

Échos et histoires de guerre

~ Plouguerneau ~

1939 à 1946

André Nicolas
Septembre 2025
Révisions : mars et juin 2026

L'armistice du 11 novembre 1918 sur le front Ouest et les traités de paix de 1919 provoquent rapidement des rancœurs chez nombre de belligérants. En Allemagne, les conditions imposées par les vainqueurs mènent rapidement à des idées de revanche, fortement attisées par le parti nazi à partir du début des années 1920.

Ce parti extrémiste parvint légalement au pouvoir en 1933 et dénonça promptement la plupart des clauses imposées par les Alliés dans les traités de paix. Après une série de coups de force qui laissèrent un profond malaise parmi la population française, et d'autres nations européennes, l'Allemagne signa un pacte de non-agression avec l'Union soviétique le 23 août 1939.

Dès lors, en France, on estime que la guerre devient inévitable et certaines catégories de réservistes, à commencer par les plus jeunes, sont rappelées. C'est le cas de Joseph Nicolas, de Kerfaven, libéré du service militaire en octobre 1937. Il doit rejoindre la caserne Cambronne du 65^e régiment d'infanterie de Nantes le 27 août 1939. Le régiment quitte Nantes en train pour se retrouver sur

la frontière allemande le 3 septembre, au lendemain de la mobilisation générale. Pierre Landuré, de la classe 1931, regagne dès le 28 août le 1er régiment de dragons portés à Pontoise. Le 1er septembre, l'unité rejoint Roye dans le département de la Somme, à une centaine de kilomètres au nord.

La drôle de guerre

L'Allemagne envahit la Pologne le premier septembre 1939, et la France se remobilise, vingt-cinq ans et un mois après août 1914.

Anne-Marie demeurant au Dreinog, avait quatorze ans en 1939. Elle se souvient de l'émotion ressentie lorsqu'elle entendit le tocsin tinter en même temps aux clochers des églises de Plouguerneau, Lannilis et d'autres encore... Perrine de Lanven aide au battage à Languerc'h, chez Adrien Morvan. Vers quatre heures de l'après-midi, deux gendarmes arrivent porteurs d'ordres de mobilisation. Des jeunes cultivateurs, en plein travail, sont concernés et ils doivent immédiatement partir.

Évidemment, leur départ crée un vide et un certain désarroi, car les souvenirs de la guerre précédente, *ar vrezel all*, sont encore très présents dans les mémoires.

Au final, la mobilisation se passe sans enthousiasme, mais dans l'ordre, et plus de quatre millions de soldats français se retrouvent sur les frontières de l'est, derrière la Ligne Maginot.

La guerre du soixante-cinquième régiment d'infanterie de Nantes

Rattachée à la 21^e division d'infanterie¹, l'active du 65^e RI a été complétée à Vannes et à Nantes par des hommes mobilisés à partir du 25 août 1939. Le régiment comprend presque exclusivement des Bretons et des Vendéens. Parmi ses hommes, une dizaine sont natifs de Plouguerneau ou du canton de Lannilis.

L'unité, composée de 81 officiers, 342 sous-officiers et 2667 hommes de troupe, quitte la caserne Cambronne de Nantes le 1er septembre, pour un voyage par voie ferrée et une destination inconnue car les identifications des gares de passage ont été masquées. Le convoi atteint Berthelming en Moselle deux jours plus tard.

Après deux nuits de marches d'approche vers le nord, le régiment prend ses quartiers à Frauenberg le 6 septembre. C'est un petit village² de Lorraine bordé par La Blies. Cette rivière est un affluent de la Sarre et matérialise sur une dizaine de kilomètres la frontière franco-allemande. À l'aube du 9 septembre, un bataillon du 65^e RI franchit la rivière par un pont miné et barré d'obstacles. Le régiment conquiert les villages allemands de Bebelshiem et Wittersheim et pénètre d'une dizaine de kilomètres en territoire sarrois.

¹ Les autres unités de la 21^e DI sont le 48^e de Guingamp, le 137^e stationné à Quimper en 1939, un régiment d'artillerie et d'autres éléments de soutien.

² En 1939, le village compte environ cinq cents habitants.

Cette attaque de la 21e DI en Allemagne, peut-être une des seules opérations offensives de ce début de guerre pour l'Armée française, est abandonnée vers le début d'octobre 1939, peut-être à cause de l'effondrement de la Pologne. Le régiment revient vers ses lignes de départ, puis est envoyé au repos.

Après des exercices, il est mis en réserve vers Bayon en Meurthe-et-Moselle, jusqu'à son transfert au début de novembre vers le Pas-de-Calais. Après plus de cinq cents kilomètres par voie ferrée, ses hommes rejoignent des cantonnements situés vers Étaples, Hucqueliers, puis Desvres. Ils doivent les aménager pour tenter de trouver un certain confort, puis ils les améliorent par leurs propres moyens grâce à des matériaux fournis par l'intendance. On s'installe pour ladite « drôle de guerre ».

En l'absence des JMO³ des petites unités en ce début de guerre, les « rapports sur le moral » du colonel Maxime Couturier, chef de corps, à ses supérieurs hiérarchiques permettent une description de cet épisode de huit mois dans le quotidien du 65e RI⁴.

Après son affectation dans le Pas-de-Calais en novembre 1939, le régiment est transféré en mars 1940 vers Bailleul, petite ville du département du Nord à la frontière belge, pour effectuer des travaux de fortifications défensives.

Selon le colonel, le moral de la troupe reste bon, malgré les plaintes des hommes sur la nourriture trop riche en riz et la piètre qualité du vin, souvent trouble. On espère une amélioration de l'habillement et des chaussures, prématurément usées à cause de leur mauvaise facture. Cependant, vers la fin de l'hiver, les conditions de vie semblent meilleures. L'intendance a augmenté l'utilisation de la pomme de terre pour l'ordinaire, mais on se lamente toujours sur la qualité du vin, la quantité de tabac et de cigarettes distribuée à la troupe, et la dotation en pantalons qui demeure insuffisante.

Le matériel est aussi une source de difficultés, entre autres les moyens de radiocommunication qui restent dérisoires. Les pannes des véhicules sont trop nombreuses et les remises en état sont lentes à cause de la déficience en pièces de rechange. Ils doivent souvent être abandonnés faute de pouvoir réparer. Ceci a pour conséquence que les moyens de transport deviennent insuffisants, souvent surchargés, mal adaptés aux besoins et usés avant terme.

Les loisirs des hommes sont aussi sources de certaines inquiétudes. Les prestations des foyers sont satisfaisantes, mais on signale l'intérêt de leur donner une direction féminine. Les locaux qui les accueillent sont souvent médiocres, mais grâce aux matériaux fournis par l'intendance, ils s'améliorent et on craint qu'il y en ait bientôt pléthore. Les spectacles de théâtre, surtout ceux qui mettent en scène des camarades du régiment, et les séances de cinéma sont très appréciés, malgré le peu d'encouragements et l'implication insuffisante du commandement.

Le régiment passe la fin de l'hiver, puis le début du printemps 1940, à quelques kilomètres de la Belgique. Les hommes couchent tout habillés durant trois mois sur de la paille dans des granges surchargées ; la paille doit être économisée car elle est nécessaire à la nourriture des chevaux.

Au fil des mois, l'inaction et les activités jugées inutiles commencent à peser sur le mental des soldats, malgré l'effort des cadres pour mettre en exergue l'importance de leur rôle et à l'effet dissuasif de leur présence face à l'Armée allemande.

Pour rehausser le moral, on réorganise le régime des permissions en accordant à tous au moins dix ou quinze jours tous les trois ou quatre mois. Le colonel est d'avis que les facilités accordées aux cultivateurs mobilisés ont eu un effet des plus bénéfiques. Cependant, il semble qu'une certaine jalousie s'installe entre les soldats des différents milieux, car tous ne peuvent évidemment prétendre aux permissions agricoles. On dit aussi qu'il y a des resquilleurs, et qu'il y aurait aussi trop d'uniformes à l'arrière dans les dépôts. Ceci entraînerait un déficit en cadres ; on signale qu'en temps de paix seize capitaines de

³ Journal de marche et opérations.

⁴ Service historique de la Défense (château de Vincennes), cote 34 N 84.

l'Active servaient au 65e RI. En janvier 1940, on en dénombre un seul dans le régiment ; tous les autres sont réservistes.

Au fil des mois, les ruraux apprécient l'aide qu'ils apportent à l'agriculture dans la zone des armées car ils reprennent ainsi contact avec la terre et ils apprennent des méthodes de travail qu'ils ignoraient totalement. Mais ils supportent mal les affectations spéciales de certains de leurs camarades et des présumés embusqués. Ils déplorent que, comme leurs pères en 1914, ils sont les seuls destinés au sacrifice.

Le séjour aux armées loin des familles entraîne une trop grande fréquentation des mastroquets. L'abus de vin qui en découle est à l'origine de la plupart des fautes disciplinaires et, aussi, l'influence jugée néfaste des « crapules des bataillons d'Afrique » (sic) que le régiment est amené à côtoyer.

Le 5 mai 1940, moins d'une semaine avant la brutale offensive allemande, le colonel Maxime Couturier émet son dernier rapport sur le moral du 65e RI.

Selon lui, les conditions de vie pour la Troupe se sont sensiblement améliorées. Les récriminations sont en baisse : les approvisionnements donnent entière satisfaction et un gros effort a été réalisé dans la préparation de la nourriture. Le printemps a été bénéfique pour l'habillement car les soldats sont devenus plus soigneux. Le colonel met aussi en avant les loisirs dont peuvent bénéficier les hommes : activités sportives, cinéma et foyers qui sont devenus bien organisés. Le régime des permissions est désormais bien établi et, lors des alertes, les hommes comprennent le bien-fondé de leurs suppressions, car ils comprennent ces nécessités.

Après huit mois de campagne, grâce à l'action des cadres, le colonel se félicite que l'esprit de corps au 65e soit enfin devenu une réalité et que la troupe a désormais conscience que la guerre sera longue et éprouvante, mais que son issue victorieuse ne fait pas de doute. Il écrit que les hommes savent que leur présence dissuade les Allemands d'attaquer car ils subissent une « guerre de siège » (sic).

L'offensive allemande vers les Pays-Bas et la Belgique débute le 10 mai 1940. Le 13 mai, le 65e RI est acheminé par voie ferrée vers Moerbeke, sur la rive gauche de l'Escaut, qui est atteint le lendemain. Le régiment est immédiatement transféré par camions vers la petite ville de Hulst en Hollande. Dès le 17 mai, toute la 21e DI reçoit l'ordre de revenir par voie ferrée vers le Pas-de-Calais pour défendre Boulogne. Le 21 mai, le 65e RI arrive en gare de Desvres. Le débarquement de la Troupe n'est pas terminé quand surgissent des éléments blindés allemands. Le 3e bataillon est engagé pour protéger le reste du régiment mais il doit cesser le combat faute de munitions. Quelques hommes parviennent cependant à s'échapper et se replient en direction de Calais et Dunkerque avec les deux autres bataillons. Ayant épuisé toutes leurs ressources, les derniers soldats valides du 65e de Nantes seront faits prisonniers dès le 23 mai à Alincthun à sept kilomètres au nord de Desvres. Le régiment disparaît de l'ordre de bataille de l'Armée française et pour ses hommes rescapés commence un long et pénible voyage vers les stalags allemands.

La plupart ne retrouveront leur pays qu'en juin 1945.

À Plouguerneau, en ce début de guerre, on s'organise au mieux. Une somme de 8 000 francs est votée pour la rémunération des employés temporaires de la commune, remplaçant les titulaires mobilisés. On suggère également à « l'autorité compétente » de démobiliser le docteur Goas : son départ aux armées laisse une population de six mille âmes sans soins médicaux.

Pendant ce temps-là, la presse locale⁵ se fait l'écho des mesures à prendre pour la défense passive rurale. L'extinction des feux doit être totale durant la nuit. Le jour, en cas de survol de la campagne par des avions ennemis, il est préférable de rester aux champs plutôt que de rejoindre le hameau. Il est également conseillé de prendre garde aux ballonnets qui pourraient avoir été largués par des avions ennemis car ils seraient susceptibles contenir de l'ypérite⁶. Encore un souvenir de la Grande Guerre !

On interdit aussi l'abattage des équidés âgés de moins de quinze ans dans les abattoirs, car l'armée est susceptible de procéder à des réquisitions pour ses besoins en hippomobile.

En janvier 1940, la presse locale rend grâce au froid particulièrement rude qui paralyserait une offensive des forces allemandes sur le front. Néanmoins, la crainte d'atterrissages de parachutistes ennemis persiste, et les journaux détaillent la marche à suivre le cas échéant.

La défaite de l'armée de terre

Avant la fin de l'action alliée vers la Norvège, l'armée allemande lance une offensive massive le 10 mai 1940 contre les Pays-Bas et la Belgique. Simultanément, elle mène une attaque imprévisible à travers le massif des Ardennes, contournant ainsi la ligne Maginot. En seulement six semaines, la défaite de l'armée française est consommée.

Ces brutales opérations terrestres entraînent un lot important de victimes. En ce mois de juin 1940, les hommes de Plouguerneau mobilisés sur le front Nord-Est paient un lourd tribut à cette phase du conflit qui a débuté 10 mai.

Joseph Laurans — frère cadet de François (dit « Fañch ar C'haz »), bien connu comme contrôleur de billets sur les cars Riou pendant de nombreuses années — fut mobilisé en 1939 au 137^e régiment d'infanterie en garnison à Quimper. Intégré à la 21^e DI aux côtés des 48^e et 65^e RI, ce régiment subit de plein fouet l'offensive allemande et fut anéanti. Le soldat Laurans fut tué à Saint-Pierre-Brouck (Nord), localité située entre Dunkerque et Calais sur la rive droite de l'Aa, petit fleuve marquant la limite entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Célibataire, il était cultivateur et résidait à Coz-Castel avec ses parents, qui s'y étaient établis vers 1925 après avoir quitté Kerdidreun. Sa dépouille fut exhumée, puis réinhumée au cimetière communal de Saint-Pierre-Brouck le 14 mars 1941.

⁵ *Le Courrier du Finistère* du 7 octobre 1939.

⁶ Gaz de combat utilisé pour la première fois par les Allemands à Ypres en juillet 1917. Appelé aussi « gaz moutarde ».

Le caporal Louis Saliou du 48e RI, natif de Kernevez-Tremeur en 1914, est tué le 1^{er} juin dans le secteur de Bergues-Hoymille, localités situées à la lisière de la poche de Dunkerque. Il fut inhumé au cimetière de Hoymille.

La famille Chever de Kernévez-Loguivy est tragiquement éprouvée durant ce mois de juin : elle perd deux de ses enfants. René, soldat mobilisé au 71e RI, meurt le 8 à Villemontoire dans l'Aisne. François, quartier-maître torpilleur engagé dans la Marine depuis 1929, disparaît quant à lui avec le sous-marin *Morse*, coulé accidentellement par une mine le 17 dans le golfe de Gabès, au large de la Tunisie. François fut déclaré mort pour la France par ordonnance du tribunal d'instance de Tunis le 13 octobre 1941. Son nom est gravé sur le mémorial des disparus du sous-marin au cimetière de Gammarth en banlieue de Tunis

Le 441e RP⁷, formé à Guingamp à la mobilisation, a pour mission de couvrir la retraite de l'armée française vers l'Oise au début du mois de juin. Le 12, il subit de très violents bombardements qui font de nombreuses victimes dans les rangs du régiment. Parmi elles figure Yves Laurans, natif de Coat-Querivin.

Marié à Plouider le 8 janvier 1939 avec Alice Jeffroy, il était père d'une petite fille de neuf mois et résidait à Kergüaoc, dans cette même commune, lors de la mobilisation de septembre 1939. Son nom est gravé sur les monuments aux morts de Plouguerneau ainsi que sur celui de Plouider, où la transcription de son acte de décès fut enregistrée le 6 décembre 1941.

Le 13 juin, deux soldats plouguerneens meurent au combat face aux forces allemandes qui tentent d'isoler Paris.

Joseph Abguillerm de Fronciel, né à Hellès en 1912, soldat au 2e régiment du train (RT) est tué à l'ennemi dans l'après-midi. L'acte de son décès ne sera établi que le 26 décembre 1940 en mairie de Saint-Loup. Il sera transcrit à Plouguerneau le 19 mars 1941.

Le même jour, François-Marie Bergot natif de Keruzal en 1909, perd la vie vers Épernay. Célibataire, il était mobilisé à la 20e compagnie hippomobile du 44e escadron du train des équipages ; il résidait à Cruquerrou en 1940.

L'arrivée des Allemands dans l'Ouest provoque un autre drame à Plouguerneau. Le 18 juin 1940, un avion allemand, touché par la DCA⁸ de Brest, s'écrase dans un champ près de Lan-ar-C'haradec, entre Grouaneg et Sant-Kenan.

Après un tragique concours de circonstances et de malentendus, Jean-Marie Kérandel (dit « Bi »), ancien combattant de la Grande Guerre et père de huit enfants résidant au village voisin de Sant-Kenan, est arrêté quelques jours plus tard. Il est fusillé à Brest le 28 juin.

Parallèlement, Jean Balcon (dit « Jean Lout »), du Leure, est déporté en Allemagne⁹.

⁷ Régiment de pionniers : unités de réserve composées d'hommes plus âgés, chargées de travaux de fortification et de génie, équivalentes aux régiments territoriaux de la Grande Guerre.

⁸ Défense contre avions (artillerie antiaérienne).

⁹ Voir Yves Bramoullé, *La guerre en mémoire*, pages 34 à 37, Éditions « Le Télégramme » (2002).

Durant la progression de l'armée allemande vers les côtes de la Manche, de nombreux soldats plouguerneens sont faits prisonniers.

Pour le 1er régiment de dragons portés (RDP) de la 21e DLM¹⁰, ladite « drôle de guerre » s'est déroulée dans divers cantonnements dans les départements voisins de la Somme, du Nord et de l'Aisne. Dans la nuit du 16 mai, le régiment subit de plein fouet le choc de l'offensive allemande ; dès le matin du 17, il entame une retraite de soixante kilomètres jusqu'à Brie, près de Péronne. Le 18 mai, vers quatre heures de l'après-midi, le dragon de première classe Pierre Landuré de Lannebeur est fait prisonnier de guerre.

Dès le lendemain, les hommes marchent vers le nord par étapes quotidiennes de vingt à trente kilomètres. Le 28 juin, ils atteignent Beauraing en Belgique. Trois jours plus tard, commence un voyage en train vers Trèves puis vers le camp de Fürstenberg-sur-Oder, situé à une centaine de kilomètres au sud-est de Berlin. Vers la fin de septembre, Pierre est transféré au Stalag III-A puis intégré à un *Kommando* de travail aux usines d'aviation Heinkel, à proximité du camp de concentration d'Oranienbourg, dans la grande banlieue de Berlin.

Le 21 mai 1940, une longue colonne de prisonniers de guerre français quitte Desvres, localité située à une trentaine de kilomètres de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Après dix-sept jours de marche, sans réelle subsistance et couchant à la belle étoile, ils arrivent à Bertrix dans les Ardennes belges. Deux semaines plus tard, après avoir vécu dans des conditions plus que sommaires, ils sont embarqués dans un train en direction de Trèves en Rhénanie-Palatinat, par-delà la frontière allemande.

Dans le groupe, au moins dix hommes sont originaires de Plouguerneau, dont Louis Pennarguéar de Kiella, François Merrien du Grouaneg, Louis Le Mestre de Kerguéo et d'autres... A Trèves, ils seront éparpillés vers divers camps. Certains d'entre eux, dont Jean-Marie Berder de Kerilias et Joseph Nicolas de Kerfaven se retrouvent au Stalag¹¹ VIII-C à Sagan en Haute-Silésie.

La seule commune de Plouguerneau comptera au moins cent quatre-vingts des siens prisonniers à la fin du mois de juin 1940¹².

Quelques rares d'entre eux bénéficieront d'une libération anticipée au bout d'un certain temps. Ce fut le cas pour d'anciens combattants de 1914-1918, à l'instar de Gabriel Hellégoët du Lannic,



Jean-Marie Simon de Kerdélant
en Allemagne

¹⁰ DLM : Division légère mécanique.

¹¹ Mannschaftsstamm- und Straflager (camp de base pour les hommes de troupe et sous-officiers de troupe).

¹² Compte rendu du conseil municipal de Plouguerneau du 17 février 1941.

ou pour ceux atteints d'une maladie contagieuse grave – une crainte instinctive des Allemands à cette époque. D'autres libérations eurent lieu pour des raisons parfois plus obscures. Selon une liste établie par la mairie de Plouguerneau, ils seront une trentaine à être ainsi libérés avant juin 1942.

Cependant la plupart des prisonniers ne reverront Plouguerneau qu'à la fin du printemps 1945, comme Pierre Landuré libéré par les Américains à leur arrivée en Thuringe en avril 1945. D'autres Plouguerneens, retenus au-delà de l'Oder, en Silésie, sont libérés par les Soviétiques dès février. Ces derniers sont d'abord réquisitionnés pour construire des ponts de fortune sur le fleuve en prélude à l'offensive finale de l'Armée rouge vers Berlin, puis affectés à des travaux agricoles. Après leur transfert aux alliés de l'Ouest, ils ne retrouveront leur commune natale qu'à la fin du mois de juin, après plus de cinq ans d'absence.

Les marins de Plouguerneau en 1939 – 1940

Depuis quelques décennies, beaucoup d'hommes du littoral de Plouguerneau — goémoniers et pêcheurs — délaissent leurs petites fermes pour un métier qui leur assure des revenus réguliers ainsi que la promesse d'une pension au terme d'une carrière souvent pénible. Les pères de familles, souvent nombreuses, laissent leurs épouses cultiver les lopins de terre et élever un modeste bétail. Eux-mêmes s'engagent dans la Marine de l'État ou partent naviguer sur des navires de commerce.

Les débuts de la guerre pour la Marine

Au début du printemps 1940, les Alliés franco-britanniques organisent une expédition militaire vers la Norvège, qui vient d'être occupée par les Allemands. L'objectif est de débarquer des forces terrestres à Narvik pour couper la route du fer suédois vers l'Allemagne. Les transports de troupes et leurs navires d'escorte partent de Brest pour rejoindre les forces britanniques vers l'Écosse.

Parmi les marins qui participent à l'expédition, figurent Eugène Le Pors de Lilia, Albert Normand, (dit « Albert ar Pagan ») de Saint-Michel et Yves Paul de Keridaouen. Tous trois sont embarqués sur l'*El-Djezaïr*, un des quatre paquebots rapides des lignes d'Algérie réquisitionnés par la Marine nationale. Le 15 janvier 1940, leur navire armé en croiseur auxiliaire quitte Brest pour une destination

tenue secrète pour l'équipage. Pourtant, dans la nuit suivant le départ, les trois compères identifient sans peine le feu à éclats du phare de l'Île Vierge sur tribord. Ils n'ont alors plus aucun doute sur la route suivie : ils sont en Manche. Le Pas-de-Calais est ensuite franchi pour atteindre la grande base navale britannique de Scapa Flow, point de regroupement des convois vers le Grand Nord.

Dès la mi-avril, la presse se fait l'écho des succès des forces alliées, maritimes et terrestres. En Norvège, le quartier-maître Le Pors — surnommé « Eugène Saïk Mari Vras » à Lilia — patron d'une vedette stationnée à quai à Narvik connaît quelques frayeurs. Finalement, il se sort sans dommage de ce port fréquemment bombardé et déserté par la plupart de ses habitants. Au bout de quelques semaines, devant l'évolution brutale de la situation militaire sur le front Nord-Est en France, l'évacuation de la Norvège est ordonnée et il retrouve Brest en juin 1940. L'effondrement du pays le fera bientôt repartir vers Dakar et d'autres aventures, après l'embarquement d'une partie de l'or de la Banque de France sur l'*El-Djezaïr*.

En fait, les premiers morts plouguernéens de cette guerre sont des marins. Avant même que les combats ne fassent rage dans les plaines du Nord ou que les colonnes de prisonniers ne s'ébranlent vers l'Allemagne, la mer a prélevé son premier tribut parmi les enfants de la commune. Pour ces familles du littoral, le deuil a précédé l'Occupation.

Engagé dans la Marine en 1937, Théophile Loaec était matelot-gabier sur le croiseur mouilleur de mines *Pluton*. Né à Prat-al-Lann en Landéda, de parents originaires de Plouguerneau revenus s'installer par la suite à Kerrougoun, il disparaît le 13 septembre 1939 avec plus de deux cents de ses compagnons. Cette tragédie est survenue lors de l'explosion accidentelle d'une rangée de mines disposées sur le pont de l'infortuné navire perdu à quai à Casablanca.

Un mois plus tard, le quartier-maître chauffeur François Kervella natif de Cruquerrou, succombe à ses brûlures. Il trouve la mort à la suite de l'explosion d'un collecteur de vapeur surchauffée sur le croiseur léger *Primauguet* au mouillage sur rade de Dakar. On dénombre une vingtaine de victimes dans la chaufferie où s'est produit l'accident.

Le cargo *Arijon* mis en service pour la Compagnie d'Orbigny en 1938 a été réquisitionné par le gouvernement français dès le début de la guerre. Le 22 novembre 1939, alors qu'il fait route de Brest vers Casablanca,



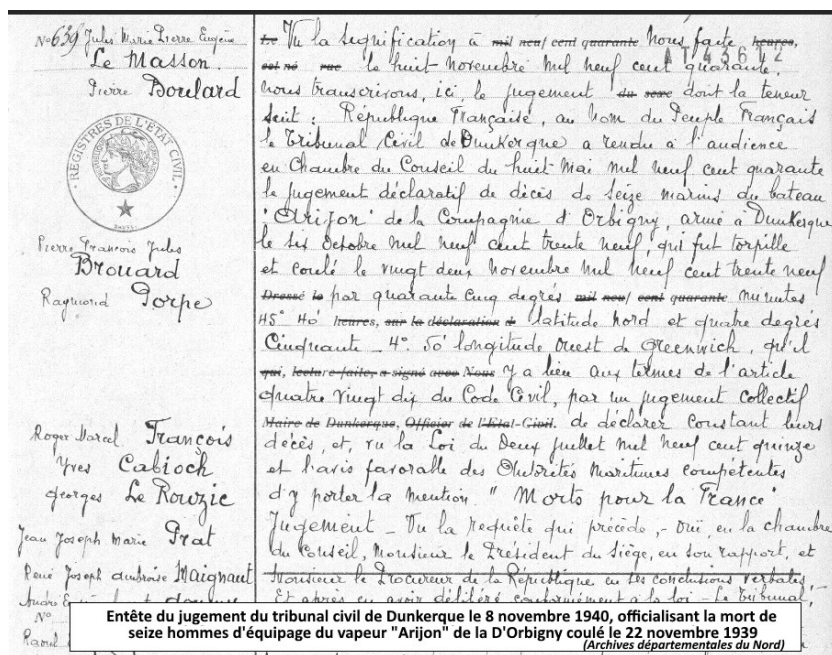
il navigue au sein d'un convoi escorté par deux avisos et deux patrouilleurs. En plein Golfe de Gascogne, à cent cinquante milles au large de La Rochelle, il est torpillé par le sous-marin allemand U-43, qui effectuait alors sa première patrouille.

Parmi la quarantaine de membres d'équipage du cargo coulé, seize sont morts ou disparus. Jean Prat

demeurant au Guelmeur en fait partie. Lieutenant au long cours originaire de Lanildut, âgé de cinquante-six ans, il servait comme maître d'équipage. Il était l'époux de Françoise Alan depuis 1922.

Le tribunal d'instance du département du Nord, siégeant à

Dunkerque le 8 mai 1940, officialisa son décès en mer et l'acte fut transcrit en mairie de Plouguerneau le 15 novembre 1940 avec la mention « Mort pour la France ».



Né en 1900 à Kerscao, André Roudaut devient inscrit maritime à dix-huit ans et il pratique la pêche côtière vers Plouguerneau, avant d'être appelé dans la Marine nationale au 2ème dépôt de Brest. Affecté sur le croiseur-cuirassé Jules Michelet comme matelot-canonnière, il prend part à une campagne en Extrême-Orient et il n'est libéré de ses obligations militaires qu'au bout de trois ans. Il reprend son

ancien métier de marin-pêcheur et épouse Marie-Anne Ogor le 12 janvier 1925. Le couple donne naissance à six enfants. En 1935, sans doute dans l'espoir d'améliorer les conditions de vie de sa famille, André s'engage dans la marine de commerce



comme matelot, soutier ou chauffeur sur des navires armés au Havre, Brest, Rouen, Nantes...

En 1940, il participe à l'expédition vers la Norvège sur le cargo *Château Pavie* de la Worms, puis il embarque sur le pétrolier *Brumaire*. Ce dernier, en route de Falmouth vers Le Verdon, est coulé par des attaques sous-marines et aériennes au large de Belle-Île-en-Mer. L'équipage est recueilli par un destroyer anglais et est ramené en Angleterre. André Roudaut est rapidement rembarqué comme graisseur à bord du transport de troupes *Meknès*.

Il joue de malchance : le paquebot réquisitionné est torpillé en pleine Manche au large de Portland, au sud de l'Angleterre, le 24 juillet 1940, alors qu'il faisait route vers Toulon avec des passagers militaires en cours de rapatriement vers la France. André fit partie des quelque quatre cent vingt victimes du naufrage et son décès fut officialisé par le tribunal de première instance de Bordeaux le 24 septembre 1940.

Un autre marin joua de malchance !

Henri Kerbrat naquit à Brest de parents tous deux natifs de Plouguerneau (Mezeozen et Bourg). Il fut adopté par la Nation le 1^{er} avril 1927, probablement parce que Gabriel, son père, était pensionné de guerre. Henri suivit une formation de chaudronnier-fer à l'Arsenal et fut incorporé au deuxième dépôt en septembre 1938.

À l'issue de ses classes, il est affecté comme matelot mécanicien sur le contre-torpilleur *Jaguar*¹³. Le navire est torpillé par une vedette lance-torpilles allemande au large de Boulogne le 23 mai 1940. Pour rendre possible une hypothétique récupération ultérieure, le navire est échoué sur ordre de son commandant. L'équipage, qui comptait une douzaine de morts et une trentaine de blessés, est évacué ; les rescapés valides sont alors affectés à l'artillerie côtière.

Après la chute de Dunkerque et l'abandon des forts, les marins du *Jaguar*, et beaucoup d'autres hommes de l'Armée ou de la Marine, furent embarqués sur le dragueur auxiliaire *Émile Deschamps*, pour un transbordement vers l'Angleterre. Le 4 juin 1940, alors qu'il se préparait à embouquer



Le paquebot "Emile Deschamps"

(Source : <https://memorial-national-des-marins.fr>)

Gilbert Nottale

l'estuaire de la Tamise, le navire, ancien petit paquebot réquisitionné au début de la guerre, rencontra une mine magnétique et sombra très rapidement. Il y eut quatre cents victimes probables et seulement quatre-vingts rescapés : parmi les disparus, Henri Kerbrat demeurant à Kergoff.

¹³ *Jaguar* : mis en service en 1926. Longueur : 126,80 m. Largeur : 11,10 m. Déplacement : 2126 tonnes. Équipage : 12 officiers, 209 officiers marinières, quartiers-maîtres et matelots.

Une semaine plus tard, le 11 juin, Joseph Kervella, de Kergadavarn, fut l'un des miraculés rescapés du *Niobé*, cargo minéralier de la Caennaise¹⁴, réquisitionné par l'État comme ravitailleur et transport de munitions.

Le navire avait appareillé du quai de Floride, au Havre, en début d'après-midi. Il avait à son bord huit cents tonnes de munitions destinées à l'origine à la poche de Dunkerque — qu'il ne put jamais débarquer en raison des circonstances¹⁵ — et des centaines de personnes en cours d'évacuation à cause de l'avancée des troupes allemandes.

Quelques heures plus tard, il fut bombardé par des avions de la *Luftwaffe*¹⁶ alors qu'il était à neuf milles dans l'ouest du cap de la Hève, faisant cap vers Ouistreham. L'attaque provoqua une explosion d'une extrême violence, à tel point que le *Cotentin* qui le suivait à une heure de route, vibra sous la déflagration. Lorsque ce caboteur arriva sur les lieux de la tragédie, il ne repêcha que onze survivants (quatre civils, dont un enfant de dix ans, et sept membres de l'équipage), parmi les centaines de cadavres, dont beaucoup avaient perdu leurs vêtements, arrachés par le souffle de l'explosion¹⁷.

François Kervella, son fils, raconte¹⁸ : « Mon père était né en 1904¹⁹. Il travailla d'abord à la pêche et au goémon, au Corréjou, avant de naviguer dans la marine marchande. Il ne travailla jamais aux îles.

Après son sauvetage au large du Havre, il rentra du *Niobé* le jour précédent l'arrivée des Allemands²⁰ à Plouguerneau, après un voyage compliqué. Ce ne fut pas facile à cause de la débâcle et de la désorganisation des transports. Finalement, il parvint à Plouguerneau par train, charrette, marche à pied...

En raison de la guerre, il abandonna provisoirement la navigation au commerce pour pratiquer la pêche côtière. Dès la fin du conflit, il rembarqua à la Caennaise, compagnie à laquelle il resta fidèle jusqu'à sa retraite en 1954 ».

¹⁴ Appellation courante de la « Société Navale caennaise », compagnie maritime fondée en 1902.

¹⁵ La poche de Dunkerque avait été prise par les Allemands le 4 juin 1940.

¹⁶ Armée de l'air allemande.

¹⁷ Article du « *Petit Havre* », retransmis par « *La dépêche de Brest* » le 7 septembre 1940.

¹⁸ Entretiens avec François Kervella (1931-2020) de Keridaouen en 2014.

¹⁹ Joseph Kervella est décédé en 1988 à Croas-Quénan.

²⁰ Vers le 20 juin 1940.

L'*Adjader*, est un navire très ancien construit pour la flotte russe de la Mer Noire. Il a été récupéré par la Marine française en compensation des frais engagés au début des années 1920, pour l'accueil d'une escadre et de réfugiés antibolcheviques à Bizerte. En 1924, il a été acheté aux Domaines par la société de « Dragage, de Dérochage et de Transports » de Martigues. La compagnie l'affecta aux travaux maritimes des ports de Cherbourg et de Toulon. Le 5 juin 1940, l'*Adjader* saute sur une mine magnétique dans le port de Cherbourg entre les cuirassés *Paris* et *Courbet*.

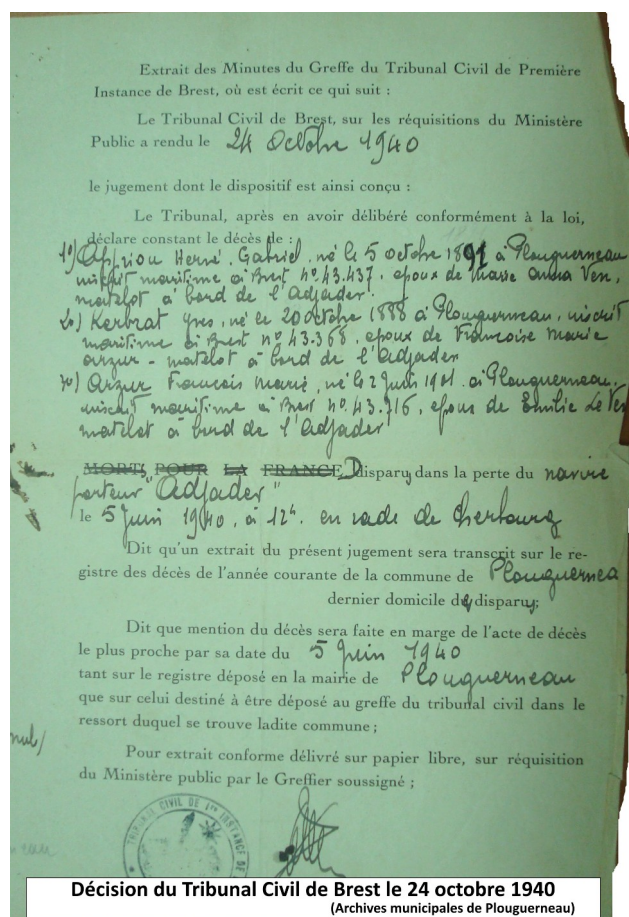
Trois matelots de Plouguerneau disparaissent dans la perte du petit navire.

Âgés respectivement de quarante-neuf, trente-neuf et cinquante-deux ans, les trois marins civils s'appellent Hervé Appriou, François-Marie Arzur et Yves Kerbrat. Tous trois mariés, ils laissent derrière eux de nombreux orphelins. Les corps n'ont pas été retrouvés et leurs décès seront déclarés constants par le tribunal civil de première instance de Brest en novembre 1940.

L'Italie entre en guerre du côté de l'Allemagne le 10 juin 1940. Dans la nuit du 13 au 14 juin, une escadre française partie de Toulon bombarde le port de Gênes et des installations industrielles de la côte ligure.

Le contre-torpilleur *Albatros*, sur lequel sert Hervé Le Ven comme quartier-maître chauffeur, fait partie du raid. Le navire est touché par la riposte de la défense côtière italienne et subit l'impact d'un obus de 152 mm, tuant une douzaine de marins. La flotte revint à son port d'attache dans la journée du 14 juin. Parmi les blessés de la chaufferie, Hervé Le Ven mourut à l'hôpital maritime Sainte-Anne de Toulon le lendemain. Célibataire, il était né à Kergadavarn en 1913 et demeurait rue Toul-Batel, au bourg avant son engagement dans la Marine.

L'armée française est en pleine débâcle. Devenu président du Conseil, le maréchal Pétain demande un armistice dès le 17 juin. Celui-ci ne sera signé que



le 22 dans le wagon du maréchal Foch, où les Allemands vaincus avaient signé celui de 1918. Ce délai de quelques jours leur permit d'avancer jusqu'en Normandie et en Bretagne, et de faire quelques centaines de milliers de prisonniers supplémentaires parmi les soldats français désemparés par la désorganisation de leur haut-commandement.

Marié à Herveline Arzur, Henri Directeur demeure au bourg de Plouguerneau. Engagé dans la Marine en 1924, il avait suivi un cours de spécialité à l'école des fusiliers de Lorient et eut de nombreuses affectations sur des croiseurs, des cuirassés et plusieurs postes à terre. En janvier 1939, il fit valoir ses droits à une retraite proportionnelle, dont il n'eut guère le temps de profiter. À la déclaration de guerre en septembre, il fut mobilisé comme maître fusilier au 1^{er} DEF²¹ de Cherbourg. Le 18 juin 1940, il est décédé dans son camion détruit par l'explosion d'une mine sur une route vers Saint-Sauveur-le-Vicomte à une quarantaine de kilomètres de ce port. Son corps n'ayant sans doute pas été identifié, l'acte de son décès ne fut rédigé que le 26 décembre 1940, et il fut déclaré « Mort pour la France » par le Tribunal civil de Valognes (Manche) le 16 janvier 1941.

Les Allemands atteignent Brest le 19 juin 1940. Une grande confusion et une activité fébrile y règnent depuis les jours précédents : embarquement de l'or de la Banque de France, appareillages de bâtiments vers l'Angleterre ou l'Afrique, sabotages de matériel ou sabordages de navires hors d'état de naviguer, incendies des réserves de mazout.

Jean-Marie Tanguy de Saint-Cava avait été mobilisé dans la Marine en 1918. Libéré en 1921, il reprit ses activités de goémonier avant de se marier le 24 novembre 1924 avec Séraphine Le Ven. Pour améliorer les conditions de vie de sa famille, il partit naviguer au commerce à la compagnie Schiaffino. Il rejoignit ensuite la DP²² de Toulon, avant d'être affecté à Brest en 1937.

Le 18 juin 1940, le matelot Tanguy âgé de quarante ans fut l'une des victimes de l'explosion sur mine du remorqueur *Le Provençal*²³ qui opérait en rade de Brest. Il était père d'au moins sept enfants dont l'aîné avait quatorze ans.

Son corps fut retrouvé sur la grève de Keraliou, en Plougastel, trois semaines plus tard. Le marin fut déclaré « Mort pour la France » le 31 mars 1947.

Ce même 18 juin, deux avisos ont quitté Brest en début de soirée. À leur bord, en plus des équipages, ont embarqué quelques officiers et d'autres personnels de la Marine.

Vers vingt et une heures, en route vers



²¹ Dépôt des équipages de la Flotte.

²² Direction du Port : unité de la marine chargée d'assurer les servitudes dans les ports de guerre : remorquages, lamanage, avitaillement des navires de combat, etc.

²³ *Le Provençal* : remorqueur de 320 tonnes d'origine allemande, cédé à la France en 1930 au titre des dommages de la guerre 14-18.

- Jean Léost, dix-neuf ans de Croas al Lan, fils de Sezny Léost, mutilé de la Grande Guerre ;
- le second-maître charpentier Christophe Simon, trente et un ans, demeurant Rue-Neuve au bourg ;
- le quartier-maître canonnier Jean-Marie Appriou de Kervenni-Vian ;
- le matelot canonnier Alfred Bars, fils d'un forgeron du Bourg ;
- Joseph Le Mestre, quartier-maître chauffeur natif de Kerhabo et demeurant à Lanrivan.



Le cuirassé "Bretagne" (1916-1940) après sa 4ème refonte de 1932 à 1935

(Source : <https://fr.wikipedia.org>)

Ce dernier s'était engagé dans la Marine en 1929. Après des affectations diverses, il avait rejoint la *Bretagne*²⁵ en octobre 1938. Il disparut dans les flancs du bâtiment chaviré, et son décès fut déclaré constant par le tribunal de première instance de Toulon le 2 octobre 1941. À titre posthume, il fut cité à l'ordre de la division le 1^{er} août 1944 pour sa conduite durant la tragédie et reçut la Croix de guerre. Il fut décoré de la Médaille militaire et de la Légion d'honneur en 1952.

Le *Dunkerque*²⁶, durement touché lui aussi, réussit à s'échouer. Parmi les deux cent onze victimes, on dénombre Marcel Cardinal, vingt-deux ans, domicilié à Treguestan. Inscrit maritime à la petite pêche, il fut incorporé dans la Marine nationale au 2e dépôt de Brest le 17 janvier 1938. Il fut affecté trois mois plus

FLOTTE DE L'ATLANTIQUE
 ETAT-MAJOR
 A bord du "STRASBOURG", TOULON, le 24/7 1940.

Amiral ATLANTIQUE à
 Maire de PLOUGUERNEAU (Finistère)

Je vous demande de prévenir avec ménagements Monsieur Cardinal
 à TREGUESTAN PLOUGUERNEAU
 du décès de CARDINAL Marcel Mot S/spé Mle: 349-B-38
 survenu le 3 Juillet 1940 à bord du "DUNKERQUE"
 à MERS-el-KEBIR.

Vous voudrez bien exprimer à la famille la vive sympathie du
 Commandant en Chef.
 P.O. Le Lieutenant de Vaisseau DUFAY
 Adjoint au Chef du 1^{er} Bureau AMIRAL ATLANTIQUE.

Avis de décès d'une des victimes du raid anglais sur Mers-el-Kébir le 3 juillet 1940
 (Archives municipales de Plouguerneau)

²⁵ *Bretagne* : cuirassé de 23500 tonnes. Construit à Brest et mis en service en 1915. Longueur : 166 m, largeur 27 m. Puissance : 43000 ch. Vitesse : 21,5 nœuds. Équipage : 1100 hommes.

²⁶ *Dunkerque* : cuirassé rapide de 30700 tonnes. Construit à Brest et mis en service en 1938. Longueur : 214 m, largeur 31 m. Puissance : 130000 ch. Vitesse : 31 nœuds. Équipage : 1500 hommes. Armement principal : 8 canons de 330 mm, 16 canons de 130 mm.

tard sur le cuirassé *Strasbourg*, bâtiment de ligne où Joseph, l'un de ses frères aînés, servait déjà comme quartier-maître chauffeur. La malchance voulut qu'en février 1940, les règles en vigueur dans la Marine causèrent sa perte : Marcel fut muté sur le *Dunkerque* pour qu'il n'y ait pas deux frères embarqués sur le même navire. À Mers el-Kébir, le 3 juillet 1940, il fit partie des plus de deux cents morts du *Dunkerque*, tandis que le *Strasbourg*²⁷ fut peu touché par l'artillerie de la *Royal Navy* et ne compta que quelques victimes.

Sur le *Dunkerque*, servait aussi François-Marie Le Dall natif du Curnic en Guissény. Orphelin de mère à cinq ans, il est adopté par la Nation en 1921. Après avoir travaillé à la petite pêche au Curnic, il s'engagea dans la Marine en 1923. Il gravit les échelons dans les chaufferies de plusieurs croiseurs et contre-torpilleurs et embarqua en 1936 comme second-maître chauffeur à bord du bâtiment de ligne *Dunkerque*.

NAVIRES	OFFICIERS	OFFICIERS MARINIERS	QUARTIERS MAITRES et MARINS	TOTAUX
BRETAGNE	36	151	810	997
DUNKERQUE	9	37	179	225
PROVENCE	1	3	4	8
STRASBOURG		2	3	5
MOGADOR		3	37	40
TERRE NEUVE	1	2	6	9
ARMEN		2	3	5
ESTEREL	1	5		6
TOTAUX	48	199	1050	1297

Les pertes de la Marine à Mers-el-Kebir en juillet 1940

(Source : <https://www.39-45.org>)

Marié à Louise Abguillerm, il résidait à Mesqueo et le couple avait au moins six enfants en 1940. Parmi eux, Jean-Marie mourut aussi pour la France le 11 juillet 1951 à l'hôpital de Phnom-Penh (Cambodge). Quartier-maître de manœuvre sur le dragueur *Capucine*, il y avait été transporté après avoir été gravement blessé par un mitraillage Viêt Minh lors d'une opération de débarquement de troupes. Par chance, on ne déplore que peu de victimes sur la *Provence*²⁸, cuirassé mouillé aussi à Mers el-Kébir, sur lequel est embarqué Jean-François Calvez, dit « Saïk ar C'halvez », de Kerneac'h-an-Traon.

Les deux marins morts sur le *Dunkerque* furent inhumés dans le carré marin du cimetière de Mers-el-Kebir. Près de neuf ans plus tard, ils furent exhumés ; les cercueils contenant leurs restes parvinrent à Plouguerneau le mercredi 2 mars 1949. Les obsèques de Marcel Cardinal eurent lieu le même jour à Lilia. Celles de François-Marie Le Dall se déroulèrent le lendemain matin en l'église

²⁷ *Strasbourg* : similaire au *Dunkerque*, mais construit à Saint-Nazaire et mis en service en 1936. Sabordé à Toulon le 27 novembre 1942, comme le *Dunkerque*.

²⁸ *Provence* : de la même classe que la *La Bretagne*, mais construit à Lorient et mis en service en 1915. Il fut sabordé à Toulon le 27 novembre 1942, comme le *Dunkerque* et le *Strasbourg*.

paroissiale du bourg, en présence d'une foule nombreuse, car les bières contenant les restes de Charles Calvez, de Ménez-Perros, et de Jean-Louis Abguillerm, de Croas-al-Lan, faisaient partie du même convoi funéraire. Ils étaient tous deux décédés à Oran respectivement les 8 juin 1941 et 23 septembre 1940.

Après la dite « affaire de Mers-el-Kébir, la Marine se fracture : certains navires arborent le pavillon de la France Libre depuis l'été 1940. D'autres sont restés fidèles au gouvernement établi à Vichy. Parmi ces derniers, le contre-torpilleur *Vauquelin*²⁹ est envoyé à Beyrouth en juin 1941. Il transporte des munitions destinées à la division du Levant, qu'il intègre dès son arrivée.

Le 22 juin, alors qu'il est mouillé dans la baie de Saint-André au Liban, il est attaqué par des bombardiers britanniques. Leurs projectiles avarient gravement ses soutes à mazout et son poste de télémétrie. Cinq marins sont tués et douze sont blessés, dont François Boucher de Keruzal-Vian, quartier-maître chauffeur. Il mourra le lendemain à l'hôpital de campagne de Beyrouth.

Vivre à Plouguerneau sous l'Occupation

Dès le 20 juin 1940, le maire, René Abjean, signale que les troupes d'occupation sont déjà présentes dans la commune. Le dimanche 23 juin 1940, à la sortie de la messe, le maire de Plouguerneau, en application d'un ordre des autorités allemandes, fait diffuser une déclaration pour inciter les marins plouguernéens à se rendre au château de Brest.

L'arrivée des Allemands au bourg de Plouguerneau.

J'avais été conduire une faucheuse pour une réparation chez un forgeron du bourg. Nous les avons vus arriver sur leurs side-cars et leurs motocyclettes. Ils nous ont semblé bien grands... Ils ont planté leur drapeau à croix gammée devant le calvaire de l'église...

Au retour à la maison, lorsque j'ai raconté à mon père³⁰ le spectacle auquel je venais d'assister, il m'a semblé complètement abattu, découragé et peut-être pas vraiment surpris. Il était en train de faucher du trèfle et il m'a dit: « Rentrons à la maison ». Et nous n'avons pas repris le travail ce jour-là !

(*Souvenirs de Louis, 18 ans en 1940*)

²⁹ Le *Vauquelin* était le navire de tête de sa classe. Lancé en 1931 à Dunkerque, ce contre-torpilleur de 2 400 tonnes était réputé pour sa vitesse. Comme le *Dunkerque* et la *Provence*, il connaîtra son destin final lors du sabordage de la flotte à Toulon, le 27 novembre 1942.

³⁰ François Guével : prisonnier à Maubeuge en septembre 1914, puis interné durant plus de quatre ans à Minden (Allemagne), comme l'infortuné Jean-Marie Kerandel.

Craignant une possible vengeance de l'occupant contre son frère cadet de quatre ans, Joseph Bianéis obtempère. Engagé dans la Marine en 1938, il servait dans une batterie de DCA vers Loperhet en juin 1940. Lorsque la défaite fut consommée, il s'était échappé après le sabotage des canons et avait traversé l'Élorn à gué pour regagner la ferme familiale à Croas-Prenn. Au Château, il se retrouva bel et bien détenu par les Allemands, puis plus ou moins enfermé — et symboliquement gardé — dans l'église Saint-Houardon à Landerneau. Une évasion aurait pu être assez facile, mais la crainte de représailles sur les siens l'en dissuada. Finalement, un long périple de plus d'un mois en camion puis en train, via Coëtquidan et Compiègne, le mènera en Rhénanie.

Il y fut affecté à une usine, qui fabriquait des machines agricoles, à proximité de Ludwigshafen, sur le Rhin. Employé à des tâches très diverses durant les mois d'hiver en 1940-1941, il fut transféré dans une ferme à Worms, une petite ville située à une trentaine de kilomètres sur la rive gauche du fleuve. Cette exploitation était dirigée par un contremaître nommé Bauer, un hitlérien fanatique, semble-t-il. L'exploitant de la ferme, quant à lui, était absent : il faisait partie des troupes d'occupation en France.

Finalement le séjour de *Job* en Allemagne ne dura qu'un peu plus de deux ans. Il présume que son ancien engagement dans la Marine fut la cause de sa libération anticipée, grâce à une réclamation de ses parents pour la fin de son contrat d'engagement. Pour une raison qu'il ignore, celle-ci fut acceptée. Sa démobilisation devant avoir lieu en zone libre, en France, il embarqua donc dans un train pour Montluçon. Le voyage dura trois semaines dont un arrêt de huit jours à Strasbourg. Ce délai inhabituel s'expliquait sans doute par le débarquement des Alliés à Dieppe, en août 1942, qui désorganisa sensiblement les transports ferroviaires. Finalement, à Montluçon, il fut libéré et le voyage vers la zone occupée et Plouguerneau fut assez simple, malgré le passage de la ligne de démarcation, car il était muni de tous les laissez-passer et autorisations nécessaires.

Les vainqueurs de la guerre s'installent à Plouguerneau.

Au début, la troupe est logée chez des particuliers, sauf à Lilia où les deux écoles libres qui ont dû être fermées, servent de casernements depuis le 3 juillet.

François Marrec, douze ans en 1940, se souvient de leur arrivée sur des charrettes tirées par des chevaux. Jean-Marie Le Bris, six ans, fut surtout impressionné par leurs motocyclettes et la crainte qu'ils inspirèrent à la population.

Finalement, un fort effectif allemand s'installa à Lilia dès le mois de juin 1940. Ils furent des centaines de soldats cantonnés à l'école Dom Michel, et plus tard à Enez Terc'h et à la pointe du Castel Ac'h, entre autres lieux, afin de contrôler les abords de leur petite base navale de l'Aber-Wrac'h.

À dix kilomètres de là, à une autre extrémité de la commune, les premiers Allemands que vit Perrine Talec, venaient de la direction de Lannebeur. Elle avait dix-huit ans en 1940 et habitait à Lanven avec sa mère, veuve, et sa jeune sœur :

« Ils montaient une douzaine de side-cars ; je ne les ai pas comptés. Ils allaient dans la direction du Grouanec. Pour nous, le passage d'un engin motorisé sur cette route, plutôt mauvaise à l'époque, était presque un évènement qui provoquait notre curiosité, mais cette fois-là, nous fûmes tellement effrayés que nous allâmes nous cacher ».

Au bourg, la plupart des maisons sont surpeuplées car elles abritent des familles nombreuses. Les difficultés pour s'héberger mènent rapidement les Allemands à réquisitionner l'école des Frères.

Une note du sous-préfet de Brest, datée du 20 juillet 1940, précise au maire de Plouguerneau que chaque soldat doit disposer d'un lit avec deux draps, mais qu'il ne faut pas en commander, ce qui sous-entend que cela doit être réalisé en ponctionnant les ressources disponibles sur la commune.

Et l'armée d'occupation fait régner sa loi !

Une note³¹ de la *Kommandantur*, avec une série de dispositions, dont certaines assez insolites, est signée par le maire dès le début du mois de juillet :

- *Le couvre-feu a lieu à vingt-trois heures et il est défendu de circuler après cette heure.*
- *Acheter et faire afficher tous les jours deux numéros de la « Dépêche de Brest ».*
- *Les médecins, vétérinaires et sages-femmes doivent adresser dans le courant du mois la quantité d'essence qui peut leur être nécessaire pour la consommation du mois suivant.*
- *Les cultivateurs désirant avoir des chevaux pour la récolte et le battage du blé peuvent en faire la demande à la Kommandantur.*
- *Il est interdit de visiter les prisonniers qui se trouvent dans les camps.*
- *Les cultivateurs ayant des moteurs à essence devront faire avant le vingt la demande d'essence pour le battage.*
- *Les réfugiés peuvent rentrer par leurs moyens personnels, mais sans aucune garantie.*
- *Les parents qui veulent avoir leurs fils ou époux pour travailler chez eux pour la moisson doivent faire eux-mêmes la demande au maire qui la transmet à la Kommandantur en y ajoutant les mentions : d'exactitude de la demande et de la nécessité que ledit fils ou gendre ou mari soit présent.*
- *Faire nettoyer journallement les rues par les réfugiés.*
- *Pour le charbon : la tonne de charbon commandée par la Kommandantur doit servir uniquement pour l'hôtel et les réfugiés.*

Cette note est rapidement corrigée. Le 19 juillet 1940 le commandant de la place de Plouguerneau informe la mairie que les demandes de libération de prisonniers pour la moisson seront inutiles à cause des délais dus aux formalités et qu'ils arriveront trop tard pour le travail. Il est néanmoins suggéré que les chômeurs et les réfugiés peuvent remplacer les prisonniers, et qu'il incombe à la mairie de prendre les mesures nécessaires.

³¹ Texte reproduit intégralement.

Malgré la prétendue mécanisation de l'armée allemande en motocyclettes et autres véhicules, les troupes d'occupation à l'extrémité de l'Europe dépendent beaucoup des moyens hippomobiles pour assurer leur logistique.

Le 8 juillet 1940, le maire demande au commandant de la *Kommandantur* de bien vouloir ne pas utiliser le magasin à blé dans la cour du Lion d'Or pour y loger des chevaux car il vient d'être réparé et nouvellement cimenté. De plus, le syndicat des cultivateurs y entrepose les grains de céréales en attendant que les minotiers viennent en prendre livraison.

Le 22 juillet, le commandant des troupes d'occupation exige de la mairie la publication cette recommandation³² faite par la *Kommandantur* :

Le drapeau des troupes allemandes est hissé tous les matins à six heures et descendu le soir à vingt heures. C'est un acte solennel.

Le commandant de la place de Plouguerneau invite tous les habitants à en tenir compte et ordonne pour exécution immédiate les ordres suivants :

1°- Pendant où l'on fait hisser et descendre le drapeau sur la Place de l'Église, la circulation est interdite dans un rayon de cinquante mètres.

2°- Les hommes doivent se découvrir.

3°- L'attitude des spectateurs doit rester digne et respectueuse. Il est défendu de rire.

.....

Pour conclure cette déclaration, le maire exhorte les habitants de la commune à tenir compte de cette ordonnance pour qu'il soit possible de collaborer avec le nouveau commandant de la place dans les meilleures conditions, à l'instar de ce qui se faisait avec son prédécesseur.

Le 25 juillet, la commune doit fournir dans la journée cinq cents kilogrammes de paille et cinq cents kilogrammes de foin à la ferme Inizan, à Gorrekear, où sont hébergés des chevaux de l'armée allemande. Elle doit aussi fournir trois charretées de trèfle par semaine chez Collic, sans doute pour les mêmes raisons.

En fait, les meilleurs bâtiments des fermes à proximité du bourg, comme celle des parents de François Roudaut³³, sont réquisitionnés par l'occupant pour ses animaux. Dans ces exploitations de six à dix hectares — importantes pour l'époque — les cultivateurs se plaignent que leurs belles granges surmontées d'un grenier doivent aussi être utilisées comme écuries faute de place. L'haleine humide des chevaux traverse les planchers, dégrade et pourrit le grain entreposé. Chez Collic, à Croas-Boulic, plus de vingt quintaux de froment, orge et avoine sont corrompus. On déplore aussi que les pommes de terre germent et pourrissent prématurément. De plus, on dit que les chevaux de troupe atteints de la gourme³⁴ ont transmis cette maladie très contagieuse au cheptel équin des cultivateurs et que ceci leur coûte des frais de vétérinaire ruineux.

Le 19 Septembre 1940, sur ordre de la *Kommandantur*, la mairie communique :

³² Id.

³³ Interview par Rachel Normand pour le livre « Plouguerneau se raconte » en 2009.

³⁴ La gourme, aussi appelée « angine du cheval », est une maladie très contagieuse des équidés. Elle est causée par une bactérie.

La tenue indigne de quelques habitants pendant qu'on hisse le drapeau à Saint-Michel exige la proclamation de l'ordre suivant de la Kommandantur dans toute la commune de Plouguerneau.

M. le maire est invité à faire appliquer cet ordre sous peine de punition. Dans les lieux de cantonnement des troupes allemandes, le drapeau de guerre allemand est hissé chaque matin et abaissé chaque soir : c'est un acte solennel.

Le commandant de la place de Plouguerneau invite les habitants à tenir compte de ce fait et il ordonne l'application immédiate de ce qui suit.

Pendant qu'on hisse et qu'on abaisse le drapeau :

1°- La circulation du public est interdite aux endroits visibles du lieu de la cérémonie;

2°- Les spectateurs doivent se tenir dignes et respectueux. Les hommes doivent se découvrir et retirer les mains des poches. Il est défendu de rire et de parler. Les parents sont responsables de la conduite de leurs enfants. Toute contravention à cet ordre sera considérée comme une insulte à l'armée allemande et sera punie.

Quelques semaines plus tard, le 10 octobre, la mairie dresse la liste des otages de la commune, dont Jean-Marie Kerandel qui a déjà été fusillé. Jean Balcon, dit « Jean Lout », commerçant en porcs au Leuré, est parti pour huit ans de travaux forcés en Allemagne. Goulven Le Goff, journalier demeurant au Grouanec, a été condamné à huit jours de prison. Tous trois ont été accusés d'avoir maltraité les aviateurs de l'avion allemand qui s'était écrasé à Lann-ar-C'haradec en juin.

Deux cultivateurs, Jean Foricher et Jean-Marie Salaun tous deux de Keriell, sont aussi devenus otages parce qu'ils avaient été condamnés à huit jours de prison. Le motif était d'avoir fui pour échapper à un rassemblement ordonné par les autorités allemandes.

Tous deux anciens combattants de la Grande Guerre, ils avaient probablement quelques ressentiments contre l'occupant. Ils avaient tous deux été blessés au Front. Le premier, de la classe 1903, avait été ajourné pour faiblesse en 1904 et 1905 puis incorporé dans les services auxiliaires en 1906. À ce titre, il n'avait pas été mobilisé en août 1914, mais seulement en décembre après les pertes colossales de l'infanterie française au début de la guerre. Blessé en Argonne en 1915, par éclats d'obus, il conservait des séquelles sévères à une jambe.

Le second, incorporé au 48^e RI en octobre 1913 pour son service militaire dans l'Active, rejoignit les frontières de l'Est avec son régiment de Guingamp dès le début août 1914. Il fut évacué malade vers des hôpitaux psychiatriques en 1917, après une commotion cérébrale due à un éclatement d'obus. Versé aux services auxiliaires, il fut plus tard réformé pour débilité mentale et idées délirantes. Veuf depuis 1948, il est mort au Traon en 1958.

Dès leur arrivée, les occupants craignent peut-être un sursaut patriotique. Les armes détenues par les particuliers, essentiellement une trentaine de fusils de chasse, doivent être déposées en mairie dans le courant de l'été 1940. Il y eut sans doute une certaine réticence dans la récolte de ce matériel car, en mars 1945,

le nombre des armes comptabilisées en mairie, et enlevées par les Allemands, avait notablement augmenté. En plus des fusils de chasse supplémentaires, ce dernier inventaire fait part de vingt-cinq fusils de guerre et d'une dizaine d'armes de défense. À ce matériel saisi, aussi bien par les autorités allemandes que françaises, s'ajoutent des objets considérés comme « sensibles » : vingt-quatre postes de TSF, seize batteries d'accumulateurs, soixante-douze pneus de véhicules et une cinquantaine de chambres à air.

Cet ordre de l'*Ortskommandantur* de Brest fait probablement suite à celui du 31 juillet 1940. Il impose à la sous-préfecture de Brest de transmettre aux services des Ponts et Chaussées, ainsi qu'aux maires de toutes les communes de l'arrondissement, l'obligation de faire enlever toutes les enseignes sur rue et les indications sur le réseau routier en langue anglaise. On craint peut-être déjà des infiltrations d'agents britanniques !

Malgré tout, l'installation des troupes d'occupation semble se dérouler de façon assez sereine. Mais certains soldats sont-ils nerveux, inexpérimentés ou tatillons sur les ordres de leur hiérarchie ? On commence à signaler des incidents.

Le 4 septembre 1940, Anne-Marie Arzur, épouse de Michel Appriou, goémonier à Lilia, est blessée gravement par le tir d'un soldat allemand. La cause invoquée fut un refus d'obtempérer alors qu'elle se dirigeait vers son canot. Après sa blessure, elle fut soignée dans un hôpital à Brest, mais elle conserva une invalidité permanente, comme l'indique la demande de pension qu'elle adressa aux services compétents le 28 juillet 1942. Mère de deux enfants en bas âge, elle est décédée à Lilia le 3 septembre suivant, sans doute des suites de ses blessures.

Le 13 septembre 1940, à neuf heures du matin, Marie Cabon, une jeune femme âgée de trente ans demeurant à Hellez, est atteinte par un projectile alors qu'elle récoltait du fourrage pour le bétail dans un champ avec ses parents. Selon des témoins, elle aurait été touchée par une balle perdue provenant d'un exercice de tirs de mitrailleuses allemandes. Elle survécut cependant à ses blessures, puisqu'elle est décédée, célibataire, dans son village natal en 1986.

Le 16 septembre 1940, peu avant six heures du matin, Goulven Normand, de Kerjégu, marin vétérinaire, arrive à Lilia pour prendre l'autocar pour Brest. Un soldat le somme de s'arrêter et lui tire d'emblée une balle dans la cuisse. Le docteur Goas qui se trouvait dans le voisinage le fait immédiatement transporter à l'Hôpital maritime. Né à Gavré le 3 février 1908, quartier-maître chauffeur à bord du *Jean-Bart*, puis sur les remorqueurs de la DP (Direction du Port), il s'était marié à Plouguerneau avec Jeanne Appriou en 1933. Il est décédé à Kerjégu en 1977.

Le 22 juin 1945, la mairie établira une liste de dix-sept personnes blessées par faits de guerre.

Dès leur arrivée, les autorités d'occupation ont mis en place les fameux *Ausweise* qui sont indispensables pour circuler, de jour comme de nuit, pour un certain nombre de corporations.

Dès le début de l'été 1940, le couvre-feu a été instauré à partir de vingt-trois heures. Le 2 novembre, il passera de vingt-deux heures à six heures du matin. Pour se déplacer dans la zone côtière, il faut être muni d'une carte d'identité qui doit comporter le lieu de résidence ou d'un certificat de travail pour les ouvriers du Mur de l'Atlantique.

Les loisirs pour la troupe allemande — à moins qu'il ne s'agisse de propagande militaire — ne sont pas oubliés. Le 16 janvier 1941, la mairie doit procurer au plus vite à la *Kommandantur*, par n'importe quel moyen, un projecteur de cinéma parlant.

La vente de spiritueux aux soldats dans les estaminets et les restaurants est autorisée par l'*Oberleutnant*³⁵, commandant la place de Plouguerneau, à partir de dix-huit heures en semaine et quatorze heures le dimanche.

De ceci découle sans doute le fait que les incidents entre la troupe allemande et la population locale sont restés rares. La presse locale a cependant fait l'écho de quelques frictions, dues peut-être à un usage passager et immodéré de boissons alcoolisées.

Les Allemands sont mélomanes !

Jean Kérébel, l'épicier de la Grand-Rue, était chantre à l'église.

Son fils Pierre³⁶ qui possédait de multiples dons (poète, musicien et bien d'autres encore) s'exerçait au violon. Un jour, à la sortie de la messe, deux officiers allemands lui demandèrent ce qu'il avait joué à l'église. Pierre leur répondit que c'était du Mendelssohn. « Mais c'est un Juif ! » répliquèrent les Allemands. L'un d'eux se saisit du violon et le brisa à terre... (*souvenirs de René Abjean*)

Le jeudi 20 février 1941, dans la soirée, des soldats allemands tentent d'enlever le piano « Pleyel », de Denise Guillarmou, la fille de la patronne de l'hôtel « Le Brun ». À l'époque, la valeur de l'instrument est estimée entre douze à quinze mille francs. Les soldats allemands suant et souffrant mille maux pour le déménager de la chambre où il est installé, et l'évacuer par un escalier étroit, n'ont pas d'ordre de réquisition. Le personnel de l'hôtel, nombreux ce jour-là, car c'était jour de foire à Plouguerneau, bloque le déménagement, tandis que la propriétaire se précipite pour appeler le maire pour qu'il intervienne... Finalement la tentative de « réquisition » dut se terminer par un échec, car le piano était encore présent dans l'hôtel après la guerre...

(*Lettre du maire de Plouguerneau au sous-préfet le 21 février 1942 et souvenirs de René Abjean...*)

Quelques cas de libertinage ou de relations consenties entre des jeunes femmes et des soldats allemands sont signalés par des plaintes provenant, à tort ou à raison, du voisinage. Quelques demandes d'enquête pour complément d'information,

³⁵ Lieutenant.

³⁶ Le passage entre la Grand-Rue et les parkings vers l'hypermarché porte aujourd'hui son nom.

furent lancées par le Maire et parvinrent au procureur de la République à Brest. La plupart des procédures furent sans doute classées ou devinrent obsolètes après la Libération. La presse locale ne fait état que de deux inculpations de femmes accusées de relations avec l'ennemi. Elles comparurent devant la cour de justice du Finistère à la fin du mois de janvier 1945. Condamnées à de la prison ou aux travaux forcés, elles bénéficièrent sans doute de remises de peine car elles retrouvèrent assez rapidement une vie familiale apparemment normale.

Les réquisitions allemandes

Rapidement, les tracasseries commencent pour les gens de mer. Dès la première semaine d'août 1940, leurs bateaux ont dû porter des marques rouges pour faciliter leur identification. Un règlement draconien contrarie leurs activités. Les laissez-passer ne sont que temporaires et doivent être renouvelés fréquemment. Leurs embarcations pourraient en effet être fort utiles pour des échanges avec l'ennemi d'Outre-Manche.

Le 11 septembre 1940, la *Kommandantur* de Lilia ordonne aux pêcheurs :

- *Il est strictement interdit d'utiliser le bateau pour autre activité que la pêche.*
- *Chaque membre d'équipage doit pouvoir présenter une pièce d'identité.*
- *Tout remplaçant d'un membre de l'équipage du bateau doit être muni d'un laissez-passer.*
- *Il est interdit d'embarquer quelqu'un qui ne soit pas pêcheur.*
- *Un laissez-passez est obligatoire et doit pouvoir être présenté pour tout contrôle au port ou au large.*
- *Ceux qui manquent à ces obligations seront punis. Nous pouvons en ce cas saisir le bateau et interdire la pêche.*
- *Tous les postes de TSF doivent être débarqués.*
- *Départs et retours au port sont seulement permis de jour. Celui qui s'approche de la grève durant la nuit sera fusillé. La pêche pendant la nuit est cependant permise.*

De plus, dès la première semaine d'août, de nombreux bateaux et annexes ont été réquisitionnés vers Lilia et Saint-Michel, parfois pour de longues périodes. Huit sloops et deux embarcations légères ne seront rendus à leurs propriétaires pour leurs activités normales qu'en mars 1941. D'après les autorités allemandes, les indemnités doivent leur être versées par l'administration française. Par

l'intermédiaire de la mairie, des lettres de réclamation sont donc adressées à la préfecture et à l'Inscription maritime. Il semble que ces administrations manifestent une certaine mauvaise volonté pour dédommager les gens de mer. Il apparaît maintes fois que les dossiers sont incomplets et que des soupçons de fraude pèsent sur certains propriétaires, surtout durant hiver où, habituellement, leurs bateaux sortaient fort peu en mer. D'autres font état de canots perdus ou endommagés et les indemnités payées aux propriétaires restent dérisoires face au préjudice subi.

Pour les marins de commerce absents pour cause d'embarquement au moment de la défaite, l'occupation d'une grande partie de leur pays complique l'existence. Le 23 janvier 1941, le maire intercède auprès de l'Inscription maritime pour intervenir auprès des autorités allemandes. Il s'agit d'obtenir la libération de plusieurs marins de commerce rapatriés d'Angleterre et débarqués le 29 octobre 1940 à Marseille, en zone libre.

Leur voyage de retour par chemin de fer se termina vers Bordeaux et ils furent internés au camp de Germignan, vers Saint-Médard-en-Jalles. Jean-Marie Lindivat, Jean Appriou, Joseph Bergot, François Pellen et Louis Prigent étaient embarqués sur des navires des compagnies d'Orbigny, de la Standard française des pétroles et de l'Union maritime. La raison invoquée pour leur internement aurait été un défaut de pièces d'identité réglementaires.

Dans la commune, la réquisition de personnel spécialisé devient rapidement chose courante. Dans tous les cas, ces directives sont immédiatement exécutables :

- Le 29 septembre 1940, le maire doit désigner pour le lendemain deux ouvriers terrassiers qui travailleront sous la surveillance d'un soldat allemand. Il s'agit de travaux de construction d'un lieu d'aisance dans l'école des frères transformée, désormais dans sa presque totalité en casernement pour la troupe allemande.
- Le 19 octobre, une communication du matin met en demeure le maire, le secrétaire de mairie et trois manœuvres de se présenter à la *Kommandantur* avant midi. La raison n'est pas précisée...
- Le 24 octobre, le lieutenant chef de la garnison exige cinq cents draps à fournir avant le 26 à dix-huit heures.

On peut imaginer les difficultés pour satisfaire à la plupart de ces demandes !

En fait, dès le mois de juin 1940, les ordres destinés à contraindre la population à se soumettre aux règles de l'occupant sont toujours urgents, voire brutaux. Pour cela, la mairie doit mettre rapidement en place des panneaux d'affichage au bourg, et leur contenu doit être lu par le garde-champêtre après chaque messe du dimanche.

Le samedi 2 novembre, la *Kommandantur* exige deux ouvriers et six cuisinières pour charger, décharger et éplucher des pommes de terre. Ils doivent être présents le lundi suivant à neuf heures à la cuisine roulante installée au bourg, route de Saint-Michel. D'autres femmes sont employées pour effectuer des ménages dans les cantonnements. Le 12 novembre, au matin, on exige immédiatement la réparation de la toiture de l'école des filles de Lilia, qui sert d'hébergement à la troupe : elle vient d'être endommagée par la tempête durant la nuit.

Cinq jours plus tard, ordre est donné au maire de fournir cinq charrettes avec leurs attelages et conducteurs pour transporter trente mètres cubes de pierres et de pierrailles à partir d'un lieu qui devra être précisé. Il s'agit probablement d'une carrière, mais le donneur d'ordres souhaite aussi vérifier la qualité du matériau avant le début du charroi !

En fait l'éventail des travaux requis par les vainqueurs de 1940 est très vaste. Au début, il s'agit surtout d'aménager leurs hébergements et de pourvoir à leur bien-être. Au fur et à mesure que la guerre dure, et que la pression des alliés s'accroît, la mise en place des ouvrages défensifs requiert de plus en plus de main-d'œuvre et de moyens matériels. La population locale est largement mise à contribution pour les terrassements et les charrois de sable et autres matériaux.

Les besoins de l'armée allemande créent donc des emplois. Les travailleurs sont, bien entendu, payés par la commune de Plouguerneau sur présentation d'un certificat émis par l'autorité allemande qui précise la durée et la nature du travail. L'heure est généralement rémunérée trois francs pour une femme et cinq ou six francs pour un homme, selon sa qualification de manœuvre ou d'ouvrier spécialisé.

Après avoir atteint nos côtes à l'extrémité de l'Europe, les forces allemandes subissent quelques contrariétés auxquelles elles ne s'attendaient peut-être pas. Parmi elles, l'absence de courant électrique dans nos campagnes et sur le littoral. Hormis le bourg, il faudra en effet attendre encore près de vingt ans avant que l'ensemble de la commune ne soit couvert par un réseau de distribution.

Joseph (*Job*, de Croasprenn), durant son séjour forcé de prisonnier en Rhénanie de 1940 à 1942, fut étonné de l'avance matérielle dans cette région de l'Ouest de l'Allemagne par rapport à la France³⁷. Toutes les fermes disposaient de l'électricité et leurs machines agricoles étaient très perfectionnées et novatrices, comparées aux rares équipements mécanisés que nous avons en Bretagne.

L'hiver 1940-1941 est particulièrement rude, avec une neige épaisse à la mi-janvier. À la fin du mois, sans doute pour sécuriser la circulation de ses véhicules, l'*Oberleutnant*³⁸ commandant la place exige que des dépôts de sable à épandre soient créés dans un délai de cinq jours le long des routes menant du Bourg au Grouanec et du Grouanec au Leuré.

³⁷ Conversation avec l'auteur de cet article en août 2009.

³⁸ Lieutenant.

Le froid s'installe dans les maisons. René Abguillem, de Ménan, et Louis Prigent, de Croas-Quenan, tous deux anciens combattants de la Grande Guerre, manœuvres et pères de plusieurs enfants, sont condamnés pour des vols de charbon à Brest. Ils subissent chacun une peine de quinze jours de prison à Rennes.

Peut-être à cause d'un fanatisme hitlérien plus exacerbé, la « correction » de l'occupant se dégrade. René Abjean, maire de Plouguerneau, en fait l'expérience dès le 6 février 1941, date où un incident relatif à la réquisition d'un bateau de pêche le fait emmener de force à la *Kommandantur*. Il y est brutalisé par un officier allemand nouvellement affecté à la « Place de Plouguerneau ». Après le 22 février 1941, il sera arrêté et détenu durant trois semaines à l'Aber-Wrac'h. Maire de Plouguerneau depuis 1919, réélu en 1935, il sera naturellement démis de sa fonction et le Conseil municipal légitime sera remplacé par un Corps électoral désigné par le Préfet et présidé par François-Marie Abjean (*Fransañ Mari ar gouarner*), qui n'avait, paraît-il, aucune vocation pour le poste de maire.

Dès la fin de cette année 1941, pour les Allemands, l'entrée dans la guerre des États-Unis augmente progressivement la puissance de l'adversaire et la pression militaire des Alliés s'accroît de plus en plus. Ceci implique le renforcement des défenses côtières. Les travaux sont effectués sous la responsabilité de l'organisation Todt et une main-d'œuvre de plus en plus abondante est nécessaire. À Plouguerneau, dès l'été 1942, de nombreux travailleurs sont recrutés sur réquisition de la *Feldkommandantur* de Quimper retransmise à la mairie par la Préfecture. À peine sorti de l'adolescence, François Marrec né en 1928 fera du terrassement pour une somme modique à Enez Terc'h et dans les dunes pour construire les blockhaus qui couvriront l'entrée de l'Aber-Wrac'h.

Le 29 septembre 1942, un télégramme du préfet du Finistère parvient en mairie de Plouguerneau. Il s'agit de la retransmission d'un ordre de la *Feldkommandantur* de Quimper qui impose de fournir dès le lendemain dix-sept ouvriers pour des travaux à discrétion de l'Organisation Todt de Brest. On précise cependant que la main-d'œuvre devra être prélevée parmi les non-indispensables.

Le 12 octobre, les services de la préfecture rappellent que, pour permettre les désignations utiles à Monsieur l'inspecteur du travail, les listes d'ouvriers disponibles pour l'Organisation Todt ne sauraient comprendre ceux qui y seraient déjà embauchés (sic). Ceci serait peut-être le résultat de la désorganisation provoquée par une certaine mauvaise volonté de l'autorité locale dans l'établissement des listes.

À la fin de l'année 1942, les autorités commencent à recenser les travailleurs spécialisés dans le travail des métaux, prélude au recrutement pour le STO³⁹ en Allemagne, qui battra son plein dès 1943. Les travaux dits « discutables », d'un montant supérieur à cent mille francs, doivent être signalés. Bâtir des dispositifs de défense du territoire est sans doute devenu beaucoup plus urgent.

³⁹ Service du travail obligatoire.

L'occupant allemand juge le site de Kérisoc stratégique, car il couvre plusieurs plages assez faciles d'accès par la mer. Il fait démolir le vieux sémaphore et le remplace par d'importantes installations modernes de surveillance côtière et aérienne, ainsi que par de l'artillerie pour couvrir la zone propice à une action offensive alliée. Le bastion s'ajoute aux nombreux ouvrages, parties du « Mur de l'Atlantique », qui peu à peu parsèment le littoral plouguernéen. Beaucoup d'entre eux consistent en un simple abri bétonné supportant une mitrailleuse ou, pour certains, une tourelle de char français « Renault FT 17 » de 1918. Lors de la défaite française de juin 1940, l'armée allemande avait en effet récupéré des centaines de ces blindés devenus complètement obsolètes. Leurs tourelles munies de leur canon de 37 mm furent jugées utiles pour d'autres utilisations !

Vers Rannenezi, à proximité du bourg de Plouguerneau, des *blockhaus* et des casemates pour abriter des canons de 150 mm à longue portée sortent de terre.

On fortifie aussi le bourg. François Roudaut⁴⁰ raconte : « En 1943, afin que mon père puisse rester à la ferme, les Allemands m'ont recruté à sa place. Je n'avais que quatorze ans. Pour leurs travaux, ils réquisitionnaient les hommes... Tout autour du bourg, ils nous faisaient creuser des fossés antichars. De huit heures du matin à cinq heures du soir... par tous les temps même sous la pluie qui nous trempait — nous n'avions pas de tenue imperméable — nous étions donc dehors à creuser, encore et encore, et à démolir. Que de talus en terre ils nous ont obligés à raser parce qu'ils voulaient plus de visibilité... Nous étions surveillés en permanence par un soldat ! »

Les impositions en nature

Dès 1940, un système de réquisitions est mis en place par l'État Français pour satisfaire aux exigences allemandes. Les services du Ravitaillement général sont chargés de l'organisation des opérations.

En Bretagne, dépourvue de matières premières pour l'industrie, le pillage économique de l'occupant s'abat principalement sur la production agricole. Officiellement, il faut ravitailler les villes françaises, mais il s'agit surtout de subvenir aux besoins des troupes allemandes, voire de la population d'outre-Rhin. Des milliers de tonnes de beurre, de viande et de céréales doivent être fournis par les cultivateurs. Le tout est naturellement payé, modestement, grâce aux indemnités colossales imposées à la France par l'Armistice de juin.

À partir de 1941, les contingents départementaux s'alourdissent de plus en plus, au fur et à mesure que la guerre dure, à cause de l'augmentation des effectifs des troupes sur les côtes. Les impositions du Ravitaillement général au niveau des

⁴⁰ Entretien de Rachel Normand avec François Roudaut en 2009 pour le livre « *Plouguerneau se raconte...* ». François Roudaut était cultivateur au bourg avant de s'établir dans une nouvelle ferme qu'il avait fait bâtir au Carpont.

cantons et des communes deviennent de plus en plus contraignantes. Ce pillage en règle du pays est organisé à partir du plus haut niveau de l'État Français.

En novembre 1941, l'amiral Darlan⁴¹ adresse aux préfets une note leur exigeant de respecter les contingents exigés par l'occupant en produits agricoles et de lutter contre le dérèglement des prix. Il est prétendu que ceci serait le résultat du marché clandestin et d'une consommation excessive dans les campagnes et les petits centres ruraux⁴².

La lutte contre le marché noir dans les campagnes devient par conséquent une priorité.

Dans le Finistère, la préfecture établit une série de règles pour le ramassage du beurre et une liste de collecteurs agréés est décrétée pour chaque canton. Pour les quatre dépôts de Plouguerneau — Bourg, Leuré, Grouanec et Diouris —, ce fut Pierre Palud, communément appelé « ar Palud ». Marié à Gabrielle Coat, fille du forgeron et commerçant au Diouris en Lannilis, il était négociant en gros de beurre et d'œufs au bourg de Kernouès. Dans nos campagnes, nous l'avons bien connu car son activité perdura longtemps après la guerre. Avec son petit camion équipé de récipients métalliques, qui ressemblaient à de grandes bassines, il fit longtemps la tournée des fermes jusqu'à l'avènement des laiteries industrielles de Ploudaniel et de Plouvien.

L'impôt en nature touche également le bétail. Une note du Ravitaillement général adressée à la mairie assure que les livraisons de veaux sont insuffisantes ; les manquants devront être remplacés par des bovins de trois cents kilogrammes.

Une amende, que l'on peut qualifier de démesurée, frappa ainsi de nombreux cultivateurs de la commune de Plouguerneau⁴³ ! Cette amende, très lourde, est répartie entre les producteurs et sera néanmoins partiellement remboursée durant l'été 1943 grâce aux efforts constatés en début d'année pour atteindre le quota exigé.

En décembre 1942, la commune de Plouguerneau doit verser un cautionnement de 420 000 francs à la *Feldkommandantur* de Quimper pour n'avoir fourni qu'une faible quantité du beurre imposé pour les trois mois précédents. La bureaucratie ignore — ou feint d'ignorer — que les mois d'automne ne sont jamais propices à la production de lait ou de beurre !

Cependant, il est avancé que cette amende sera remboursée si le contingent de beurre est fourni au cours du trimestre suivant.

Le 16 janvier 1943, Louis Guillon adresse une lettre à tous les maires du département du Finistère, dont il est préfet depuis décembre 1942. Il y précise que neuf communes sont mises à l'amende pour ne pas avoir fourni les quantités de beurre exigées en novembre.

Malgré les ordres précis de la *Feldkommandantur*, il apparaît que les maires de certaines communes auraient appliqué des règles injustes pour taxer les cultivateurs sur leurs productions de beurre et de lait. Cela engendre des

⁴¹ Vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Vichy de février 1941 à avril 1942.

⁴² « *Le Courrier du Finistère* » du 8 novembre 1941.

⁴³ En 1942, on dénombre 900 exploitations agricoles à Plouguerneau (Liste des services dans la commune requise par la *Kreiskommandantur* de Brest le 06/08/1942, pour de soi-disant besoins statistiques).

récréminations et des conflits, d'autant plus que les amendes peuvent être conséquentes. À Plouguerneau, où les exploitations agricoles sont de tailles très variées, c'est précisément ce qui se passe !

Faisant sans doute preuve d'un souci louable pour assurer l'harmonie entre les cultivateurs de la commune et faire taire certaines jalousies, la mairie dresse la liste des redevables des impositions en nature, avec les quantités à fournir et les amendes dues en cas de lacunes de fournitures. Plus de quatre-vingts ans plus tard, il nous semble évident que des injustices flagrantes existaient dans les exigences imposées aux cultivateurs.

Durant les trois premiers mois de 1943, les assujettis aux redevances ont probablement fait quelques efforts, car la quantité livrée a dépassé les quatre-vingt-dix pour cent du quota fixé. Par conséquent, le 1^{er} avril, le maire écrit au directeur des services agricoles à Quimper. Il lui demande d'intervenir auprès de la *Feldkommandantur* pour solliciter le remboursement de l'amende de 420 000 francs infligée à la commune à cause de la carence des livraisons au dernier trimestre de 1942.

Cependant, pour le trimestre suivant, il n'atteint plus que cinquante-sept pour cent des sept cent quarante kilos exigés. Peut-être s'agit-il d'une forme de résistance, d'un accroissement du marché noir ou d'une économie de troc ?

Néanmoins, malgré la « chasse » officielle aux contrevenants, le maire de Plouguerneau adresse un courrier, daté du 29 juillet 1943, au commandant de la *Feldkommandantur* de Quimper pour exposer les efforts des cultivateurs de Plouguerneau afin de satisfaire aux exigences, tout en précisant que la nourriture du bétail a été fortement réduite en raison de la sécheresse durant le printemps précédent.

L'occupant fut peut-être sensible à cette supplique : 250 000 francs furent remboursés sur l'amende « beurre » de décembre 1942, avant la fin du mois d'août. Cependant, il est incontestable que ce remboursement fut encore une source de malaise dans nos campagnes, révélant une fois de plus des inégalités de traitement. Des cultivateurs — apparemment les plus aisés — fortement ponctionnés en janvier 1943, se voient restituer la totalité de leur amende. En revanche, nombre de petits fermiers ne peuvent bénéficier que de maigres compensations.

Les obligations pour les besoins des troupes d'occupation pèsent lourdement sur l'économie locale. En mai 1943, faisant suite à des réclamations de certains maires, le préfet du Finistère fait part à la *Feldkommandantur* de Quimper des inconvénients pour les travaux agricoles qui résultent des trop nombreuses et fréquentes réquisitions d'attelages.

C'est une fin de non-recevoir : elle répond que les nécessités pour les charrois ne relèvent que de la seule compétence des autorités locales allemandes et qu'elle n'a pas à intervenir. Les besoins en véhicules, tout comme le paiement des prestations, doivent être traités à l'amiable avec les maires des communes.

Ceci a peut-être pour résultat que, le 24 août 1943, le préfet transmet à tous les maires du département une copie d'un courrier de juin 1943 émanant de la même

Feldkommandantur. Le document recommande aux troupes stationnées dans les communes d'utiliser en priorité leurs propres moyens de transport de matériaux afin de ne pas nuire aux nécessités des travaux agricoles.

Dans le même esprit, en mars 1944, la Préfecture exempte les goémoniers du littoral de ces corvées durant les périodes de récolte des algues. On considère peut-être que les goémoniers exercent une profession indispensable à l'armée allemande par la production d'iode⁴⁴. Ils sont ainsi exonérés par les autorités d'occupation d'aider aux travaux de terrassement pour les défenses côtières.

Néanmoins, la directive précise aussi que le nombre d'ouvriers mis à disposition de la troupe ne doit en aucun cas diminuer et que d'autres travailleurs doivent donc impérativement remplacer les dispensés.

La justice face aux trafics et réquisitions

Le 30 janvier 1943, parmi d'autres affaires de droit commun, *La Dépêche de Brest* fait état de trois actions en justice. Elles concernent des citoyens plouguerneens, qui viennent d'être jugés lors de la dernière audience du tribunal correctionnel de Brest.

Le premier délit évoqué provient d'un soupçon de trafic de lichen, signalé par un garde maritime, entre un hôtelier de Plouguerneau et un commerçant de l'Île-Grande (Côtes-du-Nord). Devant la nébulosité de l'accusation, le jugement est renvoyé au 12 février avec audition du garde qui a dressé le procès-verbal.

Livrez votre beurre !

Sous ce titre le correspondant du quotidien rapporte que trois cultivateurs de Plouguerneau, qui ont fait preuve de mauvaise volonté dans la livraison de leur beurre au service du ravitaillement, ont comparu devant le tribunal. Ils sont sévèrement admonestés par Monsieur le président, qui les qualifie de « mauvais Français », avant de les condamner à des amendes, lourdes pour l'époque :

- Jean Pronost (69 ans) : 10 000 francs d'amende.
- La veuve Jézégou (79 ans) : 8 000 francs d'amende.
- Yves Bodénès (34 ans) : 6 000 francs d'amende.

Peut-être en raison de leur âge avancé, les deux premiers contrevenants obtinrent cependant une restitution partielle de leur amende, l'été suivant. Marie-Jeanne Le Bris, veuve de Jean-Marie Jézégou depuis 1907, demeurait à Kerhabo avec trois enfants célibataires âgés de 45 à 53 ans ; elle reçut 2 100 francs. Jean-Marie Pronost, de Grouanec-Coz, qui vivait avec sa femme « Dièle⁴⁵ » Guiavarch et trois fils⁴⁶ célibataires de 24 à 35 ans, fut remboursé de 3 050 francs. En revanche, Yves Bodénès marié à Marie-Yvonne Ac'h, qui élevait sept enfants de deux à dix ans à Kerhabo, ne bénéficia d'aucune remise.

Mise en accusation dans un autre dossier, Marie Floch âgée de 51 ans demeurant à Plouguerneau, est condamnée à 1 000 francs d'amende pour achat direct à la ferme d'une certaine quantité de beurre. La quantité n'est pas précisée !

⁴⁴ L'iode extraite des algues (brûlées dans des fours à soude) était indispensable à l'industrie pharmaceutique et chimique de guerre

⁴⁵ Diminutif du prénom Marie-Gabrielle dans nos contrées bretonnantes.

⁴⁶ Yves, l'aîné des fils, âgé de 38 ans, est alors prisonnier de guerre en Allemagne. Il ne reverra pas la ferme familiale car il perdra la vie lors d'un bombardement dans le Schleswig-Holstein le 2 mai 1945.

Le service du travail obligatoire

Le 22 juin 1941, l'Allemagne nazie a lancé ses armées à la conquête d'un « espace vital » vers l'Union soviétique. Cette nouvelle guerre dévore la jeunesse active du Reich et la pénurie de main-d'œuvre se fait ressentir dans les activités industrielles. Les pays soumis depuis 1940 sont de plus en plus sollicités pour pallier ce déficit de personnel qualifié. En France, la presse participe à cette campagne d'incitation.

Les résultats en sont assez mitigés et les services de la main-d'œuvre du régime collaborationniste français et du Reich allemand⁴⁷ sont sans doute peu satisfaits des résultats du « marché de dupe » quant au recrutement escompté en France, au moment même où les besoins allemands augmentent. De modeste, le flux de volontaires français vers l'Allemagne, pour une soi-disant — « relève » d'un prisonnier de guerre de 1940 par trois travailleurs libres — est devenu indigent.

Le 4 septembre 1942, une loi relative à l'utilisation et à l'orientation de la main-d'œuvre est promulguée par l'État français. Elle instaure l'obligation de travailler pour tous les Français et ressortissants étrangers reconnus médicalement aptes. Les personnes nouvellement arrivées dans la commune doivent être impérativement recensées par ordre de la préfecture du 20 juillet 1942. Tous les hommes âgés de dix-huit à cinquante ans et les femmes célibataires de vingt et un à trente-cinq ans sont concernés. Dès le 29 septembre, les secrétaires d'État au Travail et à la Production industrielle font parvenir aux préfets les décrets et les circulaires pour la mise en application de ces règles.

Le 22 février 1943, la préfecture réclame le recensement de « tous les Français qui ne sont pas pourvus d'un travail utile aux besoins du pays »⁴⁸. Le 28 du même mois, par télégramme, elle demande en urgence pour le 3 mars le dénombrement des hommes nés en 1920, 1921 et 1922.

⁴⁷ *Generalbevollmächtigter für den Arbeitseinsatz* (GBA), fondé le 21 mars 1942.

⁴⁸ Courrier très urgent de la préfecture du Finistère à tous les maires du département.



Les fiches individuelles — contenant un certain nombre de renseignements sociaux, d'antécédents militaires — ainsi que les états numériques doivent être transmis dans un délai de cinq jours au Bureau artisanal des matières.

Obligation est faite aussi de corriger les oublis de l'administration si nécessaire, et de préciser à chaque déclarant que, pour lui ni pour aucun autre de ses compagnons, le recensement n'a aucun rapport avec une quelconque affectation à l'organisation Todt ou à un travail d'usine en Allemagne (sic). En fait, l'objectif non avoué est de répondre aux exigences allemandes pour l'affectation de travailleurs pour le STO⁴⁹ dans l'industrie allemande, désorganisée par la guerre à l'Est.

Parmi les dispositions mises en vigueur par cette loi, figure le recensement de la main d'œuvre spécialisée dans le travail des métaux. C'est sans doute une priorité pour l'industrie de guerre.

Dans le Finistère, le dénombrement est ordonné en urgence par la préfecture le 29 octobre 1942. Le résultat doit parvenir à Quimper sous cinq jours !

À Plouguerneau, comme dans la plupart des communes de notre département, peu d'établissements sont concernés : six forgerons, trois charrons, deux garagistes, deux réparateurs de cycles et l'entreprise de transports en commun de François Riou à Lilia, qui emploie trois mécaniciens et douze chauffeurs. Il est vrai qu'ils sont conducteurs de véhicules en acier, profession assimilable à celle de travailleurs sur métaux !

Dans la liste, sont même inclus deux tailleurs, deux selliers, un ébéniste, un peintre. Ces derniers n'ont sans doute qu'un rapport assez éloigné avec le travail des métaux, mais on fait peut-être du zèle en suivant à la lettre l'esprit d'un paragraphe de la loi du 14 septembre, qui précise qu'on entendra par « entreprise travaillant les métaux », toute entreprise mettant en œuvre un métal quelconque, sous quelque forme qu'affecte cette mise en œuvre et qu'elle soit obtenue manuellement ou au moyen d'une machine. Effectivement un rabot et une machine à coudre... sont plus ou moins métalliques !

Le 30 octobre 1942, il est précisé que tous les hommes de la liste établie, âgés de dix-huit à cinquante ans, doivent se présenter spontanément à une visite médicale à Brest à partir du 2 novembre et qu'aucune convocation individuelle ne sera adressée. Les anciens prisonniers de guerre de 14-18 et de 39-45 sont néanmoins exemptés de cette contrainte. Le principe du volontariat prôné en juin précédent a été rapidement oublié ; une menace non voilée dans cette directive précise que les hommes absents du contrôle médical seront inscrits d'office sur la liste des « volontaires » et feront partie des premiers départs pour partir travailler en Allemagne.

Dans le courant des mois de novembre et décembre, la préfecture précise un certain nombre d'autres dispositions concernant la main-d'œuvre, et elles sont toujours de plus en plus contraignantes.

⁴⁹ Service du travail obligatoire. Instauré par la loi du 16 février 1943, il faisait suite au relatif échec des politiques de volontariat et du système dit de la « Relève » des prisonniers de guerre de 1940.

Peut-être par souci de prouver sa bonne volonté — comme ce fut aussi le cas dans d'autres circonstances — il semble que l'État français avait anticipé les directives de l'occupant allemand. En effet, ce n'est que le 28 décembre 1942 que la préfecture transmettra un ordre de la *Feldkommandantur*, pour répéter mot pour mot la directive émise le 29 octobre.

Avec la complicité des autorités collaborationnistes de la France, la réquisition de bras supplémentaires devient vite inévitable et, peu à peu, une certaine pression s'accroît sur les jeunes gens de la classe 1942⁵⁰, qui, sans la défaite, auraient été en âge d'être incorporés pour leur service militaire.

Le 8 février 1943, en réponse au chef du gouvernement de Vichy qui transmet les mises en demeure des Allemands, le préfet Guillon donne instruction aux maires du Finistère de procéder au recensement de tous les citoyens masculins nés entre le 1^{er} janvier 1912 et le 31 décembre 1921. Le 11 février, la *Feldkommandantur* de Rennes exige sous sept jours la liste de tout le personnel des entreprises de la commune avec tous les renseignements les concernant. Il faut donner précisément l'activité de chacun des hommes, avec la profession éventuelle exercée précédemment, leur date de naissance, leur domicile, leur situation familiale.

Le 16 du même mois, une nouvelle loi de l'État français amplifie celle du 4 septembre 1942 et instaure officiellement le Service du Travail Obligatoire (STO) qui impose aux jeunes hommes des classes 1940 à 1942 d'effectuer un travail « utile pour le pays » pour une durée de deux ans. En fait, elle rend obligatoire un service de travail de deux ans en Allemagne pour les Français nés de 1920 à 1922.

Pour ces jeunes gens, une circulaire du préfet du 25 mai 1943 instaure l'obligation de posséder une carte de travail. C'est une sorte de passeport qui permet de contrôler la situation de chaque assujetti en application de la loi, et de restreindre les exemptions. Les contrevenants seront poursuivis et condamnés à de lourdes peines de prison et d'amendes conséquentes.

Ces documents seront émis par la préfecture qui s'empresse de vérifier les avis des maires des communes au sujet des exemptions possibles. Il semble en effet que les édiles auraient tendance à surestimer les cas d'inaptitude parmi les citoyens concernés.

⁵⁰ Nés en 1922.

Le 17 juin 1943, après les visites médicales qui ont eu lieu six jours auparavant dans les mairies des chef-lieux de canton, un télégramme — faisant suite à l'ordre STO 25 des autorités occupantes — impose l'établissement immédiat de trois listes⁵¹ parmi les natifs de 1920 : les jeunes gens aptes au travail en France, les inaptes à tout travail et ceux qui ont été précédemment déclarés inaptes, mais qui ne se sont pas présentés à la visite médicale. Dans les résultats, la liste des jeunes aptes au travail en France est vide, ce qui laisse sous-entendre que tous les travailleurs aptes ont été recensés lors de la visite médicale du 4 mars 1943 à la mairie de Lannilis, chef-lieu du canton. Un seul est déclaré inapte à tout travail : il s'agit de Toussaint Coum demeurant au Bourg. Né à Lambézellec en 1920, il était probablement sans profession et réfugié de Brest, ville où il se maria en 1945 (il est mort à Quimper en 2006). Ceux qui avaient précédemment été déclarés inaptes et qui ne se présentèrent pas furent Louis Calvez, de Kerneac'h-an-Traon, et François Salaün, du Grouanec. Le premier mourut sans profession en 1946. Le second dit *ar c'har goat*, journalier agricole, amputé d'une jambe depuis son enfance et personnage haut en couleur, décéda en 1981.

Désormais, les tickets d'alimentation ne seront plus délivrés aux jeunes des classes précitées que s'ils sont en situation régulière à l'égard de la loi sur le travail obligatoire. Les distributions et les renouvellements mensuels ne se feront que sous le contrôle d'un fonctionnaire de la police ou d'un gendarme et les contrevenants seront immédiatement dirigés vers le centre d'hébergement surveillé⁵² à Quimper.

Les réfractaires seront exposés aux sanctions prévues par les diverses lois émanant des exigences allemandes sur la main-d'œuvre française. Celle du 14 juin 1943 prévoit de les sanctionner par une très lourde amende et de la prison. Empruntant des pratiques du droit allemand, les peines peuvent aussi s'étendre à ceux qui apporteraient un soutien aux réfractaires, y compris les membres de leur propre famille. Les dits « exemptés » ou « sursitaires » doivent pouvoir fournir des preuves documentaires contraignantes qui attestent la régularité de leur situation.

Le 18 juin, la « chasse » aux insoumis est officialisée par la préfecture : contrôles renforcés, obligation de présenter une carte valide pour accéder aux administrations, etc.

Quelques jours plus tard, sous couvert du chef du gouvernement, Pierre Laval, le Commissariat général au Service du travail obligatoire croit indispensable de couper court aux rumeurs d'injustice qui règnent dans beaucoup de communes.

La mairie reçoit une note détaillée sur les textes en vigueur, portant notamment sur les procédures de pointage des cartes de travail et le traitement des cas des réfractaires et insoumis. En annexes sont jointes les règles applicables pour les exemptés et les sursitaires au départ en Allemagne pour les hommes des classes 1939, 1940, 1941 et 1942.

⁵¹ Terme souligné en rouge dans le télégramme du préfet.

⁵² Établi à l'hôpital psychiatrique Gourmelen pour statuer sur l'avenir des ouvriers défailants pour l'Allemagne. Devant l'afflux des réfractaires au STO, un second centre sera ouvert en octobre 1943 à l'école Saint-Charles.

Le 3 juillet 1943, le secrétaire général de la Préfecture écrit aux maires de toutes les communes du département. Il fait savoir que le bureau d'embauche de la *Feldkommandantur* est las du nombre élevé de jeunes hommes nés en 1922 qui se présentent avec un justificatif qui doit les exempter d'un départ pour l'Allemagne. Ils sont tous munis de certificats des maires certifiant qu'ils sont dans une situation particulièrement digne d'intérêt pour motiver une exemption. Le fonctionnaire précise qu'aucune dispense ne peut être accordée pour les jeunes gens de la classe 1942, et qu'il est donc tout à fait inutile de fournir de tels documents.

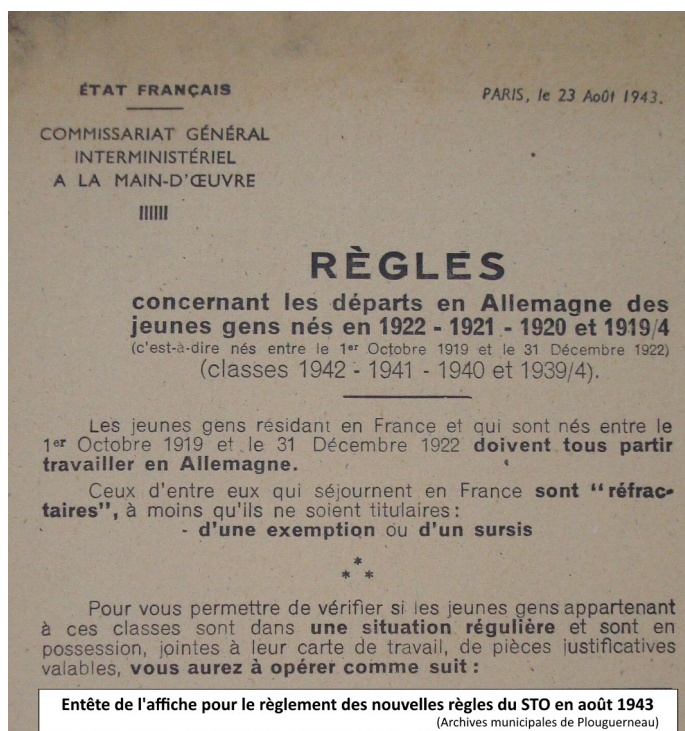
De Paris, le Commissariat général à la main-d'œuvre de l'État Français durcit les règles le 23 août. Tous les jeunes gens nés entre le 1^{er} octobre 1919 et le 31 décembre 1922 ont l'obligation de répondre à toute quelconque convocation en vue d'un départ en Allemagne.

Ces directives créent un certain malaise parmi les jeunes gens concernés, et quelques-uns disparaissent dans la nature. Dans une circulaire de la DGPN⁵³ du 12 août 1943, on relève trois Plouguerneens, nés en 1922,

qui sont recherchés. Mais tous n'y figurent sans doute pas⁵⁴, quand on s'aperçoit de la faiblesse du nombre de départs par rapport au nombre de convoqués pour le recensement dans le Finistère. En fait, les complicités parmi le personnel administratif des mairies ou des gendarmeries furent sans doute assez substantielles.

Pour des jeunes gens natifs du terroir, se cacher était sans doute relativement aisé dans nos campagnes, grâce aux talus, aux chemins creux et aux complicités locales. De nombreux fermiers avaient, en effet, connu la guerre contre l'Allemagne un quart de siècle auparavant et ne portaient pas vraiment l'occupant dans leur cœur.

Auparavant plus ou moins protégés car faisant partie des corporations indispensables à la marche de l'économie et au ravitaillement du pays, les



⁵³ Direction Générale de la Police Nationale.

⁵⁴ Selon Yves Bramoullé, à la fin du mois d'août 1943, 39 jeunes de Plouguerneau sont recherchés (*La guerre en mémoire*. Éditions Le Télégramme, 2002)

agriculteurs sont désormais de moins en moins privilégiés. Parmi eux, Louis Guével⁵⁵, de Kerhuel, témoigne en 2009 :

⁵⁵ Décédé à près de 101 ans, en 2023.

Louis dans la clandestinité.

« Étant de la classe 42, je n'ai pas fait de service militaire, mais j'ai été réquisitionné pour le STO en 1942, quand j'ai eu vingt ans.

J'étais réfractaire à cette convocation et je me suis caché quelque temps dans une garenne de genêts. À la campagne, il n'y avait réellement aucun problème pour la nourriture. Durant ce temps, en fait pas très long, j'ai vécu sous un abri construit à l'aide d'une bâche. Je ne faisais rien et je m'ennuyais vraiment.

Un jour, deux soldats allemands sont passés à bicyclette dans le chemin creux, en bas de la garenne. Le bruit de leur baïonnette frappant le cylindre métallique qui leur servait de musette m'avait alerté. Ils sont passés sans s'arrêter ; ils étaient peut-être plus préoccupés par leurs affaires de marché noir dans certaines fermes !

Plus tard, j'ai été durant quelques mois hébergé chez un beau-frère, et je n'y ai pas été plus inquiet.

Avec le recul, je pense que les Allemands ne faisaient pas beaucoup d'efforts pour traquer les réfractaires. En fait, ils auraient facilement pu faire pression sur les familles, ou prendre des otages, pour nous récupérer.

Pour eux, Plouguerneau n'était sans doute pas une si mauvaise affectation ! »

Le 18 septembre 1943, malgré une indubitable aversion pour cette exigence, Louis Dupiech⁵⁶, nouvellement nommé préfet du Finistère, ordonne le recensement de la classe 1943 pour la visite médicale d'aptitude au STO.

Une exigence qui peut rappeler les anticipations de l'appel aux armées des classes 1913-1918 durant la Grande Guerre, *ar vrezel all* (l'autre guerre). Mais c'était pour une autre cause !

Le 21 octobre de cette même année, le troisième bureau de la quatrième division de la préfecture du Finistère transmet un ordre des autorités allemandes à toutes les mairies du département : il faut recenser tous les hommes de dix-huit à cinquante ans pour le Service du travail obligatoire. Le principe du volontariat est depuis longtemps passé aux oubliettes !

La loi du 4 septembre 1942 s'applique aussi à certaines catégories de femmes pour le travail obligatoire. Moins d'un mois avant le débarquement des armées alliées en Normandie, on fait pression sur les services communaux pour transmettre à la préfecture du Finistère — et de toute urgence avant le 10 mai 1944 —, l'état de toutes les femmes nées entre 1899 et 1926 et séjournant à Plouguerneau.

On ne sait ce qu'il advint de cette liste, mais il est plus que probable qu'elle ne fut jamais exploitée ; à cette époque, les services de Quimper étaient déjà fortement noyautés par des sympathisants de la Résistance.

⁵⁶ Préfet du Finistère d'août 1943 à février 1944. Dès son arrivée à Quimper, il prit une part active aux activités de la Résistance dans le département, avant sa mutation pour l'Aveyron, où il poursuivit son action jusqu'à son arrestation le 17 mai 1944. Torturé puis déporté à Neuengamme, il a disparu le 3 mai 1945 lors de l'attaque par l'aviation alliée du cargo *Thielbek*, où il avait été enfermé avec 2 800 autres détenus après l'évacuation du camp.

La Défense passive

À partir d'août 1940, la *Kommandantur* locale⁵⁷ se préoccupe de la mise en place de ce qui pourrait être qualifié d'une certaine défense passive. Elle ordonne de débayer les greniers de toute source d'incendie potentielle : fagots, pétrole...

Quelques mois plus tard, les incursions des avions britanniques vers le port de Brest ou la petite base navale de l'Aber-Wrac'h sont devenues de plus en plus récurrentes.

On dicte aux habitants la conduite à tenir en cas d'alerte aérienne : se réfugier à la cave ou dans une tranchée, ouvrir les fenêtres, fermer les volets. Pour veiller au respect des consignes, une « personne de confiance » doit être nommée pour chaque îlot de deux ou trois maisons. Le garde-champêtre et quatre autres hommes sont chargés de la surveillance des rues du bourg. Une équipe de douze hommes a été formée pour faire fonctionner la pompe à incendie, tandis que les sœurs de l'hospice ont été chargées des premiers secours à la population, si nécessaire.

Le 5 août 1943, la préfecture du Finistère s'inquiète des risques encourus par les écoles.

L'aviation alliée devient de plus en plus offensive et ses activités s'accroissent sur les défenses côtières de la pointe bretonne, notamment aux abords de Brest. Une directive préfectorale requiert la mise en place d'une défense passive pour protéger les écoliers.

Elle sera effective avant la fin de l'année 1943 avec trois pôles : le Bourg, Lilia et le Grouanec. Trois centres de secours sont créés : l'un à la chapelle du cimetière au bourg, un autre à l'école privée de Lilia et un troisième à l'école Saint-Quénan du Grouanec. Le docteur Goas est chargé de la direction des postes du Bourg et du Grouanec, tandis que le docteur Guéguen dirige celui de Lilia.

Pour chaque poste, on a prévu des infirmiers et surtout des infirmières, qui sont en majorité des religieuses des écoles privées. Les ambulanciers sont certains commerçants : le mécanicien Gabriel Bodénès du Bourg, le transporteur Michel Riou de Lilia et Job Merrien, charron au Grouanec ; ils sont sans doute les seuls citoyens possédant des véhicules automobiles. Les équipes de chaque poste sont renforcées par des brancardiers, des aides-infirmières et des agents de voirie. Monsieur Balbot, receveur des PTT, est chargé de coordonner les liaisons entre les rares postes téléphoniques existants.

Il est vrai que, fréquemment, des bombardiers alliés touchés par les canons antiaériens ou les chasseurs allemands sont aperçus en flammes dans le ciel plouguernéen, et qu'une catastrophe n'est pas à exclure. L'un d'eux s'écrase même à proximité immédiate du bourg, dans la cour de la ferme des Abjean, à

⁵⁷ En fait, elle ne fait que répéter les recommandations du gouvernement français en cas de guerre, décrétées en 1936.

Gorrekear. Après leurs échecs sur Brest, d'autres avions se sont délestés en pleine nuit de leurs bombes sur des champs situés entre les hameaux de Kerguéo et Kerigoualc'h. Heureusement, il n'y eut pas de victimes.

En revanche, Yves Le Roux, natif de Loguivy en 1894, perdit la vie le 6 janvier 1942 à Cras-Kerascoët, à proximité de Tariec en Plouvien. Vers huit heures du matin, un chapelet de trois bombes — sans doute lâchées par un avion qui n'avait pu s'en défaire sur Brest — tomba dans la cour de sa ferme. Il s'était marié en 1937 avec Anastasie Fourn, veuve de Jean-Marie Abalain. Il fut tué sur le coup et le toit de sa maison fut soufflé. Sa femme et son beau-fils, Jean Abalain, âgé de vingt-deux ans, qui se trouvaient à l'intérieur, s'en sortirent miraculeusement indemnes⁵⁸.

Au bourg, et dans beaucoup de hameaux, on creuse des abris que l'on recouvre de terre. Ils serviront surtout, durant quelques jours, lors des combats de la Libération, pour se protéger des éclats d'obus, souvent américains. Leur description rappelle les tranchées du front de la Grande Guerre. À l'instar de ceux de Kerfaven, les anciens combattants de la précédente guerre les boudront la plupart du temps : ils en avaient vu bien d'autres, moins d'un quart de siècle auparavant !

Au dernier trimestre de 1943, la défense côtière devient une priorité.

Les résultats de la note du mois d'août sont probablement peu satisfaisants car, le 8 décembre, le directeur de la Défense passive de Brest, le colonel Michel Scheidhauer⁵⁹ — que l'on ne peut soupçonner d'intelligence avec les Allemands — souligne les insuffisances du projet avec, notamment, la pénurie d'abris et l'oubli des élèves des écoles libres. Homme d'expérience, il offre même ses services pour donner à la mairie toutes les informations utiles pour l'amélioration du programme.

Le 27 décembre 1943, l'inspecteur départemental des services incendie du Finistère exige qu'un rapport détaillé soit produit après chaque intervention des sapeurs-pompiers nécessitée par une attaque aérienne. Chaque rapport doit être transmis à l'*Ordnungspolizei*⁶⁰ de Rennes.

On ne sait si un quelconque incendie fut le résultat d'une attaque aérienne à Plouguerneau. En revanche, la retraite des troupes allemandes en août 1944 fut la cause d'un certain nombre de sinistres. Mais la rédaction de rapports aux autorités d'occupation n'était plus, alors, à l'ordre du jour !

Rapidement, en 1943, une structure bien organisée pour les secours se met en place. Elle est présidée par le maire François-Marie Abjean. Il a pour adjoint Gabriel Bodénès, garagiste à la Rue Neuve, au bourg.

⁵⁸ Hebdomadaire « *La Résistance* » du samedi 10 janvier 1942.

⁵⁹ Michel Scheidhauer. De souche alsacienne, né à Fontenay-le-Comte en 1877, saint-cyrien nouvellement promu capitaine, il est blessé et fait prisonnier par les Allemands à Rossignol lors de la bataille des frontières en août 1914. Après la guerre et des campagnes dans les troupes coloniales au Moyen-Orient, en Annam et au Maroc, il prend le commandement du 2e RIC à Brest en 1935. De nouveau prisonnier des Allemands en 1940, il est rapidement libéré à cause de son âge et il entre dans la Résistance. Son fils pilote dans la RAF fut abattu au-dessus de Jersey et interné comme prisonnier de guerre. Il fut assassiné par la Gestapo en mars 1944, après son évasion du camp de Sagan en Silésie.

⁶⁰ *Ordnungspolizei* : Police de l'ordre public.

Peu avant la fin de l'été 1944, malgré les violents combats et des bombardements aériens massifs qui se déroulent toujours à Brest, les risques inhérents à la guerre furent sans doute jugés éloignés. En conséquence, le service de la préfecture du Finistère en charge de la Défense passive pour la commune y mit fin le 28 août.

Un compte rendu détaillé du coût des travaux entrepris dans chaque commune du département fut demandé pour clôturer les comptes de l'opération.

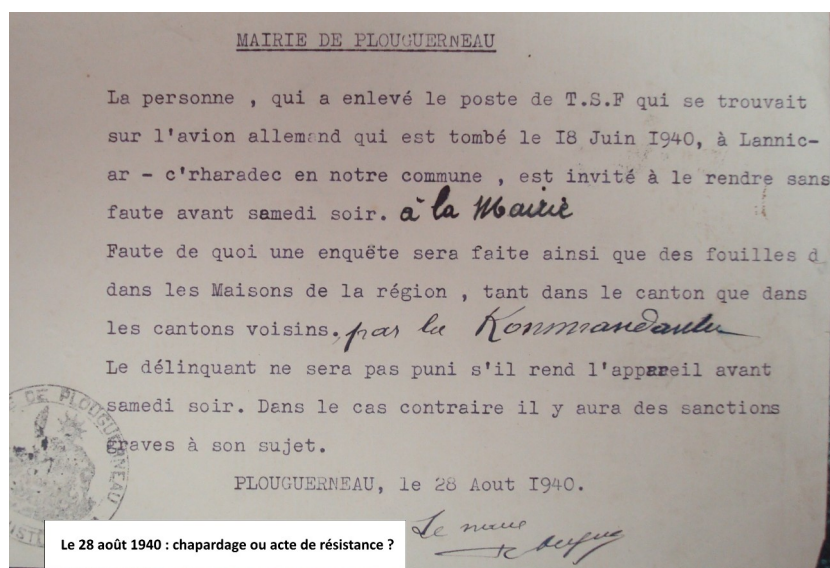
L'anti-collaboration

Parallèlement à la collaboration officielle de l'Administration française avec l'occupant allemand, une activité clandestine de résistance se met en place.

Le 28 août 1940, une communication du maire demande la restitution du poste de radio de l'avion allemand qui s'était écrasé dans un champ le 18 juin 1940, entre Pount-ar-Vignoun et Saint-Quénan. Nous ne saurions dire s'il s'agit d'un acte de résistance ou d'un simple chapardage.

La résistance débute de manière plutôt passive, à l'image des tromperies des cultivateurs dans leurs déclarations à l'administration chargée de mettre en place la réquisition des produits agricoles au bénéfice de l'Allemagne, ou encore des fausses indications sur la direction prise par de présumés parachutistes anglais.

Pour ce motif, le 19 décembre 1941, sont arrêtés Jean Gouez et Eugène Ogor, goémoniers à Krukerrou et Marie Nicolas, d'Enez Sang. Le 29 janvier 1942, les deux premiers sont condamnés à quatre mois de prison. Marie — mère de deux enfants dont le mari Gabriel Loaëc est prisonnier de guerre — bénéficiera sans doute de circonstances atténuantes et n'est condamnée qu'à deux mois de détention.



François Léon, gardien du phare de l'île Wrac'h, rentré de captivité en décembre 1941, est moins chanceux. Il est arrêté le 11 janvier 1942, accusé de guider par des signaux nocturnes les attaques de l'aviation anglaise contre la base navale allemande de l'Aber-Wrac'h. Transféré en Allemagne, il est fusillé à la prison de Cologne le 15 septembre 1943. Il sera déclaré « Mort pour la France » en 1947, puis « Mort en déportation » en 1995.

Le 23 octobre 1940, un sous-officier de l'armée d'occupation remet un courrier du maire de Plouguerneau au directeur de l'Union électrique du Finistère à Brest. Il s'agit d'une demande pressante des autorités d'occupation, pour alimenter en électricité le village de Kergoff, distant de trois kilomètres du bourg. Ce fut un refus, approuvé par la *Kreiskommandantur* de Brest, justifié principalement par le manque de moyens pour réaliser les travaux.

Il faut croire que, quelque temps plus tard, le projet fut remis à l'ordre du jour car, en janvier 1942, le sous-préfet de Brest fut convoqué par le commandant de la *Kreiskommandantur*. On lui signifia que la commune de Plouguerneau était punie parce qu'un gros câble de trois cents mètres de long avait été volé par des habitants de Kergoff dans la nuit du 16 au 17 courant, entre Keruzal et la grève de Saint-Michel.

L'enquête menée par la gendarmerie de Lannilis ne permit pas d'identifier les coupables. En réalité, elle révéla qu'ils n'étaient peut-être même pas civils. On peut cependant présumer du peu d'empressement des hommes affectés aux recherches. Certains eurent un rôle éminent dans la Résistance, comme Jean-François Derrien, alias *Jean-Maurice*⁶¹.

Finalement, comme épilogue à l'affaire, une centaine d'hommes de Kergoff et des hameaux environnants furent tenus d'assurer une garde permanente durant deux semaines dans la zone du sabotage. On ne sut jamais ce qu'il était advenu de ce câble !

À partir de l'automne 1943, les réseaux de la Résistance s'organisent pour préparer la Libération. Ils ont pour noms Alliance, Défense de la France... Gabriel Bodénès, garagiste, route de Lannilis à Plouguerneau, en fait partie ; il y déploiera une activité intense jusqu'à la Libération en août 1944.

D'autres commerçants, par patriotisme ou par crainte d'être payés en « monnaie de singe », prennent des dispositions d'urgence pour mettre à l'abri certains produits en vente dans leur échoppe dès l'approche d'un militaire allemand. C'est ainsi que Jean Kérébel, épicier sur la Grand-Rue, finit par être surnommé « Ramasse », à cause du mot qu'il lançait invariablement lors de tout risque d'intrusion d'un membre de l'armée d'occupation dans son magasin. Il signifiait ainsi qu'il était urgent de faire disparaître les marchandises les plus précieuses.

⁶¹ « *Gendarme et résistant sous l'occupation* ». Jean-François Derrien, éditions Keltia (1994).

Vers la Libération

Dès le début du mois de janvier 1944, la pression des forces alliées sur le littoral nord de la France s'accroît. Pour des raisons dites de « tactique militaire », la *Feldkommandantur* de Quimper somme la famille Bellec d'évacuer l'île Stagadon dans un délai de cinq jours. On ne fait évidemment aucun cas du relogement de la famille !

Les réquisitions continuent ; le 3 février, le maire est avisé par le service du Ravitaillement général à Lannilis qu'il faut livrer, dans un délai de deux jours, mille cinq cents kilogrammes de foin et deux mille kilogrammes de paille à l'unité allemande numéro 44817A, affectée à Plouguerneau.

Le 6 juin 1944, les armées alliées prennent pied sur le littoral normand, mais elles piétinent durant plus d'un mois et demi dans le bocage, avant la rupture du front allemand à Avranches, à la fin du mois de juillet. Le VIII^e corps d'armée américain envahit la Bretagne et ses avant-gardes arrivent dans le Léon vers le 5 août.

Dès la nuit du 2 au 3 août, des parachutages importants d'armes et de munitions ont lieu vers Tréglonou pour équiper les combattants FFI⁶² du canton de Lannilis. Une grande partie de ces armes est transférée à la carrière du Kozker, au Grouaneg, au moyen de trois charrettes et d'un car Riou de Lilia.

Les Allemands ont installé des lignes téléphoniques, souvent enterrées sur des longueurs importantes, entre leurs dispositifs de défense et de renseignement de la côte nord et leurs centres de commandement vers Brest. Les Alliés approchant, on tente de les neutraliser. Celle qui passe vers Kerandraon pour traverser l'Aber-Wrac'h fut sectionnée par les cultivateurs voisins : Job Le Gad, Félix Toullec et Saïk ar C'halvez, ancien quartier-maître sur le cuirassé *Provence* lors de l'attaque anglaise contre la flotte française le 3 juillet 1940 à Mers el-Kébir. Le câble saboté était toujours visible il y a peu d'années.

Le 5 août au soir, une section de la compagnie de Plouguerneau, cantonnée au Kozker, a pour mission de détruire le poste d'observation et de transmission à l'école Sant-Kenan au Grouaneg. Dès 1940, en effet, les Allemands avaient fait évacuer l'école et installé un poste d'observation sur le toit de la maison des instituteurs. Grâce à l'altitude de l'endroit — où fut bâti vingt ans plus tard un château d'eau — leur surveillance pouvait s'étendre jusqu'à la mer.

Malheureusement, dès dix heures et demie du soir, la section FFI est accrochée par une patrouille allemande. L'ennemi arrive en force vers Kozker et Keryunog.

⁶² Forces françaises de l'intérieur.

Des affrontements violents ont lieu durant la nuit, puis devant la puissance de feu des Allemands, les FFI décrochent et se dispersent.

Face à une incontestable incertitude quant à leur destin, les soldats allemands, harcelés par les FFI (Forces françaises de l'intérieur, pour la plupart issus de la Résistance) deviennent nerveux. Des drames se produisent, comme celui du 6 août 1944.

Ce dimanche d'été est un jour sombre au Kozker et dans ses environs. Jean-Louis Sanquer est tué d'une rafale de mitraillette dans le dos ; il ne tentait que d'évacuer du bétail pour le sauver de l'incendie de sa ferme et celle de Joseph Le Gad, « Job ar C'hat ».

Ses voisins, les deux frères Galliou de Kervolant et Jean Boucher du Ridoun, qui revenaient de la basse messe de ce dimanche au Grouaneg, sont pris comme otages et conduits à Lannilis, vers Kerbabu. Ils n'échappent à une exécution par fusillade que grâce à une chance phénoménale. Après des heures sans doute très angoissantes et effroyables, ils furent relâchés le soir, alors que leur fin semblait imminente.

Leur libération survint grâce à un heureux concours de circonstances, après des négociations entre les Allemands et le docteur Le Berre, médecin à Lannilis. Ce dernier avait soigné, par le passé, des soldats allemands blessés lors d'un accident de motocyclette.

Le retour des trois jeunes hommes âgés d'une vingtaine d'années, vers leur terroir, se fit par Pont-Crac'h, comme le témoigna Jaiñk Boucher soixante ans plus tard. Louis Galliou se jura que, plus jamais, les Allemands ne le reprendraient vivant⁶³.

Dès le débarquement des Alliés, les troupes d'occupation craignent, à juste titre, des actions de harcèlement par la Résistance française. Le 3 juillet, la *Standortkommandantur*⁶⁴ de Lannilis transmet un courrier de la Division au maire de Plouguerneau : on lui intime l'ordre formel de se rendre le lendemain au collège de Lesneven pour une prétendue « conférence ». Comme dans la plupart des communes, il doit être accompagné, sans exception, du secrétaire de mairie, de tous les conseillers municipaux et des curés de la paroisse — en somme, les notables susceptibles d'influencer au mieux, et dans le « bon sens », la population.

Quelques jours plus tard, par l'intermédiaire de la préfecture et de la presse⁶⁵, l'armée d'occupation met en garde la population contre toute velléité d'action visant à faciliter l'avancée des forces alliées, toujours bloquées en Normandie :

⁶³ Entretiens séparés avec l'auteur de l'article en 2009.

⁶⁴ *Standortkommandantur* : poste de commandement de place (plus spécifiquement, le commandement de la garnison locale).

⁶⁵ Archives municipales de Plouguerneau et « *La Dépêche de l'ouest* » du 13/07/1944, page 1.

AVIS

Fidèles à leurs principes les Anglais ont, dans la mesure du possible, laissé combattre d'autres peuples pour eux. Ils ont fait appel AUX JEUNES GENS DE FRANCE et leur ont intimé l'ordre d'assaillir et de procéder à des attaques et des actes de sabotage contre les membres et les installations de l'armée allemande et de porter ainsi préjudice au calme et à la sécurité de la population française.

Les Français qui suivent cet appel vont A L'ENCONTRE DES LOIS DE LEUR PAYS ET DU DROIT INTERNATIONAL. L'armée allemande prendra des mesures les plus sévères contre eux. Les parents sont invités à retenir leurs jeunes gens qui peuvent avoir des relations avec les bandes terroristes.

L'armée allemande veut préserver la population réfléchie DES SUITES GRAVES ET MORTELLES D'UNE COLLABORATION AVEC LES TERRORISTES.

En conséquence, elle ordonne :

I

Qu'il y a lieu d'avertir immédiatement la Ortskommandantur la plus proche ou les membres de l'armée allemande qui ont la possibilité de se déplacer directement ou les maires des villes et communes.

- a) De la présence de toute personne suspecte ou inconnue aux habitants de la commune.*
- b) De toute réunion suspecte.*
- c) De toute découverte d'actes terroristes ou de sabotage prévu ou effectué.*
- d) De toute personne civile possédant des armes à feu.*
- e) De toute famille hébergeant des terroristes ou des membres des mouvements de résistance ou, leur portant secours.*

II

L'obligation d'avertissement indiquée au paragraphe I s'applique notamment :

- a) Aux propriétaires des cafés, bars, restaurants, où peuvent avoir lieu des réunions ou des conférences de terroristes ou membres des mouvements de résistance.*
- b) Aux habitants et propriétaires des fermes, car d'après les expériences faites, ces individus y séjournent très souvent.*

III

a) Pour pouvoir effectuer le contrôle sur toutes personnes, il y a lieu d'afficher sur chaque maison d'habitation, A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR DE L'ENTRÉE DE LA MAISON, UNE LISTE CHIFFRÉE PORTANT LES NOM ET PRENOMS DES HABITANTS, CECI AVANT LE 15 JUILLET.

Pour l'établissement exact de ces listes nominatives, les propriétaires et gérants des immeubles sont rendus responsables devant la Feldkommandantur. Un troisième exemplaire de la liste nominative est à remettre par le propriétaire ou gérant au maire de la commune. Ces listes sont à classer dans les mairies par rues et numéros et à tenir à jour en cas de départ ou décès. Les personnes dont les noms sont portés sur ces listes devront se trouver dans les maisons pendant le couvre-feu, à moins qu'en raison de leurs fonctions ils ne soient en possession d'un ausweis émanant de la Feldkommandantur ou de la Standortkommandantur compétente.

b) TOUTE PERSONNE ETRANGERE, DE PASSAGE, SEJOURNANT POUR UN SEUL JOUR OU UNE PLUS LONGUE DURÉE DANS LA COMMUNE, et qui y est hébergée, est à déclarer dans un délai de trois heures, à la mairie, par la personne qui l'héberge, en indiquant les nom, prénoms, date de naissance et domicile précédent. Les maires qui tiennent ces dernières listes devront les soumettre sur simple demande au représentant de l'armée d'occupation. En ce qui concerne le couvre feu, les personnes étrangères sont soumises aux mêmes règlements que les habitants de la commune. Des mesures militaires très graves seront prises contre les personnes hébergeant des étrangers et qui n'auront pas donné suite aux obligations de déclaration.

IV

En cas d'alerte les habitants peuvent se rendre dans les tranchées pendant le couvre-feu. Les rues et places doivent être dégagées de toute circulation par la population civile au plus tard 15 MINUTES APRÈS LE SIGNAL D'ALERTE. Des mesures militaires seront prises contre toute personne ne se conformant pas à cet ordre.

V

Les sanctions les plus sévères seront mises en application en cas d'attentat contre les membres ou les installations de l'armée allemande. Les habitants d'une maison hébergeant des terroristes ou des membres des mouvements de résistance et qui n'en font pas immédiatement la déclaration exigée se rendent coupables et devront s'attendre à ce que leur propriété soient incendiée

LE COMMANDANT MILITAIRE DE LA RÉGION.

La Feldkommandantur signale que les dispositions des paragraphes III et IV de cet avis ne sont pas appliquées dans l'agglomération de Brest.

Ce fut le dernier ordre officiel des autorités allemandes d'Occupation !

L'arrivée des troupes américaines

Le 25 juillet 1944, les Américains lancent l'opération « Cobra » qui leur permettra de percer le front allemand vers Avranches. Dès le 30 juillet, le VIII^e corps de l'armée américaine commence l'invasion de la Bretagne. La progression des troupes alliées est alors rapide, car elles atteignent l'Ouest vers le 6 août.

Deux jours plus tard, la division allemande qui occupe le littoral nord du Finistère commence l'évacuation de ses points d'appui et amorce sa retraite par la zone côtière du Léon, vers ce qui deviendra, un mois plus tard, la poche de Brest. L'opération se déroule de manière chaotique avec des moyens assez disparates, mêlant des véhicules motorisés et convois hippomobiles. D'autres soldats n'ont d'autre ressource que la marche à pied.

Les chemins empruntés par les unités sont multiples, peut-être choisis au hasard en raison de l'incertitude quant à la progression des troupes américaines ou l'activité de plus en plus intense des groupes issus de la Résistance. On se souvient du passage des troupes par le bourg de Guissény, par Keradenec en Saint-Frégant, par Kerhuel en Plouguerneau et de la reddition aux FFI d'une section de soldats d'origine russe près du lavoir de Kerfaven...

Pour pallier la pénurie de moyens de transport, de nombreux cultivateurs des communes traversées ont été réquisitionnés avec leurs attelages de chevaux et de charrettes. Parmi eux, Pierre Boucher, de Goarivan, et son beau-frère Joachim, dit « Chim » Pronost, de Mogueran se retrouvèrent en convoi en direction du Conquet. On ne sait quelle fut leur destination finale avant qu'ils ne puissent faire demi-tour, mais ils furent absents de leurs fermes durant une quinzaine de jours. Si le premier retrouva Plouguerneau sans encombre, Chim Pronost, Alexis Balcon, de Perros, et un nommé Abguillerm furent blessés dans une attaque de leur colonne.

Le 11 décembre 1944, la préfecture leur signifia que la législation en vigueur ne permettait aucune possibilité d'indemnisation, peut-être parce qu'ils étaient considérés comme « collabos » !

À Plouguerneau, le 10 août, une troupe de plusieurs centaines d'Allemands s'est regroupée vers l'usine d'incinération des goémons située au Traon, à proximité de la route de Lannilis. Ripostant à des tirs d'artillerie ennemis d'origine inconnue, un canon américain les prend pour cible. Quelques soldats allemands sont tués et, aussi, un cultivateur du Haut-Léon réquisitionné depuis quelques jours : Joseph Herry, né à Plougoulm en 1876 et demeurant à Pen-an-Lan en Roscoff. Pensionné militaire car ancien soldat de l'infanterie coloniale puis de la Légion étrangère, il était devenu cultivateur et avait été contraint d'accompagner la retraite des occupants depuis le secteur de Saint-Pol-de-Léon.

Jugeant sans doute leur situation sans espoir, les soldats allemands, comme les Russes de Kerfaven, se rendent rapidement et prennent la direction de Landerneau vers un camp de prisonniers, sous escorte américaine.

Mais la guerre n'est pas terminée !

Les FFI repartent vers d'autres combats : vers Brest, puis vers la libération des poches de l'Atlantique.

Deux parcours issus de la guerre de libération :

François Quiviger, du Bourg.

Son père était maçon à Grouanec-Coz, où François naquit le 24 février 1913. Il rejoint la Marine nationale comme engagé volontaire en 1930, en qualité de matelot sans spécialité. Après une formation, il est breveté cuisinier. Suivirent des affectations sur les contre-torpilleurs *Vauban* puis *Gerfaut*, avant qu'il ne choisisse de mettre fin à son contrat de cinq ans en 1935.

Le 30 juillet 1936, devenu cultivateur — peut-être journalier car il réside tantôt à Coat-Méal, tantôt à Plouarzel —, il se marie à la mairie de cette dernière commune avec Marie-Louise Loaec, native de Keruzal-Vian. Il abandonnera rapidement le travail de la terre pour naviguer comme cuisinier sur des caboteurs de la marine marchande.

À la déclaration de guerre en 1939, il est mobilisé dans la Marine de l'État et affecté successivement sur le cuirassé *Dunkerque*, le croiseur *Georges Leygues* et le porte-avions *Béarn* comme matelot cuisinier. Sa guerre est courte car il est démobilisé en juillet 1940, probablement après l'épisode de Mers-el-Kébir.

En 1944, il a rejoint la Résistance, puis le groupe des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de Plouguerneau, avec lequel il prend part à la libération du secteur de Lannilis.

Sa section suit ensuite une unité américaine pour la réduction des poches de la pointe de Bretagne vers Plougonvelin. Durant les combats, le 8 septembre 1944, François est mortellement blessé lors de la reddition d'une section de soldats allemands.

En 1946, son épouse était mère de cinq enfants, dont le benjamin était un fils posthume. Elle demeurait rue Carnot, au bourg de Plouguerneau.

Lors de sa première réunion le 26 mai 1945, le tout nouveau conseil municipal avait voté un secours de mille francs en faveur de la veuve et de sa famille.

François Talec de Lanven

Né au Lannic en 1920, il avait suivi ses parents à Lanven, dans la petite ferme que son père venait d'acquérir après sa démobilisation en 1919. Gravement blessé deux fois, gazé à plusieurs reprises puis prisonnier, Jean Talec mourut des séquelles dues à la guerre en 1930.

François, son fils aîné, était assez doué pour les études et il fut recruté par la congrégation des Assomptionnistes pour entrer à leur juvénat à Saint-Maur (Maine-et-Loire). Il y resta sans doute jusqu'à la fin de ses études secondaires, car on se souvient de l'avoir aperçu en soutane, lorsqu'il revenait au terroir de Lanven.

Étant de la classe 1940, il fut appelé pour ses obligations militaires à la fin de 1939 et affecté à Tours pour ses classes. Lors de l'invasion allemande, son unité se replia vers Bordeaux, puis vers la zone libre après l'armistice de juin. Finalement, il se retrouva à Antibes et il fut affecté aux Chantiers de la jeunesse, sorte d'organisation paramilitaire créée par le régime de Vichy dès 1940.

Il revint à son domicile en 1942. Son retour se fit sans doute grâce à l'accord passé entre la France et l'Allemagne pour le rapatriement des Français éparpillés loin de chez eux après la défaite. Certains s'étaient retrouvés en Angleterre après l'évacuation de Dunkerque en 1940. D'autres militaires étaient en zone libre, comme à Toulon. Des marins de commerce étaient bloqués à l'étranger ou dans des ports de la zone libre.

Après, semble-t-il, quelques frictions avec sa mère car il avait quitté l'habit ecclésiastique, il se fit embaucher dans une ferme pour remplacer le cultivateur absent, prisonnier de guerre en Allemagne. Durant l'Occupation, il s'investit dans le petit groupe local de Résistance et fut l'un de ceux qui obtint la reddition sans résistance des soldats russes de la Wehrmacht vers le lavoir de Kerfaven. Il rejoignit les rangs des FFI, avec lesquels il participa à la neutralisation de la poche de Lorient. Finalement, au retour de la paix en 1945, il s'engagea dans l'armée et fut affecté à Dinan dans l'infanterie métropolitaine.

Au début de 1950, son unité fut désignée pour l'Indochine : le Gouvernement avait décidé d'associer les troupes métropolitaines, au conflit. En effet, jusqu'à la fin de 1949, les opérations en Extrême-Orient étaient assurées par les troupes coloniales, la Légion étrangère, la Marine nationale et des moyens très limités de l'Armée de l'air.

En février 1952, peu avant la fin de son séjour en Indochine, le sergent-chef François Talec, affecté à un bataillon de supplétifs vietnamiens, était sous-chef d'un fortin à La-Kao au Tonkin. Très bien implanté dans la région et dans la population locale, le Vietminh attaqua le poste qui fut submergé et anéanti⁶⁶.

Blessé et fait prisonnier, François survécut dix-huit mois et il mourut de misère et de maladie audit « Camp nouveau » en novembre 1953⁶⁷.

Ses restes ne furent jamais rapatriés, mais son nom est gravé sur le Monument aux morts de Plouguerneau, ainsi que la stèle et sa tombe familiale au cimetière du Grouanec.

⁶⁶ Source : « *Glas et tocsin* » (1952) de Roger Delpey, chapitre XV. Éditions Martel.

⁶⁷ Archives de l'état-civil (transcription de décès) de la Mairie de Plouguerneau.

La liberté !

Après l'été 1944, les Plouguernéens doivent redécouvrir la liberté. Si des festivités locales ont certainement eu lieu, nous n'en avons retrouvé que peu de traces, à l'exception de quelques factures de vin mentionnées dans les procès-verbaux du conseil municipal.

Quelques femmes du bourg, accusées à tort ou à raison d'avoir « fricoté » avec l'occupant, auraient vécu le traumatisme de la tonte. Mais il ne s'agit peut-être que de rumeurs infondées !

Plus tard, en 1945, comme pour exorciser un passé plus ou moins glorieux, l'effigie d'un ancien *Kommandant* de la place de Plouguerneau sera brûlée lors d'une kermesse.

Dans les faits, les traces d'une épuration réellement violente à Plouguerneau sont quasiment inexistantes.

Le 24 septembre 1944, le conseil municipal en place depuis mai 1941 est dissous par le Comité départemental de libération et remplacé par une Délégation spéciale composée de six membres, dans l'attente de nouvelles élections. Elle est présidée par François Loaëc, commerçant rue de Gorrekear et ancien adjoint au maire. Elle comprend également :

- René Abjean, expert agricole et ancien maire emprisonné par les Allemands en 1941 ;
- Deux médecins : les docteurs Goas et Guéguen ;
- Deux cultivateurs : Jean Simier, de Gavré, et Louis Le Jeune, communément appelé « Louis Yaouank », de Kerandraon.

Cette délégation resta en place jusqu'au 26 mai 1945, date de la première réunion du tout nouveau conseil municipal qui venait d'être élu. François Loaëc fut choisi pour être le nouveau maire de la commune de Plouguerneau.

Malgré la fin de l'Occupation et des réquisitions, la vie quotidienne en cette première année de paix reste difficile pour beaucoup de nos compatriotes !

Vers la normalisation de la commune libérée...

Dès le printemps 1944, les bases d'un Comité départemental de la Libération en Bretagne sont mises en place par Victor Le Gorgeu. Ancien maire de Brest révoqué par les autorités de Vichy, il est alors nommé commissaire de la République par Londres. Adolphe Le Goaziou, érudit et libraire à Quimper, en devient président pour le Finistère.

Le 4 août 1944, Aldéric Lecomte, ancien résistant, prit officiellement ses fonctions de préfet du Finistère. Il venait de remplacer Stéphane Leuret⁶⁸ qui venait d'être destitué. Sous-préfet vichyste à Brest, ce dernier était devenu préfet par intérim en avril 1944, après le décès brutal de Pierre Monzat causé par une prétendue « embolie cardiaque »⁶⁹.

Les comités de la Libération, issus des réflexions du printemps précédent, avaient pour objectif de remplacer les conseils généraux. En fait, de toute évidence, leur rôle se borna presque exclusivement à l'épuration et à l'émission d'avis quant à la constitution des délégations spéciales devant remplacer les conseils municipaux vichystes. Créés, en principe, dans la clandestinité, ces comités de libération devaient être composés d'un représentant de chaque organisation de résistance active dans le département. Plus tard, y furent ajoutés un représentant de syndicats ouvriers et un autre provenant de coopératives ou d'associations agricoles.

Leur rôle fut principalement consultatif : ils assistaient le préfet dans la reprise des activités administratives et économiques, ainsi que dans le châtiement des traîtres et des collaborateurs. À Plouguerneau, à plusieurs reprises, la Délégation spéciale émit des réserves quant à leurs avertissements concernant l'administration de la commune. La provenance des membres du Comité de libération du canton et leur légitimité furent évidemment mises en doute par la Délégation spéciale, en raison de leurs origines souvent floues. Ceci fut une cause d'évidentes frictions qui apparurent dans leurs relations comme en témoignent les courriers échangés entre septembre et décembre 1944. Le secrétaire de la délégation spéciale de Plouguerneau, et donc le rédacteur exclusif des courriers, était le docteur Guéguen.

Quelques années plus tard, après le décès prématuré de François Loaëc, il accéda à la mairie de la commune. Un mandat qu'il conserva durant plusieurs décennies !

Le 12 septembre, un courrier d'Adolphe Le Goaziou presse les municipalités de l'aider dans sa tâche d'épuration et de justice ; il réclame expressément des témoignages et des rapports écrits et signés. Il précise qu'au niveau local, les comités de la Libération sont obligatoires, indépendants des conseils municipaux, et qu'ils doivent compter un nombre déterminé de membres selon l'importance des communes. Faisant suite à cette requête, la Délégation spéciale de

⁶⁸ Source : <https://shs-cairn-info.acces.bibl.ulaval.ca/vichy-et-les-prefets>

⁶⁹ « *Le courrier de Finistère* » du 15 avril 1944.

Plouguerneau se réunit une dizaine de jours plus tard et émet le vœu que, désormais, ses membres se rencontrent une fois par semaine, le dimanche.

Une commission du ravitaillement est mise en place et ses membres sont choisis parmi les cultivateurs, les commerçants et les consommateurs de la commune. La délégation s'occupe ensuite de la question du bois récupérable ; il sera vendu par petits lots, en priorité aux familles indigentes et de prisonniers. On évoque aussi le problème du puits du bourg : il sera remis en état dès que le matériel suffisant sera trouvé pour le réparer. Enfin, sur la proposition du docteur Guéguen, la réunion adopte une motion qui fait allégeance aux nouvelles autorités et demande au comité de la Libération de faire confiance à la délégation spéciale.

Elle assure aussi que, malgré les efforts de la délégation, le ravitaillement de la population reste difficile. Cependant, on loue le retour de la stabilité des prix, l'équité des réquisitions et la lutte contre les trafiquants et les profiteurs.

À Plouguerneau, le 25 octobre 1944, le Comité local de la libération se réunit en séance plénière. Le colonel Tritschler⁷⁰ préside l'assemblée qui comprend neuf membres.

Si certains noms sont bien connus dans notre commune, d'autres sont a priori des intrus et leur présence intrigue la Délégation spéciale ; les membres du comité changent toutes les semaines ; plusieurs sont totalement étrangers à la commune et beaucoup ne peuvent se prévaloir d'aucun titre de Résistance ni d'une quelconque homologation. De plus, leur nomination reste obscure et il est dit que des individus sans mandat créent des obstacles au lieu de collaborer pour résoudre les difficultés, alors que l'union de tous est plus que jamais nécessaire.

En tout cas, malgré quelques probables méfiances mutuelles, en cette fin octobre 1944, les deux assemblées se sont accordées, peut-être provisoirement, sur leurs compétences respectives.

Une série de mesures à prendre est adoptée et la Délégation spéciale est responsable de leur mise en œuvre dans les plus brefs délais. Les sujets à traiter concernent le ravitaillement de la population en nourriture et en bois, ainsi que la police, avec pour corollaires les fournitures de beurre et de graisse, le contrôle des prix et leur affichage dans les commerces, les capacités de transport — pour le bois notamment — et le couvre-feu pour réglementer la circulation nocturne des véhicules. On évoque aussi la lutte contre le marché noir et les gaspillages, la fouille des véhicules et la récupération des armes détenues en fraude.

Un mois plus tard, le président de la Délégation spéciale rappelle au Comité local de la Libération les rôles respectifs des deux assemblées, définis par le président départemental, sur lesquels elles s'étaient accordées en octobre.

Après avoir rappelé le désir d'apaisement et d'union dans la commune, il expose le résultat des actions menées par la municipalité :

⁷⁰ Il s'agit probablement de Louis-Eugène Tritschler. Né en 1886, ancien élève de Saint-Cyr et engagé dans l'armée en 1906, gravement blessé durant la Grande Guerre, décoré de la Légion d'honneur, promu lieutenant-colonel en 1935, il demeurerait à Brest. Il fut déclaré « mort pour la France » à Caulnes (22) le 15/05/1945 lors d'un accident d'automobile.

- La distribution du pain a pu être assurée presque sans discontinuité. Malheureusement, le manque de levure — problème général pour le canton de Lannilis — reste la cause de sa mauvaise qualité latente. En revanche, grâce à l'action de la Délégation, le bois de boulange a été approvisionné en quantité suffisante⁷¹.
- Les approvisionnements en viandes, tributaires de la commission de Lannilis et Plouguerneau, restent déficitaires pour la production. Il en est de même pour le beurre et la matière grasse.
- Le contrôle des prix, du marché noir et du troc a d'abord été effectué par la force de l'ordre locale. Ensuite seraient apparus cinq contrôleurs armés et de provenance inconnue, puis deux autres dits « indigènes » qui ont été poursuivis en justice de paix pour usurpation de titre et de fonction.

Cependant, il y a quelques raisons d'être optimiste : certaines difficultés sont en passe d'être résolues, comme l'approvisionnement en bois provenant de la forêt du Cranou, l'affichage des prix et le recrutement d'un garde-champêtre pour assister les gendarmes.

Le 6 février 1945, le président du comité de Libération de Plouguerneau adresse une lettre au préfet du Finistère pour lui rendre compte de la situation et des actions mises en place. Il dit agir sous le couvert du président du CDL (Comité Départemental de Libération) à Quimper. Il n'y a aucune précision de nom, mais le destinataire est certainement Aldéric Lecomte, ancien résistant nommé préfet en août 1944.

En premier lieu, le président du comité rappelle au préfet son rapport datant d'un mois, et qui est apparemment resté sans réponse, sur la qualité et les lacunes de farine pour la fabrication du pain. Il cite nommément le minotier responsable, qui a le monopole pour la fourniture de cette matière essentielle.

Suit une liste de récriminations au sujet des restrictions :

Le premier point concerne le beurre, dont il n'a été délivré que deux cents grammes par personne depuis le mois d'août 1944. La cause mise en avant pour cette pénurie est la mauvaise volonté de certains cultivateurs qui préfèrent troquer leur beurre contre des marchandises vendues par des commerçants, ou apportées par des Brestois. Ces derniers sont accusés de profiter amplement des cars Riou du matin pour venir s'égayer et s'approvisionner dans nos campagnes, avant de repartir lourdement chargés dans la soirée.

Sans doute sur la base de délations, le Comité de libération signale à la Délégation spéciale des fraudes de la part de ménages qui perçoivent des aides en beurre alors qu'ils élèvent des vaches. Les remèdes proposés par le Comité sont naturellement des contrôles renforcés, y compris dans les cars vers Brest, avec de fortes amendes aux dits « défaillants », pour briser le marché noir et assurer en priorité l'approvisionnement de la population de Plouguerneau.

⁷¹ Sans doute par les transports Riou de Lilia, à partir de la forêt du Cranou.

L'absence de chauffage dans beaucoup de foyers est un autre sujet crucial en ce rude hiver du début de 1945. Il y a peu d'arbres à Plouguerneau et l'essentiel du bois ne peut provenir que de quelques landes que les paysans se réservent pour leur usage personnel. Seulement trente stères de bois ont été approvisionnés à partir de la forêt du Cranou et on souligne l'urgence d'une allocation supplémentaire de bois et de charbon, dont le transport pourrait être assuré par la réquisition des camions de l'entreprise Riou.

Une autre plainte du comité local concerne le courant électrique qui est coupé de dix-huit heures à vingt et une heures trente, presque quotidiennement. Le Comité propose de décaler les heures de *black-out* pour faciliter la vie des ménages. Néanmoins, ce souhait ne vaut certainement que pour les habitants du Bourg et de quelques rares hameaux. Une grande portion de la commune n'est pas électrifiée et ne le sera que quelque dix ans plus tard. Pour les habitants de ces villages, on suggère une allocation de pétrole, de bougies ou de carbure⁷² pour combattre un autre marché noir. On dit en effet que des cultivateurs troquent leurs produits en échange de moyens d'éclairage de remplacement.

Le rapport évoque aussi la question des gendarmes. L'afflux de réfugiés provenant de communes sinistrées a fait croître la population de Plouguerneau jusqu'à sept mille cinq cents habitants en ce début de 1945. Au dire de la gendarmerie de Lannilis, ceci justifierait la présence permanente de deux gendarmes pour lutter contre le marché parallèle qui prospère grâce au service des cars Riou.

Se pose en outre la question des pouvoirs du maire pour réquisitionner des moyens de transport pour les approvisionnements essentiels de la population : bois de chauffe ou de boulange, charbon... On apprend que, le 14 octobre 1944, cent vingt-cinq stères de bois de la forêt du Cranou, attribués par le préfet à la commune de Plouguerneau, ont été récupérés par une autre collectivité faute de moyens disponibles à Plouguerneau pour le transport. La prérogative de réquisition sera officiellement instaurée le 24 janvier 1945.

Le rapport pointe aussi les insuffisances des fournitures de farine aux boulangeries du Bourg et de Lilia. Le 31 janvier, le président du comité local de Libération rappelle cet état de fait au préfet dit de « Libération » du Finistère. Il s'étonne que le minotier — qui a aussi le monopole des approvisionnements d'un certain nombre d'autres communes — réserve à Plouguerneau la plus médiocre des qualités et des quantités insuffisantes, malgré les bons délivrés par le bureau des farines de Quimper. On dénonce un sabotage systématique de la part de certains meuniers du Nord-Finistère, qui sont soupçonnés d'entretenir le mécontentement de la population.

D'autres plaintes ont pour origine la pratique généralisée du troc avec des échanges de produits de consommation, comme le beurre et le sel, entre les cultivateurs et les autres citoyens.

⁷² Pour les lampes dites à acétylène, gaz résultant d'une réaction chimique entre l'eau et le carbure de calcium.

Le président du comité local déplore aussi la propagande insidieuse de ce qui reste de l'ancienne « cinquième colonne » avec des propos tels que : « du temps des Allemands et de Vichy, ça allait mieux ».

Les dits « présidents » des Comités local et départemental ne sont toujours pas clairement identifiés et ceci entretient un certain malaise dans la Délégation spéciale ; de plus, il n'y a aucune signature d'un quelconque émetteur sur les courriers.

En réponse à ce rapport, le 22 février 1945, la Délégation spéciale adresse un courrier au président du Comité départemental. Elle fait part du trouble que lui suscite la composition du Comité local de la Libération.

On ne connaît pas la date de dissolution de ce comité. Sa dernière manifestation que nous ayons retrouvée fut une lettre du 21 août 1945 adressée au directeur des services des farines à Quimper, pour se plaindre une fois de plus de la mauvaise qualité des farines fournies par un unique minotier aux boulangers de la commune.

Le 26 mai 1945, le nouveau conseil municipal qui vient d'être élu se réunit pour la première fois sous la présidence du maire François Loaec.

Le premier paragraphe du compte-rendu est consacré aux demandes d'assistance qui proviennent de vieillards, de femmes en couches, de familles indigentes et enfin pour de l'aide médicale. Ensuite se déroule un vote d'une motion d'allégeance au général de Gaulle, premier résistant de France et libérateur de la Patrie. L'avis du conseil est naturellement favorable à l'unanimité.

Puis il est procédé à la désignation des membres des diverses commissions : travaux et voirie, finances, hygiène et sports, ravitaillement et impositions, fêtes et, enfin, l'attribution des bons d'achat de vêtements, chaussures et pneus de vélos. On évoque aussi la création d'une mairie annexe à Lilia, les réparations urgentes du clocher de l'église, l'assistance aux vieillards et le paiement des frais d'inhumation des indigents... la séance se termine par le vote des crédits divers : fourniture de vin pour la fête de la victoire, confection d'isoloirs pour les élections municipales, subvention aux huit mères de familles nombreuses devant être décorées de la médaille de la famille française et le paiement des repas de midi des employés municipaux devant se déplacer à Lilia, au Grouanec et au Leuré pour la distribution des titres d'alimentation.

Le premier juillet, le conseil vote une subvention de dix mille francs pour les centres d'accueil des prisonniers et déportés. À Plouguerneau, malgré les libérations successives intervenues, surtout de 1940 à 1942, ils sont encore quatre-vingt-dix-sept à ne pas être rentrés, à cette date du 26 mai. Nombre de familles ont encore un des leurs retenu en Allemagne et beaucoup ne rentreront dans leurs foyers qu'en mai ou en juin.

Parmi eux, il y a Pierre Landuré de Lannebeur, travailleur forcé aux usines d'aviation *Heinkel*, à proximité du camp de concentration d'Orianienburg-Sachsenhausen. Libéré au début mai 1945, il sera de retour à Brest le 18 mai, à

trente-quatre ans, après deux mille quatre-vingt-neuf jours d'absence depuis sa dernière permission.

Un des quelque vingt mille prisonniers du Stalag VIII-C à Sagan, Joseph Nicolas de Kerfaven, sera affecté à un *Kommando* agricole jusqu'à l'arrivée des soldats russes en février 1945. Les « libérés » seront d'abord affectés au génie de l'Armée rouge, pour la construction de ponts sommaires sur l'Oder en prélude à la grande offensive vers Berlin. Après la fin des combats, ils seront réquisitionnés pour planter des

Ministère des P. G. D. R. - Comité départ. d'Accueil

CARTE D'ACCUEIL

permis à *Brest*

Prisonniers, Déportés !
le Finistère vous reçoit avec joie
le *7/6/45* m. 25.19

PRISONNIERS DE GUERRE

NOM (en français) *NICOLAS*
Prénoms *Joseph*
Date et lieu de naissance *4/11/1910 / Quimper*
Adresse civile *Quimper*
Adresse captivité *Stalag VIII-C Sagan*
Profession exacte *Cultivateur*
Emploi demandé
Dans quelle localité en région *Quimper*

Cette carte donne droit à des soins gratuits et à prix réduits

Centre d'accueil	Date	Statut	Repart	Statut
O	N			
<i>Brest</i>	<i>7/6/45</i>		<i>1</i>	
<i>Brest 285</i>			<i>1</i>	
<i>Brest 296 A</i>				

Observations :

**Carte d'accueil
le 7 juin 1945 à Brest**

pommes de terre pour la subsistance des troupes russes qui s'installent après leur victoire. Finalement les Alliés les rapatrieront vers la France à partir du 6 juin. Joseph Nicolas aura son baptême de l'air — et fera son unique voyage aérien de toute sa longue vie⁷³ — à bord d'un avion militaire américain. Sa démobilisation se tiendra à Quimper le 27 juin 1945. Il recevra un pécule de cinq mille francs⁷⁴ pour quelques mois de guerre et cinq ans en Silésie.

Les derniers ne rentreront qu'au mois d'août, mais tous n'auront pas cette chance.

Notices biographiques : les victimes de la captivité

Le destin tragique d'Yves Pronost.

Le 2 mai 1945, Yves Pronost de Grouaneg-Coz a été tué, avec sept de ses camarades, par une bombe tombée sur son petit camp de trente prisonniers à Bark, Schleswig-Holstein, dans le nord de l'Allemagne. Son décès ne sera officialisé par le Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre qu'en septembre 1956.

André Aballéa : le malheur en Saxe.

Né au Cosquer en 1909, André Aballéa épouse Marie-Anne Kerdraon en 1935. Il s'établit comme gendre chez ses beaux-parents à Kergonvel. Mobilisé au 610e régiment de pionniers formé le 13 septembre 1939, il fut probablement fait prisonnier dans la Somme au début du mois de juin 1940 et interné au Stalag VIII-A à Gorkitz en Saxe. Il y est décédé de maladie le 14 décembre 1942 et inhumé au cimetière communal de cette ville. Il laissait deux orphelines.

⁷³ Décédé en sa ferme de naissance le 23 septembre 2009, à l'âge de 95 ans.

⁷⁴ Valeur probablement inférieure à un mois du salaire d'un ouvrier maçon en 1945.

Louis Calvez : l'énigme du prisonnier au Frontstalag 190.

Louis Calvez natif de Créac'h-ar-C'ham en 1911, s'engagea dans la Marine le 21 octobre 1929. Il prit la spécialité de cuisinier et il eut de nombreuses affectations : bâtiment-école *Armorique*, école des fusiliers à Lorient, bataillon de côte de Brest, base aéronautique de Rochefort, navire de ligne *Provence*, artillerie de côte à Casablanca, torpilleurs *Alcyon* et *Ouragan*, puis le 5e dépôt à Toulon, d'où il serait parti en captivité en juin 1940 pour une raison inconnue. Quartier-maître de 1ère classe, Louis est décédé au *Frontstalag 190* établi au camp de Chaumont à Saint-Fergeux (Ardennes) le 17 janvier 1941. Selon les sources, les versions de sa mort varient : maladie ou, peut-être, exécution.

Il était marié à Louise Kervella depuis 1933 et le couple qui avait au moins trois enfants, demeurait rue Carnot au bourg de Plouguerneau en 1940.

Jean-Louis Marrec : victime des derniers combats.

Veuf de Marie-Louise Magueur originaire de Bourg-Blanc décédée en 1937, Jean-Louis Marrec, natif de Kerneac'h-Guidadou en 1906, est chauffeur-livreur et demeure à Croas-al-Lan. Le 22 novembre 1938, il se remarie à Plouguerneau avec Guillemette Roudaut, pupille de la Nation habitant à Kerlastren.

En septembre 1939, il est mobilisé au 620e RP⁷⁵. Fait prisonnier lors de la défaite de mai-juin 1940, il est interné au Stalag VIII-A à Görlitz en Saxe. Lors de l'avancée alliée en Rhénanie-Palatinat les 25 et 26 mars 1945⁷⁶, il fut probablement pris sous le feu de la riposte par canons de chars et bombardement de chasseurs-bombardiers américains. Cette action aurait été causée vers Berod-bei-Hachenburg (Westerwald) par une initiative belliqueuse et incontrôlée d'auxiliaires de l'armée allemande. Libéré par les Russes, Jean-Louis Marrec était en cours de rapatriement vers la France.

Ceci bouleversa les plans de François Marrec dont le projet était de fonder une entreprise de transport avec son oncle Jean-Louis, dès son retour. Finalement, il s'engagea dans la Marine et y fit carrière jusqu'au grade de maître-principal⁷⁷.

En France, il paraît légitime que, pour une sorte de compensation de leur travail contraint en Allemagne durant plus de cinq ans, des anciens prisonniers cultivateurs aient trouvé comme légitime une compensation par une allocation de captifs allemands pour les aider aux travaux des champs. Au début du mois de juin 1945, la préfecture du Finistère avait fait parvenir une note aux maires du département au sujet de l'emploi de ces ressortissants allemands pour l'agriculture et faciliter le ravitaillement général du pays.

Le 23 du même mois, le même service précise les modalités pour l'affectation, l'hébergement, le gardiennage, la rémunération, les horaires de travail... de ces dits *Kommandos*⁷⁸ de travailleurs. Enfin, la note précise que l'emploi des prisonniers de guerre affectés aux travaux de déminage et de reconstruction fait l'objet de dispositions particulières.

⁷⁵ Régiment de pionniers.

⁷⁶ Oliver Greifendorf : « *Kriegsschauplatz Westerwald, Der Einmarsch der Amerikaner im Frühjahr 1945* » (Le théâtre des opérations du Westerwald, l'invasion américaine au printemps 1945). Traduction par Google.

⁷⁷ Entretiens avec François Marrec en 2009 pour le livre « *Plouguerneau se raconte...* »

⁷⁸ Terme en provenance des récents séjours forcés en Allemagne ou des réquisitions en France occupée.

Le 1er décembre 1945, la direction des Services agricoles du Finistère répond au maire de Plouguerneau que sa demande de prisonniers allemands pour satisfaire aux besoins de l'agriculture de sa commune ne peut être recevable. Il apparaît qu'ils sont en priorité affectés à la reconstruction.

Néanmoins, on lui propose une alternative : des ouvriers agricoles de nationalités polonaise, italienne, yougoslave, tchécoslovaque... recrutés en Allemagne. Ils ont, paraît-il, fait l'objet d'une sélection très rigoureuse quant à leur compétence professionnelle, leur état physique. Ils ont également subi tous les contrôles de police indispensables. La note précise aussi que, selon les desiderata des agriculteurs, ils peuvent être soit célibataires, soit chargés de famille. La durée de leur contrat reste à la discrétion du demandeur ; cependant leurs salaires et leurs avantages matériels ne doivent pas être inférieurs à ceux des travailleurs français de même qualification.

Suivent les modalités concernant les salaires à appliquer, les documents pour les demandes, ainsi que les remboursements par l'employeur des frais de dossiers au ministère du Travail à Paris, à l'arrivée de chaque travailleur. On peut présumer que cette dernière obligation découragea un certain nombre de cultivateurs et qu'il n'y eut pas d'arrivant en provenance d'Allemagne à Plouguerneau.

Il fut néanmoins conseillé au maire de renouveler ses demandes de prisonniers allemands à l'Inspecteur divisionnaire du travail à Rennes, qui les conservera en attendant un éventuel nouveau contingent fourni par les Alliés.

Les débuts de l'après-guerre : la sécurisation des terroirs

À partir du début du mois de septembre 1944, la préfecture commence à s'inquiéter de la prolifération des engins non éclatés qui sont particulièrement nombreux dans les communes littorales, dont Plouguerneau à cause de l'étendue de ses rivages. Le 11 octobre, le préfet dit « de Libération » informe les sous-préfets et les maires qu'un organisme dirigé par le colonel de Rosmorduc a été constitué pour débarrasser le département du Finistère des engins non éclatés et des munitions laissées par les troupes allemandes. En conséquence pour chaque commune, il requiert une évaluation de ces explosifs et les possibilités de fournir des commodités pour héberger une équipe qui serait composée de vingt à trente « spécialistes ».

La mairie de Plouguerneau dresse un inventaire précis des parcelles dangereuses. Le total de leur superficie dépasse cent trente hectares et elles sont fort nombreuses de Mesdoun à Keridaouen. Les terres dépendent des fermes des villages de Kerizoc, Chapel-Christ, Lanrivan, Pengourven, Kereas, Kerlastren... Avoisinant le promontoire fortifié et dominant les plages du Vougot et du Zorn, elles sont naturellement bien infestées d'explosifs de toutes sortes, ainsi que d'autres lieux qui bordent les plages de Moguéran, Coréjou, La Grève Blanche. À l'intérieur des terres, on ne signale que des champs situés vers Ranorgat et Le Colombier, sans doute pour des raisons de tactique militaire.

L'inventaire ne fait pas état des abords de l'entrée de l'Aber-Wrach, comme Enez Terc'h ; peut-être que leur accès fut jugé trop dangereux et qu'il fallait délaisser ce travail à des spécialistes en déminage.

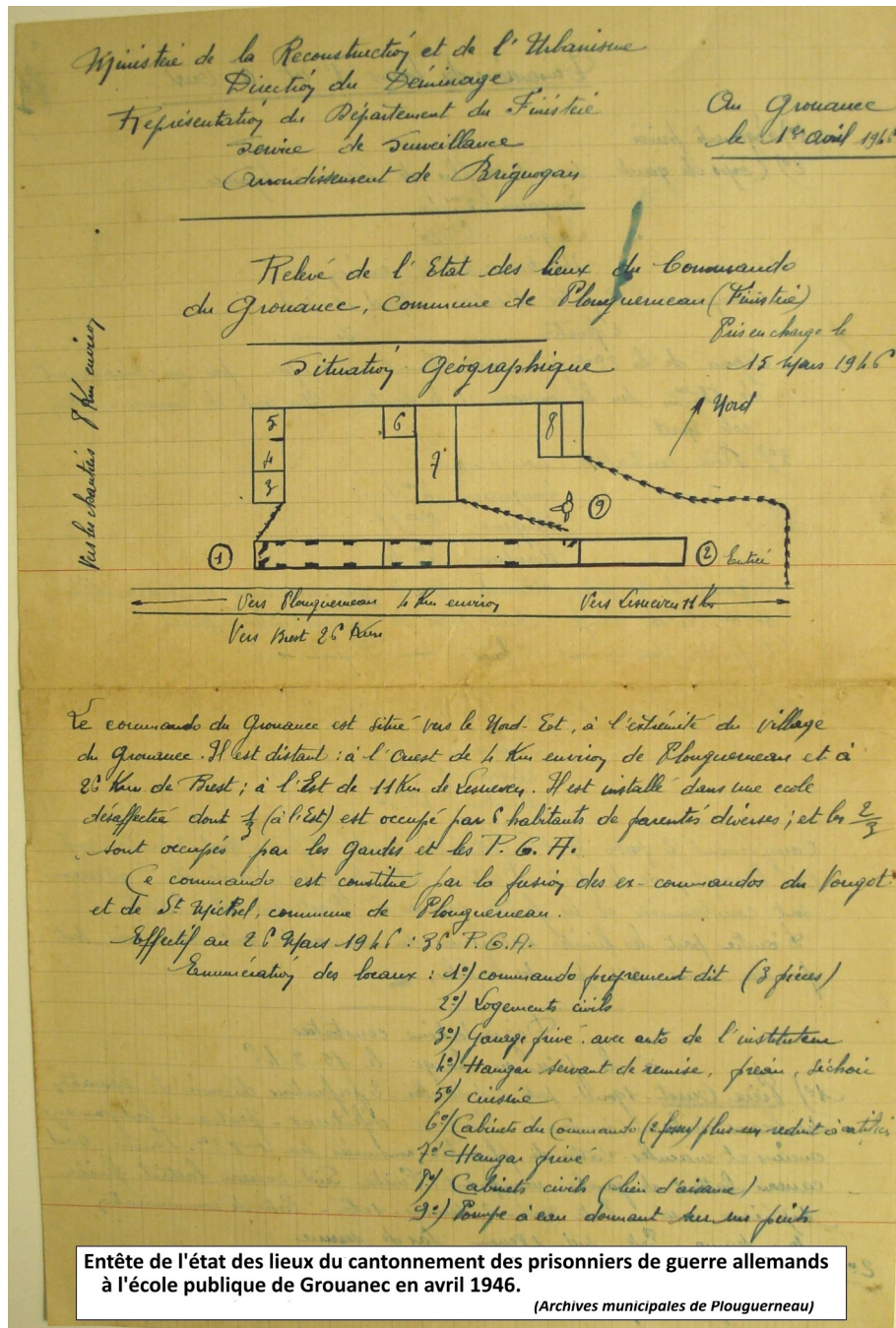
Cependant, il semble que la sécurisation du littoral après son évacuation par les troupes allemandes n'évolue pas aussi rapidement qu'espéré. La préfecture adresse un courrier le 9 juin 1945 à tous les maires du département du Finistère. La note précise que des milliers de prisonniers de guerre allemands vont être affectés au déminage des côtes dans des délais très brefs. En conséquence, elle presse les municipalités concernées de lui adresser des demandes en fonction de leurs besoins. Dans un premier temps, en attendant que le service du Déminage prenne le relais, ces hommes seront à la charge du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme mais les communes devront assurer la nourriture, la garde et l'hébergement des prisonniers. La préfecture prévoit que la neutralisation des engins explosifs ne durera que quelques semaines, et qu'il est donc inutile de leur prévoir un hébergement de longue durée ; dans la plupart des cas, une grange garnie de paille suffira...

Cependant, à Plouguerneau, la plupart seront mieux lotis !

L'école publique du Grouanec, en grande partie vide depuis 1940, sera utilisée pour loger un groupe assez important. Le maire pourra engager des dépenses de

vingt-trois à quarante francs par jour pour la nourriture de chaque homme, aux frais du service de Dénivage.

Mais les prisonniers devront se charger eux-mêmes de la préparation de leur pitance !



En attendant que les prisonniers puissent être formés au déminage, la préfecture conseille de les utiliser pour des emplois divers : comblement des trous de bombes et des fossés antichars, dessouchements au bord des chemins pour constituer des provisions de bois de chauffage...

Leur garde sera assurée par des civils volontaires de la commune. On espère les recruter parmi les anciens prisonniers de retour d'Allemagne, qui n'ont pas

encore repris leur activité antérieure. Leur salaire sera celui des manœuvres du bâtiment, soit treize francs et cinquante centimes de l'heure. Leurs armes proviendront du matériel trouvé sur place, comme des fusils de chasse... Finalement, les gardiens seront au nombre de six hommes : trois du bourg, un de Kergouroun, un du Guelmeur et, au Grouanec, ce fut Pierre Floch.

Pierre Floch

Né à Croasprenn en 1898, ancien combattant de la Grande Guerre incorporé en mai 1917, il épousa Marie-Joséphine Gac native de Mesfallet en mai 1919. Il était alors toujours sous les drapeaux. Libéré de l'Active en juin 1920, il devint journalier agricole.

Espérant sans doute sortir de ces emplois précaires, il s'engagea pour cinq ans au 2e RIC⁷⁹ à Brest en janvier 1922, puis il rengagea plusieurs fois dans les troupes coloniales.

Après plusieurs campagnes en Indochine, au Maroc... il fit valoir ses droits à une retraite proportionnelle au bout de quinze ans de service. Il s'établit comme débitant de boissons au Grouanec, avec sa première épouse Joséphine Gac.

Rappelé au dépôt des troupes coloniales à Brest en février 1940, il fut fait prisonnier par les Allemands à leur arrivée dans le port le 20 juin. Cependant, un an plus tard, il fut libéré du Stalag V-B en Forêt-Noire, car il était ancien combattant. À son retour, il reprit son activité au Grouanec. Devenu veuf en juin 1943, il se remaria rapidement avec Marie-Jeanne Uguen, de Kergaélé. À la Libération, sans doute grâce à ses états de service d'ancien militaire de carrière, il devint gardien-chef du cantonnement des prisonniers allemands hébergés à l'école publique du Grouanec.

Le 1er avril 1946, il signa un état des lieux avalisé par François-Marie Loac, maire de la commune. L'endroit fut sans doute désaffecté peu après.

Pierre Floch finit ses jours au Carpont en 1960.

Les actions de guerre des avions britanniques contre la petite base navale allemande de l'Aber-Wrac'h ont disséminé nombre d'engins explosifs non éclatés dans les parages de Saint-Cava et tout au long de la plupart des côtes de la commune. Leur diversité et leur éparpillement rendent la tâche compliquée et dangereuse ; le 24 janvier 1946, le démineur Yves Le Minoux, de Landivisiau, en est victime au Coréjou. Âgé de trente-trois ans, il était marié.

Au début de 1946, le déminage des côtes était devenu une préoccupation majeure qui apparaît à plusieurs reprises dans les procès-verbaux du Conseil municipal. Le 16 mars, l'unanimité des conseillers presse le maire de protester en haut lieu contre les lenteurs et les inconséquences du service de déminage à Plouguerneau. Il est possible que cette réclamation ait été suivie d'effet, car le 11 mai, la DCAN⁸⁰ rend compte au capitaine de vaisseau commandant le secteur de Défense à Brest que le déminage terrestre est achevé sur la côte nord de Enez Terc'h. L'inventaire qui accompagne le rapport fait état de trois cents mines, trois cent onze obus, deux cents projectiles pour mortier et vingt mille balles de fusil et de

⁷⁹ Régiment d'infanterie coloniale.

⁸⁰ Direction des Constructions et Armes Navales.

mitrailleuse récupérés. Ces explosifs ont été neutralisés puis pétardés dans une anfractuosité de la grève. Huit casemates et soutes ont été vidées et nettoyées. Le travail a été accompli en quatorze jours par trois agents de la pyrotechnie de Saint-Nicolas assistés de neuf prisonniers allemands.

Sur l'île aux Américains⁸¹ et l'île Wrac'h, les Allemands avaient construit de nombreux ouvrages et les garnisons qui les occupaient comptaient des centaines d'hommes. Quand ils sont partis, des projectiles et autres engins explosifs y pullulaient.

DCAN/B
NA n° 83

BREST, le 11 MAI 1946.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MARINE NATIONALE
PORT DE BREST
DIRECTION
DES CONSTRUCTIONS
ET ARMES NAVALES
Pyrotechnie?
Numéro de référence à reporter
dans la correspondance
N° 44 P.B.

NOTE
11-5-46
PYROTECHNIE
N° 44 P.B.

Destinataire : Monsieur le Capitaine de Vaisseau,
Commandant le Secteur de Défense,
- B R E S T -

Objet : Dénitage terrestre.

Références : Note-express n° 126 P.M.1 du 4.3.46.
(n° 37)

Pièces jointes : "

La Direction des Constructions et Armes Navales (Pyrotechnie) rend compte de l'achèvement, à la date du 8 Mai 1946, des opérations de déminage de l'île d'ERCH.

- 300 mines S, Mle 1935, réparties sur une surface d'un hectare environ, ont été neutralisées et détruites par pétardement dans une anfractuosité de la grève.
- 311 obus de 76,2 - 200 projectiles pour mortiers et 2 000 cartouches pour fusils ont été récupérés dans les casemates de l'île. Ces munitions, en mauvais état, ont été également pétardées dans les mêmes conditions que les mines.

L'Ingénieur Général LAMPOIN,
Directeur des Constructions et Armes Navales,

Entête du compte-rendu de la fin du déminage de l'île d'Erch le 11 mai 1946
(Archives municipales de Plouguerneau)

Selon Jean-Marie Le Bris de Saint-Cava, âgé de onze ans en 1945, l'île Wrac'h a été déminée par une quinzaine de jeunes de Lilia, dont il faisait partie, à leur propre initiative et par jeu. Cette action était évidemment en désaccord complet avec les parents, ou à leur insu. Heureusement, il n'y a pas eu d'accident. En revanche, sur l'île aux Américains, un enfant⁸² a eu une main arrachée, au cours d'un de ces jeux dangereux. Les parents ont alors décidé de combler les entrées des ouvrages à risques.

Selon le dénombrement de la population en 1946, trente-neuf prisonniers allemands sont présents dans la commune de Plouguerneau. L'état des lieux d'avril 1946 à l'école publique du Grouanec en fait état de trente-six hébergés en cet endroit, soit la quasi-totalité du groupe. Nous n'avons pas trouvé de trace de la suite de leur destin, mais on peut présumer qu'ils rapidement furent libérés et que la plupart repartirent pour leur pays.

⁸¹ Ainsi surnommée depuis la fin de la première guerre mondiale car les Américains y avait bâti une base d'hydravions, son ancienne appellation était île d'Erh, déformation probable de Enez Terc'h, l'île aux verrats.

⁸² René Cousquer, futur secrétaire de mairie de Lilia.

Les débuts de l'après-guerre

Les pénuries sous l'Occupation allemande perdurent durant les premières années qui suivirent la fin de la guerre en Europe.

Le 11 janvier 1946, par l'intermédiaire du sous-préfet de Brest, le maire de Plouguerneau reçoit un courrier de remontrances de la préfecture du Finistère qui s'étonne du prélèvement de quinze kilogrammes de beurre chez le collecteur officiel, pour le goûter de Noël des enfants de la commune. Outre la quantité jugée démesurée, on lui reproche d'avoir outrepassé ses prérogatives, d'autant plus que la commune n'a pu fournir que quarante pour cent de son imposition légale (deux cent quinze kilogrammes de beurre) au bénéfice du service de collecte. On lui conseille vertement de s'abstenir de tels prélèvements à l'avenir.

Quelques mois plus tard, malgré le retour du printemps et du fourrage pour nourrir le bétail, le manque de beurre est toujours d'actualité et, le 15 juin, le conseil municipal demande instamment au maire d'intervenir auprès des services du Ravitaillement général pour que le beurre collecté dans la commune lui soit réservé en priorité. Les difficultés de ravitaillement dureront longtemps.

Peu à peu, cependant, les restrictions s'estompent et le progrès est en marche

dans la commune. L'électrification du territoire et l'amélioration de la voirie sont de plus en plus présentes dans les débats du conseil municipal.

Le 13 septembre 1947, un comité est créé pour l'érection d'un monument aux victimes de la barbarie nazie. Les présidents d'honneur en sont Monsieur Loaec, maire, et Monsieur Le Curé de la paroisse. Le président est François-Marie Abjean, ancien président du Corps électoral au temps de l'occupation allemande



Le monument des fusillés érigé en 1948
(Source : <https://fr.geneawiki.com>)

qui donne son consentement pour que le monument soit bâti dans le jardin de sa maison à l'intersection des routes de Lannilis et de Lesneven, en face de la Grand-Rue. Pour la construction, le devis de Kervévan, marbrier à Lannilis est accepté le 29 février 1948 ; le financement aura lieu par une souscription publique.

En raison des rivalités issues de la guerre, une dite « guerre froide » s'est installée et les craintes d'un nouveau conflit qui s'étendrait à l'Europe, avec l'utilisation d'armes nucléaires, apparaissent. Les autorités françaises réfléchissent à la mise en place d'une nouvelle Défense passive, pour remplacer celle qui fut dissoute en 1944. Il s'avère que recenser les abris disponibles pour la population devient une nécessité.

Les seules propositions du conseil municipal de Plouguerneau ne sont que les anciens *blockhaus* allemands : Rannorgat, Kergoff, Mogueran, Spins et Kerillès. Le 23 janvier 1959, la préfecture réclame un nouvel inventaire des moyens pour la protection des citoyens en cas de nouveau conflit. Les résultats confirment les mêmes propositions que celles émises neuf ans plus tôt.

Les prémices des guerres coloniales

En métropole la paix était revenue, mais à partir du mois de mars 1945, une autre guerre avait commencé pour la France en Extrême-Orient.

À la citadelle de Lạng Sơn, au nord de Hanoï au Tonkin, le 9 mars 1945, la résistance — qualifiée résistance « jusqu'à la dernière cartouche » — face aux assaillants japonais a duré une vingtaine d'heures. Les victimes, civiles et militaires du côté français, furent d'environ cent vingt morts, cent quarante blessés graves hospitalisés et de nombreuses autres atteintes plus légèrement. Les 11, 12 et 13 mars, quatre cent soixante rescapés et les blessés qui pouvaient tenir debout sont amenés au bord d'une tranchée, ou au bord de la rivière Ky Cùng, et décapités au sabre ou à la hache, mitraillés, embrochés à la baïonnette et achevés à coups de pioche. Au total, entre le 9 et le 13 mars 1945, plus de mille cent Français et Indochinois périssent dans ces massacres de Lạng Sơn.

Faisaient partie des morts : Michel Prigent natif de Keruzal-Vras en 1909 et Yves Siviniant, né en 1911 à Quilimerrien en Plouzané. Tous deux étaient engagés dans les troupes coloniales. Marié en 1935 à Thérèse Ropars native de Guissény, le premier était sergent au 3^e régiment de tirailleurs tonkinois et le second,

caporal-chef au 10e régiment d'infanterie coloniale, était marié à Joséphine Chever, originaire de Goarivan, depuis 1937.

En Algérie, deux mois plus tard, des incidents éclatent dans plusieurs villes et causent des milliers de victimes. Ces événements lancent le compte à rebours vers la guerre d'Algérie, qui se terminera par l'indépendance de plusieurs départements français.

Des jeunes gens de Plouguerneau, appelés du contingent, y perdront la vie comme François Salou de Tréouron, âgé de vingt-deux ans et incorporé au 110e RIM⁸³, tué le 3 octobre 1956 dans l'Oranais. De nombreux autres seront blessés ou traumatisés par une guerre dont ils ne comprenaient pas vraiment la finalité⁸⁴.

⁸³ Régiment d'infanterie mécanisé.

⁸⁴ Entretien avec René Nicolas, de Kerdidreun, pour le livre « *Plouguerneau se raconte* » en 2009.

Chroniques de la vie locale en 1939-1945

*d'après le « Courrier du Finistère » et la « Dépêche de Brest »
(titres, orthographe et ponctuation respectées)*

Le mercredi 3 avril 1940, un accident supide dans un car de voyageurs

Sans motif, un voyageur crie : « Au feu ! » dans un autocar. Affolée, une femme ouvre la portière, saute sur la chaussée et se blesse mortellement.

La dépêche de Brest du 4 avril 1940

Mme Ogor, née Marie-Jeanne Appriou, âgée de trente-six ans et mère de quatre enfants, avait pris hier après-midi l'autocar de la maison Riou pour se rendre à Lannilis.

En arrivant près de la côte avant d'arriver au pont de Paluden, un des voyageurs, sans motif, cria : « Au feu ! ».

Apeurée, Mme Ogor qui était assise à l'arrière de la voiture, sans plus attendre, ouvrit en hâte la portière et sauta de l'autocar en marche sur la route.

L'autocar, dans la côte, avait ralenti son allure, mais Mme Ogor tomba lourdement et se fractura le crâne.

Le docteur Boné, médecin de marine mobilisé à Landerneau, donna à la blessée, qui portait une plaie à la tête et avait la figure en sang les premiers soins et ordonna son transfert immédiat à l'hospice civil. Un taxi de la maison Riou l'y conduisit aussitôt et la blessée qui avait repris connaissance, était admise, salle Sainte-Anne à seize heures.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, Mme Ogor décéda à dix-sept heures trente.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur cet accident et interrogera aujourd'hui le voyageur qui l'a provoqué, alors qu'aucun incendie n'était à redouter.

Après l'accident mortel du pont de Paluden.

Nous avons relaté, hier, le pénible accident survenu près du pont de Paluden à Mme Ogor, née Marie-Anne Appriou, trente-cinq ans, mère de quatre enfants demeurant à Perros en Plouguerneau, qui revenait du marché de Lannilis dans l'autocar Riou de Lilia.

Plusieurs femmes avaient pris place dans la voiture. Bien qu'il n'y eut ni fumée ni feu, a affirmé le conducteur, Mr Yves Le Ven, quelqu'un cria : « Au feu ! »

Apeurée, Mme Ogor qui se trouvait à l'arrière du véhicule, avait ouvert la portière, sauté pendant la marche et s'était fracturé le crâne. Transportée à l'hospice civil, la pauvre femme y décédait à dix-sept heures trente. Le parquet a délivré le permis d'inhumer.

M. Ogor, mari de la victime, quartier-maître à la direction du port de Lorient, est arrivé hier matin et est venu avec un autocar de la maison Riou chercher le corps pour le ramener pour Perros où aura lieu l'inhumation (sic).

Toute la journée, les gendarmes de Lannilis ont poursuivi leur enquête pour découvrir la femme qui avait involontairement causé la mort de Mme Ogor en poussant, sans motif, le cri « Au feu ! »

Il apparaîtrait que plusieurs femmes ont crié en même temps en apercevant de la fumée qui, à l'extérieur, sortait probablement, sans doute, du tuyau d'échappement.

Nous renouvelons à M. Ogor et à ses enfants nos plus sincères condoléances.

Plouguerneau

Médaille militaire.

M. Yves Calvez, d'Enez-Cadec, vient de recevoir la médaille militaire pour sa belle conduite à la guerre. — Nos félicitations.

Naufrage.

M. Louis Roudant, 18 ans, de Kervohic, a sombré en allant chercher 'ses casiers. — Nos condoléances

Louis Roudant

Né à Kervohic le 15 février 1923, Louis Roudant s'est noyé lors du chavirage de son canot le 8 avril 1940. Le corps de l'infortuné marin-pêcheur fut retrouvé en mer au lieu de Penher le 30 avril. Émile Ogor, son beau-père signa l'acte de son décès. Devenue veuve de Jean-Louis Roudant — décédé à Kervohic alors que son fils n'avait que sept mois —, Marie-Françoise Breton s'était remariée avec Émile en 1937 ; celui-ci était veuf de Marie-Anne Kervella depuis 1935.

Le dimanche 1er Septembre 1940, une noyade à Pont-Crac'h

La dépêche de Brest du 8 septembre 1940

PLOUGUERNEAU

UN CULTIVATEUR SE NOIE EN SE BAINANT. - Dimanche dernier, vers dix-huit heures trente, M. Jean-Marie Primel, 61 ans, cultivateur à Kermoyen, se baignait dans l'Aber-Wrach, près du Pont du Diable. Arrivé à une centaine de mètres du rivage, il fut frappé de congestion et coula.

Le frère de la victime, M. François Primel, quarante-cinq ans, avisé de ce qui venait de se passer, se jeta aussitôt à l'eau, mais, hélas ! il ne ramena qu'un cadavre.

Le docteur Goas a constaté le décès en présence du maire de Plouguerneau, qui était accouru sur les lieux.

Nous prions les proches de notre regretté concitoyen d'agréer nos bien sincères condoléances.

Le courrier du Finistère du 14 septembre 1940

PLOUGUERNEAU

ACCIDENT. – J.-M. Primel de Kermoyen, 61 ans, s'est noyé en prenant un bain dans l'Aberwrac'h, au Pont du Diable. Son frère François, informé, n'a pu que ramener le cadavre. – Vives condoléances.

MORT POUR LA FRANCE. – Le q.-m. Boulanger Fr. Thépaut de l'avis « Vauquois », avait disparu avec le bateau. Son corps vient d'être retrouvé près des Tas-de-Pois. – Nos chrétiennes condoléances à sa famille.

Le dimanche 17 Novembre 1940, un accident sur la route de Lannilis

La dépêche de Brest du 19 novembre 1940

Une auto et une voiture hippomobile entrent en collision près du pont de Paluden.

Cinq blessés.

Un accident, qui a fait cinq blessés, s'est produit dimanche soir sur la route de Plouguerneau à Lannilis.

Mme Paule Tallec, 32 ans, sage-femme à Plouguerneau, rentrait chez elle conduisant une automobile. Deux autres personnes avaient pris place dans la voiture : Mme Traineau, propriétaire de l'hôtel du Vougot, et Mlle Françoise Philippot, 23 ans, institutrice stagiaire à Plouguerneau.

L'auto arrivait vers 19h45 à environ 200 mètres du pont de Paluden, direction Plouguerneau, quand elle entra en collision avec une voiture hippomobile venant en sens inverse et dans laquelle se trouvaient M. Jean-Marie Goarant, 57 ans, boucher à Lannilis, et M. François Caraës, négociant en bois demeurant également à Lannilis. Le choc fut très violent.

Le cheval de M. Goarant s'abattait, tué sur le coup.

Les occupants de l'auto et l'autre voiture furent plus ou moins sérieusement blessés.

Mlle Philippot, la plus gravement atteinte, avait une plaie profonde du cuir chevelu et un décollement de l'oreille ; Mme Tallec, une plaie au front et Mme Traineau des contusions à la tête.

Quant à MM. Goarant et Caraës, ils ne portaient pas de blessures importantes mais souffraient de lésions internes.

Les quelques rares témoins de l'accident s'empressèrent autour des blessés, dont trois gisaient inanimés au milieu de la route.

MM. les docteurs Riou et Furic de Lannilis, ayant été alertés, se rendirent aussitôt sur les lieux ainsi que les gendarmes Sénéchal, Le Gall et Guillou.

Les médecins donnèrent les premiers soins aux blessés puis les transportèrent, dans leur voiture, à leur domicile respectif.

Après le choc, l'auto s'était jetée contre le talus et avait subi de sérieux dégâts.

L'un des brancards de la voiture hippomobile a été brisé.

Des premiers résultats de l'enquête, il ressort que l'attelage de M. Goarant était démuné d'éclairage et que l'automobiliste allait effectuer le croisement à gauche, quand, brusquement, la voiture hippomobile obliqua sur sa droite. Ce fut la collision inévitable.

L'enquête se poursuit.

Nous présentons aux blessés nos vœux de prompt rétablissement.

La dépêche de Brest du 22 novembre 1940

Reconstitution de l'accident de Paluden.

Nous avons relaté la collision qui s'est produite dimanche soir, près du pont de Paluden, sur la route de Plouguerneau à Lannilis, entre une auto conduite par Mme Tallec, sage-femme à Plouguerneau et une voiture hippomobile appartenant à M. Goarant, boucher à Lannilis.

On sait que les conducteurs des deux véhicules, ainsi que les personnes qui y avaient pris place furent plus ou moins sérieusement blessées.

Hier après-midi, le parquet composé de MM. Hébert, substitut du procureur de la République ; Le Saout, juge d'instruction ; Merrétal, expert et Ninon, secrétaire, s'est rendu à Paluden.

Il a été procédé en présence des membres du parquet à la reconstitution de l'accident. Le rapport que fournira l'expert déterminera les poursuites qui seront ultérieurement engagées.

La dépêche de Brest du 7 décembre 1940

Tribunal correctionnel de Brest

François Normand, 23 ans, cultivateur à Plouguerneau, qui comparait ensuite, est un individu dangereux, plusieurs fois condamné et craint de ses voisins.

Son dernier exploit remonte au 17 septembre dernier.

Ce jour-là, vers 19 heures, Normand se présentait à la ferme de Mme Kerdraon. Après avoir demandé si le fermier était aux champs, Normand, qui avait pris une faucille dans une grange, se précipita sur Mme Kerdraon en criant : « La bourse ou la vie ! »

La pauvre femme, affolée, indiqua au jeune homme l'endroit où il trouverait son porte-monnaie.

« Vas-y toi-même », dit Normand d'un ton menaçant.

Mme Kerdraon alla dans sa cuisine et prit dans un bol le porte-monnaie, qu'elle remit à l'indésirable visiteur.

Ce dernier en ayant vérifié le contenu, exactement 33 fr. 50, ne se montra pas satisfait.

« J'ai de l'argent au grenier », dit alors la fermière. Allez le prendre !

Le voleur monta aussitôt à l'échelle.

Mme Kerdraon en profita pour aller prévenir son mari. Quand ils rentrèrent chez eux, ils aperçurent Normand qui s'enfuyait à travers champs.

Les gendarmes ne tardèrent pas à arrêter le chenapan. Mme Kerdraon retrace la scène du 17 septembre. Elle rappelle que dans le courant de l'après-midi, Normand était venu voir son mari au sujet de l'achat éventuel d'une certaine quantité de landes et qu'on lui avait offert le café.

Le témoin ajoute que l'inculpé avait jeté dans sa direction la faucille qu'il tenait.

Normand reconnaît sans difficulté les faits qui lui sont reprochés.

Le ministère public requiert une peine sévère en raison des circonstances qui ont entouré le vol.

Après plaidoirie de Me Kernéis, le tribunal condamne Normand à deux ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Les « aventures » de la famille Normand se poursuivirent !

Le 1^{er} février 1941, René Abjean, maire de Plouguerneau, signa un courrier destiné au Sous-Préfet de Brest :

Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait suivant tel que me l'a rapporté le soldat allemand, interprète de la Kommandantur.

Un marin-pêcheur, NORMAND François, 59 ans du village de Gavré en notre commune, voulant entrer dans un débit de la côte après l'heure de la fermeture (10 heures), un soldat allemand voulut s'interposer. NORMAND le saisit et le bouscula violemment à terre. Aussitôt, des camarades du soldat allemand s'élançèrent sur NORMAND et après lui avoir donné force horions l'emmenèrent, la tête ensanglantée, au poste de la Kommandantur où il se trouve actuellement prisonnier.

Monsieur NORMAND, que le docteur Goas a soigné, porte à la tête une blessure de 2 cm de diamètre, la peau et les cheveux ont été enlevés à l'endroit de la blessure, actuellement en voie d'amélioration.

Aux dires de l'Interprète, il est passible d'une légère punition et doit passer incessamment devant le Tribunal militaire.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Cette fois, le contrevenant est le père Normand. On ne sait s'il fut puni, mais il mourut dans son lit à Gavré le 20 janvier 1948 à l'âge de soixante-cinq ans.

Quant à son fils François, selon une mention marginale sur son acte de naissance, il serait décédé à Troyes, département de l'Aube, en août 1982.

Avis mortuaire

Un service sera célébré le 19 décembre, à 11 heures, à la mémoire de François CHEVER, quartier-maître chef torpilleur, disparu glorieusement à bord du sous-marin «Morse», à l'âge de 29 ans, le 16 juin 1940, et un second service le 20 décembre, à 11 heures, à la mémoire de son frère René CHEVER, soldat au 71e R.I, mort pour la France le 12 juin 1940, à l'âge de 23 ans, à Sept-Mont (Aisne). De la part de M. et Mme Chever, leurs père et mère ; M. et Mme Louis Chever et leurs enfants; M. et Mme François Chever et leurs enfants; M. et Mme Calvez et leur fils ; de Hervé et Joseph, prisonniers en Allemagne ; de Marianne et Jean, leurs frères et soeurs, beau-frère et belles-soeurs, neveux et nièces ; de Mlle Françoise Conq, fiancée de François ; des familles Bernard, Roudaut, Chever, Cornily, Prunel, Sanquer, leurs tantes et oncles ; de leurs cousins et cousine ; de toute la famille et de leurs amis.

Le 9 juillet 1941, une barque chargée de goémon chavire près de Molène.

Les deux jeunes filles qui se trouvaient à bord furent secourues par le *Stella Maris*. L'une d'elles, frappée de congestion, a succombé.

Hier matin, une jeune fille de Plouguerneau, Mlle Léonie Gourvennec, était allée, accompagnée d'une amie, faire la récolte du goémon dit « tapioca » près de l'île Molène. Au retour, le canot trop chargé, chavira.

Les deux jeunes filles, précipitées à la mer, réussirent à saisir un aviron ; mais bientôt Mlle Gourvennec, épuisée, eut une défaillance. Elle allait disparaître quand sa compagne put la saisir et la maintenir à la surface.

Le canot *Stella-Maris*, patron Rocher, de Molène, arriva peu après sur les lieux de sauvetage et recueillit les deux pêcheuses de goémon.

Hélas ! quand elles furent débarquées dans le port, on constata que Mlle Gourvennec avait cessé de vivre. Le corps a été transporté au domicile de sa famille, à Plouguerneau.

La brigade de gendarmerie du Conquet a été avertie de l'accident par un message envoyé par le maire de Molène.

Pour plus de détails sur ce drame de la mer, consulter l'ouvrage « *Péris en mer. Chroniques des naufrages au pays de Abers* »⁸⁵.

⁸⁵ Yves Bramoullé. Éditions Ouestélio (2011). Pages 188, 189.

Le courrier du Finistère du 11 octobre 1941

Chronique régionale

Plouguerneau

L'ASSASSIN Gildas Le Roux, qui après avoir tué le vieillard J.-M. Le Runigo à Merlevenez (Morbihan) et la belle-fille de celui-ci, était venu travailler à Plouguerneau, a été condamné à mort, plus 310.000 Fr. de dommages-intérêts, entre trois parents de la victime.

LE MARIAGE de M. Pierre Bervas et de Mlle Marie-Yvonne Perrot a été célébré en l'église paroissiale ce mardi 30 septembre. Au repas de noce les gens d'honneur, M. Joseph Conseil et Mlle Jeanne Perrot ont fait, au profit de l'école libre des filles, une quête qui a rapporté la jolie somme de 100 fr. Merci et bons vœux.

Le courrier du Finistère du 6 décembre 1941

Chronique régionale

Plouguerneau

UNE GRANDE JOURNÉE AU PROFIT DES PRISONNIERS DE GUERRE DE LA COMMUNE.

Le Comité d'entraide que soutient avec tant de dévouement Monsieur Le Recteur assisté de ses actifs collaborateurs Hirvoas, Lindivat, l'Abbé Laot, Mmes Guillarmou et Péoch a organisé pour le Dimanche 7 décembre une grande journée de profit des prisonniers.

En voici le programme : le matin 9 heures, messe basse ; à 11h15, service funèbre pour les soldats morts pour la France; à 11h30 grand'messe solennelle.

Pendant ces deux messes un groupe d'artistes dont Mme Bihan (soprano), Mlle J. Viser (alto), M. Herbreteau (ténor) interpréteront un programme musical d'oeuvres pieuses choisies, sous la direction de M. Guillermit, organiste de Saint-Louis de Brest.

Au cours de ces belles cérémonies, des quêtes seront faites par celles qui se sont dévouées jusqu'à présent à la confection des colis.

L'après-midi à 2 heures, sur le terrain du Guelmeur, match des espoirs contre la réserve de l'Espérance de Plouguerneau. Ce match sera suivi des tirs à la corde disputés par les représentants des divers secteurs de la commune.

À 16 h. 30, grand match de l'équipe de Ploudalmézeau contre la 1ère de l'Espérance de Plouguerneau. Au cours de la mi-temps, finale du tir à la corde.

Belle journée qui nous en sommes persuadés, sera très fructueuse et prouvera aux infortunés prisonniers que Plouguerneau n'oublie pas ses enfants.

Nécrologie

M. BERGOT, professeur au Pensionnat Saint-Joseph de Ploudalmézeau porté disparu depuis juin 1940.

Le nouvelle officielle de sa mort est arrivée à Plouguerneau. Professeur remarquable, il avait fait obtenir depuis 1936 le certificat à un grand nombre d'élèves et la fête du cinquantenaire de l'école lui avait dû en 1938 beaucoup de son éclat. Il a succombé les derniers jours de la guerre sur le champ de bataille en vaillant soldat et parfait religieux.

Nous offrons à sa famille et à la Congrégation nos chrétiennes condoléances.

François-Marie Bergot

Aîné des enfants de Jean-Marie Bergot, marin, et de Marie-Françoise Bosseur dit Toby, mariés à Plouguerneau le 7 novembre 1908, François-Marie naquit le 30 juillet 1909 à Keruzal-Vian. Ses parents vinrent s'établir à Cruquerrou vers 1920 et y demeurèrent jusqu'à la fin de leurs jours en 1966 et 1977, respectivement.

Entré au noviciat des Frères des Écoles chrétiennes à Vimiera (Guernesey) le 28 août 1925, Jean-Marie y prit l'habit deux mois plus tard. Il prononça ses premiers vœux le 31 octobre 1926 et sa profession perpétuelle en octobre 1934. Titulaire du brevet supérieur, Frère Crispien-Marie consacra son parcours, dans la congrégation Saint-Jean Baptiste de La Salle, à l'enseignement.

Après avoir quitté Ploudalmézeau, il fut affecté à la communauté de Plouay (Morbihan). Mobilisé en 1939 au 40e escadron du train des équipages militaires, il était soldat à la 20e compagnie de cette unité. Tué à l'ennemi le 13 juin 1940, la transcription de l'acte de son décès fut transcrite à la mairie de Plouguerneau le 27 avril 1942.

Son nom est gravé comme « Mort pour la France » sur le monument de Plouguerneau.

Son corps est inhumé au cimetière d'Espernay (Marne).

Plouguerneau

POUR NOS PRISONNIERS.

La journée du 7 décembre organisée au profit des prisonniers de la commune par le Comité local d'entr'aide a obtenu un succès inespéré, tant au point de vue financier que sportif.

Les différentes quêtes faites aux Messes, pendant lesquelles M. Guillermit, avec quelques artistes brestois se sont fait apprécier, ont rapporté la somme de 12.441 fr., beaucoup, disons-le, grâce à la parole chaude et vibrante de M. l'abbé Kermaal, directeur d'école libre à Plounévez-Lochrist, ancien prisonnier.

Les recettes effectuées au terrain des Sports se sont élevées à: 8.348 fr.75. C'est donc une somme totale de 20.789 francs qui a été récoltée durant cette journée au profit des prisonniers de Plouguerneau. Cette somme permettra au comité d'expédier à tous les prisonniers de la commune un colis gratuit d'étrennes qui s'ajoutera aux 151 colis gratuits déjà expédiés comme colis de Noël.

Le comité se fait un devoir de remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette belle journée. Une mention spéciale aux joueurs de Ploudalmézeau et aux vétérans de Plouguerneau qui ont remporté des victoires méritées sur les joueurs de l'Espérance.

Le concours de tirs à la corde a été enlevé par l'équipe des marchands de cochons.

SECOURS NATIONAL.

La vente des bons de solidarité dans la commune au profit du secours national a rapporté la somme de 23.170 francs.

Chronique régionale

Plouguerneau

RETRAITE FERMEE DES JEUNES RURAUX.

Elle s'ouvrira à l'école Saint-Jean-Baptiste le dimanche 28 décembre à 18 heures (heure officielle) pour se terminer le 31 décembre au soir.

Sont convoqués, les jeunes ruraux de la région: cantons de Lannilis, de Ploudalmézeau, de Plabennec, de Lesneven.

La Retraite sera prêchée par M. le Chanoine Favé, Aumônier Fédéral et l'Abbé Jacques Fichoux, professeur au Collège Saint-François, Lesneven.

Pour les adhésions, écrire au presbytère de Plouguerneau.

L'abbé Jacques Fichoux

Jacques Fichoux naquit le 31 mars 1900 à Kervent, en Plouguerneau.

Après de solides études au Collège Saint-François de Lesneven, il entra au Grand Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre en 1926, il fut nommé professeur au collège de Lesneven.

Il y fut sans doute un excellent pédagogue ; de nombreux entrefilets dans l'hebdomadaire « *Le Courrier du Finistère* » des années 1930 témoignent de son dynamisme, notamment à travers l'animation de retraites pour la jeunesse — une pratique courante à l'époque dans les paroisses environnantes.

Rappelé aux armées en 1939, il fut démobilisé dès le début de l'été 1940 car il se trouvait en convalescence, sans doute dans sa famille, au moment de la défaite de mai-juin. Il retrouva sa place comme professeur au collège. À la fin de 1944, il fut nommé recteur de Brignogan, puis curé de Plabennec en 1949.

Élevé à la distinction de chanoine honoraire en 1955, il était respectueusement appelé « *ar chalony Fichoux* » dans nos campagnes bretonnantes. Prédicateur renommé lors des grand-messes dans de nombreuses églises du Léon, il demeura curé-doyen de Plabennec jusqu'à son départ pour Saint-Vougay en 1968. En 1975, il se retira enfin dans son village natal à Plouguerneau pour y passer les dernières années de sa vie.

Il est décédé dans un hôpital de Brest le 8 octobre 1977.

Enlèvement de la cloche, d'ornements et d'objet du culte du manoir de Lesmel en Plouguerneau.

Au mois d'octobre 1793, profitant de l'émigration du propriétaire, Monsieur le curé constitutionnel de Plouguerneau, se rendit au manoir de Lesmel accompagné de plusieurs soldats. Ils enlevèrent la cloche de la chapelle et s'emparèrent des ornements sacerdotaux d'argent, renfermés dans une malle.

Par arrêté du 27 floréal an III (16 mai 1795), l'Administration Centrale du Finistère ordonna la restitution des objets au possesseur Louis-Marie de Poulpiquet qui venait d'être mis en liberté.

Il s'agit de de Alain-Guillaume Moreau, né à Pont-l'Abbé en 1768, ordonné par Expilly. Installé comme curé de Plouguerneau, le 11 Janvier 1793. N'ayant pu s'y maintenir, il se retira à Saint-Germain en Pleyben, le 4 décembre et y abdiqua ses fonction de prêtre⁽¹⁾.

Note du rédacteur de l'entrefilet :

⁽¹⁾Archives du Finistère, CL9.

BREST

Grave accident à Plouguerneau

Une camionnette franchit un talus
et culbute dans une lande en contre-bas.

Quatre Brestoises, qui y avaient pris place, sont blessés
UNE DES OCCUPANTES EST DÉCÉDÉE

Avant-hier, vers 18 heures, une camionnette conduite par Monsieur Jean Hernot 20 ans, épiciers rue Arago, venant de Plouguerneau reprenait la route pour Brest.

Dans la voiture avaient pris place Mme René Mével, 24 ans, débitante ; Mme Lamour, née Guyomar, 22 ans, habitant toutes deux 40, rue quartier-maître Bondon, et M. Louis Ballaire Ballaire, 53 ans, demeurant 44, boulevard Gambetta.

La camionnette descendait à assez vive allure la cote de Beg-an-Toul en Plouguerneau, lorsqu'en abordant un virage dangereux, le conducteur perdant le contrôle de sa direction, alla se jeter sur le talus à droite de la route et dominant une lande en contre-bas en pente vers la mer.

La voiture, d'après le seul témoin de l'accident M. Galliou, 72 ans, culbuta quatre ou cinq fois avant de s'arrêter, les roues en l'air, à une trentaine de mètres de la route.

M. Galliou demanda à deux automobilistes de passage de prévenir M. Le docteur Le Berre, de Lannilis, et aida les blessés les moins grièvement atteints — M. Ballaire qui n'avait que des plaies superficielles, et Mme Lamour qui ne portait que des contusions — à sortir de leur fâcheuse position.

Mme Renée Mével, très gravement atteinte, était sans connaissance. Le conducteur, M. Jean Hernot, avait l'épaule fracturée.

Le docteur Le Berre leur donna les premiers soins et fit conduire les quatre blessés à la clinique du docteur Pouliquen, au Bourg-Blanc.

Le maréchal des logis-chef Allanic et le gendarme Le Gall vinrent sur place procéder aux constatations.

Mme Mével succombe à ses blessures

Hier matin, Mme Mével succombait à la clinique à ses graves blessures.

Le maréchal des logis-chef Madec et le gendarme Mins ont procédé à l'interrogatoire des trois autres blessés, toujours en traitement à la clinique, mais aucun ne s'est rendu compte des causes qui ont provoqué l'accident.

Chronique régionale

PLOUGUERNEAU-LILIA. — Basket. — Dimanche dernier, après une partie âprement disputée, les Réfugiés ont battu l'équipe de Lilia par 18-8. Les voici donc en bonne position pour enlever le championnat. Les deux autres équipes ont pourtant encore leur mot à dire et peuvent causer des surprises.

Dans la région

PLOUGUERNEAU.

27 avril, mariage de M. Vincent Kervella, et de Mlle Manie-Donatienne Bramoullé. Service d'honneur : M. Michel Prigent et Mlle Marie-Louise Bramoullé. 54 fr. pour l'École Saint-Joseph.

29 avril : mariages de M. Alain Normand et Mlle Marie-Anne Ogor ; de M. Yves Merdy et de Mlle Yvonne Normand. Service d'honneur : M. Albert Normand, Mlle Olive Ogor ; M. François Prigent et Mlle Germaine Normand :140 fr, pour les deux écoles chrétiennes du bourg. Merci et bons vœux.

PLOUGUERNEAU.

La première séance récréative, donnée dimanche dernier, au profit des prisonniers de guerre, a obtenu un plein succès. Salle comble. Programme choisi. Les spectateurs charmés n'ont pas ménagé leurs applaudissements. Bonnes recettes. Félicitations aux actrices, grandes et petites, et aux organisatrices si dévouées. Une seconde représentation aura lieu dimanche 10 mai, au patronage, après vêpres.

Dans la région

PLOUGUERNEAU.

Un éboulement au terre-plein du Château, à Brest, a causé la mort de l'ouvrier Fr. Ropars embauché depuis trois jours, père de sept enfants, qui fut frappé par un bloc de pierre ; sont blessés trois ouvriers de 25 et 20 ans (H. Guéna, de Landunvez ; L. Hostillon et Jos. Joncour, d'Ergué-Armel), qui ont été transportés à l'hôpital maritime.

Les malheurs de la famille Ropars de Creac'h-ar-C'ham

Jean-François-Marie dit François Ropars était originaire du hameau de Ty-Poas en Guissény, où il était né le 24 avril 1901.

Il épousa Marie-Bernadette Normand, de Trolouc'h, le 22 novembre 1926, et le couple élit domicile à Creac'h ar C'ham. Ils y perdirent au moins deux nourrissons au début des années 1930. Pêcheur-goémonier, au moins depuis son mariage, il avait, peut-être, été dans l'obligation de rechercher un travail de complément en 1942. Pour les gens de mer, exercer convenablement son métier devenait en effet compliqué à cause des contraintes imposées par l'occupation allemande.

Il devint manœuvre dans une entreprise de travaux publics et fut victime d'un éboulement de pierres sur un chantier à Brest⁸⁶. Pour son épouse, le malheur ne s'arrêta pas après ce drame : deux autres de leurs enfants moururent à un mois d'intervalle en 1945, moins de trois ans après la mort de leur père. Ils avaient six et quatre ans.

Sa veuve mourut à Faurbouchou en 1977.

Dans la région

PLOUGUERNEAU.

L'affiliation de la section jaciste sera célébrée le dimanche 31 mai, sous la présidence de M. le chanoine Favé, aumônier fédéral, qui prêchera à la basse messe à 8 h, et à la grand'messe, à 11 h. Celle-ci sera chantée par M. Fichoux, professeur au Collège de Lesneven.

⁸⁶ « *Le Courrier du Finistère* » du 16/05/1942.

À 15 h, veillée de prières d'après « Pedenn an dud diwar ar meaz » et cérémonie de l'affiliation suivie des vêpres à 16 h. À 17 h, séance récréative jaciste au patronage. Marcel Tanguy, de Lesneven, sera de la fête. Les Jacistes sont heureux d'inviter tous les jeunes du canton et des environs à leur fête.

À l'**entreprise Drouard**⁸⁷, les deux petites soeurs Normand de Kergoff, s'amuse dans un wagonnet. Le wagonnet se renverse sur elles. Jeanne, 5 ans, est tuée ; sa soeur, 7 ans, gravement blessée au côté droit. — Bien vives condoléances.

Le courrier du Finistère du 4 juillet 1942

Chronique régionale

PLOUGUERNEAU-LILIA.

Au profit des prisonniers se disputeront dimanche 5, dans la cour de l'école libre des garçons, deux matches de basket-ball. Ils opposeront les gars de Lambézellec à ceux de Lilia et de Brest. Premier match à 14 h 30. Prix des places : 5 fr. Enfants 2 fr 50.

Le courrier du Finistère du 21 juillet 1942

PLOUGUERNEAU-LILIA.

M. l'abbé Cornec a versé 50 frs à l'Oeuvre d'entraide aux prisonniers de guerre. Cette somme est le produit des matches de basket-ball disputés le 5 juillet entre les équipes de Lilia et de Lambézellec.

Le courrier du Finistère du 15 août 1942

Dans la région

PLOUGUERNEAU.

Éliminatoire du Sport rural le 2 août. — 1er, St-Frégant : 96 **points** ; 2e, Plouguerneau : 77 p. ; 3e, **Landéda** : 55 ; 4e, Grouanec : 30 p ; 5e, **Kernilis** : 44 ; 6e, Lilia : 42 ; 7e, Lannilis : 22 ; Guissény : 14.

⁸⁷ Il s'agirait de l'entreprise Drouard du Havre qui bénéficiait de contrats avec l'organisation Todt, pour la construction d'ouvrages du Mur de l'Atlantique.

PLOUGUERNEAU : mariages d'octobre 1942.

20 octobre : mariage de M. François Loaec et de Mlle Marie Roudaut.

Service d'honneur : M. Jean Loaec et Mlle Yvonne Le Roy.

Quête pour l'école Saint-Joseph : 175 fr.

27 octobre : mariage de M. René Abguillerm et de Mlle Rosalie Guével.

Service d'honneur : M. Auguste Laot et Mlle Alice Rucard.

Quête pour l'école Saint-Joseph : 200 francs.

Merci et bons voeux.

Ploguerneau. Fête du blé de semence et du travail.

Le 25 octobre, M. le chanoine Coadou, supérieur du collège de Lesneven, nous donna un sermon très remarquable sur le blé de semence et sur la valeur du travail comme moyen de sanctification, et il ajouta d'heureuses considérations de circonstance. M. l'abbé Fichoux, professeur au Collège, chanta la jeunesse du Christ-Roi en parfait grégorianiste.

L'autel paré de quatre panneaux garnis d'outils agricoles et artisanaux, d'ustensiles de cuisines et de travaux de broderie, le tout encadré d'une légère ceinture verdoyante, donnait à la fête un décor de beauté imprévu.

Au « Credo » ce fut le défilé de quatre cents personnes pour l'offrande du blé eucharistique. Une fois béni ce blé, chacun prit dans ses mains le sachet contenant le blé de semence afin qu'il reçût à son tour la bénédiction du ciel.

Une troisième bénédiction fut réservée aux divers outils suspendus aux quatre panneaux.

Fête inoubliable du travail et de la Foi !

L'abbé Jean-Marie Coadou

Jean-Marie Coadou naît le 14 février 1900 au bourg de Pluguffan. Aîné des dix enfants d'Henri Coadou, commerçant, et de Catherine Goanac'h, il entre au petit séminaire de Pont-Croix et suit la formation nécessaire pour être ordonné prêtre en juillet 1923. En novembre 1924, après des études supérieures à Rome, il devient docteur en théologie, passe une licence de lettres et devient professeur au petit séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix.

En 1937, il est professeur au grand séminaire de Quimper. Promu supérieur du collège Saint-François de Lesneven en août 1939, il est confronté un an plus tard aux dures réalités résultant de la défaite : réquisitions de plus en plus contraignantes des locaux par les troupes d'Occupation allemandes, pénurie de professeurs et

difficultés constantes pour assurer les études et l'hébergement de plusieurs centaines d'élèves.

En août 1944, à la libération de Lesneven, — heureusement en période des vacances d'été — le collège subit d'importants dégâts provoqués par des tirs d'artillerie. Sous l'impulsion de son supérieur, les réparations sont menées avec célérité, permettant à l'établissement de rouvrir dès le mois de novembre dans des conditions quasi normales.

L'abbé Jean-Marie Coadou reçoit la distinction de chanoine honoraire en 1940. Il quitte Lesneven en 1953 pour devenir chanoine titulaire et aumônier de la Retraite de Quimper. Devenu membre de l'Officialité en 1958, il en démissionne en 1961. Retiré à la maison de retraite Roz-Avel à Quimper en 1972, il s'éteint le 17 novembre 1975 chez son frère Louis, chirurgien-dentiste au bourg de Pluguffan.

Le courrier du Finistère du 12 décembre 1942

Plouguerneau. Quatre jours de retraite au Grouanec.

Retraite fermée au Grouanec du 28 au soir, 18 h au mardi matin 29. Elle sera prêchée par M. Fichoux et M. Corfa, tous deux professeurs au collège de Lesneven. Y sont convoqués, les jeunes gens du secteur de Lannilis et des secteurs voisins.

Prière d'apporter couverts, couvertures, beurre, tourtes, cantiques, livres de messe et chapelets.

La dépêche de Brest du 15 décembre 1942

Plouguerneau : avis mortuaire du 15 Décembre 1942

Les obsèques de M. Michel RIOU, décédé le 13 décembre, à l'âge de 85 ans, auront lieu aujourd'hui mardi 15, à 11 h en l'église de **Plouguerneau**. Inhumation au cimetière de la même commune.

De la part de M. François Riou, entrepreneur de transports à Plouguerneau ; de Mme Hervé Ogor ; Mme René Ogor, Mme veuve Léon, ses enfants, et de toute la famille.

Le courrier du Finistère du 9 janvier 1943

Plouguerneau : décès du 1^{er} janvier 1943

PLOUGUERNEAU. — Nous présentons nos condoléances aux familles Karuel de Merey, Glaizot et de Ponfilly pour la mort de M. François Karuel de Mérey, décédé à Plouguerneau, à l'âge de 89 ans.

Le courrier du Finistère du 30 janvier 1943

Plouguerneau : récapitulatif de l'état-civil pour 1942

Naissances, 107 ; Reconnaissances : 2 ; décès : 102, dont 19 à l'hospice Delcourt-Poncelet replié au Grouanec ; transcriptions de décès : 10 ; mariages, 55.

Un hospice au Grouanec !

L'hospice Delcourt-Poncelet de Brest fut replié au Grouanec, probablement à l'école publique de Penquer vers mai 1941. Poncelet devenait dangereux à cause de l'intensification des bombardements britanniques due à la présence de grands navires allemands dans le port de guerre, puis la construction de la base sous-marine. Les actes de décès rédigés à la mairie de Plouguerneau furent nombreux. La plupart des hospitalisés hébergés au Grouanec étaient généralement âgés.

Les morts furent quatre en 1941, dix-neuf en 1942, huit en 1943 et douze en 1944 de janvier à novembre.

Les témoins référencés dans les actes témoignent qu'au moins deux infirmiers et une cuisinière furent détachés pour s'occuper des patients, pour la plupart vieillards, qui furent transférés de Brest vers Le Grouanec. Le seul corps qui fut inhumé au cimetière du Grouanec fut, semble-t-il, celui de François-Marie Kerléguer, né à Lesneven en 1883 et veuf de Marie Lescoat décédée en 1934 à Brest. Il repose dans une tombe où ne figure que son nom, sans autre marquage. Soldat au 2^e RIC, il avait été réformé des armées en 1915, à cause de blessures graves subies en septembre 1914. Deux de ses enfants se marièrent et eurent, peut-être, une descendance.

Brest. Tribunal correctionnel

.....
Achat de lichen sans carte professionnelle. — On reproche à M. Lucien Uguen, 40 ans, hôtelier à Plouguerneau, d'avoir acheté du lichen pour le compte de M. Anastase Briand commerçant à l'Ile Grande (Côtes-du-Nord). M. Uguen déclare qu'il était simplement chargé d'effectuer la pesée de la marchandise. M^e Laurent, du barreau de Lannion, plaide la bonne foi des deux prévenus. L'affaire est renvoyée au 13 février pour audition du garde qui a dressé procès-verbal.

.....
Livrez votre beurre. — Trois cultivateurs de Plouguerneau, qui ont fait preuve de mauvaise volonté dans la livraison de leur beurre au service du ravitaillement, sont sévèrement admonestés par M. le président, qui les qualifie de mauvais Français. Jean Pronost, 69 ans, paiera une amende de 10.000 francs ; la veuve Jézégou, 79 ans, 8.000 francs, et Yves Bodénes, 34 ans, 6.000 francs.

.....
Transactions irrégulières. —

-
- 1.000 francs d'amende à Marie Floch 51 ans, demeurant à Plouguerneau,
- pour achat direct à la ferme d'une certaine quantité de beurre.
- Etc

Plouguerneau. Nécrologie

André Abaléa, de Kergonvel, père de deux enfants, mort en captivité à Gorlitz (Allemagne).

André Abaléa

Né au Cosquer le 3 avril 1909, il avait épousé Marie-Anne Kerdraon de Kergonvel en 1935. Le couple eut deux filles âgées de six et quatre ans en 1942. Son épouse survécut à André Abaléa jusqu'en 1992.

La dépêche de Brest du 12 février 1943

Tirs réels d'artillerie dans la région de l'Aber-Wrach et de l'Aber-Benoît

La préfecture communique :

La Feldkommahdantur fait connaître que des tirs réels d'artillerie auront lieu, dans la région de l'Aber-Wrach et de l'Aber-Benoit, le 10 février 1943, de 9 à 15 heures.

Les batteries tireront de trois emplacements différents : le 1^{er} situé au sud-est du bourg de Plouguerneau ; le 2^e à l'ouest de Lannilis ; le 3^e au sud-ouest de Landéda. Les tirs se feront en mer, dans l'estuaire de l'Aber-Wrach, à l'extrémité de la presqu'île Sainte-Marguerite, près des îles de la Croix et dans l'estuaire de l'Aber-Benoit, à la pointe de Corn-ar-Gaz, près de l'île Garo.

La zone dangereuse est formée par un quadrilatère ayant pour sommets le bourg de Ploudalmézeau, le bourg de Lannilis, la pointe Enes-Aman-ar-Boss (commune de Kerlouan) et un point situé à 10 kilomètres au nord du bourg de Ploudalmézeau.

Le barrage des routes conduisant en mer, depuis l'entrée de l'Aber-Benoit jusqu'à la pointe Enes-Aman-ar-Ross, à une distance de 5 kilomètres des côtes.

La dépêche de Brest du 18 février 1943

Avis mortuaire :

Plouguerneau – Brest - Service en l'église de Plouguerneau le samedi 20 février à 11 heures (heure allemande) à la mémoire d'Henri Kerbrat, matelot mécanicien à bord du « Jaguar », mort pour la France le 4 juin 1940, à Dunkerque, à l'âge de 22 ans.

De la part de M. et Mme Kerbrat ses père et mère ; de ses frères et sœurs, neveux et nièces, tantes, cousins et cousines et de toute la famille.

Le courrier du Finistère du 20 février 1943

Plouguerneau : un incendie à Lannebeur !

À Lannebeur, la ferme de M. et Mme Paul est complètement incendiée, y compris les économies placées dans une armoire. – Cause accidentelle. – Nos condoléances.

Le sinistré est Yves Paul natif de Lannebeur le 23 août 1895.

Il s'était marié en 1935 à Goulven, avec Marie-Louise Berthouloux originaire de Creac'h-Gallic en cette commune. Ils s'installèrent chez les parents du marié, Gabriel Paul et Marie-Anne Berder, qui demeuraient à Lannebeur.

Marie-Anne Berder mourut en juillet 1937. Elle avait perdu trois de ses sept fils durant la Grande Guerre. Un autre, Jean-Marie marié à Marie-Anne Boulch, était mort au Grouanec en 1933. Un an plus tard, la veuve s'était remariée avec son beau-frère, Michel. À Lannebeur, Marie-Louise Berthouloux mit au monde au moins cinq enfants jusqu'à 1943.

Gabriel Paul, l'aïeul, mourut en janvier 1944. En juillet 1949, la famille des sinistrés de 1943 demeurait à Pen-ar-Creac'h en Landéda. La maison de Lannebeur fut reconstruite et habitée durant plusieurs décennies par Jean Le Goff et Jeanne Grall, après leur mariage en octobre 1949.

Le courrier du Finistère du 13 mars 1943

Le 2 mars 1943 : un grand mariage chez Louis Yaouank de Kerandraon !

Plouguerneau.

Mardi 2 mars : Mariages de M. Joseph Merrien et de Mlle Philomène Le Jeune ; de M. Toulec et de Mlle Caroline Le Jeune. Gens d'honneur : M. Théophile Caraës et Mlle Marie-Renée Le Jeune ; M. Claude Jaffrès et Mlle Jeanne Lagadec. Quête pour les écoles chrétiennes de la paroisse : 560 fr. Merci et bons vœux.

Louis Yaouank de Kerandraon

Louis Le Jeune, dit *Louis Yaouank*, demeurait à Kerandraon dans la maison dominant la rivière Aber-Wrach, bâtie au fond du village. Il fut longtemps élu municipal de Plouguerneau.

Veuf de Perrine Roudaut depuis 1941, il est mort à Kerandraon en novembre 1955.

Le 12 mars 1943 : un drame chez les goémoniers !

Plouguerneau. - Les frères Laurans Jean, 28 ans, et Ollivier, 27 ans, goémoniers ont été trouvés morts dans leur lit après avoir absorbé de l'alcool pur, prélevé d'un demi-muid recueilli en mer. Un nommé Léon Louis, auquel il a fallu la transfusion du sang, se trouve encore dans un état alarmant. D'autres pêcheurs qui avaient bu ont dû s'aliter.

Le drame des frères Laurans

Les actes de décès des deux frères mentionnent qu'ils sont décédés à Rascolic le 12 mars 1943. Le premier était né à Kervelt en 1915 et le second à Kélerdut en 1918.

Fils de Jean-François Laurans et de Marie Françoise Gouez, ils avaient été adoptés par la Nation en janvier 1926, pour une raison que nous ignorons.

Avis pour la vente d'une ferme à Keradraon

Étude de Me LE BERRE, notaire à Lannilis.

VENTE par adjudication volontaire

Le lundi 10 mai 1943, à 14 heures en l'Étude.

De la **ferme de Keradraon** en la commune de Plouguerneau, d'une contenance de 17 ha. 05 a. 50 ca.

Louée jusqu'au 23 septembre 1946⁸⁸.

Mise à prix : 250.000 francs.

Autorisation préfectorale nécessaire pour enchérir.

⁸⁸ Le fermier est François Saïk Berthouloux. Venant de Kerferré-Vras, son père Jean-Louis y était arrivé en location vers le début de la Grande Guerre. La vente aux enchères permit à François d'acquiescer cette ferme et son fils Guillaume, décédé en 2017, l'exploita jusqu'aux années 1990 après le décès de son père en 1963.

Le courrier du Finistère du 24 avril 1943

Décoration après l'« affaire de Dakar » du 23 au 25 septembre 1940.

Plouguerneau. – M. Jean Philippot, ex-quartier-mâitre canonnier sur le « Richelieu », grièvement blessé lors des combats de Dakar⁸⁹ en septembre 1940, déjà titulaire de la croix de guerre, avec étoiles de bronze et de la médaille des blessés, vient de se voir décerner la médaille coloniale avec agraffe A.O.F – Félicitations.

Le courrier du Finistère du 08 mai 1943

Médaille de la reconnaissance français aux Mères de famille.

Médaille d'or :

.....

Plouguerneau :

Cabon, née Arzur : 12. Calvez, née Inizan : 10. Cariou, née Calvez : 11. Le Roy née Laurans : 10. Ogor née Abernot : 11.

.....

Le courrier du Finistère du 8 mai 1943

Le 29 avril 1943, mariage à Lannilis du Docteur Léon Guéguen.

LANNILIS. — *Mariage.* — En l'église paroissiale, le docteur Léon Guéguen a épousé Mlle Odette Floch, fille des commerçants bien connus. Le mariage a été béni par M. l'abbé Rannou, inspecteur de l'Enseignement Libre, qui a prononcé une délicate allocution.

Au chœur avait pris place un très nombreux clergé : MM. les chanoines Joncour et Louvière, vicaires généraux ; MM. Les chanoines Le Ster et Hily ; les recteurs de Landéda, Guissény, Kernilis, Plouvien, Tréglonou et Landelau ; MM. les abbés Stéphan et Jestin, professeurs à Lesneven ; Pennec, directeur ; Jégou, Broc'h et Le Goff, professeurs à Guissény ; le RP. Kérouanton, des Missions Africaines de Lyon ; les vicaires et prêtres instituteurs des environs.

⁸⁹ Opération « Menace » menée conjointement par la Royal Navy et les Forces navales françaises libres pour tenter de faire basculer l'AOF vers la France libre de De Gaulle. Ce fut un échec mais le « Richelieu » subit des dégâts par bombardement aérien. Il perdit notamment un canon de 380 mm qui fut détruit.

Au cours de la messe, MM. Bléas et Le Hir de la chorale paroissiale ainsi que le chœur des chanteuses se firent entendre, accompagnés par M. L'abbé Conq, recteur de Plounéour-Trez.

Aux nouveaux époux. le *Courrier* présente ses meilleurs vœux.

GÉNÉROSITÉ. — A l'occasion du mariage de M. Yves Appriou, médecin de marine avec Mlle Andrée Bourges, une somme de 270 fr. a été versée au comité des Prisonniers.

Le dispensaire a reçu une somme de 92 fr., produit d'une quête faite au mariage de M. Jean Ac'h avec Mlle Le Goff, et une autre de 58 fr. 70 à l'occasion du mariage Guéguen-Floc'h.

Le courrier du Finistère du 15 mai 1943

Lannilis . -

.....

Pour les prisonniers. — Le comité des prisonniers de Lannilis a reçu 3100 francs à l'occasion du mariage du docteur Guéguen et de Mlle Floch ; 1000 francs de l'amicale des anciens élèves de l'école Saint-Antoine et 200 francs de deux prisonniers rapatriés. — À tous, merci.

Le courrier du Finistère du 22 mai 1943

PLOUGUERNEAU. — 11 mai : Mariage de M. François Drézen et Mlle Yvonne Calvez. Au repas de noces, les gens d'honneur : M. Martin Drézen et Mlle Germaine Calvez ont recueilli 215 fr pour l'école Saint-Joseph. — Merci et bons vœux.

PLOUGUERNEAU. — Taxe maxima du goémon carragaheen : 800 fr. les 100 kgs ; laminaires de coupe : 1575 fr. la tonne ; d'épaves d'hiver : 1400 fr ; de printemps : 1200 fr. Prix de l'iode : de 500 à 600 fr. le litre selon le titre.

La dépêche de Brest du 4 juin 1943

Avis mortuaire

Plouguerneau. - Les obsèques de Mme veuve PENN, née OMNES, décédée à Plouguerneau, à l'âge de 84 ans, auront lieu aujourd'hui vendredi 4 juin, à 11 h, église de Plouguerneau. Inhumation cimetière de Brest, où le deuil se réunira le même jour, à 15 h. 30.

De la part de M. et Mme Eugène Penn; M. et Mme Etienne Penn et leurs filles; Mme veuve Louis Penn et ses enfants; Mme veuve Jean Penn et sa fille ; ses enfants et petits-enfants; de Mme veuve Penn, sa belle-soeur; des familles Omnès, Penn, et de toute la famille.

La dépêche de Brest du 15 septembre 1943

Avis mortuaire

Plouguerneau - Lannilis -Vous êtes prié d'assister aux obsèques de M. Pierre LINDIVAT (chaussures), décédé à Plouguerneau le 14 septembre, dans sa 46^{ème} année. La cérémonie religieuse aura lieu à Plouguerneau le Jeudi 16, à 11 heures (heure de l'Europe centrale). Inhumation au cimetière de Lannilis, vers 14 heures. De la part de son épouse, née Mayeux; de ses enfants, Jean et Georges; de Mme veuve Mayeux, sa belle-mère; de ses enfants; de M. Jean Lindivat, ses frères et soeurs, ainsi que de toute la famille et de ses nombreux amis.

Il n'y a pas de lettres de faire-part. Le présent avis en tient lieu.

La dépêche de Brest du 26 octobre 1943

Avis mortuaire

Plouguerneau. - Les obsèques de Mme veuve PÉRÈS, née Marguerite PHILIPPOT, décédée à l'âge de 59 ans, auront lieu aujourd'hui mardi 26 octobre, à 14 h, en l'église paroissiale de Plouguerneau.

De la part de M. et Mme Yves Le ROUX et leurs enfants, ses enfants et petits enfants; des familles Petton, Philippot, Guiziou, Le Roux et de toute la famille.

PLOUGUERNEAU. — Le Docteur Léon GUEGUEN, de la Faculté de Médecine de Paris, ouvrira un Cabinet Médical, le lundi 28 Juin 1943. — Médecine générale. - Accouchements.

PLOUGUERNEAU. — Un bateau chargé de goémon a chaviré dans le chenal de l'île Quéménez, près d'Ouessant. Il était monté par Mlle Rosalie Cousquer, 18 ans, et son frère Jean*, 13 ans. Leur père a voulu les arracher à la mer ! Il n'a retrouvé que le cadavre de sa fille. Nous lui présentons nos vives condoléances.

* Selon son acte de décès dressé le 21 juin 1943, il s'appelait en fait François-Marie.

Tragédie dans la famille Cousquer⁹⁰

Enfants de Yves Cousquer et de Marie-Françoise Simon, les deux jeunes infortunés se sont noyés le 18 juin 1943 à quatorze heures. Ils étaient nés à Saint-Cava en 1924 et 1930, respectivement.

L'acte de décès de Rosalie fut dressé le lendemain sur la déclaration de son père. Le cadavre de son jeune frère fut retrouvé en mer le 20 juin à treize heures. Le témoin pour la signature de l'acte de son décès fut son oncle Jean-Louis Cousquer, goémonier.

Études de Me TROUSSEL, avoué à Brest, 6 rue d'Aiguillon ; de Me JAFFRE, avoué à Brest, 15 rue Traverse et de Me HIRVOAS, notaire à Plouguerneau.

VENTE PAR LICITATION JUDICIAIRE

en l'étude et par le ministère de Me HIRVOAS, notaire à Plouguerneau, le mardi 13 juillet 1943 à 13 h. 30.

DÉSIGNATION :

En PLOUGUERNEAU, UNE FERME

au terroir de Kerassien, louée aux consorts Calvez par bail actuellement expiré. Cette ferme d'une contenance totale de 3 hectares 27 ares 72 centiares environ, sera mise en vente en 15 lots avec faculté de réunion des mises à prix s'élevant au total à 100000 francs.

S'adresser pour tous renseignements à M^e HIRVOAS, notaire à Plouguerneau, et à M^{es} TROUSSEL et JAFFRE, avoués à Brest.

J. TROUSSEL
Avoué-licencié

⁹⁰ Pour plus de détails sur cette tragédie, voir l'ouvrage « *Péris en mer. Chronique des naufrages au pays des Abers* ». Yves Bramoullé. Éditions Ouestélio (2011). Page 190.

Le courrier du Finistère du 17 juillet 1943

LESNEVEN. – Collège Saint-François - 1^{er} juillet 1943. Distribution des prix - Présidence de M. L'abbé Ollivier, de Lannilis, qui prononça un discours très éloquent et très goûté sur le Patriotisme.

.....
Prix d'excellence :

.....
Seconde blanche : 1^{er} : Louis Simier de Plouguerneau.

Le même mois, l'hebdomadaire citera aussi cet élève de Saint-François pour avoir obtenu une mention en version latine au Concours général des écoles privées du Finistère, organisé par l'Université catholique d'Angers.

.....
Le seul Plouguernéen cité dans ces palmarès !

Biographie succincte de l'Abbé Louis Simier⁹¹

- Né le 7 décembre 1926 à Gavré, fils de Jean et de Marie Léost ;
- Ordonné prêtre le 29-06-1951.
- 1951, professeur en sixième à l'Institut Saint-François de Lesneven ;
- 1953, en mission d'études de Lettres à l'Université Catholique d'Angers ;
- 1955, professeur au Collège-Lycée Saint-François de Lesneven (en histoire-géographie 1955/1956 puis en philosophie) ;
- 1982, professeur de philosophie au Lycée Cours Fénelon-Kerstears de Brest ; 1992, se retire un an à Plouguerneau ;
- 1993, recteur, puis curé et responsable de l'ensemble paroissial de Tréboul jusqu'en 1997, et curé solidaire et modérateur de cet ensemble paroissial jusqu'en 2004 ;
- 2004, se retire à Plouguerneau ;
- 2022, se retire à la maison de retraite de Keraudren à Brest.
- Décédé le 9 juin 2024 à l'Hôpital Morvan, inhumé à Plouguerneau.

Le courrier du Finistère du 24 juillet 1943

PLOUGUERNEAU. — M. Louis Abjean, brigadier-chef au 19^{ème} Dragons, prisonnier de guerre au stalag IV, vient de recevoir la croix de guerre avec étoile d'argent. Citation à l'ordre de la division : « Chef de pièce de mortier d'une grande bravoure et de beaucoup de sang-froid ; le 14 mai 1940, à Onhaye, bien que blessé à la face a continué à diriger le tir de sa pièce, avec le plus grand calme, se refusant à aller au poste de secours pendant le combat ». M. Louis Abjean est le fils de M. François-Marie Abjean, maire. — Nos félicitations.

⁹¹ Source : Archives diocésaines numérisées.

Le courrier du Finistère du 04 décembre 1943

PLOUGUERNEAU. — Dimanche 21 novembre a eu lieu la bénédiction de l'école d'apprentissage maritime de Lilia-Plouguerneau. À l'issue de cette cérémonie, M. Ogor, président du Syndicat des Goémoniers, a rappelé que cette école neuve appartient à la communauté des pêcheurs de Plouguerneau.

S'adressent aux parents des élèves, venus nombreux, il leur a souligné que l'assiduité y est obligatoire pour les jeunes inscrits maritimes de la communauté qui, au nombre de 56, ont à suivre pendant 5 mois les cours de l'école. L'assistance a ensuite visité les nouveaux locaux et s'est rendu compte de l'importance de l'école et parallèlement de l'importance qui est attachée à la formation des marins, — Nos meilleurs vœux.

PLOUGUERNEAU. — Au mariage de M. Marcel Doll, de Pratgoff, en Trégarantec et de Mlle Marie-Louise Lagadec, de Loguivy, en Plouguerneau, la bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Le Goff, recteur de Trégarantec, et natif de Plouguerneau.

Une quête faite par les jeunes gens d'honneur : Louis Méar et Jeanne Lagadec, a rapporté la somme de 1130 fr. qui fut répartie par tiers entre les Comités d'assistance aux P. G. de Plouguerneau et Trégarantec et les écoles chrétiennes du bourg de Plouguerneau. — Merci et meilleurs vœux.

PLOUGUERNEAU. — Mercredi 21 novembre, mariage à l'église paroissiale de Plouguerneau de M. Yves Abguillerm et de Mlle Marie-Yvonne Normand. Gens d'honneur : M. Michel .Abguillerm et Mlle Yvonne Bramoullé.

La quête faite par ces derniers au profit de l'École Saint-Joseph a rapporté la somme de 140 fr.— Bons vœux et remerciements.

Le courrier du Finistère du 22 janvier 1944

PLOUGUERNEAU. — Mardi 11 janvier, mariage de M. Fr.-M Prémel et Mlle Marie Vézo. Service d'honneur : M. Paul Bellour et Melle Jeanne Loaëc.

Quête au profit de l'école Saint-Joseph : 300 fr. Vœux et merci.

LE FOLGOAT. — Mariage.

Mariage de Joseph Le Goff, Lilia-Plouguerneau, avec Isabelle Paugam, Kergolestroc. Charmante allocution en vers breton de M. Le Goff, recteur de Trégarantec, frère aîné du nouveau marié.

Quête pour les Prisonniers par Jean-Louis Le Goff et Amboisine Tanguy : 452 fr.
— Merci ; vœux.

L'Abbé Yves Le Goff

- Fils de Jean Le Goff et de Marie-Jeanne Roudaut, cultivateurs, il est né le 6 mars 1893 à Tréguestan en Plouguerneau
- 1913 : étudiant ecclésiastique sursitaire, son sursis est renouvelé en 1914 ;
- 1914 : il est incorporé au 19^e RI de Brest le 12 août et il part aux armées le 6 janvier 1915 ;
- 1915 : nommé caporal le 13 février, il est blessé par un éclat d'obus à l'épaule gauche et à la poitrine, le 12 décembre à Tahure (Marne) et évacué ;
- 1916 : il revient aux armées le 15 février. Promu sergent le 30 mars, il est intoxiqué par gaz au fort de Douaumont le 17 avril. Yves Le Goff revient au Front le 20 mai. Cité à l'ordre du régiment le 30 juillet, il est gravement blessé, au fort de Vaux, par un éclat d'obus à la cuisse droite le 4 novembre. Il est évacué et soigné dans des hôpitaux militaires à Beaune, Carcassonne et d'autres. Il ne rejoindra plus le Front ;
- 1918 : revenu au dépôt du régiment, il est cité à l'ordre de la division avant d'être réformé par une commission de Quimper le 11 avril à cause des séquelles de ses blessures. On lui accorde une pension pour une invalidité permanente de 75% ;
- 1921 : Yves Le Goff est ordonné prêtre puis devient surveillant au collège Saint-Yves de Quimper ;
- 1923 : il est nommé vicaire à Argol, puis à Ergué-Gabéric en 1926 ;
- 1939 : il vient en résidence à Plouguerneau ;
- 1940 : il est chapelain de l'hospice de Saint-Pol-de-Léon ;
- 1942 : il est nommé recteur de Trégarantec, en 1947 à Rosnoën et enfin à Goulven en 1953 ;
- 1956 : pour raisons de santé, Yves Le Goff se retire de la paroisse de Goulven et revient résider à Plouguerneau, sans doute au presbytère.
- 1964 : il s'éteint dans sa commune de naissance, rue de l'Armorique, le 31 octobre. Il était décoré de la Croix de guerre, de la Médaille militaire et, en 1960, il avait reçu la Légion d'honneur⁹²

⁹² Journal officiel du 31/05/1960.

PLOUGUERNEAU. — 15 février : Mariage de M. Hervé Nicolas et Mlle Joséphine Gouez ; M. Jacques Calvez et Mlle Jeanne Nicolas. — Service d'honneur : M. P. Roudaut et Mlle Y. Page ; M. Y. Cabon et Mlle M.-Y. Nicolas. Quête pour nos écoles chrétiennes : 810 fr. — Merci et vœux.

Le dimanche, 16 avril 1944, un drame épouvantable à Lilia⁹³.

La dépêche de Brest du 18 avril 1944, première page

UN CANOT CHAVIRE PRÈS DE LILIA.

Trois jeunes se noient.

Dimanche, trois jeunes gens habitant Lilia recevaient la visite de deux camarades de Brest : MM. Jean-Marie Coatalen, 21 ans, ouvrier peintre à l'entreprise «Hecta», demeurant 92, rue Jean Jaurès, et Pierre Bouet, 18 ans, 10, rue Arago. Après déjeuner, ils décidèrent d'aller passer l'après-midi à l'Aber-Wrach. Ils se rendirent au village de Perros en Plouguerneau, empruntèrent le canot de M. Appriou et effectuèrent la traversée de la rivière.

À 22 h. 30, ils reprirent leur canot, pour revenir à Lilia. Ils étaient à environ 400 mètres de ce port quand l'un d'eux se déplaça pour allumer une cigarette. Le canot, trop chargé d'un côté, chavira et coula.

Les deux Brestois, Coatalen et Bouet, nagèrent vigoureusement et parvinrent non sans peine à gagner la côte, à Saint-Antoine, en Plouguerneau.

Lucien Uguen, 18 ans, de Lilia, parvint à une quarantaine de mètres de la rive. Épuisé, il ne put aller plus loin et coula.

Quant à Louis Bossard, 21 ans, et Joseph Pors⁹⁴, 20 ans, ils avaient coulé à pic. Hier matin, pendant que la gendarmerie de Lannilis procédait à l'enquête, les infortunés parents se mirent, dans des barques, à la recherche des jeunes Uguen et Bossard, dont les corps furent retrouvés à 7 h. 30.

La marée montante obligea à interrompre les recherches et, à 16 heures, Joseph Pors n'avait pas encore été retrouvé.

Ce drame de la mer a causé une vive émotion à Plouguerneau, où les familles Uguen, Bossard et Pors sont connues et estimées de tous.

Nous les prions d'agréer nos bien sincères condoléances.

⁹³ Pour plus de détails sur cette tragédie, voir l'ouvrage « *Péris en mer. Chronique des naufrages au pays des Abers* ». Yves Bramoullé. Éditions Ouestélio (2011). Page 191.

⁹⁴ Joseph Pors était le benjamin des frères d'Eugène Pors, *Eugène Saik Mari-Vras*, interviewé par l'auteur de l'article en décembre 2009.

La dépêche de Brest du 18 avril 1944

Avis mortuaire

Lilia-Plouguerneau. - Les obsèques de M. Lucien-Louis UGUEN, décédé accidentellement le 16 avril, à l'âge de 18 ans, auront lieu mercredi 19 avril, à 11 heures, église de Lilia-Plouguerneau. De la part de M. et Mme Lucien Uguen, de ses frères, soeurs, grand-mère, oncles, tantes, cousins, cousines, de toute la famille et de ses amis.

Le courrier du Finistère du 22 avril 1944

PLOUGUERNEAU. - Trois jeunes gens de Lilia se sont noyés à 200 mètres de Lilia, leur bateau étant surchargé par le poids de leurs deux amis brestois, ceux-ci ont pu se sauver à la nage. Louis Bossard et Joseph Pors, 21 et 20 ans, coulèrent à pic. Lucien Uguen, 18 ans, nagea jusqu'à 40 m de la grève et coula épuisé. Nos vives condoléances.

Le courrier du Finistère du 2 mai 1944

Tribunal correctionnel de Brest

Vol de goémon. — Jean Bervas, 43 ans, cultivateur à Plouguerneau, a volé du goémon qui avait été coupé par son beau-frère, Corlosquet. 500 fr. d'amende et 5.000 fr. de dommages intérêts. Défenseur: M^e La Mouet.

Le courrier du Finistère du 27 mai 1944

KERNILIS. — Au mariage de M. Foricheur Prigent et Mlle Kérébel Anne-Marie-Joséphine. Gens d'honneur : Jean Corfa et Yvonne Abjean. Quête 810 : fr partagés entre le Comité des Prisonniers et l'Ecole Ste-Anne de Kernilis. —Merci et bons vœux.

PLOUGUERNEAU. — Mardi 10 mai, mariage à Plouguerneau de M. Prigent Foricheur et de Mlle Anne-Marie Kérébel. Gens d'honneur : M. Jean Corfa et Mlle Yvonne Abjean.

La quête faite par ces derniers au profit de l'École Saint-Joseph a rapporté la somme de 210 fr. — Merci et bons vœux.

La dépêche de Brest du 24 mai 1944

Avis mortuaire

PLOUGUERNEAU-GOUESNOU. – La famille de l'abbé Madec remercie bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. l'abbé Théophile MADEC. Un service de huitaine sera célébré à son intention demain jeudi, à 11 heures, en l'église de Gouesnou, et le vendredi 26 mai à 11 h. 30, en l'église de Plouguerneau.

Le dimanche 21 mai 1944, un accident sur la route du Grouanec.

La dépêche de Brest du 25 mai 1944

PLOUGUERNEAU, UN CHEVAL S'EMBALLÉ...

Une cultivatrice tuée sur le coup Deux blessés

Dimanche matin, vers 10 h. 30, les époux Bianéis, cultivateurs au village de la Croix-Brenn, en Plouguerneau avaient pris place dans leur voiture hippomobile, en compagnie d'un voisin, M. François Abiven.

Au lieu dit Quénan, le cheval prit peur d'une auto et s'emballa. Les cultivateurs n'ayant pu maîtriser l'animal, furent violemment projetés hors de la voiture et tombèrent lourdement sur la route.

Mme Bianéis née Maryvonne Verge, 51 ans, le crâne fracturé fut tuée sur le coup. Son mari, M. Sezny Bianéis, 55 ans, et M. Abiven furent relevés et assez grièvement blessés.

Le courrier du Finistère du 3 juin 1944

PLOUGUERNEAU. — M. et Mme Biannéis de Kroaz-Run, partant en voiture avec M. F. Abiven, le cheval prit peur d'une colonne d'autos⁹⁵ et s'emballa. Mme Biannéis fut tuée net, les deux hommes blessés. Condoléances.

⁹⁵ Selon plusieurs témoignages de personnes contemporaines de l'évènement, il s'agissait s'un convoi militaire allemand.

Messe tragique vers Sant-Quénan

Née à Croasprenn le 14 avril 1883, Marie-Yvonne Verge avait épousé Sezny Bianéis à Plouguerneau le 17 février 1900. L'époux était natif de Kerbrézant en Guissény en 1869. Il est décédé à Croasprenn le 8 janvier 1953.

Le couple avait mis au monde quinze enfants. Quatre moururent en bas-âge. Joseph, *Job*, fut le dernier survivant de la fratrie. Il demeura à Croasprenn jusqu'à la fin de ses jours en 2016. Il avait quatre-vingt-seize ans.

La dépêche de Brest du 12 juillet 1944

PLOUGUERNEAU – État-civil de juin.

Naissances :

François Kerdraon, Kergonvel ; Etiennette Le Borgne, Porsguen ; Yvonne Donval, Kerhuel ; Yvonne Kervella, St-Michel ; Annie Bervas, bourg ; Jean Calvez, Trolouc'h ; Guy Cornec bourg ; Eliane Le Bris, St-Cava; Etienne Uguen, Kerlastren ; Anne-Marie Jézégou, Kergadavarn ; Yves Le Roux, Lannébeur ; Joseph Pronost, Kérézoc ; Jean Paul, Kéruzal ; Roger Théréne, Kélerdut ; Andrée Labous, bourg.

Décès :

Marie-Anne Le Berre, 57 ans, épouse de François Roudaut, Kervily ; Jean Arzur, 79 ans, veuf de Anna Marrec, Grouanec ; Jean-François Queffurus, 84 ans, célibataire, Grouanec ; René Conseil, 62 ans, époux de Annette Morel, bourg ; Yves Lindivat, 39 ans, époux de Anastasie Loaec, bourg.

« Le Courrier du Finistère » cessa de paraître le 8 juillet 1944 et « La Dépêche de Brest », le 31 juillet. Pour ce dernier journal, la raison évoquée fut la pénurie de papier. Il revit le jour le 18 septembre 1944, sous le titre de « Le Télégramme de Brest et de l'Ouest » ...

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 11 octobre 1944

PLOUGUERNEAU

La PERSONNE, ayant été vue sortant de la boulangerie Roudaut avec une machine à écrire est priée de la rapporter, sous peine de poursuites judiciaires.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 24 octobre 1944

PLOUGUERNEAU

Dramatique accident

Châteaulin, 23 octobre.

Dimanche, dans le courant de la matinée, on a découvert dans le bief du canal de Nantes à Brest le corps du capitaine Antoine Boussard (sic), âgé de 25 ans, originaire de Plouguerneau, appartenant au bataillon du 118^e R. I. actuellement à Châteaulin.

Cet officier, qui fut parachuté, a été un des grands animateurs de la Résistance dans la région châteaulinoise.

Sa mort accidentelle est regrettée de ses soldats et de tous ceux qui l'ont connu.

Ambroise Bossard

Né à Thévézan le 16 février 1919, Ambroise est l'enfant aîné de François-Marie Bossard, fusilier breveté, et de Marie-Émilie Autret, couturière. Second-maître fusilier, réformé de la Marine, son père mourut de tuberculose à Lilia en 1941. Ambroise Bossard, élève au lycée de Brest, aurait gagné l'Angleterre depuis la France, probablement dès juin 1940, et intégré au BCRA⁹⁶ dès le 1^{er} juillet. Parachuté en France occupée dans le secteur de Landeleau, peut-être en juillet 1944, il participa aux combats d'Irvillac à la mi-août, où dix-huit maquisards perdirent la vie face aux soldats allemands. Nommé capitaine à titre provisoire⁹⁷, puis incorporé au 118^e RI avant la fin des combats pour la libération de la région de Châteaulin, il se noya accidentellement dans le bief du canal de canal de Nantes à Brest, vers Port-Launay. Son corps fut repêché dans la matinée du dimanche 22 octobre 1944.

⁹⁶ Bureau central de renseignements et d'actions : services secrets de la France Libre.

⁹⁷ « Le Finistère dans la Guerre », tome 2. (Georges-Michel Thomas et Alain Le Grand). Éditions de la Cité, 1981.

PLOUGUERNEAU

AVIS DE LA DÉLÉGATION SPÉCIALE.

— Étant donné les circonstances et les difficultés actuelles du ravitaillement, il est fait un dernier appel à la compréhension de ceux qui doivent fournir des denrées au ravitaillement général. Les règlements en vigueur interdisant les transports illicites de denrées contingentées, des sanctions très sévères seront prises contre les délinquants.

— La circulation de tous véhicules démunis de permis de circuler est interdite sur tout le territoire de la commune après 21 heures.

— Étant donné les circonstances, les bals demeurent interdits.

— D'après les lois en vigueur, le troc des denrées étant interdit. MM. Les commerçants sont avisés que des peines très sévères, pouvant aller jusqu'à la fermeture de leur établissement, leur seraient appliquées immédiatement, s'ils étaient pris en défaut.

AVIS DIVERS

ÉCOLE TECHNIQUE DU SACRÉ-COEUR À GUISSÉNY

La rentrée des internes est fixée au lundi 13 novembre. Les tourneurs devront attendre quelques jours, en raison du manque d'électricité. Ne pas oublier sa carte d'alimentation avec la totalité des tickets ou les certificats de radiation.

Restrictions !

Un certain nombre d'élèves de la commune de Plouguerneau étaient sans aucun doute concernés.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 13 novembre 1944

PLOUGUERNEAU

CAISSE ARMORICAINE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. — Melle Kéraudy, assistante sociale, tiendra sa permanence à la mairie de Plouguerneau de 2 h 30 à 4 h 30, le mercredi 15 novembre.

UN CHEVAL couleur rouan, maladie du garrot, âgé de 10 à 15 ans trouvé le 15 septembre, près du bois au Guilers.
Le réclamer à M. René Prigent, à Kervohic, en Plouguerneau (Finistère).

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 16 novembre 1944

PLOUGUERNEAU

MISE AU POINT. — Pour couper court aux bruits tendancieux répandus dans la région, la délégation spéciale, justement émue, tient à déclarer que le P.N.B. ne s'est livré à aucune activité sur le territoire de la commune. En particulier, il n'est pas vrai que le drapeau du P.N.B. ait flotté au sommet du clocher, pas plus qu'il n'y a eu d'arrestation parmi les membres du clergé paroissial, dont le patriotisme et l'honorabilité ne peuvent être mis en cause.

Des rumeurs !

Le Parti nationaliste breton (PNB) — en breton : *Strollad Broadel Breizh* (SBB) — est un parti politique nationaliste qui a existé de 1931 à 1944. Durant la Seconde Guerre mondiale, ce courant radical bascula vers l'idéologie fasciste et la Collaboration. Certains de ses dirigeants avaient misé sur une victoire de l'Allemagne nazie pour obtenir l'indépendance de la Bretagne. À la Libération, ils passèrent dans la clandestinité ou choisirent l'exil à l'étranger.

PLOUGUERNEAU

AVIS AUX ÉVACUÉS. — Les personnes évacuées en août sont avisées qu'elles peuvent dès à présent se présenter à la mairie pour percevoir l'allocation de septembre.

Avis mortuaires

PLOUGUERNEAU. — Mme François Corolleur, née Magloire, a la douleur de vous faire part du décès de son époux, Mr François COROLLEUR, ex-comptable des Chantiers Dubigeon, survenu à son domicile, au Grouanec, en Plouguerneau. Les obsèques et l'inhumation provisoire auront lieu en la chapelle et au cimetière du Grouanec aujourd'hui vendredi à 15 heures. De la part des familles Magloire, Salaun, Bihan-Faou, Chollet, Gourvest, Broustai et Hernot.

Notes biographiques d'un réfugié brestois.

François Corolleur est décédé au Grouanec à l'âge de soixante-deux ans le 15 novembre 1944. Les obsèques et l'inhumation provisoire de ce réfugié de Brest eurent lieu dans la future paroisse du Grouanec.

Fils d'un forgeron au port de Brest, il était né à La Salette en Saint-Pierre-Quilbignon le 6 septembre 1882. Il était commis aux écritures lors de son incorporation au 19^e régiment d'infanterie (RI) de Brest le 8 octobre 1905, après avoir été ajourné en 1903, puis en 1904. Libéré de l'active le 18 septembre 1906, il fut nommé caporal dans la réserve en septembre 1908. Mobilisé le 3 août 1914 au 19^e RI, il fut promu sergent dès le 26 septembre 1914.

Versé au 207^e RI en août 1916, puis au 20^e RI en mai 1917, il termina la guerre au 11^e RI, où il avait été affecté en septembre 1918. Démobilisé le 10 mars 1919, il se retira au 2 bis, rue du Pont à Brest. Il avait été blessé à Louvent le 8 octobre 1914, cité à l'ordre de la brigade en mai 1917, il fut décoré de la Croix de guerre avec étoile de bronze. Le 19 février 1909, il avait épousé Marie-Augustine Magloire à la mairie de Saint-Pierre.

Il termina sa carrière comme comptable des Chantiers Dubigeon à Brest.

Ses restes furent exhumés de la terre du Grouanec et ils rejoignirent le cimetière de Saint-Pierre le 4 octobre 1945.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 30 novembre 1944

PLOUGUERNEAU. — Mme F. Corolleur et toute la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. F. COROLLEUR. Un service de huitaine a été célébré à son intention hier mercredi en la chapelle de Notre-Dame du Grouanec.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 22 décembre 1944

PLOUGUERNEAU

AVIS DE LA MAIRIE. — Les évacués du mois d'août sont avisés qu'ils doivent se présenter à la mairie avant le 23 décembre pour percevoir l'allocation du mois d'octobre.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 22 décembre 1944

PLOUGUERNEAU

FETE DE L'ARBRE de NOEL. — Cette fête a eu lieu le 20 décembre, hôtel Guillarmou. 250 enfants environ (réfugiés, enfants de prisonniers et de veuves de guerre) étaient groupés autour d'un superbe sapin offert par M. de Poulpiquet.

Après chants et saynètes, il y eut distribution de jouets et friandises. Un succulent goûter mit un point final à cette joyeuse après-midi.

Au nom de tous, merci aux personnes qui se sont dévouées pour l'organisation de cette fête.

Le « Sénégalais » rentre en action

Paris, 18. — Alors qu'il coulait le sous-marin allemand « U-371 » devant Bougie, le « Sénégalais » avait eu tout son arrière emporté par la dernière torpille acoustique lancée par le sous-marin. Remorqué à travers l'Atlantique jusqu'à Charleston, il y a reçu un nouvel arrière et a repris la mer depuis octobre.

L'escorteur « Sénégalais »

François-Marie Merdy, de Kergratias, était quartier-maître de manœuvre sur le *Sénégalais*, ex-destroyer d'escorte *Corbesier* de l'US Navy, mis en service le 11 novembre 1943 et transféré à la France. Le 4 mai 1944, le navire traquait le sous-marin allemand *U-371* sur la côte algérienne au large de la Kabylie. À la fin de la poursuite, sa poupe fut frappée par une torpille et l'impact causa la disparition et la mort d'une quinzaine de marins, dont François-Marie Merdy. L'explosion fit perdre au *Sénégalais* sa propulsion et sa gouverne.

Le sous-marin fut coulé et une partie de son équipage faite prisonnière. Quant à l'escorteur il fut remorqué à Djidjelli, puis à Alger et ensuite à Oran. Il fut sommairement réparé pour un transit vers un chantier naval à Charleston (Caroline du Sud). Il y reçut un nouvel arrière et, après une période d'entraînement de son équipage, il reprit ses missions d'escorte de convois. En 1945, il appareilla pour l'Extrême-Orient. Après d'autres affectations, en 1963, il fut renommé *Yser* et servit de bâtiment-école avant d'être rayé des listes de la Marine en 1964.

BREST

COUR DE JUSTICE DE QUIMPER

Henri Laurans de Plouguerneau est condamné à huit mois de prison

L'affaire d'aujourd'hui est peu importante. L'acte d'accusation stipule qu'Henri Laurans, 31 ans, a accompli des actes de nature à nuire à la Défense nationale.

En 1944, Laurans, qui était chef d'équipe dans une entreprise travaillant à Plouguerneau pour le compte des Allemands, donna à l'ouvrier Jean-Marie Bars, qui travaillait sous ses ordres, l'ordre de creuser une tranchée. Alors que le travail ne devait être fait que sur 5 mètres, il lui demanda de le faire sur 7 mètres.

Comme Bars refusait de faire ce travail supplémentaire, Laurans le dénonça aux autorités allemandes. Quelques instants après, il revint sur les lieux du travail, accompagné d'un interprète allemand qui fit enfermer Bars dans un blockhaus, où il resta de 8 h 30 à 19 h 30, heure à laquelle il fut relâché et informé qu'il était licencié. Bars s'engagea le lendemain dans une entreprise similaire la plus proche.

Le même jour, une discussion éclata au café Gouez où un nommé Calvez reprocha à Laurans d'avoir fait emprisonner Bars pour la journée. Vexé de cette remontrance, Laurans menaçait son interlocuteur de le dénoncer également.

À la barre des témoins, Jean-Marie Bars est en contradiction avec la déposition faite et signée par lui devant le commissaire de police de Lambézellec. Ni le témoin, ni l'accusé ne sont très fixés sur les faits. Bars manque de clarté et Laurans nie systématiquement.

Jean Calvez, chef de chantier à Plouguerneau, rappelle comment il fut lui-même menacé d'être dénoncé par Laurans, dans le café de Mme Gouez.

Étant donné que rien de tragique, ni de particulièrement grave n'a résulté de cette affaire, M. le commissaire du gouvernement demande une sanction consistant en une sévère peine d'emprisonnement, dont le jury appréciera lui-même la durée.

Me Bastard fait valoir fort judicieusement qu'il s'agit ici d'une simple discussion entre ouvriers du même chantier et non d'un acte de nature à nuire à la Défense nationale. Il considère que son client, accusé d'une vulgaire peccadille, n'aurait pas dû comparaître devant la Cour de justice.

Le jury, accordant les circonstances atténuantes, condamne Laurans à 8 mois de prison et aux frais.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 8 janvier 1945

BREST

Le colonel Scheidauër reçoit la médaille de la Résistance française

Nous avons été heureux d'apprendre que, par décret en date du 18 décembre, la médaille de la Résistance française a été décernée au colonel Michel Scheidauër, du cadre du réserve, membre de la délégation spéciale.

Durant l'occupation, le colonel Scheidauër ne cessa de donner asile, tant à son domicile de Brest qu'à Saint-Nic, à de nombreux aviateurs alliés et agents de l'Intelligence Service.

C'est une des plus belles figures de la Résistance à Brest.

Bon Français, il a été particulièrement éprouvé pendant la guerre dans ses affections les plus chères : un de ses fils, pilote de chasse, fait prisonnier par les Allemands fut fusillé ; un de ses gendres avait été tué en 1940 et l'autre fait prisonnier.

Enfin, le 9 septembre 1944, le colonel Scheidauër eut la grande douleur de perdre dans la tragique catastrophe de l'abri Sadi-Carnot la compagne de sa vie.

Nous adressons au colonel Scheidauër nos respectueuses félicitations.

PLOUGUERNEAU

COMITÉ DE LIBÉRATION — Il est rappelé qu'un Comité d'épuration fonctionne à Plouguerneau. Il est du devoir de chaque Français de signaler tout acte de collusion avec les ennemis de notre pays au point de vue politique aussi bien qu'économique. Adresser les témoignages écrits et signés au « Comité d'épuration de Plouguerneau.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 12 janvier 1945

LANNILIS

SAISIE D'ANIMAUX

Conformément aux instructions de M. le directeur du Ravitaillement général, le président de la Commission d'achat n° 12 a procédé vendredi dernier aux réquisitions suivantes :

- Deux vaches laitières chez M. François Léon, cultivateur à Stréat-Grognoc, en Landéda.

- Une vache laitière chez MM. Jean-Marie Pellen, cultivateur à Troréon, en Lannilis, et Étienne Sanquer cultivateur à Plouguerneau (Kérambars).

Ces sanctions ont été prises pour défaut ou insuffisance de livraison de beurre au Ravitaillement.

Les bêtes saisies seront attribuées à des cultivateurs sinistrés de la région brestoïse.

Étienne Sanquer

Étienne Sanquer de Kerambars était un authentique héros survivant, de la Grande Guerre. Il avait terminé la Grande Guerre comme adjudant, avec de multiples décorations gagnées au Front.

Voir : [Plouguerneau dans la Grande Guerre \(1914 - 1919\). Page 322/392.](#)

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 20 janvier 1945

PLOUGUERNEAU

DOLÉANCES. — Pétrole et gaz-oil faisant défaut, les habitants seraient reconnaissants d'avoir de l'électricité de 18 h 30 à 20 h 30.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 25 janvier 1945

COUR DE JUSTICE DU FINISTÈRE

Six ans de travaux forcés à Y... P...^(*) de Plouguerneau

Y... P..., femme T..., 26 ans, de Plouguerneau, est inculpée de relations avec l'ennemi. Les renseignements fournis sur son compte sont déplorables. Son mari fut fait prisonnier en 40. Dès lors sa conduite fut scandaleuse. Elle fut condamnée en 1941, pour attentat public à la pudeur. Ses deux enfants furent confiés à l'assistance. Elle fréquenta les Allemands. Le 6 août 1944, elle se rendit à bord d'un mazoutier allemand mouillé près de Plouguerneau, où se trouvait le soldat Hans R..., son amant. Elle était accompagnée d'une dame K..., de Plouguerneau, qui devait essayer, par son entremise, d'obtenir quelques litres de gaz-oil. La femme K... aurait fait connaître à Y... P..., en breton, que les F.F.I. avaient l'intention d'attaquer le pont du Paluden. Celle-ci le répéta à son amant. Le poste allemand fut avisé de l'attaque et renforcé. Par un hasard providentiel, les patriotes ne tombèrent pas dans le traquenard.

Mme K... se trouve en contradiction avec l'accusée. Elle dit lui avoir conseillé de ne pas rester coucher à bord du bateau, mais ne pas lui avoir parlé de l'attaque éventuelle du pont. La femme T... aurait connu ce projet par d'autres personnes.

M. le commissaire du gouvernement stigmatise la conduite de l'accusée qui fut mauvaise Française, mauvaise épouse et mauvaise mère. Il requiert une peine de réclusion de 5 à 10 ans.

Me Abadie plaide les circonstances atténuantes.

La Cour condamne Y... T... à 6 ans de travaux forcés.

^(*) Les identités et les initiales des personnes citées ont été modifiées.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 30 janvier 1945

COUR DE JUSTICE

Deux ans de prison à M...-L... C...^(*)

M...-L... C..., 20 ans, de Plouguerneau, est inculpée de relations avec l'ennemi. Ses fréquentations avec les troupes d'occupation étaient connues de tous. Le 15 avril 1944, M. R... qui travaillait sur un chantier de Plouguerneau pour le compte d'une entreprise allemande, lui reprocha sa conduite et ses relations avec les soldats allemands. La fille C... le fit arrêter. Il fut enfermé dans un blockhaus une journée entière et relâché ensuite.

Le 8 août 1944, la fille C... se présentait chez M. R..., qu'elle accusait d'être l'auteur d'une lettre anonyme à son sujet. Elle le menaça et le dénonça aux Allemands. Elle savait que M. R... faisait partie de la Résistance. Ce dernier ayant quitté la commune ne fut pas inquiété.

Dans un réquisitoire modéré, M. le commissaire du gouvernement demande une peine de 2 à 3 ans de prison.

Me Guirardel relève le peu d'importance et l'inconsistance des faits relevés contre sa cliente.

La Cour condamne M...-L... C... à 2 ans de prison.

^(*) Les identités et les initiales des personnes citées ont été modifiées.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 1^{er} février 1945

Me HIRVOAS, notaire à Plouguerneau

À VENDRE PAR ADJUDICATION, en l'étude, le vendredi 2 février, 14 h. En Plouguerneau à Mesquéau : **MAISON D'HABITATION**, appentis et jardin : 3 ares 90. Mise à prix : 100 000 fr.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 3 février 1945

PLOUGUERNEAU

AUX RÉFUGIÉS — Le paiement des allocations d'octobre, de novembre et de décembre 1944 cessera le 9 février.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 28 avril 1945

PLOUGUERNEAU

CARNET BLANC — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons le prochain mariage de M. Jean Philippot⁹⁸, croix de guerre 40, médaille des blessés, fils de notre sympathique correspondante, Mme veuve Philippot, avec Melle Antoinette Le Grand, de Saint-Pierre-La Cour.
Nos félicitations.

AVIS — La personne (connue) ayant trouvé un sac à main contenant forte somme d'argent, cartes diverses et tickets, oublié dans le car Riou, de midi, le mardi 23 avril, est priée de le rapporter, sous peine de poursuites. Discretion absolue. Rapporter à Mme Philippot, correspondante « Télégramme » ou à Mme Ogor, à Kélerdut en Plouguerneau.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 14 décembre 1945

PLOUGUERNEAU

ÉTAT CIVIL DE NOVEMBRE —
Naissances : Marie Abguillerm, Prat-Ménan ; Christiane Roudaut, Prat-Paul ; Lucienne Merdy, Mescollé ; Madeleine Ogor, Kérillès ; Étienne Le Pors, Kervelt ; Marie Pronost, Kerhuel ; Marie Bars Tréongar ; Denis Quiviger, Bourg ; Marie Le Gall, Bourg ; Marie Cabon, Kergoz.
Mariages : Joseph Bizien, quartier-maître canonnier, Tréglonou, et Caroline Gouez, couturière à Cruquerrou ; Louis Pennarguear, cultivateur, Kiella, et Jeanne Lagadec, cultivatrice, Loguivy ; Guillaume Coat, employé SNCF à Brest et Gabrielle Uguen, cultivatrice, Lost-ar-C'hoat ; Christophe Laurans, marin de commerce, Kélerdut, et Marie Balcon, couturière, Perros ; Auguste Ogor, marin-pêcheur, Stréat-an-Iliz, et Marie-Thérèse Balcon, cultivatrice, Kergoff ; François Guillerm, ouvrier d'arsenal, Relecq-Kerhuon, et Madeleine Guernigou, s. p, Bourg ; Joseph Gad, quartier-maître canonnier, Kernilis, et Joséphine Floch, couturière, Grouanec ; Guillaume Cabon, cultivateur, Kernilis, et Marie Le Goasduff, cultivatrice, Créac'h-Losquet.

⁹⁸ Il s'agit de Jean Philippot, quartier-maître canonnier gravement blessé à bord du *Richelieu* à Dakar en septembre 1940. Plus tard, il devint tenancier bien connu au Corréjou.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 17 décembre 1945

PLOUGUERNEAU

OBSEQUES DE M. MOISAN

Jeudi ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Joseph Moisan, 1^{er} maître fourrier décédé à l'hôpital maritime de Brest. Nous offrons à sa femme veuve, née Olive Riou, à ses enfants et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 22 décembre 1945

Avis mortuaires

PLOUGUERNEAU — Obsèques de M. J. BAOUDDOUR, aujourd'hui samedi, 11 h. De la part de son épouse née Ogor ; des ses filles : Marianne, Marie, Louise, Jeanne et son fiancé et de toute la famille.

Le Télégramme de Brest et de l'Ouest du 1er mars 1949

PLOUGUERNEAU

RETOUR DE CORPS

La mairie vient d'être avisée de l'arrivée, demain mercredi, vers 14 heures des corps de 4 marins de Plouguerneau « morts pour la France » :

M. Charles Calvez du village de Ménez-Perros, mort à Oran le 8 juin 1941.

M. Marcel Cardinal, matelot du village de Tréguestan, mort le 3 juillet 1940, à Mers-el-Kébir à bord du *Dunkerque*.

M. François Le Dall, second-maître, du village de Mesquéau, mort le 3 juillet 1940, à Mers-el-Kébir à bord du *Dunkerque*.

M. Jean-Louis Abguillerm, quartier-maître chauffeur, du village de Croas-al-Lan, mort à Oran le 23 septembre 1940.

Les obsèques de M. Cardinal auront lieu mercredi à 14 h.15 à Lilia ; celles de MM. Calvez, Le Dall et Abguillerm auront lieu simultanément le jeudi 8 mars à 9 h. 30 en l'église paroissiale de Plouguerneau.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Transcriptions d'entretiens en 2009 et 2010

"Les termes issus des témoignages pour l'ouvrage *Plouguerneau se raconte*, parfois recueillis en breton, ont été conservés dans la mesure du possible."

(André Nicolas)

Guillaume⁹⁹ né en 1925 à Kerandraon

Je me souviens du tocsin qui annonça la déclaration de guerre en 1939. L'heure reste assez vague pour moi, mais c'était dans la journée. Je menais les chevaux attelés à la charrue que guidait mon père. Depuis quelque temps déjà, nous pressentions que tout allait mal en France et ailleurs. Néanmoins, ce fut une émotion intense. De nouveau, le malheur s'abattait sur le pays. Mon père décida d'arrêter le travail sur l'heure et nous rentrâmes à la maison. Il faut dire qu'en 1914, seulement un quart de siècle auparavant, il avait déjà connu cela et qu'il s'était retrouvé pendant plus de quatre ans sur le Front.

J'ai peu de souvenirs marquants de la guerre.

En 1944, à Kérandraon, je me souviens d'hommes avec des brassards marqués en rouge « FFI », alignés par les Allemands. Ils avaient sans doute été faits prisonniers ; je ne sais pas ce qu'ils sont devenus. Je me souviens qu'il y avait une infirmerie à l'étage du bâtiment qui servait d'étable à *Saïk ar C'halvez*, notre voisin.

En fait mes souvenirs de cette époque sont assez confus. Je me souviens d'avoir également été tenu en respect par des soldats allemands et je n'étais vraiment pas rassuré.

⁹⁹ Décédé en février 2017 à l'âge de 92 ans.

En juin 1944, j'ai été réquisitionné par les Allemands pour effectuer des coupes de grands arbres dans les bois de Kérouartz, en Lannilis. Ils voulaient sans doute récupérer les troncs pour renforcer des défenses côtières. Par le Pont Crac'h, ce lieu est peu éloigné de Kerandraon.

Ceci devait se situer vers le 6 juin. Mais, du jour au lendemain, les Allemands nous ont laissés. Des taches plus urgentes devaient les attendre ailleurs.

Un câble téléphonique allemand a été sectionné vers 1944. Le câble coupé est toujours visible aujourd'hui dans la garenne vers le Stang. Je n'ai jamais su s'il y avait eu une suite quelconque à cette affaire. Les saboteurs auraient été Félix Toullec et *Saik ar C'halvez*, tous deux nos voisins, et *Job ar C'hat* du Cosquer¹⁰⁰.

Je n'ai pas été appelé au service militaire, comme les classes 44 et 45. Je le regrette. Peu après la fin de la guerre, j'ai suivi une préparation militaire à Plouguerneau. Elle se déroulait au terrain de sports et, parfois, au Vougot ou ailleurs. Plus tard, j'ai également effectué une période de deux jours à Landerneau.

Jean¹⁰¹ né à Keradenec (Saint-Frégant) en 1931, établi à Croas-Prenn

J'étais encore jeune, mais j'ai des souvenirs assez marquants de cette guerre.

Peu de temps après avoir passé le certificat d'études, j'ai remplacé mon père pour creuser des tranchées anti-chars vers Saint-Frégant. Je n'avais pas treize ans, mais on m'avait déclaré comme étant âgé de seize ans car mon père avait d'autres occupations plus urgentes. D'ailleurs, un soldat allemand armé d'un fusil et qui était garde de notre groupe de réquisitionnés n'a pas été dupe. Quand il m'a vu, il a prononcé quelques mots que je n'ai pas compris. Mais je pense que c'étaient des mots de compassion. Finalement, mon souvenir le plus marquant de ce fossé anti-chars fut la soif que j'ai supportée durant le terrassement.

Je ne me souviens pas du tout de la façon dont les terrassiers étaient recrutés pour ce travail : nous étions, probablement, réquisitionnés pour un modeste pécule.

Les Allemands avaient fait couper des arbres du domaine du château de Penmarc'h. Certains troncs avaient été plantés dans trois de nos champs qui étaient suffisamment vastes pour que des avions ou des planeurs puissent y atterrir.

Je me souviendrai toute ma vie du jour où les Allemands en retraite sont arrivés dans notre village de Keradenec. C'était en août. Ils déménageaient, paraît-il, des environs de Cléder et étaient accompagnés d'un convoi de charrettes conduites par leurs propriétaires réquisitionnés. Ils allaient vers Plouvien et Brest

¹⁰⁰ Voir aussi la « Guerre en mémoire » de Yves Bramoullé, page 133.

¹⁰¹ Décédé en juillet 2015 à l'âge de 84 ans.

et stationnaient à Kéradennec car c'était un village avec beaucoup de maisons. Le chemin creux bordé d'arbres devait peut-être leur offrir un bon camouflage.

Ils avaient perdu un des leurs qui avait été tué par la Résistance, et ils se sont mis à fouiller le village pour retrouver le coupable ou des armes. Ce matin d'août 1944, vers dix heures, ils ont pénétré dans notre maison. Mon père s'est échappé par la fenêtre et est parti se cacher dans un champ où il y avait des gerbes de blé moissonné.

Ils m'ont pris plus ou moins comme otage et j'ai dû les accompagner pour fouiller toute la maison. À cette époque, j'étais l'aîné de six frères et sœurs. À l'étage, mes grands-parents étaient couchés, sans doute étaient-ils presque impotents à cause de leur âge. Il m'ont fait soulever la literie pour vérifier qu'il n'y avait pas d'arme, ni quelqu'un caché sous leur lit.

Finalement ils m'ont gardé et j'ai dû les accompagner toute la journée. Entre autres, je me souviens qu'ils m'ont fait puiser de l'eau pour leurs chevaux. Ils s'étaient d'ailleurs emparés d'un de nos chevaux pour l'atteler à un canon. Au moment de leur départ, ma mère est allée leur réclamer notre cheval. Pour toute réponse, elle a reçu un grand coup de botte dans le derrière. Elle était enceinte de ma plus jeune sœur !

Les Allemands sont repartis, vers cinq heures du soir en direction de Loc-Brévalaire où ils ont été mitraillés. Mais entre-temps, ils avaient massacré plusieurs personnes. Tout pouvait être suspect à leurs yeux, comme marcher trop vite. Un dénommé Le Hir de Kerdroc'h, commis à la ferme de Saint-Anastase¹⁰² fut abattu en allant boire de l'eau à la fontaine parce qu'il marchait vite. Les Allemands ont peut-être cru qu'il s'enfuyait. En tous cas ils avaient une peur bleue de la Résistance, ce qui les rendait nerveux.

Vers onze heures du soir, le même jour, des chevaux sont rentrés tout seuls à Keradennec. Certains avaient perdu une grande partie de leur harnachement, d'autres traînaient encore une charrette pleine. Ils y en avaient aussi qui étaient blessés par des éclats, avec des vilaines plaies.

Le lendemain, les gens se mirent à piller les charretées. On a dit que certaines personnes y trouvèrent de l'argent. Finalement leurs contenus ont été partagés entre les fermes du quartier.

Les Américains sont arrivés deux jours plus tard, et l'ambiance fut complètement différente. Mais nous avons continué à voir beaucoup d'avions qui passaient dans le ciel pour aller bombarder les environs de Brest.

Les Américains avaient constitué un dépôt de matériel vers Penmarc'h. Mon frère, qui est depuis devenu prêtre, avait chapardé aux Allemands des planches ou autres matériaux. Il a refait la même chose aux Américains ; ils débordaient de biscuits, de chocolat et de toutes sortes de friandises.

Finalement, beaucoup de gens se sont servis dans ce dépôt. Mon père pensait récupérer une camionnette, mais il ne savait pas conduire et il dut remettre son projet à plus tard. Finalement il n'a jamais rien récupéré car, entretemps,

¹⁰² Il s'agit de Laurent Le Hir âgé de 20 ans, déclaré « Mort pour la France » le 9 août 1944 (État-civil de Kernilis). Saint-Anastase est un village de Kernilis, voisin de Kéradennec dans la direction de Botéden et Loc-Brévalaire.

des Kerlouanais avaient démonté les roues, et elles ont certainement été utilisées pour fabriquer une « satos¹⁰³ » pour leurs champs de légumes.

Joseph¹⁰⁴, *Job*, né à Croas-Prenn en 1920

En 1938, je me suis engagé dans la Marine pour trois ans, parce nous ressentions que la guerre et la mobilisation semblaient inévitables à brève échéance, et que nous pourrions être cinq ou six frères mobilisés.

Je fus affecté à terre, à Brest. À l'arrivée des Allemands, en 1940, j'étais servant d'une batterie de DCA¹⁰⁵ vers Loperhet. Les avions allemands qui tentaient d'atteindre les navires français en rade, dont le « Richelieu », volaient en rase-mottes en suivant l'Élorn. Nous étions souvent obligés de limiter nos tirs pour ne pas atteindre les habitations de l'autre bord de la rivière.

Quand les Allemands ont occupé la ville et le port, toute action de notre part étant devenue inutile, nous avons saboté nos pièces et nous nous sommes échappés vers la destination qui nous semblait la meilleure.

Pour ma part, j'ai pris la route pour rejoindre le domicile familial à Croas-Prenn. J'ai traversé l'Élorn à gué et ensuite la route nationale Paris-Brest, près de laquelle j'ai eu une certaine chance car un convoi allemand occupait la chaussée. Je me suis caché dans un champ de blé, ce qui n'offrait pas réellement une couverture idéale. Mais les Allemands ne m'ont pas vu. Marchant toujours à travers champs, j'ai fini par rejoindre la ferme paternelle vers le 21 juin. Mon uniforme de marin, évidemment, n'en avait plus que le nom.

Peu de jours plus tard, peut-être le 23 juin, le dimanche à la sortie de la messe à Plouguerneau, le maire a fait une déclaration, évidemment sur ordre des autorités allemandes, pour demander à tous les marins et soldats qui se trouvaient chez eux de se rendre au Château de Brest. Craignant pour l'avenir de mon frère, plus jeune que moi de quatre ans et que je pensais être en situation d'être pris comme otage si je ne soumettais pas, je me suis présenté à cette convocation. J'avais l'espoir que cela se terminerait par une simple formalité administrative et que je pourrais rapidement rentrer chez moi. Des camarades qui étaient sans attaches familiales et qui n'avaient pas de frères ni de famille proche, comme mon voisin *Goulc'han* Ogor, n'ont pas bougé de chez eux et, finalement, personne ne les a inquiétés.

À Brest, nous nous sommes retrouvés, bel et bien, prisonniers des Allemands. Nous n'y sommes pas restés longtemps et nous avons été conduits par camions vers l'église Saint-Houardon à Landerneau. Là-bas, l'évasion aurait pu être facile, car nous n'étions gardés qu'assez symboliquement. Louis Cochard de Coat-Quénan, était avec moi et nous avons été boire un verre dans un bistrot où servait

¹⁰³ Charrette sur roue à pneus.

¹⁰⁴ Décédé en janvier 2016 à l'âge de 96 ans.

¹⁰⁵ Défense contre avions.

une fille Morvan de Languerc'h. Mais il y avait toujours ma crainte de nuire à mon jeune frère qui était à la maison !

Le lendemain, nous avons pris le train pour Coëtquidan, puis Compiègne où je suis resté à peu près un mois, avant d'être embarqué vers l'Allemagne.

Je fus affecté à une usine qui fabriquait des machines diverses. Elle était située à proximité de Ludwigshafen, sur le Rhin, en face de Mannheim. Mon travail consista à accomplir des tâches très variées, durant trois mois. À ma connaissance, cette usine ne fut jamais bombardée, même plus tard.

A la fin de l'hiver en 1940, on me désigna pour travailler dans une ferme à Worms. C'était une petite ville, peut-être de la taille de Landerneau, au bord du Rhin. Elle est assez proche de Neckarhausen¹⁰⁶.

La ferme était dirigée par un contremaître nommé Bauer. Un hitlérien fanatique ! L'exploitant était absent, car il faisait partie des troupes d'occupation en France. Nous n'étions pas vraiment malheureux : nous recevions parfois des colis du pays. Nous les appelions « colis Pétain ». Je reste persuadé que, sans Pétain, le sort des Français en Allemagne aurait probablement été pire. Il est vrai que nous étions en Rhénanie. Dans l'est, les conditions de vie devaient être autrement plus dures pour les prisonniers.

En 1984, lors de vacances en Alsace avec mon beau-frère, je voulus revoir cette ferme et nous partimes vers l'Allemagne. Il n'y avait plus de ferme : elle était occupée par un peintre très gentil et serviable. Il se mit en devoir de rechercher la famille des anciens occupants de l'exploitation. Finalement il retrouva la belle-fille de la maison, qui était la veuve de mon ancien patron, l'ancien occupant en France.

Elle était accompagnée de sa fille. Un interprète fut nécessaire pour communiquer, car mon allemand était plutôt limité, ainsi que le français de nos interlocuteurs. La veuve du soldat me dit que si la France avait travaillé comme il se devait, avant la guerre, nous n'aurions jamais été en Allemagne comme prisonniers.

Il est vrai que dans cette région de l'ouest de l'Allemagne, en 1940, l'avance matérielle par rapport à la France était flagrante : toutes les fermes disposaient du courant électrique et leurs équipements agricoles étaient plutôt perfectionnés, comparés à ceux que nous utilisions en Bretagne.

Je restais deux ans dans cette ferme. J'avais comme compagnon Alexis Uguen de Lost-ar-C'hoat. Finalement mon ancien engagement dans la Marine me fit libérer beaucoup plus rapidement que les mobilisés de l'armée de terre qui étaient prisonniers. J'ai eu une chance ; mes parents avaient demandé ma libération pour la fin de mon contrat d'engagement, et elle fut acceptée. Ma démobilisation devait avoir lieu en zone libre, en France.

Je pris donc le train pour Montluçon. Le voyage dura à peu près trois semaines. C'était l'époque du débarquement des alliés à Dieppe¹⁰⁷ et ceci dut désorganiser

¹⁰⁶ Environ 50 kilomètres

¹⁰⁷ Opération « Jubilee » en août 1942.

sensiblement les transports ferroviaires ; par exemple, il y eut un arrêt de huit jours à Strasbourg.

Finalement, la gare de Montluçon fut atteinte. Je fus libéré et regagnai Plouguerneau, en zone occupée. Malgré la traversée de la ligne de démarcation, le voyage fut assez simple car je possédais tous les laissez-passer et autorisations nécessaires.

Mon frère Gabriel, *Biel*, né en 1914, n'eut pas cette chance.

Il fit dix-huit mois de service militaire dans un régiment d'artillerie à Vannes¹⁰⁸. En 1939, il fut mobilisé et son régiment fut partiellement encerclé dans le nord. Il se retrouva prisonnier de guerre en Prusse Orientale. Il ne rentra en France qu'en juin 1945, après avoir été libéré par les Russes et passé encore plusieurs mois à travailler pour eux. Lorsqu'il rentra, le seul cadeau qu'il reçut de la part des autorités françaises fut un vieux pantalon américain. Ce n'était pas très cher payé pour toute sa meilleure jeunesse écoulée derrière les barbelés.

J'étais donc de retour à la maison en août 1942, et je repris évidemment le travail à la ferme. Cependant, je fus plusieurs fois réquisitionné par les Allemands pour des journées de travail. Elles consistaient généralement, en terrassements pour leurs défenses vers le Bourg ou en bordure de mer. Le travail se faisait sous la surveillance d'un soldat allemand et il y avait aussi un responsable français. Lorsque le travail était jugé insuffisant ou mal accompli, les Allemands désignaient un coupable au hasard, sans se soucier d'une quelconque justice. Ils procédaient d'ailleurs de la même manière lorsque j'étais en Allemagne. Le coupable était puni, souvent par une prolongation de son temps de travail.

Louis¹⁰⁹ né à Kervolan en 1924

Du fait de la guerre, je n'ai pas été appelé à l'armée.

Cependant, en 1945, j'ai été convoqué pour une préparation militaire. Elle avait lieu une journée par semaine à Plouguerneau sous la direction d'un maître fusilier-marin. Nous y faisons beaucoup de sport et on nous apprend à marcher au pas et à faire du maniement d'armes. J'ai aussi passé un conseil de révision à Brest.

Un souvenir m'a marqué à vie. Le 6 août 1944, un dimanche matin, nous revenions de la basse messe au Grouanec, avec mon frère Joseph et d'autres, dont Jean Boucher du Ridoun. En représailles d'affrontements meurtriers qui s'étaient produits la nuit précédente vers la carrière de Keryunoc entre la Résistance et la

¹⁰⁸ Sans doute, le 35e RA.

¹⁰⁹ Décédé en mai 2017, à l'âge de 93 ans.

troupe d'occupation, nous fûmes pris comme otages par les Allemands et emmenés à Lannilis.

Grâce à un heureux concours de circonstances, dû aux soins prodigués par le Docteur Le Berre à des soldats allemands blessés dans un accident de motocyclette, nous fûmes libérés dans la soirée. Nous pensions vivre nos derniers instants, attendant la fusillade¹¹⁰.

Rentré à la maison, dans la nuit du dimanche au lundi, je me suis juré que plus jamais les Allemands ne me reprendraient vivant.

Mais Les Américains sont arrivés le jeudi suivant à Kervolan, et ce fut la Libération !

Louis¹¹¹ né à Kerhuel en 1922

Etant de la classe 42, je n'ai pas fait de service militaire, mais j'ai été réquisitionné pour le STO¹¹² en 1942, quand j'ai eu vingt ans.

J'étais réfractaire à cette convocation et je me suis caché quelque temps dans une garenne de genêts. À la campagne, il n'y avait réellement aucun problème pour la nourriture. Durant ce temps, en fait pas très long, j'ai vécu sous un abri construit à l'aide d'une bache. Je ne faisais rien et je m'ennuyais vraiment. Un fois, deux soldats allemands sont passés à bicyclette dans le chemin creux qui bordait le bas de la garenne. Le bruit de leur baïonnette frappant le cylindre métallique qui leur servait de musette m'avait alerté. Ils ont passé sans s'arrêter : il ne m'ont pas aperçu, ou ils étaient peut-être plus préoccupés par une autre affaire comme le marché noir.

Ensuite, je suis parti quelques mois chez un beau-frère, et je n'y ai pas été plus inquiet. Avec le recul, je pense que les Allemands ne faisaient pas beaucoup d'efforts pour traquer les réfractaires. En fait, ils auraient facilement pu faire des pressions sur les familles, ou prendre des otages, pour nous traquer et nous récupérer.

À un moment donné, j'ai eu l'intention de rejoindre les Français libres en Angleterre. J'ai même été jusqu'au port de l'Aberwrac'h, bien décidé à partir, mais je n'ai pas réussi à trouver le moindre moyen pour embarquer et traverser la Manche et je suis donc rentré à la maison.

Je me souviens de l'arrivée des Allemands à Plouguerneau. J'avais été conduire une faucheuse pour une réparation chez un forgeron du Bourg. Nous les y avons

¹¹⁰ Pour les détails de cette journée tragique pour certains otages, voir « La guerre en mémoire » de Yves Bramoullé, pages 137 à 142.

¹¹¹ Décédé en juillet 2023, à un mois de ses cent-un ans.

¹¹² Service du travail obligatoire. Affectation de travailleurs français en Allemagne imposé au régime de Pétain par les Allemands, pour leur effort de guerre.

vu arriver sur leurs side-cars et leurs motocyclettes. Ils nous ont semblé bien grands, un peu comme des hommes de la race supérieure dont on parlait à l'époque. Ils ont planté leur drapeau à croix gammée devant le calvaire de l'église, cet étendard auquel ils ont ensuite rendu les honneurs tous les matins.

Au retour à la maison, lorsque j'ai raconté à mon père le spectacle auquel je venais d'assister, il m'a semblé complètement abattu, découragé et peut-être pas vraiment surpris. Il était en train de faucher du trèfle et il m'a dit : « Rentrons à la maison ». Nous n'avons pas repris le travail ce jour-là !

Mon père avait été interné en Allemagne pendant quatre ans, durant la guerre de 1914-1918. Il avait été fait prisonnier au tout début de la guerre, avec toute son unité¹¹³ encerclée à Maubeuge¹¹⁴.

Au début de sa captivité, il travailla dans une fonderie à Dortmund, en Westphalie. C'était un travail très pénible, à cause de la chaleur. Au bout de quelques mois, des agriculteurs furent recherchés pour travailler dans des fermes, sans doute pour remplacer des mobilisés. Il se porta naturellement volontaire et trouva des conditions de captivité plus acceptables.

Dans sa famille, ils furent quatre frères mobilisés et, par chance, les quatre revinrent. Après la guerre, l'un d'eux fut secrétaire de mairie à Plouguerneau, puis à Lannilis. Il avait fait des études plus poussées que ses frères !

À Kerhuel, finalement l'Occupation entre 1940 et 1944 s'est assez bien passée. Malheureusement, il y a eu des drames épouvantables, comme la mort de Jean-Marie Kérandel que nous connaissons bien.

En début d'après-midi de juin 1940, je vis un avion allemand passer en rase-mottes au-dessus du village. Il venait de la direction de Brest, puis il s'est écrasé quelques kilomètres plus loin, vers Lann-ar-C'haradec entre Saint-Quénan et le Grouanec.

On m'a raconté que les gens qui sont arrivés sur place ont demandé aux aviateurs allemands d'ôter leurs bottes. L'un d'eux avait un poignard et il a été frappé de coups de bottes en pleine figure. Peu de jours plus tard, après l'arrivée des Allemands à Plouguerneau, il y eut une enquête suivie de l'arrestation de Jean-Marie Kérandel et de quelques autres dont Jean Balcon du Leuré. Tous les deux ont été emmenés à Brest et jugés. Jean-Marie Kérandel a été fusillé et Jean Balcon déporté dans un camp de travail en Allemagne, d'où il est revenu en 1945¹¹⁵.

A la Libération, j'ai vu les Américains passer sur la route de notre village. Le lendemain une autre colonne que nous pensions être également américaine est passée. Les gens se sont mis à l'acclamer. Malheureusement c'était un convoi allemand qui venait de la région de Saint-Pol et allait vers Brest¹¹⁶. Tout ceci

¹¹³ Il s'agissait du 32e RIC, régiment de réserve du 2e RIC de Brest, entièrement capturé à la fin du siège de la place-forte de Maubeuge. Les Allemands y firent prisonniers plus de 40 000 soldats français.

¹¹⁴ Siège et bataille de Maubeuge du 27/08 au 08/09/1914, puis capitulation, où l'héroïsme de la Troupe ne pourra jamais être mise en cause. Voir « Le gâchis des généraux » de Pierre Miquel (Plon-2001) pages 82 à 99.

¹¹⁵ Pour les détails de cette journée tragique pour certains otages, voir « La guerre en mémoire » de Yves Bramoullé, pages 137 à 142.

¹¹⁶ Il s'agit probablement d'éléments de la 266ème DI, dont parlent Roland Bohn dans « Chronique d'hier », tome 1, pages 258 à 277, et Yves Bramoullé dans « La guerre en mémoire, page 147

aurait pu fort mal finir, comme à Plouvien où des Allemands en retraite se sont vengés à cause d'une telle méprise.

Jean-Marie¹¹⁷ né à Saint-Cava en 1934

J'ai l'impression que, finalement, pour nous la vie se déroula assez normalement durant toute la guerre. La nourriture ne faisait pas vraiment défaut car beaucoup de gens exploitaient des petites fermes entre lesquelles il y avait un phénomène d'entraide bien développé.

Quand ils se rendaient au moulin situés vers le Traon pour y moudre leur grain, les paysans de Lilia faisaient en sorte d'emprunter les plus petits chemins pour éviter la grand-route. La raison était bien sûr de moins risquer une rencontre avec des Allemands.

En fait, ils craignaient de se faire confisquer le grain ou la farine, ou d'avoir d'autres ennuis comme être accusés de marché noir, car il arrivait naturellement qu'ils ne soient pas en règle avec l'ordre établi qui rendait obligatoire les laissez-passer distribués au compte-gouttes, et d'autres tracasseries administratives.

Mais je fus aussi témoin d'actions de guerre qui, heureusement, furent rares !

Un jour l'aviation anglaise a bombardé un bateau allemand qui était en travaux dans l'Aber-Wrac'h. Le navire a été détruit, mais de nombreux projectiles sont tombés sur Saint-Cava et à proximité.

Les Allemands avaient construit de nombreux ouvrages sur l'île aux Américains et l'île Wrac'h. Ils étaient nombreux sur ces îles. Quand ils sont partis, des munitions non explosées et d'autres engins dangereux y pullulaient.

L'île Wrac'h a été déminée par une quinzaine de jeunes de Lilia, dont je faisais partie, à leur propre initiative et par jeu. Cette action était évidemment en désaccord complet avec les parents, ou à leur insu. Heureusement, il n'y a pas eu d'accident.

En revanche, sur l'île aux Américains¹¹⁸, un enfant a eu une main arrachée, au cours d'un de ces jeux dangereux¹¹⁹.

Les parents ont alors décidé de combler les entrées des ouvrages à risques. Sur l'île aux Américains, il y avait, notamment, une réserve à torpilles protégée par une grande dalle de béton. Son accès a été bouché, mais les torpilles y sont peut-être toujours !

¹¹⁷ Décédé en août 2020 à l'âge de 86 ans.

¹¹⁸ Surnom d'Enez Terc'h à cause de son utilisation comme base d'hydravions par les Américains, durant quelques années à partir de 1917.

¹¹⁹ René Cousquer, futur secrétaire de la mairie de Lilia.

Je me souviens fort bien du jour de la déclaration de la guerre.

Le tocsin avait sonné en début d'après-midi. Je marchais sur le talus du chemin du *vali*¹²¹ en direction de *Ty-Nevez* situé à environ un kilomètre du Dreinoc. J'y apprenais la couture auprès d'Angèle Nicolas qui était couturière. J'étais venue prendre mon repas de midi à la maison et, à l'époque, la crête des talus était souvent utilisée comme sentier à cause du mauvais état des chemins.

Cet après-midi du début septembre 1939, le temps était superbe et calme. Le tocsin tinta à un clocher puis, presque au même instant, on a entendu toutes les cloches des églises paroisses environnantes. C'était très impressionnant.

Le grand malheur que nous pressentions depuis quelque temps était finalement arrivé !

Dès que l'Occupation arriva vers le début de l'été 1940, nous eûmes l'habitude de voir des Allemands. Ils sont venus plusieurs fois à la ferme pour réquisitionner des animaux. De plus, de temps en temps, les hommes devaient également aller travailler pour eux : par exemple, faire du terrassement ou aller charroyer du charbon depuis Brest. Je ne sais pas s'il y avait une règle quelconque pour les réquisitions de bêtes ou de travailleurs. Elles se faisaient sans doute à tour de rôle, ou selon les moyens des cultivateurs.

À partir d'une certaine époque, peut-être à cause de la Résistance, il était interdit de circuler à vélo. Nous avons caché les nôtres et, heureusement, nous possédions une voiture à cheval. Ceci a beaucoup facilité nos déplacements.

Une fois, nous fûmes vraiment inquiets car un événement qui aurait pu très mal se terminer, se produisit. Nous avons trouvé un parachute dans un de nos champs à proximité de la ferme. Il est resté au moins huit jours à son emplacement avant que nous n'ayons osé y toucher. C'était un parachute probablement d'origine anglaise, mais il n'y avait aucune trace de l'homme qui s'en était servi. Finalement nous nous sommes décidés à le ramasser et nous l'avons caché.

Quelques jours plus tard, des soldats allemands sont arrivés et ils ont encerclé la ferme. Ils fouillèrent la maison et toutes les dépendances. Nous avons eu une belle chance, car ils ne se sont pas intéressés à l'une des granges. Je pense qu'on aurait pu avoir de très graves ennuis s'ils avaient découvert ce parachute.

Par la suite son excellent tissu, qui ressemblait à de la soie, nous a beaucoup servi pour confectionner des pièces de vêtements, comme des chemises, des soutien-gorges, des culottes et autres...

En août 1944, à la Libération, un groupe de soldats russes déserteurs de l'armée allemande¹²² se lavaient et se rasaient au lavoir de Kerfaven. Ils souhaitaient se

¹²⁰ Décédée en avril 2021.

¹²¹ Ancien voie de l'ancien réseau routier, devenu un chemin d'exploitation. Il est plusieurs fois mentionné dans des aveux des 16 et 17èmes siècles et dans le cadastre napoléonien de 1840. Le chemin que mentionne Anne-Marie faisait partie de l'ancienne voie qui reliait Coatquenau au bourg de Kernilis, en passant par Kerfaven puis Dourig-Pellan.

¹²² Peut-être des restes de l'armée transfuge de Vlassov.

rendre aux Américains. Malgré le problème des langues, François Talec¹²³ de Lanven, qui n'avait peur de rien, les conduisit vers Plouguerneau, ou Le Grouanec, où les Américains les firent prisonniers.

En 1945, avec les familles du village voisin de Kerfaven, nous nous réunissions régulièrement pour réciter des prières en faveur du retour des prisonniers de guerre en Allemagne. Un soir, nous étions en train de prier chez Roudaut, et brusquement la porte s'ouvrit. C'était le retour d'Yves Roudaut, parti depuis 1940. Il avait trouvé un moyen à la sortie de la gare de Brest pour le ramener jusqu'au Diouris, à un kilomètre de Kerfaven.

Il retrouvait sa famille, dont sa femme et son fils, desquels il était séparé depuis plus de cinq ans !

Yves¹²⁴ né à Odeveur en 1935, demeurant à Kerdelant en 1940

Je n'avais que cinq ans et je n'ai qu'un petit souvenir de l'arrivée des Allemands en 1940 : c'était un convoi de véhicules, avec des motos et des camions, qui passait devant Kerdélant. Nous nous sommes cachés derrière un mur car ils nous faisaient peur : nous étions si peu habitués à voir passer des véhicules à moteur, même sur une route départementale.

Plus tard, dans notre maison à Kerdélant, ils ont réquisitionné la moitié de l'étage et huit soldats ont dormi là pendant quelque temps.

La ferme de Kerhabo, que j'ai achetée plus tard, était tenue à l'époque par mon parrain. Il était prisonnier en Allemagne et c'était François Salaun, dit *ar c'har goat* car il était amputé d'une jambe suite à un accident, qui faisait fonctionner l'exploitation.

À la Libération, j'ai vu un car qui passait avec des soldats allemands à l'intérieur. On a dit qu'ils avaient été faits prisonniers vers le Traon et qu'on les conduisait vers Landerneau, à la gare pour prendre le train.

¹²³ Engagé dans l'armée en 1945, le sergent-chef Talec disparaîtra prisonnier du Vietminh, au Tonkin, en novembre 1953.

¹²⁴ Décédé en février 2024.

J'ai travaillé avec mon père sur la côte durant cinq ans. Un de mes frères était déjà dans la Marine nationale et j'ai demandé à mon père si je pouvais délaissier la pêche pour m'engager à mon tour. Il a été ravi, peut-être en pensant à la prime d'engagement de son fils qu'il allait toucher. À cette époque, en effet, les parents touchaient les primes d'engagement de leurs enfants célibataires.

Je me suis donc engagé en 1935 dans la Marine et j'ai été affecté à l'école des matelots-manœuvriers à Brest. Mon père a touché une prime de cinq cents francs, ce qui devait être une belle somme pour lui !

Ce cours de manœuvrier durait six mois et se tenait sur les anciens voiliers *Geydon*, *Armorique* et *Trémintin*. Ils étaient mouillés en bas de l'École navale, à la place de l'actuelle base sous-marine.

Durant ce cours, j'étais à la peine en théorie, mais en pratique j'en faisais souvent voir aux instructeurs. Nous étions quatre-vingt-dix-huit matelots, dont Thomas Cabon et *Bi Salaun* de Lilia. Je fut classé deuxième à la sortie du cours.

Grâce à mon rang à l'examen de sortie, j'étais dans les prioritaires pour choisir mon affectation. Je suis passé devant l'Officier des équipages Le Verge, un homme de Landéda. J'ai souhaité embarquer sur le torpilleur T 63¹²⁶ *Mistral*, tout simplement parce que mon frère était sur ce bateau. Mais cela me fut interdit car le règlement en vigueur imposait qu'il n'y ait jamais deux marins d'une même famille sur une même unité.

L'Officier des équipages m'a donc conseillé de choisir la *Jeanne d'Arc* pour voir du pays, et j'ai embarqué sur ce navire¹²⁷ le 6 juillet 1936, comme matelot gabier. Le travail consistait en manœuvres, matelotage et d'autres activités « pont ».

Nous avons appareillé de Brest en septembre 1936 pour la croisière des élèves de l'École Navale. Le commandant était le capitaine de vaisseau Latham¹²⁸. La campagne s'est déroulée entièrement en Atlantique : Portugal, Casablanca, Dakar, Brésil, Antilles, États-Unis, puis retour en Europe par les Açores, l'Angleterre, la Norvège, l'Allemagne et enfin Brest. J'ai passé l'Équateur pour la première fois, le 7 novembre 1936 et j'ai eu droit ce jour-là, au baptême de « la ligne ».

En escale, nos sorties étaient très réglementées. On visitait tout ce qui pouvait être intéressant dans les pays où on arrivait. Il y avait des excursions, organisées sans doute assez longtemps à l'avance.

À l'époque une campagne durait neuf mois, jour pour jour. Nous fumes donc de retour à Brest en juin 1937.

¹²⁵ Décédé en septembre 2014 à l'âge de 96 ans.

¹²⁶ *Mistral* : torpilleur de haute mer du type « Bourrasque ». - D : 2060 tonnes – L : 106m – V : 32 noeuds – 1927~1950.

¹²⁷ *Jeanne d'Arc* : croiseur école - 1931~1964 - D : 6500 tonnes - 170 x 17,70 x 6,50 mètres – 32500 ch, 25 noeuds.

¹²⁸ Commandant de la *Jeanne d'Arc* du 01/09/1935 au 01/09/1937.

A la fin de chaque campagne, on nous donnait un album qui était un peu un livre récapitulatif de la croisière. J'ai conservé les albums de ma deuxième et de ma troisième campagne. Je regrette beaucoup que je ne possède plus celui de ma première campagne.

En fait, presque vingt ans plus tard, quand j'étais sur le *Tourville* comme instructeur-manœuvrier des élèves de l'École navale, j'avais comme apprenti un jeune Merveilleux du Vigneaux dont j'avais connu le père avant-guerre. J'ai eu le malheur de lui en parler et il m'a demandé de lui prêter l'album, peut-être pour reproduire une quelconque photo. En tous cas, je n'ai jamais revu l'album, et c'est la raison pour laquelle je n'ai plus rien de ce qui me rappelle ma première campagne sur la *Jeanne d'Arc*. Peut-être à cause de cela, je ne garde pas un très souvenir de ce fils Merveilleux du Vigneaux¹²⁹.

Pour la campagne 1937-1938, nous avons fait le tour du monde par le Pacifique Sud. Le commandant était le capitaine de vaisseau Auphan, futur amiral¹³⁰.

Nous sommes partis de Brest le 4 octobre 1937 pour Bizerte en Tunisie, puis nous avons passé le Canal de Suez. Nous avons ensuite fait escale à Djibouti, Colombo et Singapour. Nous avons ensuite rejoint l'Indochine, où il y eut quatre escales: la baie d'Along au Tonkin, Tourane, Port-Dayot¹³¹ et Saïgon. Bao-Daï, empereur d'Annam, est venu à bord à Tourane¹³². Les escales duraient généralement de quatre à sept jours, mais à Saïgon, nous sommes restés douze jours. En fait, nous étions plus souvent en escale qu'à la mer.

Après l'Indochine, nous sommes partis pour Bali, puis l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie et les îles françaises du Pacifique : Tahiti, Bora-Bora, les Marquises. Nous avons passé le Canal de Panama, puis il y eut deux ou trois escales aux Antilles et, finalement, Casablanca au Maroc. Nous sommes revenus à Brest le 2 juillet 1938.

En principe, une affectation sur la *Jeanne d'Arc* durait le temps de deux campagnes consécutives. Pour ma part, je me plaisais beaucoup sur ce bateau et j'étais bien apprécié par le bosco¹³³, mon chef direct. En fin de compte, après l'accord du lieutenant de vaisseau Le Pitré, chef du service de manœuvre, puis le capitaine d'armes, puis le commandant en second, je fus accepté pour une troisième campagne sur la « Jeanne d'Arc ». Albert Normand, dit *Albert ar Pagan* de Saint-Michel bénéficia du même privilège.

Les membres de cette famille étaient affublés de ce surnom, car leurs parents ou leurs ancêtres étaient peut-être originaires du pays pagan, Kerlouan ou Plounéour-Trez. Avec Albert, quand nous étions à Plouguerneau pour vingt-quatre heures de permission, la plupart du temps nous séjournions soit à Saint-Michel chez ses parents, soit à Lilia chez les miens. Il était un peu traditionnel

¹²⁹ Il s'agit peut-être de Régis Merveilleux du Vigneaux (1933-2016), entré à l'École Navale en 1953, futur commandant de la *Jeanne d'Arc* du 15/05/1981 au 05/07/1983, puis préfet maritime à Brest.

¹³⁰ Gabriel Auphan (1884-1982) - Commandant de la « Jeanne d'Arc » du 01/09/1937 au 05/05/1939 – Secrétaire d'état de la Marine de Vichy en 1942 – Jugé et condamné après la Libération, puis réintégré dans ses droits.

¹³¹ De nos jours : Qui-Nhon.

¹³² De nos jours : Da-Nang.

¹³³ Maître d'équipage. Sur un navire, un bosco dirige le personnel chargé du service « Pont » (manœuvriers, gabiers...).

que les gens de Lilia et de Saint-Michel ne s'estimaient pas beaucoup, mais ce n'était pas notre cas car nous étions vraiment copains.

Avec, une fois de plus, le capitaine de vaisseau Auphan, nous appareillâmes de Brest le 5 octobre 1938 pour Casablanca, Dakar, Freetown, Conakry, Fort-de-France, Rio-de-Janeiro, Santos, Buenos-Aires, Montévidéo, les îles Falklands, le Détroit de Magellan, le Chili, le Pérou, puis le Canal de Panama, de nouveau Fort-de-France et Dakar, puis Brest le 5 juillet 1939.

Dès l'arrivée à Brest, je fus débarqué de la *Jeanne* et affecté au 2^{ème} dépôt à Recouvrance, situé vers la rue de Saint-Malo, la rue « chaude » de Brest à l'époque. Peu de temps après, je fus versé à la DP¹³⁴ située vers la grande grue.

Au début de la guerre, en septembre 1939, le commandant de la DP, un nommé Bastard, me convoqua et me dit : « Vous venez de la « Jeanne d'Arc », vous allez commander le remorqueur R3 ». C'était un remorqueur du port de Bordeaux qui avait été réquisitionné par la Marine. J'avais vingt-et-un ans.

Notre travail consistait en ravitaillements divers des navires de l'escadre de Brest. Parfois, nous allions chercher des munitions à la poudrerie Saint-Nicolas, vers Kerhuon. A bord, l'équipage était surtout composé de marins mobilisés. Beaucoup d'entre eux auraient pu être mon père. Un jour, un nommé Henri Kerloch, dans le civil marin-pêcheur originaire du Cap Sizun, me fit la remarque qu'il était commandé par un blanc-bec. Je lui répondit : « Tu as raison ». Et l'affaire s'arrêta là. Nous surnommions les gens du Cap les *beg ar pich*¹³⁵, car la plupart d'entre eux étaient pêcheurs et habillés de tenues rouges quand ils étaient au travail dans le civil. Mais, dans l'ensemble, l'ambiance était plutôt bonne.

Un jour de décembre 1939, le premier-maître fourrier, secrétaire de la DP, me dit qu'un père de famille avait été désigné pour une campagne. Apparemment, il n'était pas vraiment volontaire, et j'ai dit au premier-maître: « Je prends sa place ! » car j'étais célibataire et, donc, sans réelles attaches familiales. Mais le Commandant Bastard ne voulait pas en entendre parler. Mais il m'a quand même dit : « Si tu veux vraiment partir, repose campagne ». C'est ce que j'ai fait !

Quelques jours plus tard, un vendredi, le Commandant me convoque et me dit que le mardi suivant, je quitterai la DP pour embarquer sur le ravitailleur d'escadre *Lot*¹³⁶ le 18 décembre 1939, en subsistance. Sur ce navire, j'étais donc embarqué comme passager et j'y retrouvai mon camarade de Saint-Michel : *Albert ar Pagan*.

Quelques semaines plus tard, nous avons embarqué sur le *El-Djézair*. Sur ce navire où j'ai rejoint Yves Paul de Kéridaouen, il y avait une vedette dont j'étais le patron. Un soir, le 15 janvier 1940, nous avons appareillé de Brest pour une destination secrète et, par conséquent, inconnue pour nous les hommes

¹³⁴ Direction du Port.

¹³⁵ Traduction probable : « *le bout du phallus* ».

¹³⁶ *Lot* : pétrolier ravitailleur de 9300 tonnes, mis en service en 1939.

d'équipage. Quelques heures après le départ, dans la nuit noire, nous avons aperçu un éclat de lumière toutes les cinq secondes sur notre tribord. C'était donc le phare de l'île Vierge que nous connaissions bien et nous savions désormais que nous faisons route vers la Manche.

Nous avons passé le Pas-de-Calais et nous sommes retrouvés en Écosse, à Scapa-Flow je crois, mais je ne suis plus sûr du nom du port. En tous cas, il y avait un important rassemblement de navires, comprenant des paquebots réquisitionnés. Un groupe était commandé par l'amiral Cadart qui était embarqué sur l'*El-Djézaïr*¹³⁷.

Et nous sommes partis pour Narvik, en Norvège !

Quelques jours plus tard, nous étions arrivés au large de la côte norvégienne. Un jour l'amiral me fait appeler et me dit : « Vous voyez la tache blanche là-bas ? Eh bien ! mettez la vedette à l'eau, faites cap dessus et pénétrez dans le fjord ». Je n'étais pas très rassuré, car j'ignorais totalement ce que j'allais y trouver et surtout comment y pénétrer. Heureusement, je suis tombé sur un chalutier qui rentrait dans le fjord. Je me suis dit : « Je vais le suivre et on verra bien ». On entendait des bruits de moteurs d'avions. Au bout de cinq cents mètres environ, un bombardier allemand a attaqué le chalutier et a largué une bombe qui est tombée à côté et qui n'a causé qu'une énorme gerbe d'eau.

Enfin, j'ai identifié l'endroit où je devais me rendre et nous avons accosté à Narvik. La ville était fréquemment bombardée par les Allemands et désertée par la plupart de ses habitants. Des magasins étaient à l'abandon. Un jour, dans l'un d'entre eux, j'ai trouvé des rasoirs « Solingen », une marque allemande, qui ont avantageusement remplacés mon habituel rasoir-couteau.

Nous sommes restés à quai plusieurs jours à Narvik ; nous étions en attente d'ordres. Tous les matins, suivant le règlement, nous avions droit à une ration de tafía. Ce n'était pas très bon, mais on l'appréciait quand même, car il faisait très froid. À terre, les Chasseurs alpins et la Légion étrangère se battaient contre les Allemands.

Un matin, une fille nous demande la raison pour laquelle nous étions là. Je ne sais plus la réponse qu'on lui a faite. En tous cas, elle nous a proposé du lait chaud qu'elle avait dans un pot. Nous avons évidemment accepté et nous y avons mélangé notre tafía. Nous avons trouvé cela très bon et fort efficace pour lutter contre le froid.

Suite à cela, presque quotidiennement, nous recevions la visite d'une fille, jamais la même, qui venait nous proposer du lait que nous acceptions bien sûr sans arrière-pensée. Un matin, au bout d'une dizaine de jours, est apparu un capitaine de la Légion qui nous a demandé si nous donnions des renseignements à quelqu'un. Évidemment, nous n'avons rien compris rien à ce qu'il nous avait dit !

¹³⁷ Il y avait, entre autres, les paquebots rapides des lignes d'Algérie reclassifiés croiseurs auxiliaires : *Ville d'Oran* (X05), *El Mansour* (X06), *El Djézaïr* (X17) et *El Kantara* (X18) – Source: Jean Lassaque « Guerre Navale en Norvège » (Editions du Gerfaut – 2003).

Un peu plus tard, vers dix ou onze heures, il revient et tombe sur une fille qui arrivait avec son pot de lait. Il lui parle quelques instants, puis il l'abat d'un coup de pistolet en pleine tête.

Selon ses dires, ces filles étaient toutes des espionnes allemandes !

Plus tard, peut-être au début mai 1940, devant Namsos, nous protégeons les paquebots réquisitionnés pour rembarquer les troupes qui évacuaient la Norvège devant l'avance allemande. Le contre-torpilleur X 111 *Bison*¹³⁸ a reçu une bombe d'avion et a fini par couler. L'*Affridi*¹³⁹ un torpilleur anglais qui tentait de repêcher des survivants, et surtout des cadavres, a été coulé à son tour moins de deux heures plus tard.

Avec les troupes rembarquées en fin de mai 1940, nous avons fait escale à Greenock, en Ecosse. Beaucoup de marins de commerce ou de la pêche embarqués sur l'*El Djézaïr* connaissaient Greenock. Ensuite, nous sommes repartis pour Brest où nous avons débarqué les troupes rapatriées de Norvège. C'était en juin 1940.

Nous sommes restés à Brest durant trois jours, pour embarquer une partie de l'or de la Banque de France et nous avons appareillé le 18 juin dans l'après-midi pour Casablanca. Nous n'y avons passé qu'une nuit, puis nous sommes repartis pour Dakar pour y débarquer le matériel et l'or.

Les navires réquisitionnés ont été désarmés à Dakar. Un jour, avec l'amiral Cadart, dont j'étais toujours le patron de la vedette, nous sommes partis voir le *Richelieu*¹⁴⁰, sur lequel étaient embarqués René Ogor et Yves Nicolas de Lilia. Le *Richelieu* avait été attaqué par les Anglais le 8 juillet 1940 et il avait reçu une torpille d'avion. Il avait une déchirure de onze mètres dans la coque et il y avait du mazout sur l'eau. Comme il n'y avait pas de bassin assez grand à Dakar pour mettre le navire en cale sèche, la brèche avait été colmatée à l'aide d'un grand paillet¹⁴¹.

En septembre 1940, à Dakar, la Marine avait demandé des volontaires pour les sous-marins. J'étais toujours sur l'*El-Djézaïr*. J'avais un peu marre d'être sur un navire désarmé et je me suis porté volontaire. J'ai donc embarqué sur le *Bévésiers*¹⁴² et lors de mon arrivée à bord, le Commandant me demande : « Vous avez déjà gouverné avec des manettes ? ». Je lui répondit : « Oui, sur la *Jeanne d'Arc* ». Cela l'a peut-être rassuré, mais je n'avais réellement aucune expérience en la matière !

Le 23 septembre 1940, nous avons appareillé de Dakar avec le *Bévésiers* : une impression étrange que d'être enfermé dans un sous-marin.

¹³⁸ *Bison* : contre-torpilleur construit à Lorient en 1930 – 2700 tonnes, 35 nœuds – 109 morts et disparus dans son naufrage le 3 mai 1940

¹³⁹ *Affridi* : destroyer de 2500 tonnes, 36 nœuds – mis en service en 1938 – Environ 80 disparus dans son naufrage, dont 30 survivants du *Bison*.

¹⁴⁰ *Richelieu* : cuirassé construit à Brest (achevé à 97 % en 1940) – 43000 tonnes, 32 nœuds – Remis en état et modernisé aux USA en 1943. Démoli à La Spézia en 1968.

¹⁴¹ Sorte de natte à base de cordages, utilisée pour obturer une voie d'eau due à une brèche dans la coque d'un navire.

¹⁴² *Bévésiers* : sous-marin de la classe des 1500 tonnes lancé en 1935. Coulé par la Marine britannique vers Diégo-Suarez en mai 1942.

Parvenus au large de Gorée, nous étions à immersion périscopique et la mer était d'huile. Nous avons aperçu au moins trente navires anglais et d'autres des FNFL¹⁴³ qui se préparaient à attaquer Dakar pour s'en emparer¹⁴⁴.

Immédiatement, nous avons été mis aux postes de combat et le Commandant a transmis à l'officier torpilleur avant : « Paré à faire feu ». Ce jeune officier, sans doute très fébrile a immédiatement actionné les manettes de lancement de deux torpilles, et elles sont parties. Sans doute par hasard, au moins l'une d'elles a fait mouche sur le cuirassé anglais *Resolution*¹⁴⁵. Il y avait un autre cuirassé : le *Barham*, je crois. Je ne sais pas si nous l'avons touché lui aussi, mais finalement la flotte d'invasion s'est retirée.

Après cette action d'éclat, des projectiles sont tombés non loin du *Bévésiers*. Ils ont provoqué une extinction totale des lumières et de toutes les machines à bord du sous-marin. C'est une impression très étrange que de se trouver sous l'eau, dans le noir et dans un silence total. Soudain, la lumière et l'énergie sont revenus et le Commandant en a profité pour se mettre à l'abri, d'abord sous un cuirassé anglais, puis sous le *Commandant Bory*, un aviso des FNFL.

A la suite de cette aventure en Afrique de l'ouest, nous sommes partis vers les Îles Canaries, puis finalement nous avons fait demi-tour pour revenir à Dakar. Avant l'arrivée au port, le Commandant me demande : « Pour votre première plongée, vous n'avez-vous pas eu peur, lors de l'attaque du cuirassé ? ». Je lui ai répondu : « Non, je pensais qu'on nous étions en train de nous échouer sur un banc de sable ».

De retour à Dakar, j'ai revu l'amiral Cadart, qui me connaissait bien, et il me demanda si je voulais rentrer en France par le *Terrible*, car ce navire escalait à Dakar avant de rentrer à Toulon. Je lui ai répondu que je n'étais pas intéressé par ce retour, car la France était occupée par les Allemands¹⁴⁶.

J'embarquais donc sur un autre navire, le *France III*. C'était un bateau dont je ne me rappelle plus vraiment les dimensions. Il faisait moins de cent mètres de long. Avant la guerre, c'était un navire stationnaire entre Dakar et Natal, au Brésil, chargé d'assurer la sécurité ou la récupération des hydravions qui faisaient le transport du courrier. Il n'avait pas de cales, et ce n'était donc pas un navire de commerce. La plus grande partie de l'équipage était composée de civils, et la plupart étaient africains. Lors de mon séjour à bord, les principales missions ont consisté à convoier et à escorter des caboteurs entre Dakar et les autres ports de la côte d'Afrique. Je suis resté sur ce navire jusqu'au mois d'avril 1942 quand j'ai été désigné pour Toulon. Je suis rentré en France comme passager sur la *Garonne*¹⁴⁷.

¹⁴³ Forces navales françaises libres.

¹⁴⁴ Opération « Menace » du 23 au 25/09/1940. Elle se termina par un échec pour la marine anglaise et leurs alliés des FNFL.

¹⁴⁵ *Resolution* : cuirassé anglais de 33500 tonnes en service de 1916 à 1944. Réparé aux USA après son torpillage à Dakar. Démoli en 1948.

¹⁴⁶ En fait, à cette époque, Toulon était toujours en zone libre

¹⁴⁷ Construit comme *Lucellum* britannique en 1912, acheté par la Marine Nationale en 1913. Présent à Toulon, le 27/11/1942. Sabordé par les Allemands le 20/06/1944 pour bloquer une des passes. Démoli en 1946 – 5200 tonnes, 11 nœuds.

Après l'arrivée de la *Garonne* à Toulon, le 8 mai 1942, j'ai passé quelques jours au dépôt, puis je fus affecté sur le *Dupleix*¹⁴⁸, un croiseur lourd, le 12 mai 1942. Je n'ai jamais navigué avec ce navire. Il est resté à quai jusqu'à son sabordage en novembre 1942.

À l'arrivée des Allemands dans le port de Toulon, avec mes camarades, je fus retenu comme prisonnier des Allemands au Pont-du-Las. Finalement, nous fûmes rapidement libérés et démobilisés de la Marine le 23 décembre 1942. Je suis rentré à Plouguerneau après un voyage de trois jours en train, par un voyage qui, malgré sa lenteur, se déroula sans incident.

Dès mon retour, jusqu'à 1944, j'ai repris la pêche à Lilia puis j'ai rejoins le groupe des FFI¹⁴⁹ de Plouguerneau. Dans ce groupe, il y avait plusieurs jeunes de Lilia, comme les frères Lucien et Eugène Balcon, Laurent Balcon et d'autres. Il y avait beaucoup de marins : certains démobilisés à cause du sabordage de la flotte de Toulon et d'autres qui étaient marins-pêcheurs. Notre chef et instructeur était Yves Le Roux, mari de Marie-Anne Saintoux. C'était un ancien premier-maître électricien de la Marine. Nous avions comme refuge une ancienne carrière située vers Le Cosquer.

Je me rappelle d'un jour où Yves Le Roux nous apprenait à tirer au pistolet. Une balle est partie car le revolver était chargé. Sans doute l'ignorait-il ? En tous cas, il a appuyé sur la gâchette au mauvais moment et le coup est parti, le blessant à un doigt. Le Docteur Guéguen, futur maire de Plouguerneau, a été appelé et est venu dans la carrière pour le soigner. Quand il a vu la blessure, il a dit « Ah les sales Boches ! », alors que les Allemands n'avaient rien à voir avec la blessure. Mais il l'ignorait certainement.

Je suis resté environ trois mois dans les FFI.

Le 17 novembre 1944, je fus convoqué au BMR (Bureau Militaire Régional) de Landivisiau, et affecté à un dépôt qui se trouvait vers la Forêt-Landerneau. Quatre jours plus tard, le 21 novembre, on me désigna pour partir en Indochine en 1945.

Après mes quelques semaines au BMR, un officier gaulliste venant des FNFL embarqué sur une vedette américaine basée à la Forêt-Landerneau, fit savoir au commandant de la base qu'il recherchait un quartier-maître de manœuvre-voilier disponible. Par hasard, j'étais présent au bureau et quelqu'un a dit que j'étais l'homme qu'il fallait. Et j'ai donc embarqué sur la vedette américaine en février 1945, ce qui m'a évité l'Indochine. Pour cette fois !

Après avoir débarqué de cette vedette, j'ai été désigné pour la « Police de la Navigation » à Rouen. Là-bas, j'étais embarqué sur une vedette nommée *La Brestoise* et notre travail consistait à donner les laissez-passer aux cargos qui entraient au port.

¹⁴⁸ *Dupleix* : croiseur de 2ème classe de 10000 tonnes – Lancé en 1930, sabordé à Toulon le 27 novembre 1942.

¹⁴⁹ Forces Françaises de l'Intérieur

En septembre 1945, j'ai été affecté sur le baliseur *Cigogne 288* qui assurait la police de la navigation du port du Havre. Nous étions basés à l'ancienne base sous-marine allemande et mon travail était presque essentiellement la voilerie.

Au bout d'un mois, je me suis retrouvé au Centre de Dragage de Dieppe pour m'occuper encore de voilerie et de casernement.

En janvier 1946, j'ai embarqué sur le *dragueur de mines n° 363* basé à Ouistreham. Nous étions à quai toutes les nuits. Dans la journée, nous localisions et participions à la destruction des mines, restes du Mur de l'Atlantique et du débarquement de Normandie.

L'après-guerre d'Eugène Le Pors « Eugène Saïk Mari-Vras », de Lilia

La carrière d'Eugène se poursuivit dans la Marine nationale sur des navires divers durant près de vingt ans : transport *Île d'Oléron*¹⁵⁰, embarcations de débarquement LCT et LCM¹⁵¹, croiseur *Tourville*¹⁵², instructeur de manœuvre et voilerie pour des élèves-officiers... Il fit un séjour de deux ans en Indochine, puis fut affecté en Algérie ; ce qui le fit participer à l'expédition de Suez en 1956. Son dernier embarquement fut sur l'escorteur rapide *Le Corse*¹⁵³, comme bosco. Il termina sa carrière à terre à la base des sous-marins de Keroman à Lorient. Quand il fit valoir ses droits à la retraite en 1964, il était premier-maître bosco.

Devenu retraité de la Marine nationale, il fit construire un bateau de huit mètres chez Théophile Le Got et se remit à la pêche côtière qu'il avait déjà exercée trente ans auparavant avec son père *Saïk Mari Vraz*. Sa zone de pêche se situait au large de l'île Vierge et il eut parfois d'autres occupations comme le ravitaillement des gardiens du phare et, occasionnellement, quelques transports de passagers désireux de visiter l'île. Il pratiqua la pêche jusqu'à 1983 ou 1984. Il était inscrit maritime depuis cinquante-quatre ans quand il cessa ses activités professionnelles.

C'était, paraît-il, un record dans le quartier de Brest. Comme il fut aussi le plus âgé de l'association des Officiers Mariniers de Plouguerneau et des Anciens Combattants !

Veuf depuis quarante ans, il est mort en 2014. Il venait d'avoir quatre-vingt-seize ans et demeurait toujours dans sa petite maison à côté de l'ancienne école des Pêches de Lilia.

¹⁵⁰ Ex-cargo, forceur de blocus puis navire-hôpital allemand récupéré par la Marine nationale en 1945, transport pour l'Indochine jusqu'à 1952. Bâtiment d'essais de missiles de 1958 à 2002. Retiré de la Marine Nationale après 63 ans de service, le 31/03/2002.

¹⁵¹ *Landing craft tanks* et *Landing craft mechanized* : bateaux de débarquement d'origine américaine.

¹⁵² *Tourville* : croiseur lourd de 10000 tonnes. En service en 1929, démoli en 1962.

¹⁵³ *Le Corse* : escorteur rapide type E50 – 1700 tonnes, 100 mètres, 27 noeuds. En service en 1955, coulé comme cible en 1975.

J'ai commencé ma scolarité à l'école "Sainte-Thérèse", à quatre ans. Ensuite, j'ai rejoins l'école "Michel Le Nobletz" en 1940. Elle était partiellement occupée par les Allemands. Entre autres, ils avaient installé leur cuisine sous le préau.

Je me souviens du jour où tous les habitants de la zone de Kéridaouen ont été obligés d'évacuer le village car les Allemands faisaient des exercices de tir à l'aide de leurs canons de 155 installés à Croaz-Huella en Landéda¹⁵⁵

Une autre fois, nous étions au *pioka* à Beg ar Fichouz. Les Allemands firent un tir au-dessus de l'île Stagadon, probablement avec leurs canons du Cleuz-Foz ou du Flescou en Lannilis. Les obus passaient en sifflant au-dessus de nos têtes et nous n'étions pas très rassurés. D'autres cueilleurs de *pioka* avaient des chevaux pour le transporter. Certains chevaux ont évidemment pris peur et plusieurs se sont même emballés.

Nous n'avons pas insisté pour poursuivre notre récolte et nous avons rapidement embarqué le *pioka*. Les femmes ont rejoint l'île Wrach pour rentrer à la maison. Mon grand-père et moi-même, les hommes, dont je faisais déjà presque partie malgré mes dix ans, avons embarqué sur notre canot pour prendre la direction du Fort-Cézon. Il s'agissait de nous éloigner de la ligne de tir pour pouvoir rejoindre l'Aber-Wrach. Il était, en effet, obligatoire d'accoster à la cale de l'Aber-Wrach, car il fallait pointer à la « Gast », la Douane allemande, quand nous franchissions le barrage situé en face de l'Enez Terc'h, pour partir à la mer ou revenir au port. Les Allemands n'hésitaient pas à tirer à la mitrailleuse sur les bateaux qui contrevenaient à ce règlement.

Habituellement, pour leurs exercices de tir, les Allemands utilisaient des obus d'exercice remplis d'un produit à base de ciment. Dans ce cas, avant de tirer, ils ne prévenaient pas. A Kéridaouen, plusieurs de ces obus sont tombés sur le village. L'un d'eux a frappé la cheminée de la maison des Roudaut, les parents de Jean Roudaut, futur maire-adjoint de Lilia. Une autre fois, un obus est tombé dans le passage entre la maison où habite maintenant Jean-Luc Roudaut, et celle de *Mone*¹⁵⁶ Bodénès. C'était un sentier habituellement assez fréquenté et cette fois-là, par chance, il n'y avait personne.

Quelques années plus tard, j'ai découvert une moitié d'obus enfouie à deux profondeurs de bêche dans le champ qui est actuellement mon jardin. L'autre moitié doit encore y être, quelque part.

Les habitants de Kéridaouen se demandaient pourquoi les Allemands tiraient vers leur village. Depuis nous avons pensé qu'ils craignaient peut-être un parachutage ou un atterrissage de planeurs sur la plaine entre Kéridaouen et Perroz. Ceci aurait permis de prendre leurs défenses côtières, comme celle de Enez Terc'h, à revers et craignant cela ils faisaient des réglages de leur artillerie. Lors des tirs à obus réels d'avril 1943, les obus ne tombèrent pas sur le village, mais sur la

¹⁵⁴ Réside toujours dans ce hameau en 2024.

¹⁵⁵ C'était peut-être le 20/04/1943. Référence : "Brest au combat, 1939-1944" de Albert Vuliez - Editions Ozanne -1950.

¹⁵⁶ Contraction du prénom *Marie-Yvonne*.

grève, le palud de Kéridaouen et le "*mechou an ode velen*". Nous avons remarqué que ces obus incendiaient la végétation dans les champs. C'étaient peut-être des obus spéciaux.

En 1942, Yves Paul, mon plus proche voisin, fut libéré des ses obligations militaires et rentra à la maison. Il était probablement dans la Marine à Toulon et avait été démobilisé après le sabordage de la Flotte. Rapidement, il se fit construire un bateau par les chantiers Le Got, pour reprendre son ancien métier de goémonier. Quand l'embarcation fut achevée et livrée à Kéridaouen, Prigent Bars de Perros vint pour graver le nom et le numéro d'immatriculation par les Affaires Maritimes. Les enfants, dont moi-même, étions littéralement subjugués devant la dextérité de cet homme qui maniait le ciseau à bois et la gouge pour graver les lettres et les chiffres dans le bordé du bateau !

Nous fumes étonnés quand le nom apparut. C'était *El-Djézair*, immatriculé BR 6273. Ce nom nous paraissait étrange, car nous étions habitués à des noms plus courants dans notre terroir.

En fait, Yves Paul l'avait baptisé ainsi, peut-être pour conjurer le sort. En 1940, durant l'expédition franco-anglaise vers Narvik, il était embarqué sur l'*El-Djézair*, un paquebot qui avait été réquisitionné par la Marine nationale et transformé en transport de troupes. Il avait sans doute connu des situations assez périlleuses, dont il s'était sorti sans dommage. Après avoir quitté Brest sur ce navire, en direction de l'Ecosse, puis de la Norvège, il eut la surprise de retrouver deux « pays » à bord : Eugène Le Pors, dit *Eugène Saik Mari Vraz* de Lilia et Albert Normand dit *Albert ar Pagan* de Saint-Michel¹⁵⁷.

J'eus l'honneur d'accompagner Yves Paul pour la première sortie de son bateau. Ce fut pour aller à l'hotel Bellevue à l'Aber-Wrach, où la « Gast », la Douane allemande avait installé ses bureaux. Il s'agissait de mettre en règle les papiers du bateau. Quand cette formalité fut accomplie, il appareilla pour l'île Béniguet rejoindre Jean Simier et son équipe de goémoniers. Les bateaux goémoniers de cette époque n'avait pas de moteur. La propulsion se faisait à la voile ou à l'aviron. Les instruments de navigation étaient inexistant ; il n'y avait pas de compas ni même la moindre boussole.

En début d'été, en juin ou en juillet, il arrive souvent que des bancs de brouillard tombent brutalement sur le chenal entre les îles et le continent. Devant ce phénomène, les bateaux goémoniers étaient complètement démunis pour estimer leur position et trouver leur route. Ils ne pouvaient compter que sur une certaine chance pour s'en sortir. Yves Paul m'a dit un jour que lorsqu'ils avaient un cheval à bord, son instinct leur indiquait la route pour atteindre la terre ferme.

Yves ne travailla au goémon que durant quelques années. Dès la fin de la guerre, il s'engagea dans la DP et céda son bateau à ses deux frères Jean et Louis qui récoltèrent le *talli* à Quéménès durant deux saisons. Puis, à leur tour, ceux-ci s'engagèrent dans les marins-pompier, où ils firent carrière.

L'*El-Djézair* fut vendu et continua de travailler au goémon dans les Côtes du Nord.

¹⁵⁷ Voir les souvenirs de Eugène Le Pors de Lilia, cité plus haut.

Durant la guerre, j'ai été réquisitionné par les Allemands quand ils construisaient leurs blockhaus. Suivant leurs besoins, ils embauchaient des travailleurs pour une somme modique, mais qui permettait de survivre. Pour ma part, j'ai fait du terrassement pour eux à Landéda, Enez Terc'h et dans les dunes. La nourriture consistait toujours en repas froids, souvent sans pain.

Je les ai vus arriver à Lilia sur des charrettes tirées par des chevaux. Une fois, l'un des Allemands a donné une boîte de chocolats à mon père, mais on nous a recommandé de ne pas en manger car ils pouvaient être empoisonnés. Ce qui était évidemment faux !

Il y avait un fort effectif allemand à Lilia. À l'école Dom Michel, ils étaient sûrement plus de cent et à Enez Terc'h, peut-être, trois ou quatre cents. Pour leur nourriture, ils achetaient des vivres sur place aux fermiers. Pour nous, il était difficile de leur en acheter : nous n'avions que peu de moyens pour payer et en fait, que les tickets de rationnement.

Il y avait aussi un poste de guet à la pointe de Castel Ac'h. C'était une sorte d'abri en bois. Le jour où nous avons cru que les Allemands étaient partis, nous nous sommes mis à le démolir pour récupérer le bois. Malheureusement, ils sont revenus dans la soirée et nous fûmes arrêtés. Ils nous ont gardés toute la nuit avec l'ordre de reconstruire le poste dès le lendemain matin.

Heureusement, le lendemain matin, ils sont partis pour de bon, et l'abri n'a jamais été rebâti !

Un de mes frères était fort agile et il s'est servi de cette qualité pour chaparder du pain aux Allemands. Il s'arrangeait pour sauter dans un camion en train de rouler, dégageait la bâche, jetait du pain dans le fossé au bord de la route et nous nous empressions de le récupérer quand le véhicule s'était éloigné. Mon frère, évidemment, avait déjà sauté du camion !

Parfois, avec mon père, nous allions à pied jusqu'aux moulins vers Tariec pour tenter d'acheter un peu de farine pour la nourriture. Mais il n'y en avait pas tout le temps à cette époque.

Un jour, j'étais au travail sur Enez Terc'h. Il se produisit une attaque aérienne alliée contre des vedettes lance-torpilles allemandes amarrées sur coffres à l'Aber-Wrac'h. Tous les canons tiraient. Je me rappelle avoir vu une des vedettes avariée venir s'échouer à la Baie des Anges. Elle était en feu et les marins sautaient à l'eau. Ce jour-là, un avion s'est écrasé à Kérazan et je crois que trois avions alliés avaient été abattus, en tout.

Je me souviens aussi du combat naval qui eut lieu entre l'île de Batz et l'île Vierge et de l'explosion d'un navire dont on sut plus tard qu'il était canadien¹⁵⁹. Le même jour, un chasseur de mines allemand est rentré endommagé à l'Aber-Wrac'h. Il a été échoué sur le flanc. Plus tard, après plusieurs tentatives infructueuses pour le renflouer et le récupérer, il fut finalement découpé.

¹⁵⁸ Décédé en juin 2013.

¹⁵⁹ Il s'agissait probablement du destroyer canadien « Athabaskan » coulé le 29/04/1944 après une série d'explosions, au nord de l'île Vierge.

Quelque temps après cette affaire, mon père ramena le cadavre d'un Canadien au bout de sa ligne de pêche.

Je me souviens de l'arrivée des Américains à Plouguerneau. Je travaillais dans une ferme pour la moisson vers *Pount ar Vignon* au Grouanec. L'usine du Traon a été, paraît-il, bombardée par des tirs de canons de chars à partir de là-bas.

Enez Terc'h qui avait été fortement occupée par les Allemands, devint un espace de jeux pour les enfants et les adolescents de Lilia après la fin de la guerre. Il y eut des accidents dus aux explosifs abandonnés. Deux de mes frères et moi-même avons failli être tués en faisant exploser des mines.

J'avais dû cesser de fréquenter l'école car la famille manquait de moyens. Il était prévu que je prenne une affaire de livraison de boissons avec mon oncle, Louis Marrec, qui était prisonnier de guerre en Allemagne. Malheureusement, il y est décédé tragiquement. Il avait été libéré par les Russes en 1945 mais, par un malheureux concours de circonstances, la colonne dans laquelle il marchait pour son rapatriement vers la France a été mitraillée et il a été tué¹⁶⁰.

La vie de François après la guerre

Cette tragédie bouleversa son destin. Il dut se mettre à travailler là où on pouvait trouver un quelconque emploi, souvent pénible. Il fut recruté pour le déblaiement des débris laissés par les bombardements, aux anciens dépôts de Brest situés vers Recouvrance, d'où il fut témoin de l'explosion de l' *Ocean Liberty*¹⁶¹.

Entre 1946 et 1948, il travailla aussi occasionnellement comme journalier dans des fermes légumières de Mespaul ou de Plouvorn. Par la suite, Yves Lindivat, marchand de cochons qui habitait au Reun, l'employa comme commis. Les jours des marchés ou foires, dès deux heures du matin, il fallait se lever pour laver et préparer les porcs avant de partir en charrette vers Landivisiau, Berven, Saint-Renan, Lesneven, Plouguerneau et d'autres bourgs...

Étant aussi inscrit maritime, il fut appelé pour un service militaire dans la Marine en novembre 1948 et il fut affecté à Pont-Réan, près de Rennes, pour ses classes.

François ne pouvait espérer trouver un travail stable dans le civil après sa libération et, au bout de six mois, il signa un contrat d'engagement. Il fut embarqué sur l'*Amiral Mouchez*, navire hydrographe basé à Cherbourg.

À partir de la fin 1949, ce fut un séjour en Indochine comme matelot manœuvrier sur des LCM de transport et des remorqueurs à Saïgon. À son retour d'Indochine, il avait enfin suffisamment de moyens pour s'accorder le luxe d'acheter un vélo.

Et ce furent une suite d'affections sur les navires de la Marine nationale : dragueur océanique *Yser*, pour le dragage de mines encore nombreuses sur les côtes dans ces années d'après-guerre, escorteurs d'escadre *Châteaurenault* et *Casabianca*, croiseur Colbert, cours de BS¹⁶² manœuvrier sur le *Richelieu* en 1960 puis instructeur à l'école de manœuvre sur le même navire et patron du voilier-école *La Grande Hermine*.

Sa carrière se poursuivit à Cherbourg, Brest, Lorient et deux séjours à Tahiti, d'où il prit sa retraite en septembre 1974. Maître-principal manœuvrier, son dernier poste fut d'être commandant de la gabarre de port *Tupa*.

¹⁶⁰ Le 26/03/1945 à Berod Oberswesterwald. Voir détails à la page 51.

¹⁶¹ Cargo norvégien, chargé, entre autres de 3300 tonnes de nitrate d'ammonium qui explosa en rade de Brest le 28/07/1947. La tragédie provoqua au moins la mort de 29 personnes, de nombreux blessés et des dégâts matériels considérables au port et à la ville.

¹⁶² Breveté supérieur.

Perrine¹⁶³ née à Lanven en 1922

Je me souviens du tocsin lors de la déclaration de guerre au début de septembre 1939. C'était dans le courant de l'après-midi. Nous avons d'abord cru à un incendie. Le lendemain nous avons été aider au battage de la moisson à Languerc'h, chez Adrien Morvan, dit *l'Adri*. La batteuse appartenait à *Job Merrien* du Grouanec.

Des hommes ont reçu leur papier de mobilisation durant le travail et ils ont dû partir immédiatement. La moisson n'était pas encore terminée et c'était la catastrophe !

L'agriculture a été désorganisée. Ceux qui restaient ont dû travailler beaucoup plus.

Quelques mois plus tard, les premiers Allemands que j'ai vus montaient une douzaine de side-cars ; je ne les pas comptés. Ils allaient dans la direction de Plouguerneau. D'habitude, pour nous, le passage d'un engin motorisé sur cette route de Lanven était plutôt un événement qui provoquait notre curiosité, mais cette fois-là, nous fûmes tellement effrayés que nous allâmes nous cacher.

A la libération, les Américains établirent un camp dans la grande prairie de Landuré à Lanoster.

Il y avait de nombreux véhicules et des canons. Nous avons été les voir plusieurs fois. Ils nous donnaient sans compter des chewing-gum, du chocolat et des boîtes de viande en conserve, produits dont nous ne soupçonnions même pas l'existence.

Un soir, deux d'entre eux sont arrivés à Lanven. La nuit était déjà tombée et ils étaient, apparemment, complètement égarés. Il y avait peut-être de quoi se perdre, à cause du nombre de chemins creux qui existaient entre Lanven, Languerc'h et Lanoster. Nous les avons hébergés dans la grange jusqu'au lendemain matin. Finalement une petite voiture de l'armée est passée et ils sont partis avec leurs camarades qui devaient les rechercher.

Le camp à Lanoster n'a duré que quelques jours et les occupants sont repartis, probablement vers Brest.

Peu avant l'arrivée des Américains, des événements dramatiques se sont produits vers le Cosquer. La ferme Le Gad a été incendiée et Jean-Louis Sanquer fusillé par les Allemands. Je crois qu'il voulait sortir un taureau de la crèche en flammes et c'est en sortant qu'il fut abattu. Corentine Gouez¹⁶⁴ qui était enceinte, eut de la chance : elle avait pu s'échapper de sa maison en flammes pour s'enfuir.

Les Allemands vengeaient sans doute un des leurs, soldat tué par la Résistance vers *Pount-ar-Vignon*. A côté de chez Yves *Chack*¹⁶⁵, je me souviens d'avoir vu une tombe avec de la terre encore fraîche. Cet Allemand avait été enterré là, sommairement. Plus tard, le corps fut probablement transféré ailleurs. Ce jour-là,

¹⁶³ Décédée en septembre 2018.

¹⁶⁴ Épouse Le Gad.

¹⁶⁵ Yves Salaun, surnom provenant du prénom de son père Jacques Salaun.

il y eut aussi des jeunes gens du Grouaneg qui ont été pris en revenant de la messe et gardés comme otages¹⁶⁶. Par chance, ils échappèrent à la mort par fusillade qui les attendait.

La Résistance a fait des bêtises qui ont coûté cher. Les Allemands étaient battus ; il fallait les laisser tranquilles. Mais parmi les résistants, il y avait sûrement un certain nombre qu'on n'avait jamais vu s'exposer auparavant, parce qu'ils avaient peur. En plus certains d'entre eux avaient trop bu pour fêter le départ des soldats occupants et ils se prenaient, sans doute pour des héros.

À Kerfaven, je me souviens d'avoir vu un groupe de soldats russes, sous l'uniforme allemand. Nous faisons la moisson au Dreinog, chez Rucard, et nous sommes passés devant le lavoir. Ils y étaient en train de se laver.

Nous avons vu un homme, debout sur un talus, qui les somma de se rendre. Je le connaissais, mais je ne ne rappelle plus de son nom. Comme s'ils n'attendaient que cela, ils se sont débarrassés de leurs fusils, mais ils ont demandé qu'on les conduise vers les Américains. Ils n'étaient peut-être pas très rassurés d'être aux mains de civils !

À la fin de la guerre, quand les prisonniers rentraient, le carillon sonnait et, le soir, il y avait un café pour tous les voisins dans la maison de celui qui venait de retrouver son foyer.

Job, mon futur époux, a été dans les derniers à rentrer, peut-être presque en juillet 1945.

René né à Kerdidreun en 1933¹⁶⁷

J'ai été élève à l'école publique du Grouanec pendant trois mois, de Pâques à l'été, avant les vacances de 1939.

Après l'été, les deux écoles libres qui venaient d'être bâties ont ouvert leurs portes pour la première fois et je suis entré à l'école Sant-Quenan. Étant né en novembre, j'allais sur mes six ans. Je parlais un peu le français car ma mère avait fréquenté l'école des sœurs à Plouguerneau et elle avait une certaine instruction. La première directrice de l'école fut Madame Bernicot, originaire de Plabennec.

Normalement cela aurait dû être l'abbé Ségalen, mais il avait été mobilisé au début de la guerre, en septembre, et il était donc absent. En 1939~1940, il y avait aussi un instituteur manchot que nous appelions « Bonus¹⁶⁸ ».

¹⁶⁶ Parmi eux : Jean Boucher, Louis et Joseph Galliou.

¹⁶⁷ Décédé en janvier 2026.

¹⁶⁸ C'était sans doute Monsieur Bonis, grand mutilé de la guerre de 14-18, originaire du Cap Sizun.

Dès l'invasion de 1940, l'école Sant-Quenan fut réquisitionnée par les Allemands. Une guérite fut installée sur la toiture de la maison d'habitation. Elle permettait aux Allemands de surveiller un vaste espace allant jusqu'au Vougot¹⁶⁹. Cette guérite fut démontée après la guerre .

Les classes durent donc émigrer vers des locaux divers comme la grange de Ac'h à Kerdelant ou celle des Kérandel au bourg du Grouanec. Des cours eurent également lieu dans l'église ou à l'école laïque qui venait de fermer peu de temps auparavant, faute d'élèves.

À un moment donné, dans chaque hameau on confectionna un abri, sans doute par crainte de bombardements. À Kerdidreun, il fut creusé à l'endroit où se trouve actuellement la laiterie de mon fils. Son entrée donnait sur le chemin creux qui traversait le village à l'époque. Il avait été recouvert d'un tas de fagots. Je ne me souviens que de m'y être abrité une seule fois. C'était à la Libération, en été 1944, quand un canon américain, placé vers Grouanec-Coz, se mit à tirer sur des batteries allemandes situées vers Landéda. Les artilleurs américains étaient apparemment guidés par radio par un observateur situé sur le clocher de l'église de Plouguerneau. Finalement, les canons allemands furent rapidement réduits au silence.

Après le départ des Allemands, je retrouvais l'école Saint-Quenan comme pensionnaire à la fin de l'été 1944. Mes parents m'avaient sans doute mis en pension car ils espéraient que cela me ferait travailler davantage et améliorerait mon niveau. En fait durant l'occupation allemande, il n'était pas facile de suivre des études normales. Même dans les locaux provisoires où avaient lieu les cours, nous étions souvent dérangés par des activités de tirs ou d'autres exercices militaires.

De plus, il me fallait souvent accompagner mon père pour les travaux d'entraide dont il se chargeait dans la famille, ou ailleurs, car de nombreux hommes étaient prisonniers en Allemagne. D'autres, nés de 1922 à 1924, se cachaient pour échapper au STO¹⁷⁰ et étaient également absents.

¹⁶⁹ En fait, la zone où l'école est bâtie doit être quasiment au point culminant de Plouguerneau

¹⁷⁰ Service du Travail obligatoire.

Annexe 1

Victimes civiles et militaires
nés ou demeurant à
Plouguerneau

1939 - 1946

(liste non exhaustive)

Nom	Prénom	Date naissance			Lieu de naissance	Date décès			Lieu de décès	Notes biographiques et parcours sommaires
		A	M	J		A	M	J		
Aballéa	André	1909	04	03	Cosquer	1942	12	14	Görlitz (Saxe)	<p>Natif du Cosquer, André Aballéa épousa Anne-Marie Kerdraon le 3 septembre 1935 à Plouguerneau, puis il s'installa chez ses beaux-parents à Kergonvel.</p> <p>Mobilisé au 610e Régiment de pionniers formé le 13 septembre 1939, il fut probablement fait prisonnier dans la Somme au début du mois de juin 1940 et interné au stalag VIII-A à Görlitz en Saxe. Il y est décédé de maladie le 14 décembre 1942 et inhumé au cimetière communal de cette ville. Son acte de décès n'a probablement jamais été transcrit à Plouguerneau. Néanmoins, son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p> <p>Il laissait derrière lui deux orphelines.</p>
Abguillerm	Jean-Louis	1912	04	03	Kergoff	1940	09	22	Oran	<p>Marié à Plouguerneau le 26 mars 1935 avec Christiane Prigent, Jean-Louis Abguillerm demeure à Croas-al-Lan en 1940. Quartier-maître chauffeur à bord du « <i>Daudolo</i> », il se serait noyé accidentellement au bassin du Maroc à Oran.</p> <p>L'acte de son décès dressé, à Oran le 22 septembre 1940 avec la mention « Mort pour la France », fut transmis à Plouguerneau le 12 mars 1947. Ses restes furent rapatriés à Plouguerneau le 2 mars 1949.</p> <p>Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p> <p>Nous n'avons trouvé aucune donnée fiable au sujet du navire « <i>Daudolo</i> ». Il est orthographié comme tel dans la transcription de l'acte de décès de Jean-Louis Abguillerm à la mairie de Plouguerneau, mais il s'agit peut-être d'une information erronée due à la désorganisation, résultant de la défaite, de beaucoup de services.</p> <p>Extrait de la fiche de Jean-Louis Abguillerm par le site https://memorial-national-des-marins.fr : « En provenance de l'Inscription maritime, Jean s'est engagé dans la Marine Nationale le 5 mai 1931 et a été incorporé au 2^e dépôt de Brest.</p> <p>Il a ensuite été affecté sur les cuirassés <i>Lorraine</i>, puis <i>Bretagne</i>, au 2^e dépôt de Brest, à l'École navale, sur le pétrolier <i>Meuse</i>, les avisos <i>Somme</i>, <i>Epinal</i>, <i>Tahure</i>, à l'unité marine de Saïgon, au 5^e dépôt de Toulon et, enfin, à l'unité marine de Marseille jusqu'au 12 juin 1940.</p> <p>Il est décédé le 22 septembre 1940 à Oran, vers 20 heures, bassin du Maroc, à bord du <i>Daudolo</i> ».</p>
Abguillerm	Joseph	1912	04	03	Hellès	1940	06	13	13/06/1940 Saint-Loup (Marne)	<p>Joseph Abguillerm est cultivateur à Fronciel en 1940. Soldat au 2^e Régiment du train des équipages militaires (RT), il est tué à l'ennemi dans l'après-midi du 13 juin. L'acte de son décès établi le 26 décembre 1940 en mairie de Saint-Loup, fut transcrit à Plouguerneau le 19 mars 1941. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p>

Appriou	Jean-Marie	1907	08	10	Lilia	1940	07	03	Cuirassé <i>Bretagne</i> , Mers El-Kébir	<p>Issu de l'Inscription maritime et ancien goémonier, Jean-Marie Appriou s'engage dans la Marine nationale en août 1927. Breveté matelot de deuxième classe canonnière huit mois plus tard, il rengage plusieurs fois dans les équipages de la Flotte. Il est affecté successivement sur les croiseurs <i>Ernest-Renan</i>, <i>Tourville</i>, <i>Primauguet</i>, <i>Jeanne- d'Arc</i>, puis sur le bâtiment de ligne <i>Dunkerque</i>, avant de rejoindre le cuirassé <i>Bretagne</i> en septembre 1938. Jean-Marie Appriou avait été promu quartier-maître de première classe canonnière deux mois plus tôt. Marié avec Marie-Anne Talec depuis le 11 août 1931, à Plouguerneau, il demeurait à Kervenny ; le couple avait au moins un enfant.</p> <p>Jean-Marie Appriou a disparu à bord du cuirassé <i>Bretagne</i>, lors de l'attaque britannique contre la Force de Raid le 3 juillet 1940. Il a été déclaré « Mort pour la France » et décoré de la Médaille militaire à titre posthume en juillet 1944¹⁷¹.</p> <p>L'acte de son décès, établi en mairie de Mers el-Kébir le 4 juillet 1940, fut transcrit à Plouguerneau (annexe de Lilia) le 3 mars 1947. Sa veuve s'était remariée avec Joseph Riou, du Reun, le 23 février 1943. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p>
Appriou	Hervé	1891	10	05	Tréguestan	1940	06	05	Cherbourg (Manche)	<p>Inscrit maritime définitif le 18 décembre 1909, Hervé Appriou fut appelé pour ses obligations militaires en juin 1912 et affecté au cuirassé <i>Voltaire</i>, après ses classes au 2^e dépôt des équipages de la flotte à Brest. Libéré sur dispense un an plus tard, il reprit son activité de patron à la petite pêche jusqu'à son rappel par la mobilisation d'août 1914, et son affectation au 1^{er} RFM (Régiment de fusiliers marins) trois semaines plus tard. Décoré de la Croix de guerre et cité à l'Ordre de l'Armée après les actions héroïques du régiment dans les Flandres, il fut désigné pour des navires de commerce réquisitionnés, sans doute au titre de l'AMBC¹⁷² (paquebot <i>France</i>, navire-hôpital <i>Ceylan</i>, cablier <i>Péronne</i> et d'autres navires au cabotage et au long cours...) Après la guerre, il travailla alternativement comme matelot au goémon, à la petite pêche et au cabotage.</p> <p>À partir de 1936, il embarque plusieurs fois sur l'<i>Adjader</i>, avec lequel il disparaîtra lors de son naufrage dû à l'explosion d'une mine magnétique en rade de Cherbourg le 5 juin 1940. Le jugement du tribunal civil de première instance de Brest déclara son décès constant et l'acte fut transcrit à Plouguerneau le 6 novembre 1940. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p> <p>Hervé Appriou s'était marié à Plouguerneau le 19 janvier 1920 avec Marie-Anne Le Ven. Ils étaient parents d'au moins quatre enfants en 1940 et demeuraient à Rascolic.</p>

¹⁷¹ *Journal officiel* du 5 août 1944.

¹⁷² Armement militaire des bâtiments de commerce : personnel chargé d'assurer la protection des navires de commerce (canonniers, veilleurs...)

Arzur	François-Marie	1901	06	02	Creac'h ar C'ham	1940	06	05	Cherbourg (Manche)	<p>Inscrit maritime définitif à partir de 1919, François-Marie Arzur travailla d'abord à la petite pêche et au goémon. Appelé pour ses obligations militaires en 1921, il les accomplit dans leur totalité à terre, à Brest, jusqu'à son congédiement en 1924.</p> <p>Libéré de ses obligations, il reprit ses activités maritimes côtières comme matelot à la petite pêche. En 1934, il embarqua comme soutier à la compagnie Schiaffino, puis comme matelot sur d'autres navires du même armement au cabotage international. Plus tard, il fut engagé par d'autres entreprises maritimes. Au début de la guerre, il était embarqué sur la drague <i>Adjader</i> de la « Société de dragage, de dérochage et de transports », de Martigues. Alors qu'il était affrété pour des travaux dans le port militaire de Cherbourg, le petit navire fut victime de l'explosion d'une mine magnétique le 5 juin 1940. Celle-ci aurait provoqué la disparition de la totalité de l'équipage.</p> <p>Le jugement du tribunal civil de première instance</p>
--------------	-----------------------	------	----	----	------------------	------	----	----	--------------------	---

										de Brest déclara le décès constant de François-Marie Arzur. L'acte fut transcrit à Plouguerneau le 6 novembre 1940. Le nom du marin, demeurant à Thévézan, est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Il était marié depuis le 24 janvier 1927 avec Émilie Le Ven. Ils étaient parents d'au moins trois enfants en 1940.
Arzur	Jean-Marie	1914	04	24	Keruzal-Vras	1940	05	24	Holque (Nord)	Les parents de Jean-Marie Arzur quittèrent Keruzal pour s'établir à Kermerrien, en Plouvien, vers 1930. Jean-Marie-Victor, dit Victor, mobilisé au 137 ^e RI en septembre 1939 est tué à l'ennemi le 24 mai 1940 à Holque, localité située à une trentaine de kilomètres de Dunkerque. L'acte de son décès sera transcrit à Plouvien le 20 juillet 1942 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est gravé sur le monument aux morts de Plouvien. François-Marie, son père natif de Keruzal-Vras en 1874, était mort à Kermerrien en 1941. En mai 1940, le 137 ^e RI ¹⁷³ , intégré à la 21 ^e

¹⁷³ Basé à Fontenay-Le-Comte en 1914, ce régiment, qui fut très éprouvé durant la Grande Guerre, fut dissous au début des années 1920 puis reformé à Quimper en 1929. Il disparut lors de la défaite de 1940. Recréé pour la guerre d'Algérie, il fut dissous définitivement en 1963.

										division d'infanterie, faisait partie des unités sacrifiées, chargées de couvrir la poche de Dunkerque et le rembarquement de troupes anglo-françaises vers l'Angleterre.
Bars	Alfred	1917	04	08	Bourg	1940	07	03	Cuirassé <i>Bretagne</i> , Mers El Kébir	Fils d'un forgeron, demeurant rue Carnot au bourg de Plouguerneau en 1936, Alfred Bars était matelot canonnier à bord du cuirassé <i>La Bretagne</i> . L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 25 février 1942, avec la mention « Mort pour la France », en vertu du jugement du tribunal de première instance de Toulon, port comptable du bâtiment, du 2 octobre 1941. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.

Bergot	François-Marie	1909	07	30	Keruzal-Vian	1940	06	13	Esternay (Marne)	<p>François-Marie Bergot demeurait à Cruquerrou en 1940. Soldat mobilisé au 44^e escadron du train des équipages, au sein de la 20^e compagnie hippomobile, cultivateur et célibataire, il a été déclaré « tué à l'ennemi » le 13 juin 1940.</p> <p>En tant qu'hippomobile, son unité était particulièrement vulnérable face à la rapidité des unités motorisées allemandes et aux attaques de la Luftwaffe (Stukas). Ce jour-là, les débris de plusieurs divisions françaises tentaient de freiner l'avance ennemie pour protéger les ponts sur la Seine et l'Aube.</p> <p>L'acte de décès de François-Marie Bergot, provenant du service de l'état-civil du Secrétariat aux Anciens Combattants de l'État français, a été transcrit à Plouguerneau le 27 avril 1942, avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p>
Borgne	Jean-Louis	1912	04	02	Kerdreuzant (Guissény)	1943	11	23	Ajaccio (Corse)	<p>Jean-Louis Borgne est marin-pêcheur et goémonier à Guissény avant son engagement et son incorporation le 3 février 1933 au 2^e dépôt de Brest. Après ses classes, il est successivement affecté au cuirassé <i>Paris</i>, au croiseur-école <i>Jeanne d'Arc</i>, au contre-torpilleur <i>Léopard</i>, au 5^e dépôt de Toulon puis à la DP de Casablanca en 1942. Quartier-maître chauffeur, Louis s'est marié à Plouguerneau le 24 février 1940 avec Marie-Louise Roudaut, native de Creac'h ar C'ham.</p> <p>Il est embarqué comme quartier-maître chauffeur sur le dragueur de mines auxiliaire <i>Marie Mad</i>, réquisitionné en 1939. La mission dévolue au petit navire est de participer à la sécurisation du littoral de l'île de Corse libérée en septembre 1943. L'ancien chalutier lorientais heurte une mine dérivante à l'entrée du golfe d'Ajaccio le 23 novembre 1943. Les corps des vingt-quatre membres de l'équipage ne furent jamais retrouvés. Le tribunal d'instance d'Ajaccio décréta leurs décès constants le 21 juin 1944.</p> <p>L'acte de décès de Jean-Louis Borgne fut transcrit à Plouguerneau le 14 février 1948. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p> <p>Il demeurait à Mesquéo et laissait derrière lui un fils, seul survivant de jumeaux nés en 1941.</p>
Bossard	Ambroise	1919	02	16	Thévézan	1944	10	22	Chateaulin	<p>Ambroise Bossard est un des fils de François-Marie, fusilier breveté, et de Marie-Émilie Autret, couturière. Le couple donna naissance à au moins quatre autres enfants nés à Thévézan.</p> <p>En 1941, François-Marie s'éteignit à Lilia à l'âge de quarante-quatre ans ; il était second-maître fusilier réformé de la Marine en 1936, pour cause de tuberculose. Deux de ses garçons ne lui survécurent pas longtemps. Le 16 avril 1944, Jean-Louis, le cadet de ses fils décéda à Perros à l'âge de vingt ans et neuf mois ; il était quartier-maître électricien.</p> <p>Ambroise, l'aîné, élève au lycée de Brest, aurait</p>

										gagné l'Angleterre depuis la France, probablement en juin 1940. Il a été intégré au BCRA ¹⁷⁴ dès le 1 ^{er} juillet. Parachuté en France occupée dans le secteur de Landeleau, peut-être en juillet 1944, il participa aux combats d'Irvillac à la mi-août, où dix-huit maquisards perdirent la vie face aux soldats allemands. Nommé capitaine à titre provisoire ¹⁷⁵ , puis incorporé au 118 ^e RI avant la fin des combats pour la libération de la région de Châteaulin, il se noya accidentellement dans le bief du canal de Nantes à Brest, vers Port-Launay. Son corps fut repêché dans la matinée du dimanche 22 octobre 1944. En février 1945, il fut déclaré « Mort pour la France », mais cette mention fut rayée des documents officiels en novembre 1947. Néanmoins, son nom fut inscrit sur le monument aux morts de la commune de Plouguerneau en 1948.
Bosseur	François	1919	01	09	Mélan	1944	09	07	Luzy (Nièvre)	<p>François-Marie Bosseur était quartier-maître de première classe fourrier dans la compagnie de marche de la Marine du Centre.</p> <p>Il s'était engagé dans la Marine nationale le 7 décembre 1937 au 2^e dépôt de Brest, puis il fut versé à l'école des fourriers. Suivirent diverses affectations à Paris, sur le cuirassé <i>Strasbourg</i> d'octobre 1938 à novembre 1940, au dépôt de Toulon puis à la Marine-Vichy à partir de 1943. À la Libération, son unité est incorporée à la Division légère d'Auvergne et participe aux combats contre les Allemands.</p> <p><i>Vers 18 h 10 le 7 septembre 1944, environ, 80 fusiliers-marins de Vichy suivent les Allemands sans les rattraper... Mais leur officier mal renseigné, conduit ses troupes en plein dans les derniers convois allemands qui battent en retraite par la route Nevers-Luzy. Au lieu-dit Le Carrage, l'accrochage est violent. Les fusiliers-marins se battent courageusement, mais perdent dix des leurs</i>¹⁷⁶</p> <p>L'acte de son décès fut dressé le 17 septembre 1944 à la mairie de Luzy et transcrit à Plouguerneau le 10 décembre 1947 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p> <p>Le nom de François Bosseur est également gravé sur la plaque commémorative à Luzy (Nièvre), puis sur la stèle érigée vers 2010. Il demeurait à Keruzal.</p>
Boucher	François	1915	04	08	Kéruzal-Vian	1941	06	22	Beyrouth (Liban)	Adopté par la Nation suivant le jugement du tribunal civil de Brest en date du 24 juin 1920, François Boucher s'est engagé dans la Marine Nationale le 13 avril 1933 pour une durée de 3 ans. Incorporé à Brest, il a été affecté à bord du cuirassé <i>Paris</i> de mai à décembre 1933, au contre-torpilleur <i>Maillé-Brézé</i> de février 1934 à

¹⁷⁴ Bureau central de renseignements et d'actions : services secrets de la France Libre.

¹⁷⁵ « Le Finistère dans la Guerre », tome 2. (Georges-Michel Thomas et Alain Le Grand). Éditions de la Cité, 1981.

¹⁷⁶ Référence : « *Le journal du Centre* » du 10/09/2014, transcription d'un rapport de Joseph Pinet chef local de la Résistance.

										<p>janvier 1935, au contre-torpilleur <i>Valmy</i> de janvier 1935 à octobre 1939, à la DP de Toulon, au torpilleur <i>Casque</i> de novembre 1939 à novembre 1940 et enfin au contre-torpilleur <i>Vauquelin</i> comme quartier-maître chauffeur.</p> <p>Lors de l'attaque des troupes britanniques et des Forces françaises libres contre la Syrie, en juin 1941, le navire fut bombardé au mouillage devant les côtes libanaises par des avions anglais. Ils endommagèrent gravement ses soutes à combustible. Le bilan de cette attaque fut de cinq morts et douze blessés sur le <i>Vauquelin</i>. Parmi eux, François Boucher décéda à l'hôpital de campagne et d'évacuation de Beyrouth le 22 juin. Réparé à Salonique, puis revenu à Toulon, le contre-torpilleur y fut sabordé le 27 novembre 1942.</p> <p>François avait épousé Marie-Anne Kervella le 29 octobre 1938 à Plouguerneau.</p> <p>La transcription de l'acte de son décès, le 17 mars 1942, porte la mention de « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p> <p>Le couple demeurait à Kéruzal-Vian en 1941 avec ses deux enfants.</p>
Breton	Joseph	1916	04	21	Pengourven	1942	05	29	Dakar (Sénégal)	<p>Quartier-maître infirmier à la base aéronavale Ouakam de Dakar, Joseph Breton de Pengourven est décédé de maladie à l'hôpital principal de cette ville. L'acte de décès dressé à la mairie de Dakar fut transcrit à la mairie de Plouguerneau le 3 février 1943 et porte la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p>
Calvez	Alexandre	1916	11	26	Kéruzal-Vian	1945	04	15	Royan (Charente-Maritime)	<p>Inscrit maritime, Alexandre Calvez fut incorporé au 2^e dépôt de Brest le 26 janvier 1936. Il s'engagea et fut successivement affecté sur le cuirassé <i>Courbet</i>, le croiseur <i>Duguay-Trouin</i>, le croiseur-école <i>Jeanne d'Arc</i>, l'avis-colonial <i>d'Entrecasteaux</i>. En février 1943, il rejoignit l'unité Marine d'Alger pour passer un mois plus tard aux Fusiliers marins. Quartier-maître canonnier au RBFM¹⁷⁷, il fut tué par éclats d'obus dans le secteur de Royan, lors des combats pour la réduction de cette poche allemande.</p> <p>Sa dépouille fut inhumée au cimetière de Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Maritime) et l'acte de décès fut transcrit à Plouguerneau le 9 décembre 1946. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Il demeurait à Streat-an-Iliz.</p> <p>Il était frère de Louis Calvez mort en captivité à Saint-Fergeux (Ardennes) le 17 janvier 1941.</p>

¹⁷⁷ Régiment blindé de fusiliers marins

Calvez	Charles	1918	01	31	Perros	1941	06	07	Oran (Algérie)	Matelot gabier sur l'avis <i>Tapageuse</i> , il serait décédé à 22 h 50, des suites de ses blessures à l'hôpital militaire Baudens, rue d'Orléans à Oran (sans autre renseignement). Selon les archives de la Défense, il ne fut pas déclaré « Mort pour la France ». L'acte de décès fut transcrit à Plouguerneau le 10 février 1948. Ses restes furent rapatriés à Plouguerneau le 2 mars 1949. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Il demeurait à Menez-Perroz.
Calvez	Louis	1911	06	18	Creac'h ar C'ham	1941	01	17	Saint-Fergeux	Engagé dans la Marine le 21 octobre 1929, Louis Calvez prit la spécialité de cuisinier et eut de nombreuses affectations : bâtiment-école <i>Armorique</i> , école des fusiliers à Lorient, bataillon de côte de Brest, base aéronautique de Rochefort, navire de ligne <i>Provence</i> , artillerie de côte à Casablanca, torpilleurs <i>Alcyon</i> et <i>Ouragan</i> , puis 5 ^e dépôt à Toulon, d'où il aurait été envoyé en captivité en juin 1940 pour une raison inconnue. Quartier-maître de première classe, Louis est décédé au frontstalag 190 établi au camp de Chaumont à Saint-Fergeux (Ardennes) le 17 janvier 1941. Selon les sources, les versions de sa mort varient : maladie ou, peut-être, exécution. L'acte de décès fut transcrit à Plouguerneau le 30 septembre 1942 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Il était marié à Louise Kervella depuis 1933 et le couple avait au moins trois enfants et demeurait rue Carnot, au bourg de Plouguerneau en 1940.
Cardinal	Marcel	1918	01	17	Tréguestan	1940	07	03	<i>Dunkerque</i> , Mers el Kébir (Oran)	Inscrit maritime à la petite pêche, Marcel Cardinal fut incorporé dans la Marine nationale au 2 ^e dépôt de Brest le 17 janvier 1938. Il fut affecté trois mois plus tard sur le cuirassé <i>Strasbourg</i> , navire de ligne où Joseph, l'un de ses frères aînés, servait déjà comme quartier-maître chauffeur. La malchance voulut qu'en février 1940, les règles en vigueur dans la Marine firent son destin ; Marcel fut muté sur le <i>Dunkerque</i> pour qu'il n'y ait pas deux frères embarqués sur le même navire. À Mers-el-Kébir, le 3 juillet 1940, il fit partie des plus de deux cents morts du <i>Dunkerque</i> , tandis que le <i>Strasbourg</i> fut peu touché par l'artillerie de la Royal Navy et ne compta que quelques victimes. L'acte de son décès dressé à Mers-el-Kébir fut transcrit à Plouguerneau le 25 août 1941 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Ses restes furent rapatriés à Plouguerneau le 2 mars 1949. Les deux frères demeuraient à Tréguestan en 1940.

Chever	François-Marie	1910	06	27	Kernévez-Loguivy	1940	06	17	Golfè de Gabès (Tunisie)	Engagé dans la Marine le 5 février 1929, François-Marie Chever est d'abord embarqué sur le cuirassé <i>Condorcet</i> avant de rejoindre la flotte sous-marine, avec des affectations à Brest, Toulon, Saïgon puis, de nouveau, Brest. Quartier-maître torpilleur, il disparut avec le sous-marin <i>Morse</i> , sans doute coulé par une mine à l'entrée du chenal de Sfax (Tunisie). Il demeura à Kernevez-Loguivy et fut déclaré « Mort pour la France » par ordonnance du tribunal d'instance de Tunis le 13 octobre 1941. L'acte de décès fut transcrit à Plouguerneau le 5 décembre suivant. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune, ainsi que sur le mémorial des disparus du sous-marin au cimetière de Gammarth (banlieue de Tunis).
Chever	René	1916	10	06	Kernévez-Loguivy	1940	06	08	Villemontoire (Aisne)	Soldat mobilisé au 71 ^e régiment d'infanterie (RI), René Chever est mort pour la France le 8 juin 1940 à Villemontoire (Aisne). Après avoir combattu en Belgique et lors de la percée de Sedan en mai, le régiment — intégré à la 19 ^e division d'infanterie — se trouve positionné sur l'Aisne. Le régiment a alors pour mission de verrouiller l'axe Soissons-Château-Thierry. Les combats y sont d'une extrême violence contre des unités blindées allemandes. Le 71 ^e RI y subit de très lourdes pertes en tentant de protéger le repli des autres unités. C'est durant ces affrontements que René Chever fut tué. Dressé par le Secrétariat général des Anciens Combattants le 17 juin 1943, avec la mention « Mort pour la France », l'acte de décès fut transcrit à Plouguerneau le 29 juin suivant. Son nom est gravé sur le monument aux morts de la commune. Il était cultivateur à Kernevez-Loguivy.
Dall (Le)	François-Marie	1904	09	27	Curnic (Guissény)	1940	07	03	<i>Dunkerque</i> , Mers el Kébir (Oran)	Orphelin de mère à cinq ans, François-Marie Le Dall est adopté par la Nation le 7 avril 1921. Après avoir travaillé à la petite pêche au Curnic, il s'engage dans la Marine en 1923. Il gravit les échelons dans les chaufferies de plusieurs croiseurs et contre-torpilleurs, puis embarque en 1936 comme second maître chauffeur à bord du bâtiment de ligne <i>Dunkerque</i> . Le 3 juillet 1940, il sert toujours sur ce navire frappé par des obus de gros calibre lors de l'attaque britannique contre la Force de Raid française, alors au mouillage à Mers el-Kébir ¹⁷⁸ . François-Marie Le Dall fait partie des quelque deux cents morts dénombrés sur ce cuirassé. L'acte de son décès dressé à la mairie de Mers el-Kébir (département d'Oran), avec la mention « Mort pour la France », est transcrit à Plouguerneau le 30 août 1941. Son nom est gravé sur le monument aux morts de la commune. Ses restes furent rapatriés à Plouguerneau le 2 mars 1949.

¹⁷⁸ Le malheureux navire, échoué, subit une seconde attaque de torpilleurs le 6 juillet. Celle-ci causa au moins vingt morts supplémentaires.

										<p>postes à terre. Finalement, il fit valoir ses droits à une retraite proportionnelle en janvier 1939.</p> <p>À la déclaration de guerre en septembre, il est mobilisé comme maître fusilier au 1^{er} DEF¹⁷⁹. Il est décédé dans son camion détruit par l'explosion d'une mine sur une route vers Saint-Sauveur-le-Vicomte à une quarantaine de kilomètres de Cherbourg. Son corps n'ayant sans doute pas été identifié, l'acte de son décès ne fut rédigé que le 26 décembre 1940, et il fut déclaré « Mort pour la France » par le tribunal civil de Valognes (Manche) le 16 janvier 1941. Cet acte fut transcrit à Plouguerneau le 27 mars 1941. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p> <p>Marié à Herveline Arzur depuis 1930, il résidait au bourg de Plouguerneau.</p> <p>Sa veuve se remaria avec Jean Béchet et demeurait rue Toull-Batel en 1946 avec ses quatre enfants, dont ses deux garçons issus de son premier époux.</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

¹⁷⁹ Dépôt des équipages de la Flotte.

Foricher	Louis	1910	10	11	Kergadavarn	1941	09	08	Oran (Hôpital Gaudens)	<p>Lorsqu'il se maria à Landéda avec Jeanne Le Guen, en janvier 1933, Louis Foricher était quartier-maître chauffeur à bord du contre-torpilleur <i>Bison</i>. En 1941, il était affecté sur le <i>Fantasque</i>.</p> <p>Selon les archives de la Défense, il serait décédé des suites d'un accident de bicyclette à l'hôpital Baudens d'Oran. Il fut déclaré « Mort pour la France » le 1^{er} avril 1942, en vertu de l'article 2 d'une loi de 1915 amendée en 1922. L'acte de son décès fut transcrit à Lannilis le 27 mars 1948.</p> <p>Jeanne Le Guen et Louis Foricher eurent au moins trois enfants. Sa veuve se remaria en 1947 avec Jean-Louis Le Roy.</p> <p>À ce jour, son nom n'a été retrouvé sur aucun monument aux morts.</p>
Galliou	Yves	1920	06	13	Odeveur	1945	08	20	Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne)	<p>Soldat au 3^e régiment de dragons, Yves Galliou est décédé à l'hôpital de Montereau-Fault-Yonne (Seine et Marne), possiblement suite à une noyade¹⁸⁰. L'acte de son décès, dressé à la mairie de cette ville, a été transcrit à Plouguerneau le 14 février 1946 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p>
Gourvenec	Yves	1914	06	04	Reun	1944	09	20	Reun	<p>Quartier-maître chauffeur sur le porte-avions <i>Béarn</i>, il s'était marié à Plouguerneau le 10 novembre 1936 avec Marie-Anne Prigent. Pensionné comme quartier-maître, sans doute en raison d'une santé défailante, il est décédé de</p>

¹⁸⁰ Selon « *Mémoire des hommes* ». Source à vérifier : *Service historique de la Défense* (Vincennes, cote AC 21P 188457).

										maladie au Reun. L'acte de décès porte la mention « Mort pour la France » et son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Il était père d'au moins deux enfants en 1944.
Guéguen	François-Marie	1896	05	19	Creac'h ar C'ham	1940	03	11	Douarnevez Plouguerneau	Incorporé au 137 ^e RI le 9 avril 1915, François-Marie Guéguen fut muté au 93 ^e RI le 30 mars 1916. Blessé par éclat d'obus le 20 avril 1917, il fut fait prisonnier de guerre à Ostel (Aisne) le 27 mai 1918, deux semaines seulement après son mariage avec Rosalie Gourvénéec, couturière au bourg de Plouguerneau. À l'instar de nombreuses autres unités françaises, son régiment subit des pertes très lourdes lors de l'offensive allemande vers le Chemin des Dames, à la fin du mois de mai 1918. François-Marie Guéguen fut rapatrié de Cassel, où il était interné, en janvier 1919 et affecté au 19 ^e RI jusqu'à sa démobilisation le 23 septembre 1919. Ouvrier couvreur, il résida successivement au Bourg, puis à Keriell et enfin à Douarnevez. Après avoir été mobilisé le 3 septembre 1939 au dépôt de l'infanterie coloniale n° 118 à Brest, il décéda à son domicile de Douarnevez. La mention « Mort pour la France » fut portée sur l'acte de son décès le 29 avril 1948, possiblement en reconnaissance de ses états de service durant la guerre de 1914-1918. Son nom est gravé sur le monument aux morts de la commune.
Herry	Joseph	1876	10	31	Ramblouch (Plougoulm)	1944	08	10	Traon	Joseph Herry séjournait en Angleterre — peut-être comme Johnny de Roscoff — avant son incorporation au 19 ^e RI de Brest le 13 novembre 1897. Il avait bénéficié d'une dispense en 1896 en

									<p>sa qualité d'aîné d'une fratrie de sept enfants. Libéré de l'active le 23 septembre 1898, il s'engagea de nouveau au 5e RIMA¹⁸¹ pour cinq ans le 14 décembre 1899. Après avoir servi en Nouvelle-Calédonie et au Sénégal, passant une partie de son temps dans une compagnie de discipline, il rejoignit la réserve le 14 décembre 1904. Il rengagea seulement deux semaines plus tard à la Légion et fut affecté au 2^e REI¹⁸². Congédié après des campagnes au Maroc et en Algérie, il reprit du service au 1^{er} REI en avril 1911. Il y effectua toute la guerre de 1914-1918, stationné au Maroc. Démobilisé en mars 1919, il se retira à Roscoff. Il y épousa, trois mois plus tard, Jeannie Moal, cultivatrice à Poull-Rohou. Devenu cultivateur, il fit partie des hommes réquisitionnés avec leurs attelages par les Allemands en retraite, pour replier leurs troupes et leur matériel. Sa vie aventureuse s'acheva vers l'usine du Traon, où il fut victime de tirs entre les occupants et les forces de Libération¹⁸³. L'acte de son décès a été transcrit à Roscoff le 2 septembre 1944. La mention « Mort pour la France » y fut ajoutée le 26 janvier 1948. Son nom est gravé sur le monument aux morts de cette commune.</p>
Kerandel	Jean-Marie	1883	06	10	Streat-Glas (Ploudalmézeau)	1940	06	28	<p>Plateau du Bouguen (Brest)</p> <p>Jean-Marie, dit «Bi», Kérandel avait suivi ses parents venus s'installer à Sant-Kenan vers 1895. Au gré des fermages, la famille avait quitté Ploudalmézeau puis Lannilis pour enfin s'établir à Plouguerneau, où elle fit souche.</p> <p>Jean-Marie effectua son service militaire dans l'Active au 19^e RI de Brest de novembre 1904 à juillet 1907. Ayant sans doute manifesté certaines dispositions artistiques, il fut détaché comme « soldat musicien », au bout d'un an sous les drapeaux. La mobilisation d'août 1914 le conduisit au 32^e RIC, régiment de réserve du 2^e RIC.</p> <p>Assiégée dans la place forte de Maubeuge avec d'autres troupes françaises, cette unité fut entièrement faite prisonnière, à la reddition vers le 8 septembre. Avec au moins vingt camarades de Plouguerneau, Jean-Marie fut interné à Minden jusqu'à janvier 1919. Démobilisé en mars, il reprit son activité de cultivateur.</p> <p>En 1939, une autre guerre éclata. Elle se termina par une série de désastres pour l'armée française et l'invasion du pays. Le 18 juin 1940, un avion allemand, touché par la DCA¹⁸⁴ de Brest, s'écrasa dans un champ vers Lan-ar-C'haradec, lieu situé entre Grouaneg et Sant-Kenan. Après une présumée agression des aviateurs, et un affreux concours de circonstances — alors qu'il était innocent¹⁸⁵ — Jean-Marie Kérandel de Sant-</p>

¹⁸¹ Régiment d'infanterie de marine.

¹⁸² Régiment étranger d'infanterie.

¹⁸³ Source : Yves Bramoullé « *La guerre en mémoire* ». Éditions « Le Télégramme » (2002).

¹⁸⁴ Défense contre avions.

¹⁸⁵ Témoignage de Marie-Jeanne Hellegoet de Lanven, ancienne voisine du Lannic et lavandière chez la famille Kerandel durant de nombreuses années.

										Kenan fut fusillé à Brest le 28 juin. L'acte de décès dressé à la mairie de Brest sur la déclaration du vicaire de la paroisse Saint-Louis, qui l'assista dans ses derniers moments, fut transcrit à Plouguerneau le 6 juillet 1940. Il était père de six enfants. En 1948, son nom fut gravé sur le monument des fusillés au bourg de Plouguerneau, qui venait d'être érigé dans le jardin mitoyen de la demeure de son fils Lucien.
Kerbrat	François	1894	12	17	Lostrouc'h	1944	08	08	Ty-Devet (Plouvien)	Inscrit maritime et marin du commerce, François Kerbrat, avait épousé le 7 janvier 1919, à Plouvien, Marie-Josèphe Le Borgne native de Mespeler en cette commune en 1897. La mariée était commerçante à Saint-Pierre-Quilbignon. Au début des années 1920, la famille demeure à Brest-Recouvrance. Durant la Seconde Guerre mondiale, pour se protéger des bombardements, de plus en plus violents de l'aviation alliée, elle vint se réfugier à Ty-Devet à proximité du bourg de Plouvien. Le 8 août 1944, François et son fils aîné Jean sont victimes du périple meurtrier de la troupe allemande en retraite vers Brest, entre Boteden et Lanneneyen, comme une trentaine d'autres civils dont l'âge s'échelonnait entre quatre et soixante-quinze ans. Ils furent tous déclarés « Morts pour la France ». Leurs noms sont gravés sur le monument des fusillés de Plouvien. Le second fils de François Kerbrat, René — que nous avons bien connu — épousa en 1954 Anne Loac, fille de commerçants du bourg de Plouguerneau. Durant de nombreuses années, il exerça le métier de mécanicien cycles et fut également chef de la section des pompiers de Plouguerneau. Il est décédé en 2016, deux ans après son épouse.
Kerbrat	Henri	1918	03	06	53 rue Yves Collet (Brest)	1940	06	04	Mer du Nord	Né à Brest de parents tous deux natifs de Plouguerneau (Mezeozen et Bourg), Henri Kerbrat fut adopté par la Nation le 1 ^{er} avril 1927, probablement parce que Gabriel, son père, était pensionné de guerre. Il était matelot mécanicien sur le contre-torpilleur <i>Jaguar</i> torpillé par une vedette lance-torpilles allemande au large de Boulogne, le 23 mai 1940. Pour rendre possible une hypothétique récupération ultérieure, le navire fut échoué sur ordre de son commandant. L'équipage, qui comptait une douzaine de morts et une trentaine de blessés fut évacué, et les membres valides affectés à l'artillerie côtière. Après la chute de Dunkerque et l'abandon des forts, les marins du <i>Jaguar</i> , et bien d'autres hommes de l'armée ou de la marine, furent embarqués sur le dragueur auxiliaire <i>Émile Deschamps</i> , ancien petit paquebot réquisitionné au début de la guerre, pour un transbordement vers l'Angleterre. À l'estuaire de la Tamise, le navire heurta une mine magnétique et sombra très rapidement. Il y

										eut de nombreuses victimes, dont des marins provenant du <i>Jaguar</i> et, parmi eux, Henri Kerbrat. Le tribunal civil de Cherbourg confirma sa disparition en mer dans son audience du 15 décembre 1943, lors de la perte du patrouilleur <i>Emile Deschamps</i> en mer du Nord. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 21 janvier 1944 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est gravé sur le monument aux morts de la commune. Il était domicilié en dernier lieu à Kergoff.
Kerbrat	Yves	1888	10	20	Lostrouch	1940	06	05	Cherbourg (Manche)	Devenu inscrit maritime le 3 juillet 1907, Yves Kerbrat fut affecté à terre à Brest pour ses obligations militaires en 1908. Congédié en octobre 1910, il reprit ses activités civiles à la petite pêche comme matelot ou patron sur divers sloops, jusqu'à sa mobilisation le 3 août 1914. Sa guerre se déroula à l'artillerie côtière à Brest, puis sur des embarcations de servitude à Salonique et Toulon. Démobilisé en février 1919, il devint cultivateur-goémonier à Lostrouc'h. Il poursuivit ses activités maritimes sur les côtes des abers jusqu'à faire valoir ses droits à pension en 1938 ¹⁸⁶ . Peut-être en raison de la mobilisation de 1939, il fut embauché par la société de « Dragage, de Dérochage et de Transports » de Martigues et affecté aux travaux maritimes du port militaire de Cherbourg, sur la drague à clapets <i>Ajader</i> . Le 5 juin 1940, l'embarcation explosa sur une mine magnétique mouillée entre les cuirassés <i>Paris</i> et <i>Courbet</i> . Désigné « cultivateur » par l'agent recenseur, il demeurait toujours à Lostrouc'h avec Françoise Arzur, son épouse depuis 1919, et leurs deux enfants. Son corps n'ayant probablement jamais été identifié, son décès fut déclaré constant par le tribunal civil de Brest. L'acte fut transcrit le 5 octobre 1940 en mairie de Plouguerneau avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est gravé sur le monument aux morts de la commune. Sa veuve s'éteignit à Lostrouc'h en 1949.
Kervella	François	1912	02	12	Cruquerrou	1939	10	15	Rade de Dakar.	Quartier-mâitre chauffeur sur le croiseur léger <i>Primauguet</i> , François Kervella est mort des suites de brûlures dues à l'explosion d'un collecteur de vapeur surchauffée, survenue au mouillage sur rade de Dakar. Il y aurait eu une vingtaine de victimes dans la chaufferie où se produisit l'accident. François Kervella demeurait à Kergongar. L'acte de décès fut dressé en mairie de Dakar le 15 octobre 1939 et transcrit à Plouguerneau le 7 mai 1940 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est gravé sur le monument aux morts de la commune. Trois ans plus tard, le croiseur fut détruit par les obus de seize pouces (406 mm) du cuirassé américain <i>Massachusetts</i> , lors des opérations de débarquement des alliés en Afrique du Nord

¹⁸⁶ À l'époque, les droits à pension des gens de mer pouvaient être liquidés à cinquante ans.

									(opération <i>Torch</i>).
Lagadec	Jean-Louis	1913	10	11	Stang	1944	09	10	Choquan (Cochinchine) Second-maître de manœuvre à l'unité Marine de Saïgon, Jean-Louis Lagadec est décédé le 10 septembre 1944 à l'hôpital de Choquan (Cholon), probablement des suites d'une maladie. Selon les archives de la Défense, la mention « Mort pour la France » ne lui a pas été attribuée. L'acte de son décès a été transcrit à Plouguerneau le 3 septembre 1949. Son nom est gravé sur le monument aux morts de la commune. Célibataire, il résidait au bourg ; il était cousin de Joseph Le Mestre, disparu à bord du cuirassé <i>Bretagne</i> le 3 juillet 1940 à Mers el-Kébir. En 1921, il demeurait rue du Cimetière, au bourg de Plouguerneau, avec son père Jean (décédé en 1931) et sa belle-mère, Marie-Jeanne Omnès, morte six ans plus tard. Il avait perdu sa mère, Marie-Yvonne Le Mestre — native de Kerhabo en 1880 — décédée au Stang alors qu'il n'avait pas encore deux ans.
Laurans	Joseph	1913	11	29	Kerdidreun	1940	05	24	Saint-Pierre Brouck (Nord) Venant de Prat-Paul, puis de Kerdidreun, la famille Laurans s'était installée à Coz-Castel entre 1921 et 1926. Joseph, frère puîné de François « Fañch ar C'haz ¹⁸⁷ », que nous avons bien connu comme contrôleur de billets sur les cars Riou, fut mobilisé au 137 ^e régiment d'infanterie encaserné à Quimper en 1939. Intégré à la 21 ^e DI, aux côtés des 48 ^e et 65 ^e RI, ce régiment subit de plein fouet l'offensive allemande de mai 1940 et fut anéanti. Joseph Laurans a été tué à Saint-Pierre-Brouck (Nord), localité située entre Dunkerque et Calais sur la rive droite de l'Aa, petit fleuve constituant la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il était cultivateur, célibataire et demeurait à Coz-Castel avec ses parents. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 11 octobre 1941, avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune, ainsi que sur la stèle au cimetière du Grouanec.
Laurans	Yves	1904	02	27	Coat-Querivin	1940	06	12	Gouvieux (Oise) Marié à Plouider le 8 janvier 1939 avec Alice Jeffroy, Yves Laurans demeure à Kergüaoc en cette commune à la mobilisation de septembre 1939. Il est affecté au 441 ^e régiment de pionniers (441 ^e RP ¹⁸⁸) formé à Guingamp. Le régiment est rattaché à la 241 ^e DLI ¹⁸⁹ vers la fin mai 1940. La division couvre la retraite de l'armée française sur l'Oise et subit des pertes importantes dues à des bombardements intenses, dans le secteur de Gouvieux et L'Isle-Adam. Yves Laurans est parmi les victimes de ces combats. Il exerçait la profession de conducteur d'automobiles lors de son mariage avec Alice Jeffroy, couturière. Le couple avait une fille âgée

¹⁸⁷ Traduction : François le chat.

¹⁸⁸ Régiment de pionniers : unités de réserve, plus ou moins équivalentes aux régiments de territoriaux de la Grande Guerre.

¹⁸⁹ Division légère d'infanterie.

										de neuf mois en juin 1940. L'acte de son décès fut transcrit à Plouider le 6 décembre 1941. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune et sur celui de Plouguerneau.
Laurans	Yves	1915	05	22	Perros	1940	12	08	Casablanca	Yves Laurans, originaire de Perros, était quartier-maître chauffeur à bord du contre-torpilleur <i>Milan</i> , navire ayant participé à la campagne de Norvège au printemps 1940. Il est décédé à l'hôpital militaire de Casablanca des suites de ses blessures, sans que d'autres précisions ne soient connues. L'acte de son décès, dressé à Casablanca le 8 décembre 1940, a été transcrit à Plouguerneau le 22 février 1950. Si la mention « Mort pour la France » ne lui a pas été attribuée, son nom figure néanmoins, sur le monument aux morts de la commune.
Léon	François	1901	03	18	Guelmeur	1943	09	15	Cologne (Allemagne)	François Léon était gardien de phare lors de son mariage avec Marie-Anne Paugam, cultivatrice de Ploudaniel, en 1930. Mobilisé en 1939, prisonnier rentré de captivité en décembre 1941, il reprit son activité sur l'île Wrac'h. Il est arrêté par les Allemands dès janvier 1942 sous prétexte de détention d'arme mais surtout accusé de guider les attaques britanniques contre les vedettes rapides allemandes stationnées à l'Aber-Wrac'h, grâce aux éclats du phare dont il était le gardien. Transféré en Allemagne, il est finalement fusillé à la prison de Cologne le 15 septembre 1943 ¹⁹⁰ . L'acte de son décès dressé par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est transcrit à la mairie de Plouguerneau le 14 décembre 1946. Les mentions « Mort pour la France » et « Mort en déportation » sont ajoutées à l'acte de son décès, respectivement le 2 juin 1947 et le 17 octobre 1995. En 1948, son nom a été gravé sur le Monument des fusillés au bourg de Plouguerneau.
Léost	Jean	1921	05	09	Bourg	1940	07	03	Cuirassé Bretagne, Mers el-Kébir (Oran)	Jean était le fils aîné de Sezny Léost, amputé du bras droit et pensionné de la Grande Guerre, et de Marie-Anne Normand, couturière. Sezny, dit « Sann » Léost assura durant de nombreuses années la distribution du courrier dans nos campagnes, conduisant son vélo de son seul bras valide. Jean Léost demeurait à Croas-al-Lann avec ses parents ; il était matelot mécanicien sur le cuirassé <i>Bretagne</i> . Comme plusieurs centaines de ses camarades, il eut certainement une fin atroce dans les flancs du navire chaviré, plongé dans le noir et sans espoir de secours. L'acte de son décès fut transcrit en mairie de Plouguerneau le 21 février 1942, après le jugement du 2 octobre 1941 du tribunal de première instance de Toulon qui officialisa sa disparition et le déclara « Mort pour la France ». Son nom est gravé sur le Monument

¹⁹⁰ D'après Yves Bramoullé « La guerre en mémoire ». Éditions « Le Télégramme » (2002)

										aux Morts de Plouguerneau. Quant à l'épave du navire, elle fut découpée vers 1954 et de nombreux restes de squelettes inidentifiables y furent découverts. Ils furent inhumés au cimetière marin de Mers el-Kébir.
Loaec	Théophile	1918	05	29	Prat-al-Lan (Landéda)	1939	09	13	Croiseur <i>Pluton</i> (Casablanca).	Théophile Loaec s'engagea dans la Marine le 10 juillet 1937, au 2 ^e dépôt. Après des affectations successives sur le bâtiment-école <i>Armorique</i> puis au 5 ^e dépôt de Toulon, il embarque sur le croiseur mouilleur de mines <i>Pluton</i> qui sera perdu à quai à Casablanca, suite à l'explosion accidentelle d'une série de mines disposées sur le pont. La catastrophe fit environ deux cents victimes. Théophile demeurait à Kerougoun en 1939. Un jugement du tribunal civil de première instance de Brest du 30 octobre 1940 officialisa son décès dans le port de Casablanca le 13 septembre 1939, et le déclara « Mort pour la France ». L'acte de son décès fut retranscrit à Plouguerneau le 13 décembre suivant. Son nom est gravé sur le Monument aux Morts de Plouguerneau. À Casablanca, le démantèlement de l'épave du navire, coulé à quai, ne fut réalisé que vers 1952.
Manach	Goulven	1907	07	23	Lesmel	1943	02	08	Casablanca (hôpital)	Les parents de Goulven Manach quittèrent Lesmel vers 1908 pour s'établir à Coat-Méal, d'abord à Mengleus puis à Touinel au début des années 1920. Goulven s'engagea dans la Marine nationale et il était quartier-maître fusilier sur le vaisseau-école <i>Armorique</i> , basé à Brest, lors de son mariage avec Bernadette Kéromnès à Coat-Méal le 15 octobre 1935. En 1942, il était second-maître fusilier sur le croiseur léger <i>Primauguet</i> quand se produisirent les débarquements des Anglo-américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 (opération <i>Torch</i>). La flotte française stationnée à Casablanca fut durement frappée avec plusieurs navires gravement endommagés ou coulés. Le <i>Primauguet</i> ravagé par les obus de 16 pouces du cuirassé <i>Massachusetts</i> et les 8 pouces du croiseur lourd <i>Wichita</i> sombra dans le port. À son bord, plusieurs dizaines de marins périrent et deux cents furent blessés, dont Goulven Manach. Il mourut de ses blessures dans un hôpital de Casablanca trois mois plus tard, le 8 février 1943. L'acte de son décès fut transcrit à Coat-Méal le 12 décembre 1945. Son nom est gravé sur le monument aux morts de cette commune. Sa veuve se remaria en 1946 avec Hervé Manach, frère de son défunt époux.

Marchadour	Goulven	1902	09	19	Cosquer-Veur	1945	03	21	Heinuschstal (Allemagne)	<p>Goulven Marchadour de Cosquer-Veur s'est marié à Guissény le 4 mai 1928 avec Marie-Anne Bléas, demeurant au village voisin de Kervaro, en cette commune.</p> <p>Mobilisé en 1939, il fut fait prisonnier de guerre. Selon les archives officielles de la Défense, il fut tué à Heinuschstal suite au mitraillage par deux avions, peut-être alliés, alors qu'il tentait de s'évader. Bien que cet endroit n'ait pu être identifié avec certitude, il est probable que Goulven Marchadour ait été interné au Stalag VII-B de Memmingen, en Bavière.</p> <p>Ses restes furent exhumés de leur tombe en Allemagne et transférés dans la tombe 448 du carré 39/45 de la nécropole nationale du Pétant à Montauville (Meurthe-et-Moselle).</p> <p>Après son mariage, il avait élu domicile à Kervaro en Guissény. En 1939, il y demeurait avec sa femme et ses deux enfants dont l'aîné avait dix ans.</p> <p>Son nom est gravé sur le mémorial des morts de Guissény pour la guerre de 1939-1945.</p>
Marrec	Jean-Louis	1906	05	22	Kerneac'h (Guidadou)	1945	03	26	Berod Oberwesterwald (Allemagne)	<p>Veuf de Marie-Louise Magueur — native de Bourg-Blanc et décédée le 14 août 1937 — Jean-Louis Marrec est chauffeur-livreur demeurant à Croas-al-Lan. Le 22 novembre 1938, il se remarie à Plouguerneau avec Guillemette Roudaut, de Kerlastren, pupille de la Nation.</p> <p>En septembre 1939, il est mobilisé au 620^e régiment de pionniers (620^e RP¹⁹¹). Fait prisonnier, lors de la défaite de mai-juin 1940, il est interné en Allemagne. Jean-Louis fut probablement pris sous la riposte, par tirs de canons de chars et bombardement de chasseurs-bombardiers américains, qui suivit l'action offensive d'auxiliaires de l'armée allemande vers Berod, lors de l'invasion alliée de la Rhénanie-Palatinat les 25 et 26 mars 1945¹⁹²</p> <p>Jean-Louis Marrec repose à la Nécropole nationale de Reillon (tombe 221, carré de la Seconde mondiale), située dans le département de la Meurthe-et-Moselle.</p> <p>L'acte de son décès ne fut transcrit à Plouguerneau que le 1^{er} octobre 1959, bien que son nom fût déjà gravé sur le monument aux morts de cette commune.</p>

¹⁹¹ Régiment de pionniers.

¹⁹² Oliver Greifendorf : « Kriegsschauplatz Westerwald, Der Einmarsch der Amerikaner im Frühjahr 1945 » (Le théâtre des opérations du Westerwald, l'invasion américaine au printemps 1945)

Merdy	François-Marie	1917	03	16	Keruzal-Vian	1944	05	04	DE <i>Sénégalais</i> , côte algérienne.	<p>François-Marie Merdy était quartier-maître de manœuvre sur le <i>Sénégalais</i>, ex-destroyer d'escorte <i>Corbesier</i> de l'US Navy, mis en service le 11 novembre 1943 et transféré à la France en janvier 1944 dans le cadre des accords de prêt-bail. Après des escortes de convois, il fut détaché pour la chasse d'un sous-marin allemand sur la côte algérienne au large de la Kabylie. Après une poursuite et un duel avec l'<i>U-371</i> les 3 et 4 mai 1944, son arrière fut touché par une torpille. L'impact causa la disparition et la mort d'une quinzaine de marins, dont François-Marie Merdy. Le <i>Sénégalais</i> perdit sa propulsion et sa gouverne. Le sous-marin fut coulé et une partie de son équipage faite prisonnière. L'escorteur fut remorqué à Djidjelli, puis à Alger et ensuite à Oran, où il fut sommairement réparé pour son transit vers un chantier naval à Charleston (Caroline du Sud), où il reçut un nouvel arrière. Devenu le bâtiment-école <i>Yser</i> en 1963, il fut rayé des listes de la Marine en 1964.</p> <p>Quant à François-Marie Merdy, son décès fut officialisé par le tribunal civil de la Seine à Paris le 27 septembre 1945, car il faisait partie des disparus.</p> <p>L'acte fut transcrit à Plouguerneau le 3 avril 1946 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est gravé sur le monument aux morts de cette commune. Il demeurait à Kergratias.</p>
Mestre (Le)	Joseph	1911	02	22	Kerhabo	1940	07	03	Bretagne, Mers el-Kébir (Oran)	<p>Engagé dans la Marine le 24 juin 1929, breveté matelot puis quartier-maître chauffeur, Joseph Le Mestre embarqua sur les croiseurs-cuirassés <i>Mulhouse</i> puis <i>Strasbourg</i>¹⁹³, les croiseurs <i>Primauguet</i> et <i>La Galissonnière</i>, les cuirassés <i>Lorraine</i> et <i>Voltaire</i>. Finalement, affecté sur le cuirassé <i>Bretagne</i> le 1^{er} octobre 1938, il disparut dans les flancs de ce navire chaviré en rade de Mers el-Kébir, victime d'une série d'explosions lors d'une attaque d'une escadre anglaise le 3 juillet 1940. Faisant suite à sa disparition, son décès fut déclaré constant par le tribunal de première instance de Toulon le 2 octobre 1941.</p> <p>Le 21 octobre 1936, il avait épousé Marie-Françoise Pronost, de Lanrivan, et le couple demeurait à Brest, rue de Kerinou en 1940. Ce fut la raison pour laquelle l'acte de son décès fut transcrit à la mairie de cette ville.</p> <p>À titre posthume, il fut cité à l'ordre de la division le 1^{er} octobre 1944 et reçut la Croix de Guerre. Il fut décoré de la Médaille militaire et de la Légion d'honneur le 19 février 1952.</p> <p>Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune de Plouguerneau.</p>

¹⁹³ Ex-*Stralsund* et *Regensburg* de la marine impériale allemande transférés à la France en 1920 au titre des dommages de guerre.

Minoux (Le)	Yves	1913	06	11	Hengoat (Côte du Nord)	1946	01	24	Correjou	<p>Yves Le Minoux était clerc de notaire à Guerlesquin. Il s'était marié à Landivisiau avec Marie-Louise Bouillonnet native du Folgoët le 1^{er} septembre 1937.</p> <p>Il demeurait rue du Manoir à Landivisiau. Il aurait été tué par l'explosion d'une mine au Correjou et fut déclaré « Mort pour la France ». Son nom figure sur le Monument aux morts de Landivisiau au titre de la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>Nous ne connaissons pas la raison pour laquelle le clerc de notaire Yves Le Minoux devint démineur. Après la Libération, le ministère de la Reconstruction fit appel à de nombreux volontaires civils pour le déminage des plages et des champs. Les motivations étaient peut-être patriotiques, mais aussi financières, car les primes de risque étaient importantes.</p>
Morvan	Pierre	1916	05	09	Kergroas (Pleubian, Côtes-du-Nord)	1943	10	06	Chalon/Saône (hôpital)	<p>Second-maître mécanicien d'aéronautique embarqué sur le porte-avions <i>Béarn</i>, Pierre Morvan s'unit à Plouguerneau le 16 mars 1940 avec Philomène Boucher, de Keruzal-Vian. Il est décédé des suites de ses blessures à l'Hôpital mixte de Chalon-sur-Saône.</p> <p>Il était passager de l'express Paris-Marseille qui, le 6 octobre 1943, percuta à hauteur de Sennecey-le-Grand un convoi de marchandises ayant déraillé à la suite d'un sabotage de la Résistance. L'accident, d'une violence extrême, déclencha un incendie dévastateur. Dans la catastrophe, on dénombra une quarantaine de morts — dont certains étaient carbonisés et inidentifiables — et de nombreux blessés¹⁹⁴.</p> <p>Parmi les victimes, on compta au moins sept marins du Nord-Finistère : Guissény, Lannilis, Saint-Pabu, Plouguerneau, Lambézellec et deux de Kerlouan. Pierre Morvan était, quant à lui, domicilié à Kervohic avec son épouse.</p> <p>Toutes les victimes décédées, y compris plusieurs enfants, furent déclarées « Mort pour la France ». L'acte de décès de Pierre Morvan parvint à Plouguerneau le 29 octobre 1943.</p> <p>Son nom est aujourd'hui gravé sur le monument aux morts de Pleubian (22), ainsi que sur celui de Plouguerneau.</p>

¹⁹⁴ « Le Matin » du 8 octobre 1943.

Normand	Jacques	1875	07	09	Kergoff	1943	07	20	En mer, en face de Kerizoc	<p>Jacques Normand et son frère François relevaient leurs casiers à bord de leur petit bateau de pêche au matin du 20 juillet 1943, vers le lieu dit de Pil-an-Ed¹⁹⁵. Ils furent pris sous le feu d'une mitrailleuse allemande du promontoire fortifié de Kerizoc. Jacques, qui demeurait à Croas-al-Lann après avoir habité à Saint-Laurent, fut mortellement blessé ; François, quant à lui, se sortit indemne de la pluie de balles.</p> <p>En 1948, le nom de Jacques Normand fut gravé sur le Monument des fusillés au bourg de Plouguerneau. Inscrit maritime définitif en 1895, Jacques Normand avait accompli ses obligations militaires dans la Marine, puis il avait repris ses activités à la petite pêche. Incorporé au 6^e RIC en décembre 1914, il ne retrouva Plouguerneau qu'en avril 1918. Devenu veuf en 1925, avec au moins cinq enfants, il se remaria en 1932.</p> <p>Jean-François Léost, l'un de ses petits-fils, disparut lors de la tragédie du cuirassé <i>Bretagne</i> à Mers el-Kebir le 3 juillet 1940. Le 25 décembre 1943, un autre deuil frappa la famille : Sezny, un de ses fils né à Saint-Laurent le 1^{er} août 1920, se noya à Alger. Il était quartier-maître canonnier sur le contre-torpilleur <i>Terrible</i> en cours de réparations dans ce port¹⁹⁶.</p> <p>Nous n'avons retrouvé aucune trace de l'acte de son décès. Officiellement, il est mentionné « Non mort pour la France ».</p>
Ogor	Jean-Louis	1918	03	21	Streat an Ilis	1940	12	22	Toulon (Var)	<p>Jean-Louis Ogor demeurant à Streat-an-Ilis était matelot gabier à bord du transport <i>Aude</i>¹⁹⁷. Il est mort par noyade dans le bassin Vauban à Toulon le 22 décembre 1940 à 21 heures 15. L'acte de son décès a été dressé en mairie de Toulon le 24 décembre¹⁹⁸. Le témoin fut Pierre Laglasse, gendarme maritime.</p> <p>Une mention marginale sur cet acte indique qu'il est « Mort pour la France », selon une décision du Secrétariat d'État à la Marine, d'après la loi du 28 février 1922 (accident survenu en service).</p> <p>Cependant, l'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 1^{er} mars 1941, sans cette mention, mais son nom est inscrit sur le monument aux Morts de la commune de Plouguerneau.</p>
Page	Jean-Marie	1876	05	26	Kerguéo	1944	08	09	Bourg de Gouesnou	<p>Jean-Marie Page, cultivateur et journalier au bourg de Gouesnou, s'est marié à la mairie de la commune le 7 juin 1904 avec Marie-Anne Kerhoas, native de Pleyben en 1867. Le couple a eu au moins trois enfants, dont deux fils survécurent et se marièrent avant la guerre. Jean-Marie perdit son épouse, morte en novembre 1943.</p> <p>L'acte de son propre décès, le 9 août 1944, n'a été dressé en mairie de Gouesnou que le 20</p>

¹⁹⁵ D'après Yves Bramoullé « La guerre en mémoire ». Éditions « Le Télégramme » (2002) et base de données RECIF du CGF.

¹⁹⁶ <https://memorial-national-des-marins.fr/fiches-marins>. Cependant, selon d'autres sources (non vérifiées), le *Terrible* était en mer ce jour-là.

¹⁹⁷ *Aude* : petit pétrolier de 1000 tonnes de port en lourd, lancé en 1931 et sabordé à Toulon le 27 novembre 1942.

¹⁹⁸ Source : <https://archives.var.fr>

										septembre suivant. Il avait certainement péri lors des combats qui précédèrent le siège de Brest, lesquels se sont déroulés dans la localité à partir du 7 août. Il figure parmi les dizaines de morts civiles, dont plus de quarante furent exécutées sommairement, notamment au lieu-dit Penguerec. Le nom de Jean-Marie Page est inscrit dans la section dédiée à la Seconde Guerre mondiale du monument aux morts principal de Gouesnou, parmi les victimes civiles. Il fut déclaré « Mort pour la France » par une décision ministérielle du 25 mai 1977.
Polard	Pierre	1914	02	02	Bourg (rue du Cimetière)	1945	06	12	Meknes (Maroc)	Second-maître canonnier, Pierre Polard est décédé de maladie à l'hôpital militaire Louis Vaillant de Meknès, au Maroc. La base de données du Service Historique de la Défense (SHD) le mentionne comme « Mort pour la France » durant la Seconde Guerre mondiale. Curieusement, l'acte de son décès n'aurait jamais été transcrit à Plouguerneau, bien que son nom figure sur le monument aux morts de la commune.
Prat	Jean-Joseph	1883	04	10	Rumorvan (Lanildut)	1939	11	22	En mer par 45°50'N, 04°50'W	Lieutenant au long cours, Jean Prat avait épousé Françoise Alan à Plouguerneau le 28 juin 1922. Maître d'équipage sur le vapeur <i>Arijon</i> , de la compagnie d'Orbigny torpillé par le sous-marin <i>U43</i> , au large de La Rochelle, il demeurait à Gorrekear ou Guelmeur. Le naufrage causa la disparition de seize hommes, sur un équipage d'une quarantaine de marins. Le 15 novembre 1940, faisant suite au jugement du tribunal civil de Dunkerque du 8 mai précédent, l'avis officiel de son décès — portant la mention « Mort pour la France » — fut transcrit à Plouguerneau. Le nom de Jean Prat est inscrit sur le monument aux morts de la commune.
Prigent	Michel	1909	03	30	Keruzal-Vras	1945	03	09	Lang Son (Tonkin)	Engagé dans la « Coloniale » ¹⁹⁹ , Michel Prigent était caporal au 2 ^e RIC de Brest à l'époque de son mariage à Plouguerneau avec Thérèse Ropars, le 10 septembre 1935. Affecté au 3 ^e régiment de Tirailleurs tonkinois (3 ^e RTT), qui fut anéanti lors du coup de force japonais sur l'Indochine française du 9 mars 1945, il fut assassiné comme de nombreux camarades de son unité. L'acte de son décès, portant la mention « Mort pour la France », fut transcrit à la mairie de Brest-Centre le 12 mai 1948. Bien qu'il fût alors domicilié au 50, rue Keravel à Brest, son nom est inscrit sur le monument aux morts de Plouguerneau, mentionnant le bourg de la commune comme lieu de résidence.
Prigent	Yves	1903	01	23	Trolouc'h	1939	11	21	Hué (Annam)	Yves Prigent s'est marié à Landéda le 16 mars 1937 avec Marie-Louise Kerduff. Sergent-chef au 10 ^e régiment mixte d'infanterie coloniale, médaillé militaire, il est décédé à Hué, probablement de maladie. Selon une mention additive et rectificative sur l'acte de son décès

¹⁹⁹ Appellation usuelle des troupes coloniales, dans nos terroirs.

										transcrit en mairie de Plouguerneau le 9 mars 1940, il fut déclaré « Mort pour la France » le 18 avril 1966 ²⁰⁰ . Son nom était déjà gravé depuis longtemps sur le monument aux morts de la commune. Au moment de son incorporation, ou de son décès, Yves Prigent demeurait à Kergoff.
Pronost	Yves	1906	01	03	Pengourven	1945	05	02	Bark (Schleswig-Holstein en Allemagne).	Ses parents, Yves Pronost et Marie-Gabrielle Guiavarc'h, quittèrent Pengourven pour s'installer à Anteren en 1910. Vers 1930, ils déménagèrent pour Grouanec-Coz. En 1939, Yves fut mobilisé au 248 ^e RI et fut probablement fait prisonnier vers le 15 mai 1940. Il était sans doute en cours de rapatriement vers la France, quand il fut tué — lors d'un bombardement ou d'une méprise — quelques jours avant la fin de la guerre à Bark, petite commune de l'arrondissement de Bad Segeberg. La région, qui avait peu souffert des combats, était encombrée de réfugiés et d'anciens détenus libérés des camps à l'arrivée des troupes britanniques le 3 mai 1945 ²⁰¹ . L'acte de son décès fut dressé par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre à Paris et transcrit à Plouguerneau le 26 octobre 1956. Auparavant, son nom avait déjà été gravé sur le Monument aux Morts de Plouguerneau et la stèle au cimetière du Grouanec.

²⁰⁰ Archives de la mairie de Plouguerneau.

²⁰¹Source : <https://dasdruckwerk.de/book/kriegsende-1945-in-bad-segeberg> (traduction par Google).

Quiviger	François	1913	02	24	Grouanec-Coz	1944	09	08	Trez-Hir en Plougonvelin	<p>Engagé volontaire dans la Marine en 1930 François Quiviger devint matelot breveté cuisinier. Après des affectations sur les contre-torpilleurs <i>Vauban</i> puis <i>Gerfaut</i>, il quitte la marine en 1935 à la fin de son contrat de cinq ans. Le 30 juillet 1936, il se marie à Plouarzel avec Marie-Louise Loaëc native de Keruzal-Vian et part naviguer comme cuisinier sur des caboteurs de la Marine marchande.</p> <p>À la déclaration de guerre en 1939, il est rappelé et embarqué successivement sur le cuirassé <i>Dunkerque</i>, le croiseur <i>Georges Leygues</i> et le porte-avions <i>Béarn</i> comme matelot cuisinier, jusqu'à sa démobilisation en juillet 1940.</p> <p>En juin 1944, il rejoint la Résistance, puis le groupe de Plouguerneau des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) avec lequel, il prend part à la libération du secteur de Lannilis. La compagnie suit ensuite une unité américaine pour la réduction des poches de la pointe de Bretagne vers Plougonvelin.</p> <p>Durant les combats, le 8 septembre 1944, François-Louis est mortellement blessé à 20 heures lors de la reddition d'une section de soldats allemands au Trez-Hir.</p> <p>L'acte ne fut dressé en mairie de Plougonvelin que le 8 novembre et fut transcrit à Plouguerneau le 21 novembre 1945 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune.</p> <p>En 1946, Marie-Louise Loaëc était mère de cinq enfants, dont le benjamin était fils posthume. Elle demeurait rue Carnot au bourg de Plouguerneau.</p>
Riou	Michel	1922	07	07	Lilia	1944	08	25	Hôpital maritime Brest	<p>Célibataire, Michel Riou était domicilié à Streat-al-Leac'h. Il s'engage dans la Marine pour cinq ans en mai 1940. Après ses classes au 2^e dépôt de Brest, il est affecté successivement au cuirassé <i>Jean-Bart</i>, le croiseur <i>Primauguet</i>, d'où il est débarqué pour le dépôt de Casablanca le 24 juin 1942 pour être rapatrié au 5^e dépôt de Toulon.</p> <p>En décembre 1942, il est déclaré réformé définitif et se retire à Plouguerneau. Il est « Mort pour la France » des suites d'une maladie dix-huit mois plus tard à l'hôpital maritime de Brest, rue Lannouron, à l'emplacement de l'actuel hôpital des Armées.</p> <p>Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune de Plouguerneau.</p>
Roudaut	André	1900	09	15	Kerscao	1940	07	24	Paquebot transport de troupes <i>Meknès</i> en Manche	<p>Inscrit maritime à dix-huit ans, André Roudaut pratique la pêche côtière vers Plouguerneau avant d'être appelé dans la Marine nationale. Affecté sur le croiseur-cuirassé <i>Jules-Michelet</i> comme matelot-canonnière, il prend part à une campagne en Extrême-Orient. Libéré de ses obligations militaires au bout de trois ans, il redevient marin-pêcheur.</p> <p>Marié le 12 janvier 1925 à Marie-Anne Ogor, il devient père d'au moins quatre enfants. En 1935, il part naviguer au commerce comme matelot,</p>

									<p>soutier ou chauffeur sur des navires armés au Havre, Brest, Rouen ou Nantes. Il demeurerait alors au Reun.</p> <p>En 1940, il participe à l'expédition de Norvège sur le cargo <i>Château Pavie</i> de la compagnie Worms, puis il embarque sur le pétrolier <i>Brumaire</i>. Ce dernier, en route de Falmouth vers Le Verdon, est coulé par des attaques sous-marines et aériennes au large de Belle-Île-en-Mer. L'équipage est recueilli par un destroyer anglais et ramené en Angleterre.</p> <p>André Roudaut est ensuite embarqué comme graisseur à bord du transport de troupes <i>Meknès</i>. Il joue de malchance : malgré sa signalisation de navire neutre, le paquebot réquisitionné est attaqué à la mitrailleuse puis torpillé en pleine Manche dans la nuit du 24 au 25 juillet 1940, par la vedette allemande <i>S-27</i>. Le bâtiment est frappé de plein fouet alors qu'il faisait route vers Marseille puis Toulon, avec plus de mille passagers militaires en cours de rapatriement vers la France.</p> <p>André Roudaut fit partie des quelque 420 victimes du naufrage et son décès fut officialisé par le tribunal de première instance de Bordeaux le 24 septembre 1940. L'acte fut transcrit le 1^{er} décembre 1941 à Plouguerneau avec la mention « Mort pour la France ».</p> <p>Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune.</p>
Roudaut	Jean-Louis	1903	06	12	Kerjégu	1940	06	19	<p>Montluzin, commune de Lissieu (Rhône)</p> <p>Soldat au 23^e RIC (Régiment d'Infanterie Coloniale) demeurant sur l'île de Sieck en Santec, Jean-Louis Roudaut se marie le 25 octobre 1926 en la mairie de cette commune avec Marguerite Le Gad, ménagère native de Roscoff.</p> <p>Le 19 juin 1940, il est sergent-chef au 25^e RTS (Régiment de Tirailleurs Sénégalais), une unité formée deux mois auparavant avec des soldats sénégalais et maliens. Ce même jour, détaché à l'armée des Alpes, le régiment est chargé de défendre Lyon face aux troupes allemandes. Pendant quelques heures, l'unité affronte l'ennemi à Montluzin, village de la commune de Lissieu située à une vingtaine de kilomètres au nord de Lyon, aux abords de la RN6. Elle tente d'arrêter les éléments blindés allemands du régiment <i>Gross-Deutschland</i> ou de la division <i>SS-Totenkopf</i>. Submergés par la puissance de l'adversaire, dix-neuf Français et une vingtaine de Sénégalais sont tués. Ceux qui survivent font face à la barbarie : des dizaines de soldats seront massacrés par la suite et des centaines de prisonniers africains disparaîtront, victimes du racisme nazi.</p> <p>Le nom de Jean-Louis Roudaut est gravé sur le monument aux morts de Santec.</p> <p>Ses deux enfants eurent également des destins tragiques. Né à Santec en 1927, devenu enfant de troupe après le décès de son père, Isidore mourut à l'âge de dix-huit ans le 23 mars 1944 à la gare</p>

Roudaut	Joseph	1910	01	29	Grouanec	1945	04	12	Anh Tran (Annam)	<p>Soldat au 2^e RIC, Joseph Roudaut épousa Angéline Roudaut native de Lost-ar-C'hoat le 26 janvier 1935. En 1921, il demeurait au Grouanec avec ses parents et, en 1936, son épouse partageait une maison située Grand-Rue au bourg avec Anne Broudin, veuve Laurans. L'un des témoins pour leur mariage était Joseph Le Mestre, marin qui disparaîtra lors de la tragédie du cuirassé <i>Bretagne</i> à Mers el-Kébir en 1940. En 1936, Joseph Roudaut était absent à cause de ses obligations militaires.</p> <p>Les causes exactes de son décès en Indochine restent inconnues. Toutefois, à la suite du coup de force japonais du 9 mars 1945, les Français ayant échappé aux massacres furent emprisonnés dans des conditions terribles et nombre d'entre eux succombèrent des suites de leurs blessures, ou aux mauvais traitements.</p> <p>L'acte de décès de Joseph Roudaut, dressé par l'officier d'état-civil du ministère des Anciens combattants à Paris le 19 janvier 1950 fut transcrit en mairie de Plouguerneau le 16 février suivant. Il ne porte pas la mention « Mort pour la France ». Malgré son engagement au 2^e RIC et sa disparition en Indochine dans le contexte tragique de 1945, l'absence de cette mention officielle sur son acte de décès explique que son nom ne soit pas gravé sur le monument aux morts de sa commune. Il reste une victime oubliée de la fin chaotique de la Seconde Guerre mondiale en Asie.</p> <p>Sa veuve s'est remariée avec Gabriel Appriou en 1952 à Guilers.</p>
Roux (Le)	Yves	1894	04	18	Loguivy	1942	01	06	Cras Kerascoet (Plouvien)	<p>Yves Le Roux épousa Anastasie Fourn, veuve de Jean-Marie Abalain, le 20 septembre 1937 à Plouvien. Le 6 janvier 1942, trois bombes sans doute lâchées par un avion qui n'avait pu s'en défaire sur Brest, tombèrent dans la cour de sa ferme de Cras-Kerascoet en Plouvien.</p> <p>Il fut tué sur le coup et le toit de sa maison fut soufflé. Sa femme et son fils qui se trouvaient à l'intérieur s'en sortirent par chance indemnes²⁰².</p> <p>L'acte de décès dressé le jour même à la mairie de Plouvien porte la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Plouvien.</p>
Roy (Le)	Gabriel	1913	04	03	Lanvaon	1944	08	07	Le Colombier	<p>Gabriel Le Roy est décédé à la ferme du Colombier, où il était probablement employé par Augustin Abjean. Il mourut à la suite de ses blessures causées par le tir d'un soldat allemand en faction entre Douar-Nevez et Douar-Huel.</p> <p>Dans la soirée du 6 août 1944, il revenait d'une journée de labour dans un champ situé vers Lanvaon²⁰³. Il fut peut-être victime d'une méprise due à la nervosité d'un militaire en ces jours troubles de la Libération.</p> <p>Célibataire, il était le benjamin des huit enfants de Jean Le Roy et de Marie-Anne Cabon, décédés</p>

²⁰² Hebdomadaire « *La Résistance* » du samedi 10 janvier 1942.

²⁰³ Yves Bramoullé « *La guerre en mémoire* ». Éditions Le Télégramme - 2002.

									respectivement à Lanvaon en 1924 et 1915. En 1948, son nom fut gravé sur le monument aux fusillés du bourg de Plouguerneau.
Saliou	Jean	1910	05	12	Kernevez-Tremeur	1943	06	17	<p>S/S <i>Yoma</i>, au large de Derna (Lybie).</p> <p>Le quartier-maître canonnier Jean Saliou affecté à Toulon sur le cuirassé <i>Courbet</i>, s'est marié à Brest-Recouvrance le 27 mai 1939 avec Ambrosine Sévellec. Fille d'un maître de la Direction du Port (DP), elle était née à Audiernne en 1915, et demeurait rue de la Porte.</p> <p>Engagé dans la Marine en 1929, Jean Saliou avait été breveté matelot canonnier en 1930. Suivent des embarquements sur les cuirassés <i>Diderot</i>, <i>Voltaire</i>, <i>La Bretagne</i>, le croiseur-école <i>Jeanne d'Arc</i> et le croiseur <i>Strasbourg</i>. Au début de la guerre, il est promu second maître sur le croiseur <i>Duguay-Trouin</i>. En juin 1940, désigné pour le cuirassé <i>Jean-Bart</i> (alors en fin de construction à Saint-Nazaire), il fut fait prisonnier avec ses camarades du 3^e dépôt de Lorient, en tentant de rallier le navire. Envoyé en captivité en Poméranie, il eut la chance d'être libéré au bout de quatorze mois d'internement, probablement en raison de son statut de marin, militaire congédié de l'armée de l'Armistice.</p> <p>En 1941, il rejoignit la Marine en Afrique du Nord. Après des affectations à terre en Algérie, il fut désigné pour la flotte française immobilisée à Alexandrie depuis 1940. Il embarqua sur le transport <i>Yoma</i> chargé de convoier des marins français et des troupes alliées vers l'Égypte.</p> <p>Le navire n'atteignit pas sa destination : le 17 juin 1943, il fut torpillé par le sous-marin allemand <i>U81</i> au large de Derna, en Cyrénaïque. Le second-maître canonnier Saliou fit partie des quelque 500 victimes du naufrage.</p> <p>L'acte de son décès fut dressé à Alger le 8 juin 1947 et transcrit à Plouguerneau le 2 juillet suivant, avec la mention « Mort pour la France ». Il demeurait en dernier lieu au bourg, rue du Four. Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune.</p>
Saliou	Louis	1914	03	26	Kernevez-Tremeur	1940	06	01	<p>Hoymille (Nord)</p> <p>Le caporal Louis Saliou a été tué au combat dans le secteur de Bergues-Hoymille, localités situées devant la poche de Dunkerque dont la résistance jusqu'au 4 juin 1940 permit le rembarquement du contingent anglais et le repli vers l'Angleterre de plusieurs unités de l'armée française.</p> <p>Demeurant à Kérillès, il avait été mobilisé au 48^e RI en septembre 1939 et il était frère puîné de Jean Saliou qui disparaîtra en Méditerranée à bord du transport de troupes <i>Yoma</i> le 17 juin 1943.</p> <p>Son acte de décès provenant du Secrétariat d'État aux Anciens Combattants à Paris fut transcrit à Plouguerneau le 18 octobre 1941, avec la mention « Mort pour la France ».</p> <p>Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune.</p>

Sanquer	Jean-Louis	1901	11	06	Ranargroas	1944	08	06	Cosquer	<p>Jean-Louis Sanquer s'était marié à Guissény avec Joséphine Castel le 26 janvier 1931. En 1944, il avait quatre enfants dont l'aîné n'avait que sept ans. Il fut abattu par des soldats allemands alors qu'il tentait de libérer des animaux d'une étable en feu. L'incendie était dû à une action de représailles après les affrontements violents qui venaient de se produire quelques heures auparavant entre les hommes de la Résistance et l'Occupant vers le village voisin de Keryunoc.</p> <p>L'acte du décès de Jean-Louis Sanquer fut dressé le lendemain avec la mention « Mort pour la France ». Le témoin signataire était son frère Étienne, de Kerambar. Il avait terminé la Grande Guerre comme adjudant, avec de multiples décorations gagnées au Front.²⁰⁴</p> <p>En 1948, le nom de Jean-Louis Sanquer fut gravé sur le Monument des fusillés au bourg de Plouguerneau. Il est également gravé sur la stèle au cimetière du Grouanec.</p>
Ségalen	Goulven	1921	06	30	Chapel-Christ	1945	03	05	Dieuze (Moselle)	<p>Soldat de première classe à la troisième compagnie du 501^e Régiment de Chars de Combat (RCC), intégré à la 2^e division blindée, Goulven Ségalen est décédé le 5 mars 1945 au quartier Boussat (aujourd'hui Lyautey), rue Friant à Dieuze, pour une raison indéterminée. Le régiment y était stationné pour se remettre en condition après les durs combats pour libérer la poche de Colmar.</p> <p>L'acte de son décès ne fut dressé à la mairie de Dieuze que le 25 juillet 1945 et il a été transcrit à Plouguerneau le 21 mars 1947 avec la mention « Mort pour la France ». Il fut d'abord inhumé à Dieuze, puis ses cendres furent transférées au cimetière de sa commune natale, où son nom est inscrit sur le monument aux morts.</p>
Simon	Christophe	1909	02	19	Reun	1940	07	03	Cuirassé Bretagne, Mers el-Kébir (Oran)	<p>Engagé dans la Marine en septembre 1928, Christophe Simon fut affecté successivement sur les cuirassés <i>Diderot</i>, <i>Ernest Renan</i> et <i>Lorraine</i>, puis au centre des sous-marins de Brest de 1933 à 1938.</p> <p>Le quartier-maître charpentier s'était marié le 20 novembre 1934 avec Herveline Nazaire, du bourg de Plouguerneau. Promu second maître, embarqué sur le navire de ligne <i>Bretagne</i>, il disparut dans les flancs de ce bâtiment lors de l'attaque anglaise contre Mers el-Kébir le 3 juillet 1940. Les explosions successives, dues aux impacts de projectiles de gros calibres, causèrent le chavirage du cuirassé en quelques minutes seulement.</p> <p>Le tribunal de Toulon officialisa son décès comme « Mort pour la France » le 2 octobre 1941 et l'acte fut transcrit à Plouguerneau le 15 octobre 1942. Le nom de Christophe Simon est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune.</p> <p>En 1946, sa veuve demeurait rue Neuve au bourg, avec son fils Denis très bien connu dans la commune de nos jours.</p>

²⁰⁴ Voir article de PHA : [Plouguerneau dans la Grande Guerre \(1914-1919\)](#), page 322.

Simon	Jean	1916	06	03	Kerazan	1944	07	10	Oran (Algérie)	<p>Selon le Service historique de la Défense, Jean Simon était premier-maître de manœuvre à l'unité Marine d'Alger. Il est « Mort pour la France » de maladie²⁰⁵, à Oran, le 7 octobre 1944. Nous ne disposons pas d'autres renseignements quant à son destin précis.</p> <p>Il s'était marié le 30 janvier 1939 à la mairie de Brest-Recouvrance avec Marie-Josèphe Léostic, alors mineure âgée de seize ans (née à Trégarvan en 1922). À cette époque, second maître sur le <i>Frondeur</i>²⁰⁶ basé à Lorient, il était dit « demeurant avec sa mère Marie-Françoise Le Pors ». Jean était le dernier enfant de cette dernière.</p> <p>Elle était veuve de Christophe Simon décédé à Kerscao en 1921. En 1946, elle y résidait toujours, occupant la même maison que son frère Michel.</p>
Siviniant	Yves	1911	02	01	Quilimerrien (Plouzané)	1945	03	09	Langson (Tonkin)	<p>Yves Siviniant était caporal-chef au 2^e Régiment d'Infanterie Coloniale (RIC), caserne Fautras à Brest. Le 10 juillet 1937, il épousa dans cette ville Marie-Joséphine Chever. Cette dernière, née à Goarivan, en Plouguerneau, résidait alors au 41 rue Pasteur à Brest.</p> <p>Le 9 mars 1945, alors caporal-chef au 10^e RIC, résidant officiellement à Plouguerneau, il trouva la mort à Lang Son. Il faisait partie des quelque 1 200 Français assassinés par les Japonais lors du coup de force qui débuta ce jour-là au Tonkin.</p> <p>L'acte de décès, portant la mention « Mort pour la France », fut dressé par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre le 21 avril 1949. Il fut transcrit à la mairie de Plouguerneau le 7 mai suivant. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p> <p>En 1946, Joséphine Chever demeurait avec son fils, Jean, dans la Grande-Rue au bourg de Plouguerneau.</p>
Talec	Aimé	1894	09	28	Bourg Plouguerneau	1945	02	13	Bergen-Belsen	<p>Fils d'un second maître de la Marine et d'une institutrice, il fit sa scolarité à Morlaix puis à Brest, sans doute au gré des affectations de ses parents. À la déclaration de guerre, en 1914, il était instituteur public à Ploudaniel.</p> <p>Le 8 septembre 1914, quelques jours avant ses vingt ans, Aimé Talec est incorporé comme soldat de deuxième classe au 118^e Régiment d'infanterie (RI) à Quimper. Il passe caporal dès le 7 novembre. Nommé aspirant le 25 décembre suivant, il devient sous-lieutenant à titre temporaire le 26 mai 1915. Affecté au 151^e RI en janvier 1917, il est confirmé sous-lieutenant à titre définitif six mois plus tard, puis il devient lieutenant au 327^e RI en août 1917. Il terminera la guerre au sein de ce régiment à Novvron-Vingré (Aisne), lors d'une contre-offensive française pour déborder Soissons. Le 31 mai 1918, à 15h50, Aimé Talec est blessé pour la troisième fois. Cette blessure par balle dans la cuisse s'avère très grave : elle entraîne une claudication permanente, due à un raccourcissement du fémur droit.</p>

²⁰⁵ Selon une source difficilement vérifiable, il serait décédé de tuberculose pulmonaire.

²⁰⁶ Torpilleur de la classe *Adroit* mis en service en 1931. Coulé à Casablanca lors du débarquement américain au Maroc en novembre 1942.

Talec	Yves	1905	04	27	Kerazan	1944	02	05	Gabarre <i>Titan</i> (rade de Brest)	Issu de l'Inscription maritime, incorporé au 2 ^e dépôt à Brest, Yves Talec est ensuite affecté comme matelot chauffeur sur les cuirassés <i>Diderot</i> et <i>Paris</i> , puis le croiseur <i>Waldeck-Rousseau</i> de 1925 à 1927. Redevenu goémonier, il épouse Anne-Marie Uguen à Plouguerneau le 27 octobre 1931. Engagé comme manœuvrier à la DP ²⁰⁸ de Toulon en 1937, il est muté à Brest en mars 1939. Le 5 février 1944, il est tué accidentellement par la chute d'une charge sur la gabarre <i>Titan</i> , en rade. Son acte de décès est transcrit à Plouguerneau dix jours plus tard avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Il était quartier-maître manœuvrier et il demeurait à Kerrougoun.
Tanguy	Jean-Marie	1899	07	11	Toul Treas	1940	06	18	<i>Le Provençal</i> (rade de Brest)	Avant sa mobilisation dans la Marine nationale en 1918, Jean-Marie Tanguy habitait à Saint-Cava. Pour ses obligations militaires, après le 2 ^e dépôt de Brest, il fut successivement affecté sur le croiseur <i>Condé</i> puis à l'École navale. Libéré en 1921, il reprit ses activités de goémonier avant de se marier le 24 novembre 1924 avec Séraphine Le Ven. Après un peu moins de deux ans de navigation au commerce, au sein de la compagnie Schiaffino, il rejoignit la Direction du port (DP) de Toulon, avant d'être affecté à Brest en 1937. Le matelot Tanguy fut une des victimes de l'explosion sur mine du remorqueur <i>Le Provençal</i> en rade de Brest, le 18 juin 1940. Son corps fut retrouvé sur la grève de Keraliou, à Plougastel, trois semaines plus tard. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 30 août 1940. Le marin fut déclaré « Mort pour la France » le 31 mars 1947. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune. En 1940, il demeurait à Lilia.
Thépaut	François-Marie	1917	09	18	Meslédanou	1940	06	18	Aviso <i>Vauquois</i> (mer d'Iroise).	Engagé dans la Marine le 26 novembre 1935, François-Marie Thépaut était quartier-maître boulanger. Il disparut lors de la perte de l'avisos <i>Vauquois</i> , coulé par une mine dérivante au large du Conquet, quelques heures seulement après son appareillage de Brest pour l'Angleterre. Il n'y eut qu'une dizaine de survivants sur les cent quarante hommes présents à bord. Le corps de François Thépaut fut retrouvé le 7 juillet 1940, soit près de trois semaines après le drame, sur la grève de Pen-Hat à Camaret. L'identification impossible fit que l'acte de son décès fut d'abord dressé comme étant celui d'un inconnu. Finalement, le 17 septembre 1946, grâce au matricule du marin, le tribunal de Châteaulin rectifia l'acte de la mairie de Camaret, daté de juillet 1940. Le document définitif avec la mention « Mort pour la France » fut transcrit à Plouguerneau le 9 mai 1947. Le nom de François Thépaut est inscrit sur le monument aux morts de la commune. Célibataire, il demeurait au bourg de Plouguerneau en 1940.

²⁰⁸ Direction du port.

Uguen	Joseph	1909	07	31	Lilia	1944	12	22	Lyon (Hôpital)	<p>Engagé dans la Marine à l'École des mousses en octobre 1924, Joseph Uguen connut nombre d'affectations : torpilleurs, contre-torpilleurs, sous-marins, cuirassés, dépôts, navire-atelier, etc. Il était second maître électricien à bord du torpilleur <i>Trombe</i> en 1937, l'année où il épousa à Plouguerneau, Renée Deveau qui était employée des Postes à Brest.</p> <p>En 1939 ou 1940, il changea de spécialité pour devenir commis aux vivres. Il embarqua sur le porte-avions <i>Béarn</i>, puis sur le croiseur-école <i>Jeanne d'Arc</i> aux Antilles en août 1943²⁰⁹. Affecté ensuite sur le contre-torpilleur <i>Tigre</i>²¹⁰ à Casablanca en novembre 1943, il fut muté plus tard au 1^{er} Régiment de fusiliers-marins (RFM), débarqué en Provence le 16 août 1944. L'unité progressa vers la vallée du Rhône, puis les Vosges, en passant par Lyon.</p> <p>Selon l'acte de son décès dressé à la mairie du 2^e arrondissement de Lyon le 24 décembre 1944, le second-maître commis Joseph Uguen du 1^{er} RFM est mort de maladie à l'hôpital militaire Desgenettes, 24 quai du Docteur Gailleton, le 22 décembre 1944.</p> <p>L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 15 février 1945. La mention de « Mort pour la France » y fut apposée le 30 août suivant. Il demeurait à Lilia et avait au moins deux enfants. Sa veuve se remaria en 1949 à Brest avec Francis Goujeon.</p>
Ven (Le)	Hervé	1913	10	03	Kergadavarn	1940	06	15	Hôpital maritime Toulon (Var)	<p>Quartier-maître chauffeur sur le contre-torpilleur <i>Albatros</i>, Hervé Le Ven fit partie de la douzaine des victimes dues à l'impact sur le navire d'un obus de 152 mm d'une batterie côtière italienne. Une escadre française partie de Toulon bombardra le port de Gênes et d'autres ports de la côte ligure dans la nuit du 13 au 14 juin 1940. La flotte revint à son port d'attache dans la journée du 14 juin. Parmi les blessés de la chaufferie, Hervé Le Ven mourut à l'hôpital maritime Sainte-Anne de Toulon le lendemain.</p> <p>Il demeurait au Bourg et l'acte de son décès dressé en mairie de Toulon fut transcrit à Plouguerneau le 6 juillet 1940 avec la mention « Mort pour la France ».</p> <p>Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.</p>

²⁰⁹ Désarmé depuis 1940 à Fort-de-France, le croiseur avait été réarmé en juin 1943 pour rallier l'Afrique du Nord en septembre.

²¹⁰ Navire ancien remis intact par les Allemands aux Italiens après le sabordage de la flotte à Toulon en novembre 1942. De nouveau récupéré par la Marine française après la défaite de l'Axe en Tunisie en mai 1943, il participa ensuite à la guerre navale en Méditerranée en 1944.

Annexe 2

En 2024, souvenirs de 39-45 récoltés à Plouguerneau

Source : www.podcastics.com/podcast (Mairie de Plouguerneau)

[Denis Simon, Bourg](#)

[Alice Ogor, Lesmel](#)

[Louis Guevel, Kerhuel](#)

[Francine & Marie Goasduff, Spins](#)

[Léon Le Guen, Kervili](#)

[Albertine Talec, Perros](#)

[Pierrot Le Ven, Kerazan](#)

[Marie-Thérèse Cariou, Kervili](#)

[Robert Guillerm, Kerléo](#)

[Marie-Pierre & François Jollé, Saint-Michel](#)

[Emile Rucard, Croas-Prenn](#)

[Yves Le Gat, Kerdelant-Kerhabo](#)

[Jeannine, Lilia](#)

[Jean Calvez, Lanerchen](#)

[François & Valentine Lagadec, Bourg](#)

[François Roudaut, Paluden](#)

[Alexine Kervella, Tréguestan](#)

[Joséphine Talec, Kerrougoun](#)

[Georges & Renée Lindivat, Bourg](#)

[Jean Breton, Kerlastren](#)

[Jeanne Léon, Keruzal](#)

Sources, non exhaustives, de l'article :

Entretiens de l'auteur, avec des Plouguernéens nés entre 1918 et 1937.

- Eugène Le Pors de Lilia.
- Jean-Marie Le Bris de Saint-Cava
- Perrine Nicolas de Kerfaven.
- Anne-Marie- Le Gall du Dreinoc.
- Louis Guevel de Kerhuel.
- Louis Galliou de Kervolan.
- Guillaume Berthouloux de Kerandraon.
- Joseph et Jean Bianéis de Croasprenn.
- Yves Le Gad de Kerhabo.
- Pierre Le Ven de Kerazan.
- François Kervella de Keridaouen.
- René Nicolas de Kerdidreun

Carnet et documents divers de Joseph Nicolas (1935 à 1945)

Compte-rendu de l'intervention de Pierre Landuré de Lannebeur devant une classe de 3ème de Saint-François à Lesneven.

Chapître « Plouguerneau et les guerres du 20ème siècle », extrait de l'ouvrage collectif « *Plouguerneau se raconte* » (2011).

Archives municipales de Plouguerneau :

- Délibérations du Conseil municipal
- Notes du *Kommandant* de la Place (1940-1944)
- Courriers et notes du sous-préfet de Brest (1940-1944)
- Courriers échangés entre la Délégation spéciale de Plouguerneau et le Comité de Libération (1944-1945)
- Fiches de renseignements des victimes de guerre (1942)
- Listes des prisonniers non rentrés (1945)
- Registres de l'état-civil

Service Historique de la Défense (Marine) à Brest

Service historique de la Défense (Armée de terre) au château de Vincennes)

Publications diverses :

- Y. Bramoullé, *Plouguerneau. L'album du siècle* ; Éditions Le Télégramme ; 2003
- Y. Bramoullé, *La guerre en mémoire* ; Éditions Le Télégramme ; 2002
- Y. Bramoullé, « *Péris en mer. Chronique des naufrages ...* » ; Éditions Ouestélio ; 2011
- JF Derrien, *Gendarme et résistant sous l'occupation* ; Éditions Keltia Graphic ; 1994
- Jean Lassaque *Guerre Navale en Norvège* ; Éditions du Gerfaut ; 2003
- « *En avant* ». Bulletin trimestriel du collège Saint-François de Lesneven (N^{os} 225 à 233).

Sites internet :

- <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
- <http://www.ledrame-merselkebir.fr/>
- <https://www.archives-lasalliennes.org/>
- <https://memorial-national-des-marins.fr/>
- <https://www.memorialgenweb.org/>
- <https://recif.cgf.bzh/>
- <https://archives.finistere.fr/>
- <https://bibliotheque.diocese-quimper.fr/>
- <https://archives.chalon.fr/f/Etatscivil/>
- <https://archives.var.fr/>
- <https://archivesdepartementales.lenord.fr>
- <https://www.francaislibres.net>
- <https://shs.cairn.info/revue-revue-historique-des-armees>

Quotidien « *La Dépêche de Brest* » 1939 – 1944.

Quotidien « *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest* » 1944 – 1949.

Hebdomadaire « *Le Courrier du Finistère* » 1939 – 1944.